Wanis Shehony
Feb 03.

RECUEIL
DES ACTES
DE LA SOCIÉTÉ
DE SANTÉ DE LYON,

Depuis l'an premier jusqu'à l'an cinq de la République.

S. 897.

RECUEIL
DES ACTES
DE LA SOCIÉTÉ
DE SANTÉ DE LYON,

DEPUIS l'an premier jusqu'à l'an cinq de la République ;

OU

MÉMOIRES ET OBSERVATIONS
SUR DIVERS OBJETS DE CHIRURGIE, DE MÉDECINE ET D'HISTOIRE NATURELLE.

BRITISH MUSEUM NATURAL HISTORY

A LYON,
De l'Imprimerie de BRUYSET aîné & C.e

An VI = 1798.

AVANT-PROPOS.

L'OUVRAGE que nous donnons au Public est le résultat des travaux de la Société de Santé de Lyon, depuis l'époque de sa formation en l'an premier de la République, sous le nom de *Société des Amis-Médecins*, jusqu'au moment où sortant du cercle étroit dans lequel elle s'étoit d'abord renfermée, elle s'est donné une nouvelle organisation et a pris une dénomination différente. Nous avons le plus qu'il nous a été possible suivi dans la classification des Mémoires et Observations la division naturelle de l'Art de guérir en Médecine externe ou vulnéraire, Médecine interne et physique, et Histoire Naturelle.

Nous annonçons ici (ce qu'on trouvera répété dans l'histoire des premiers travaux de la Société qui est en tête de ce volume)

qu'en adoptant les faits et en les consignant dans sa collection, la Société s'est imposé la loi de laisser les théories à la charge des Auteurs, quelque spécieuses qu'elles pussent être. Les Sociétés savantes sont instituées par l'amour du bien public ; la vérité doit être constamment l'objet de leurs recherches, et ce seroit manquer le but que de suivre, pour arriver à la vérité, la route des systêmes qui trop souvent est celle de l'erreur.

Ce premier volume sera incessamment suivi d'un second, auquel nous espérons donner plus d'intérêt en accompagnant le texte des Mémoires et Observations de l'abrégé de la discussion qu'ils ont fait naître.

Ces discussions sont en effet fort souvent plus utiles que le fait lui-même, parce que la Société étant composée de Praticiens, et chaque Membre se rappelant ce que son expérience lui a fourni d'analogue, il

en résulte quelquefois des vues neuves et des faits plus curieux que celui même sur lequel on discute.

Plusieurs des Mémoires insérés dans ce premier volume ne sont pas complets : les uns annoncent une seconde partie, comme celui du Docteur *Petetin*, sur les affections hystériques ; d'autres, tels que le Mémoire du Cit. *Petit*, sur une nouvelle méthode de traiter les abcès, et l'Observation du Cit. *Martin* sur une conception extra-utérine ventrale, promettent un travail didactique et complet sur chacune de ces matières importantes. Nous avons lieu d'espérer que ces promesses seront réalisées dans les deux volumes qui suivront celui-ci.

La découverte d'un nouveau moyen de guérir, comme celle d'un nouveau muscle ou d'un nouveau phénomène dans l'économie animale, exercera sans doute les recherches des amis de la Nature Dans des matières aussi importantes on est assez

heureux d'avoir soulevé un coin du voile dont elle enveloppe ses secrets. Ce seroit une prétention ridicule que celle de vouloir être cru sur parole. Nous invitons les Médecins et les Naturalistes à répéter les expériences, et à confirmer par leurs recherches ce que nous croyons avoir découvert. S'il s'élève quelques réclamations fondées, nous les recevrons avec empressement, et nous nous servirons des armes que la critique saine, juste et polie nous fournira pour combattre nos propres erreurs.

MÉMOIRES ET OBSERVATIONS SUR LA CHIRURGIE, LA MÉDECINE, L'HISTOIRE NATURELLE, ETC.

HISTOIRE des Travaux de la Société de Santé de Lyon, par MARTIN *l'aîné, Secrétaire de la Société.*

LES Arts dont la doctrine repose essentiellement sur l'observation et sur la comparaison des faits, ne peuvent s'éclairer et se perfectionner que par le concours des lumières et des méditations de ceux qui les cultivent.

C'est à l'expérience que l'Art de guérir doit ses plus grands progrès, et si le raisonnement

en a quelquefois étendu les limites, c'est toujours un fait nouveau, ou un heureux hasard qui a mis l'homme de génie sur la voie des plus belles découvertes.

Aussi les Sociétés de Médecine ont-elles servi de tout temps à reculer les bornes de cet Art utile. Elles ont recueilli les faits rares et les vues neuves ; elles ont répété les expériences curieuses ; elles ont dirigé le génie dans des routes ignorées jusqu'alors ou dont l'accès étoit interdit par les préjugés. En soutenant le courage de l'Artiste, en excitant son émulation par l'appât d'une gloire durable, elles sont devenues l'immense dépôt d'une foule de richesses éparses et qui sans elles auroient été perdues pour l'humanité ; enfin elles ont fait tourner au profit de l'art jusqu'aux erreurs de ses adeptes.

Si les Sociétés de Médecine s'étoient borné à recueillir, elles n'auroient pas fait tout le bien qui étoit en leur puissance ; le flambeau d'une saine critique a servi dans leurs mains à réduire à leur juste valeur cet amas énorme de Recettes, aussi merveilleuses qu'inutiles, dont la matière médicale des Anciens étoit surchargée, et ces secrets dangereux dont un charlatanisme effronté menace à chaque instant la santé de l'homme crédule.

On leur doit encore d'avoir éliminé tous ces systêmes, produit d'une imagination exaltée, dont les auteurs prétendoient assujettir la nature ou les phénomènes de l'économie animale à des règles uniformes posées par eux, comme s'il étoit donné à l'homme que frappent les effets, de déchirer le voile dont le Créateur a couvert les causes primitives.

Dans le cours des services rendus à l'Art par les Sociétés de Médecine il seroit sans doute possible de découvrir quelques inconvéniens attachés à leur constitution et à la marche de leurs travaux; mais quelle institution humaine n'est pas plus ou moins marquée du sceau de l'imperfection ?

Oui, des hommes médiocres ont souvent usurpé des places dues à des Artistes supérieurs; souvent des productions estimables ont été condamnées à l'oubli, tandis qu'on décernoit des prix, des éloges pompeux et des honneurs mendiés à des ouvrages qui n'avoient rien d'intéressant ni de neuf; à des travaux qui attestoient à la fois l'ambition et la nullité, la souplesse et les réminiscences de l'Auteur. Mais l'Académie de Chirurgie en a-t-elle donc moins étendu le domaine de la Médecine externe ? Le Recueil de ses Mémoires en est-il moins précieux ?

Et cette supériorité que la Chirurgie Françoise a obtenue sur celle de toutes les autres Nations du Monde, cette supériorité si incontestable, à qui la doit-elle, si ce n'est à cette réunion utile des plus grands Maîtres de l'Art? Les travaux immortels, les recherches profondes de la ci-devant Société Royale de Médecine de Paris, des Sociétés de Montpellier, de Berlin, de Londres, de Pétersbourg, peuvent-ils être effacés par quelques tracasseries obscures, par quelques injustices partielles, qui ne servoient en dernière analyse qu'à donner plus d'éclat au mérite de ceux qui en étoient les victimes?

Mais toute preuve est superflue pour établir, que si l'Art de guérir s'est perfectionné, c'est aux Sociétés de Médecine que nous en avons l'obligation principale; les doutes qu'on montreroit à cet égard prendroient leur source dans la mauvaise foi la plus insigne.

La Société de Médecine de Lyon fut instituée l'an premier de la République, quelques mois avant l'époque fatale et à jamais mémorable du Siége de cette Ville.

Elle n'étoit formée dans le principe que par neuf ou dix Amis, pour la plupart jeunes et pleins de zèle, qui se réunissoient de temps en

temps pour s'entretenir de la Science qu'ils cultivoient, et mettre en commun le fruit de leurs méditations et de leurs observations journalières.

Voulant assujettir la marche de leurs travaux à des règles fixes et invariables, ils les divisèrent en deux classes; les premières, sous le nom de Travaux libres, comprenoient non-seulement toute la Médecine, mais encore toutes les autres Sciences dans leurs rapports avec elle, et laissoient aux Membres de la Société la liberté la plus absolue dans le choix des sujets qu'ils vouloient traiter.

Les secondes, sous le nom de Travaux d'ordre, avoient pour objet l'observation journalière et suivie des maladies régnantes; et comme le zèle est prompt à concevoir les plans les plus vastes, on avoit formé le projet d'examiner et de réduire en un corps complet de doctrine toutes les connoissances acquises sur les différentes parties de l'Art de guérir.

Cette entreprise qui honoroit la bonne volonté et le zèle des Membres de la Société auroit probablement échoué; un homme seul est plus capable de l'exécution d'un pareil ouvrage qu'une Compagnie savante: l'unité du plan et l'ensemble des détails étant tout autant de conditions attachées à sa perfection, on conçoit qu'il faut que le même

esprit et la même manière de voir le dirigent dans toutes ses parties.

Il falloit un nom à la Société nouvelle, elle prit celui de Société des *Amis-Médecins ;* il convenoit également au petit nombre des Membres dont elle étoit formée et aux sentimens généreux qui les unissoient, sentimens qui ne se sont jamais démentis.

Ce nom pouvoit devenir l'objet des plaisanteries d'un monde satyrique et frivole ; mais les véritables Gens de Lettres, qui ont connu les douceurs de l'amitié, en apprécieront la valeur, dans un état sur-tout qui trop souvent a donné au Public le spectacle d'une jalousie toujours ridicule, lors même qu'elle n'est pas criminelle.

Le bonheur habite entre l'étude et l'amitié ; aimez-vous et soyez laborieux. Telle étoit la maxime qui servoit de devise aux Amis-Médecins. Heureux précepte, auquel il est si doux et si facile d'obéir, et qui devroit être la règle de conduite non-seulement de tous ceux qui cultivent les Arts, mais encore de tous les hommes réunis en société !

Ils ne jouirent pas long-temps des charmes que leur promettoit l'exercice des nouveaux devoirs qu'ils venoient de s'imposer : le cours

de leurs travaux étoit commencé, lorsqu'une catastrophe épouvantable vint apporter la terreur et la mort dans le sein de leur patrie.

La ville du Commerce et des Arts devint le théâtre et la victime d'une guerre impie. La bombe foudroyante n'épargna ni l'asile de la misère ni le dernier refuge de l'humanité souffrante; les Ministres de la santé furent, par un raffinement de cruauté jusqu'alors inconnu, poursuivis pour avoir exercé les fonctions secourables de leur art dans une Cité proscrite. Triste et funeste effet des fureurs de la guerre civile, qui foulant aux pieds toutes les lois de la morale, convertissent en crimes les vertus et les bienfaits au gré du parti qui domine.

Épouvantés par l'appareil des supplices, forcés de fuir pour se dérober à la proscription générale, les Amis-Médecins se dispersèrent.

Quelques-uns allèrent exercer au milieu de nos braves défenseurs leur ministère secourable.

D'autres cherchèrent dans l'obscurité des antres, dans la profondeur des forêts, cette douce paix qui sembloit exilée de leur patrie.

Ceux que la terreur retint dans des cachots, ceux-là même que la douleur et le désespoir firent périr, ne furent pas les plus infortunés;

leurs yeux du moins ne furent pas souillés du spectacle des crimes et des horreurs que chaque jour renouveloit.

Lorsque le 9 Thermidor fit luire les premiers rayons de l'espérance et de la justice, les Amis-Médecins, fidelles aux sentimens qui fit la base de leur réunion, rapportèrent au sein de leur patrie le zèle et l'amour d'un Art que les coups de l'adversité n'avoient fait que leur rendre plus cher.

Ils la trouvèrent plongée dans une sorte de stupeur, résultat nécessaire de ses longues souffrances autant que de la joie d'un salut inespéré.

Le Commerce étoit anéanti, le culte des beaux Arts abandonné, et l'exercice de la Médecine en partie livré à une troupe de Charlatans qui, sous le nom générique d'Officiers de santé, trafiquoient impunément de l'existence et de la santé des hommes.

Les véritables Médecins, bien loin de se réunir pour opposer une barrière à l'empirisme, bornoient leur pratique dans le cercle de leurs parens ou de leurs amis intimes; la crainte trop fondée de trouver des ingrats dans un moment où l'ingratitude n'avoit point de bornes, les rendoit avares des bienfaits de leur art.

Pour tirer la Médecine de cet état de langueur, il falloit, en réveillant l'émulation, en excitant la confiance que tout bon Citoyen devoit et doit encore à un Gouvernement régénéré, ranimer le goût des Sciences et l'ambition légitime de la gloire qu'elles procurent à ceux qui les cultivent avec éclat.

Les Amis-Médecins ne crurent pas cette entreprise au-dessus de leurs forces, et pour en venir à bout ils résolurent de donner à leurs travaux plus d'étendue et de publicité, d'appeler à les partager un grand nombre de véritables Savans échappés aux orages révolutionnaires, et cultivant avec éclat ou la Médecine ou quelques-unes des Sciences accessoires.

Cette nouvelle réunion a pris le nom de *Société de Santé de Lyon.*

Elle a ouvert une correspondance suivie avec les Médecins et les Naturalistes les plus distingués, étrangers ou habitans de la République.

Elle s'est donné un nouveau Réglement fondé sur les mêmes bases que celui de la Réunion de l'an premier, mais plus étendu et plus détaillé.

Dans ce Réglement le mois est divisé en quatre Séances.

La première est uniquement destinée à des entretiens sur les maladies régnantes. Chaque

Praticien y fait part de ce qu'il a observé, et rend compte avec une égale franchise de ses succès, de ses revers et même de ses erreurs. Quant aux observations météorologiques, à la concordance des saisons avec le caractère des maladies, on s'est contenté jusqu'ici de remarques faites en grand sur les variations sensibles de la température, la direction générale des principaux rumbs de vent, et l'apparition des météores extraordinaires.

Cette manière d'observer qui n'exige point une attention minutieuse et qui est à la portée de tous les Praticiens, a paru plus facile pour établir les rapports des symptômes et des causes des maladies avec l'état de l'atmosphère.

Les trois autres Séances sont remplies par la lecture des mémoires et observations communiquées, par les discussions auxquelles elles donnent lieu et par la répétition des expériences qu'elles proposent.

La Société n'adopte et ne discute que les faits; elle laisse à la charge des Auteurs les explications systématiques et les théories nouvelles : elle respecte les efforts d'une imagination hardie; mais elle craindroit de consacrer des erreurs, en posant en principes des règles dont l'application n'est point fondée sur des expériences suivies.

Elle publiera le Recueil de ses Actes toutes les fois qu'elle les jugera capables d'intéresser le Public et de servir la Science ; mais elle ne s'assujettit point à le faire paroître à des époques fixes.

Elle décerne tous les six mois, dans sa Séance publique, des prix d'émulation à l'Auteur du meilleur des Mémoires qui lui aura été communiqués par ses Correspondans.

Quoiqu'elle soit dans l'intention de présenter régulièrement un tableau complet des maladies populaires observées pendant le semestre, l'incertitude qui régne presque toujours dans les premiers travaux de toute réunion qui s'organise, n'a pas permis pour cette fois l'exécution de ce projet, et nous nous contenterons de terminer ce Précis par la description de quelques maladies populaires plus spécialement marquées d'un caractère pernicieux ou épidémique.

Dans le courant de l'hiver de l'an 4, une très-grande quantité d'enfans nouveau-nés ou sevrés de l'Hospice de la Charité, périrent des suites d'une maladie en apparence contagieuse.

Ceux qui en furent attaqués tomboient d'abord dans une espèce d'apathie ; leurs mouvemens étoient lents et pénibles, leur démarche incertaine, la peau et le tissu cellulaire perdant

insensiblement leur ressort, il s'ensuivoit un boursoufflement léger et qui n'étoit guères perceptible qu'à ceux qui en prenoient soin.

A ces premiers symptômes succédoient le gonflement des gencives, des ulcérations superficielles dans les différens points de la surface interne de la bouche qui devenoit en même temps pâle et décolorée.

Cet état se soutenoit pendant quelques jours dans une sorte d'indolence, sans fièvre, sans insomnie, sans perte d'appétit, sans oppression, diarrhée ni délire.

Du huitième au dixième jour de l'invasion du mal, une aréole d'un rouge foncé s'établissoit autour d'une des ulcérations de la face interne de la bouche, qui fournissoit dès ce moment une sanie âcre et ichoreuse. Une fièvre brûlante et sourde, la difficulté de respirer et le météorisme du ventre ne tardoient pas à se réunir à ces symptômes.

Du douzième au quinzième jour l'inflammation de l'ulcère faisant toujours des progrès, on voyoit s'élever dans le point correspondant de la face externe des joues un véritable anthrax, qui s'étendant avec rapidité amenoit en peu de jours la mort de l'individu.

Dans cet état funeste, les malades conservoient l'exercice des fonctions du cerveau et ne perdoient l'appétit qu'avec la vie.

Ils expiroient sans convulsions et sans agonie au moment où on s'y attendoit le moins, et sans que l'affoiblissement graduel du pouls annonçât cette terminaison fâcheuse.

Mais quelques minutes après leurs cadavres, livrés à une dissolution prématurée, exhaloient une odeur insupportable. On en ouvrit quelques-uns; les viscères n'offroient aucune trace du levain de cette maladie qui sembloit concentrer son énergie et borner son effet aux parties frappées.

Tous les traitemens les plus éminemment antiseptiques furent mis en usage sans succès; les topiques les plus actifs, le cautère actuel n'eurent d'autre effet que de rendre plus prompte la dissolution des parties infectées.

Cette épidémie n'étoit point de celles qui se communiquent par contact ou par le véhicule de l'air; aussi toutes les précautions tendantes à purifier l'atmosphère des Infirmeries ou à isoler les malades furent-elles inutiles.

La cause en existoit dans les humeurs mêmes et dans la constitution accidentelle des sujets qui en étoient atteints.

L'Hospice de la Charité privé par l'effet des orages révolutionnaires, de la majeure partie de ses revenus, n'avoit pu être approvisionné convenablement. Les Infortunés qui l'habitoient ne mangeoient, depuis quelque temps, que l'espèce de pain connu sous le nom de Pain de Section, pain mal manipulé, mal cuit et composé avec des farines de grains mélangés et avariés; on avoit diminué les rations de viande, de légumes et de vin, qui d'ailleurs étoient de la plus mauvaise qualité.

Tandis que le nombre des Enfans abandonnés à un allaitement artificiel et insuffisant, augmentoit chaque jour par le manque absolu de nourrices, le défaut d'argent ne permettant pas d'accroître ou seulement d'entretenir la provision de linges, il en résultoit qu'on ne suffisoit pas à laver les drapeaux et les langes, et qu'ayant à peine le temps de les faire sécher, les Infirmières les employoit souvent encore tout humides.

Si la vieillesse et l'adolescence trouvoient dans la force d'une constitution affermie par l'âge et dans l'excellence d'un estomac accoutumé à digérer des alimens grossiers, les moyens de résister à l'action de ces causes délétères, les organes délicats et foibles des enfans du premier âge

n'avoient pas le même avantage, et la perversion des sucs alimentaires ne tardoit pas à les jeter dans une véritable cachéxie scorbutique.

Aussi les seuls enfans jusques à l'âge de cinq à six ans en furent-ils attaqués, et la plus grande partie en périt.

Le zèle des Administrateurs et des Citoyens bienfaisans, dont le nombre a toujours été très-considérable à Lyon, fit cesser cette pénurie de moyens dès le moment où l'on put donner de meilleures subsistances et augmenter la provision de linges, la maladie s'éteignit presque subitement, et les sujets qui étoient dans le premier degré des symptômes dont on a fait le tableau guérirent tous.

Cette épidémie a la plus grande analogie avec celle que Sauvages décrit dans sa Nosologie, sous le nom de *Necrosis infantilis*, elle en diffère cependant par quelque nuance. Cet illustre Auteur avance que l'esprit de vitriol appliqué sur les bords de l'anthrax ulcéré, en borne les progrès; ici l'expérience n'a pas confirmé cette assertion.

Sur la fin de l'été de la même année le Gouvernement ayant ordonné la formation d'un camp dans la plaine des Brotteaux, les Soldats ne furent pas plutôt sous la tente qu'il se manifesta parmi

eux une dyssenterie épidémique, vraiment effrayante par le nombre des sujets qui en furent attaqués.

Les Commandans du camp, justement inquiets sur les suites que pouvoit avoir cette maladie, assemblèrent un Conseil de Santé, dans lequel il fut reconnu que les symptômes de l'épidémie varioient suivant les tempéramens des malades.

Le plus souvent elle existoit sans fièvre, commençoit par la diarrhée, à laquelle succédoient des tranchées et des évacuations très-fréquentes de matières alvines sanglantes et quelquefois de sang tout pur.

Dans quelques sujets elle étoit accompagnée tantôt d'un état inflammatoire bien marqué, tantôt d'un état saburral simple ou compliqué d'affection vermineuse, de fièvre remittente et même, mais très-rarement, d'exanthême.

Le traitement confié aux soins des Officiers de Santé de l'Hospice civil fut varié, suivant les différentes complications, et suivi du plus grand succès. Mais le Conseil, composé en grande partie des Membres de la Société, tourna principalement ses regards sur les causes de l'épidémie et sur le traitement prophylactique.

Elle

Elle n'étoit point particulière au Camp, elle régnoit aussi dans la Ville, mais avec moins de fureur; la partie de la garnison casernée dans l'intérieur ne fournissoit pas, à beaucoup près, autant de malades; la différence par rapport aux Troupes campées étoit dans la proportion de un à vingt.

On fut porté à en conclure qu'indépendamment des causes générales, telles que l'irrégularité du régime et l'influence du climat et des chaleurs fortes et soutenues qui régnent sur la fin de l'été, et débilitent constamment les organes de la digestion, il en existoit encore de particulières, relatives soit à la localité du Camp, soit au régime et aux exercices du Soldat, soit encore à la nature et à la qualité des substances qui servoient à sa nourriture.

En effet, on reconnut, 1.° que le Camp étoit situé dans un terrain bas, entre le fleuve du Rhône et les marais de Villeurbanne.

2.° Que le soleil levant chassoit sur son enceinte un brouillard ou une vapeur épaisse élevée dès l'aube du jour de la surface des marais, et qui pénétroit la tente et les habits du Soldat d'une humidité de mauvaise odeur.

3.° Que l'eau qui servoit de boisson étoit fournie par des puits attenans aux fossés maré-

cageux dont la plaine est coupée, et qui n'avoient point été rafraîchis cette année par les inondations périodiques du Rhône.

4.° Que les fosses d'aisance placées à la partie orientale du Camp, n'en étoient pas assez distantes et étoient trop peu multipliées.

5.° Que le pain, composé cependant de farine de bonne qualité, étoit mal confectionné et mal cuit, et qu'on le livroit sans qu'il fût suffisamment rassis.

6.° Que le vinaigre, au lieu d'offrir une liqueur acide et spiritueuse, n'étoit qu'un vin trouble, d'une saveur à peine acéteuse.

7.° Enfin, que les Troupes qui venoient de traverser, par des chaleurs étouffantes, un des grands diamètres de la France, et de passer des climats humides et froids de l'Ouest dans les Départemens du Midi, étoient harassées par les fatigues d'une marche pénible, et ne pouvoient se livrer aux exercices ordinaires, si nécessaires pour entretenir la transpiration cutanée.

On voit par le tableau abrégé des symptômes et des causes de cette épidémie, qu'elle diffère peu de la maladie décrite par Ramazzini, sous le nom de *Dyssenteria castrensis*.

On opina unanimement à la levée du Camp et à son transport dans un local plus sain et plus élevé au-dessus du niveau du fleuve.

Mais comme des raisons puissantes ne permirent pas le déplacement, on se borna à indiquer des moyens diététiques dont l'exacte observation suffit quelquefois pour éteindre la maladie ou tout au moins pour en suspendre les progrès.

On renouvela les fosses d'aisance, on les multiplia et on les porta dans un local beaucoup plus éloigné.

Tous les Malades furent envoyés à l'Hôpital, dès le moment où ils éprouvoient les premières atteintes du mal.

On entretint la plus grande propreté dans le Camp, et spécialement sous les tentes dont on renouvela la paille plus souvent.

Le Soldat eut ordre de se coucher à l'entrée de la nuit, de se lever avant jour et de se livrer aux exercices militaires au soleil levant; on lui distribua des couvertures.

On veilla à ce que le pain fût mieux confectionné, et on ne permit point qu'il fût distribué avant que d'être rassis.

Les eaux furent puisées immédiatement dans le Rhône, et les Officiers de Santé du Camp

furent chargés de faire mêler dans celles qui devoient servir spécialement de boisson, une quantité donnée de bonne eau de vie ou de vinaigre, ou encore de moût de bière ou de rob de sureau.

Enfin on accorda aux Soldats des rations de vin qui, pris en petite quantité, est, comme l'on sait, un excellent tonique bien propre à réparer les forces de l'estomac et à faciliter les digestions. Tous ces moyens affoiblirent la violence de l'épidémie, mais elle ne s'éteignit entiérement que lorsque les fraîcheurs de l'automne, qui furent très-précoces, décidèrent les Généraux à lever le Camp.

Pendant le cours de l'automne de l'an cinq on observa beaucoup d'affections rhumatismales aiguës. Dans le commencement de la saison, par une température extrêmement inconstante et dans laquelle le chaud humide prédominoit, les douleurs se fixèrent sur les extrémités inférieures et notamment sur les articulations du genou, avec un caractère tellement aigu et si décidément inflammatoire, qu'on ne put les calmer que par des saignées générales et locales, et qu'elles décidèrent dans certains sujets des suppurations phlegmoneuses.

Lorsque les symptômes de l'inflammation

étoient dissipés par les remèdes et le régime tempérant et antiphlogistique, on avoit recours aux sudorifiques légers, et quelques purgatifs toniques terminoient le traitement.

Dans le même temps régnoit avec fureur une coqueluche épidémique meurtrière qui attaquoit principalement les enfans et les femmes enceintes.

Elle s'annonçoit par des accès de toux ferine si violens qu'ils excitoient les vomissemens jusqu'au sang et les convulsions. Ils étoient précédés et suivis d'une sorte de sibillation, et contre l'ordinaire les sujets qui en étoient attaqués éprouvoient dans l'intervalle l'inappétence et le dégoût des alimens : on se trouva bien de commencer le traitement par l'administration de l'ipecacuanha pour débarrasser l'estomac des matières glaireuses dont il étoit rempli ; on remédioit ensuite à la phlogose inflammatoire des voies gastriques par l'usage des tisanes tempérantes et mucilagineuses : enfin l'on terminoit la cure par les infusions calmantes et légérement diaphorétiques de coquelicot ou autres plantes analogues.

Mais quand la coqueluche avoit pris un caractère chronique, il falloit nécessairement en venir au sirop de kina associé à quelque pré-

paration opiatique et quelquefois aux vésicatoires placés entre les omoplates.

Plusieurs enfans d'un tempérament éminemment nerveux, succombèrent dans les accès convulsifs de la toux; d'autres, mal traités dès le principe, tombèrent dans une cachexie gastrique qui se compliqua quelquefois de jaunisse et se termina ordinairement par la mort.

Le commencement de l'hiver fut humide et pluvieux, aussi vit-on reparoître les rhumatismes aigus; mais cette fois ils occupèrent plus spécialement les régions supérieures, et les douleurs non moins aiguës furent plus mobiles.

Dans la plupart des sujets elles masquoient des fièvres quotidiennes rémittentes ou des hémitrités de mauvais caractère qui se manifestoient dès que les symptômes inflammatoires commençoient à disparoître.

Ceux des malades dans lesquels la fièvre rémittente ne fut pas reconnue, et qu'on voulut évacuer après la cessation des symptômes inflammatoires, furent victimes de cette erreur.

Mais dans le plus grand nombre le véritable caractère du mal n'échappa point aux Praticiens; et l'usage du quinquina jaune à la plus haute dose, combiné avec les acides, dans le cas de

symptômes putrides, avec les sinapismes et autres dérivans, lorsqu'il y avoit transport au cerveau, rendit le plus souvent la maladie à son état primitif et simple d'affection rhumatismale.

Cependant la dépuration critique de l'humeur se fit rarement par les seules forces de la nature, et on fut obligé de la susciter le plus souvent par les vésicatoires ou par les apéritifs diurétiques légers.

Pendant l'hiver qui fut froid et humide, on vit beaucoup de sujets, principalement dans le dernier âge de la vie, attaqués de catarres; l'impression d'un air glacial sur la trachée et sur les bronches, en suspendant la sécrétion de l'humeur muqueuse qui les lubréfie, y produisoit des points d'irritation, et cette irritation déterminoit sur l'organe pulmonaire l'affluence des humeurs viciées par la répercussion de la transpiration insensible; on peut dire même que l'affection catarrale compliqua toutes les maladies sporadiques qui eurent lieu dans le cours de cette saison.

Le traitement fut borné à des boissons pectorales, incisives et légérement diaphorétiques; la vapeur des décoctions de plantes émollientes et béchiques produisit le double effet, de délayer les matières glaireuses dont le gosier étoit

tapissé, d'en faciliter l'expectoration, d'appaiser le phlogose des voies trachéales, et d'introduire par une douce chaleur une tendance à des transpirations critiques ; cette tendance fut soutenue par l'attention de tenir chaudement les malades, et sur-tout de placer à leurs pieds, dans leurs lits, un vase de grès rempli d'eau bouillante : on ne négligea point l'usage des lochs animés avec du kermès, des toniques amers, et des purgatifs sur la fin de la maladie.

A l'entrée du printemps, les maladies prirent tout-à-coup un caractère effrayant ; on rencontra dans la pratique une multitude de fièvres rémittentes pernicieuses, d'hémitrités, de peripneumonies bilieuses, de fièvres puerpérales et de varioles confluentes et malignes. On observa que toutes les fièvres rémittentes étoient compliquées de lipothymie et non de transports au cerveau.

Quand le principe pernicieux de ces affections morbifiques n'étoit pas maîtrisé par l'usage fréquent et copieux du quinquina, on voyoit se développer une série d'accidens plus terribles les uns que les autres et le plus souvent mortels.

Il fut un moment où, dans la partie orientale et méridionale de la ville, les Praticiens eurent

quelque sujet de craindre le retour de cette épidémie de fièvres pernicieuses qui ravagèrent le quartier d'Ainai, à l'époque du fouissage des marais de l'isle Perrache.

La Société nomma des Commissaires pour examiner la nature du mal et rechercher les causes de l'infection de l'air atmosphérique. Le rapport qui lui fut fait établit comme cause immédiate de cette infection, les circonstances suivantes :

1.° Les Ordonnances de Police concernant la salubrité de l'air et la voierie des rues n'étoient plus exécutées.

2.° Les canaux ou plutôt les égoûts qui sont à l'est et à l'ouest de la place Égalité et traversent les ruines des façades, étoient encombrés de pierres et d'ordures, et formant un long bourbier tapissé sur ses bords d'un byssus verdâtre, exhaloient l'odeur la plus infecte ; et ces différens aqueducs n'ayant point été nettoyés depuis longtemps, renfermoient des amas d'eau et de matières putréfiées.

3.° Les fabriques d'amidons et de cordes à boyaux, les fonderies de suif, les boucheries partielles reléguées ci-devant hors l'enceinte de la ville étoient placées et répandues indifféremment

dans tous les quartiers, et y devenoient des sources habituelles de corruption.

Enfin le Rhône, dont les eaux étoient extrêmement basses, avoit pris cours à l'est, et laissoit à découvert sur la rive occidentale un banc de sable et de gravier qui s'étendoit depuis la hauteur de la boucherie de l'Hôpital jusques à la place Groslier.

Dans cette étendue l'égoût de la boucherie, les canaux des latrines des deux Hôpitaux et de plusieurs maisons particulières versoient une quantité de matières putréfiées qui, n'ayant point d'écoulement, formoient par leur amas un bourbier vaste et fétide.

L'odeur putride qui s'en exhaloit étoit telle que, quand les vents d'est et de sud souffloient, on ne pouvoit passer sur les quais de la Charité et de l'Hôpital sans en être incommodé. En vain les habitans des maisons qui bordent les deux quais fermoient-ils leurs portes et leurs fenêtres, l'odeur pénétroit dans tous les appartemens et les rendoit inhabitables. Enfin, comme si cette cause de corruption n'étoit pas suffisante, on conduisoit sur ce même banc de gravier les cadavres des mulets et des chevaux de l'armée, alors attaquée d'une épizootie meurtrière, et

après les avoir écorchés on les laissoit pourrir sur place, tandis qu'à vingt pas plus loin on auroit pu les précipiter dans les eaux du fleuve.

La Société ne manqua pas de présenter aux Autorités constituées le tableau de toutes ces circonstances et des malheurs qui en seroient le triste résultat. Déjà la sollicitude des Magistrats les avoit prévus, mais le défaut d'argent avoit retardé les travaux propres à y parer.

L'urgence des dangers que la Société se fit un devoir de présenter sous les couleurs les plus fortes, engagea néanmoins l'administration de la Police à employer pour cet objet des fonds qui avoient une autre destination : les ordonnances de Police et les réglemens de Voierie furent rappelés et remis en vigueur.

Les canaux et les égoûts furent désobstrués, et on opéra l'écoulement des bourbiers qui s'y étoient formés.

Les cadavres des chevaux et des mulets accumulés sur la grève occidentale du Rhône furent précipités dans les eaux et entraînés par le courant du fleuve.

Un fossé large et profond fut creusé parallélement aux quais de l'Hôpital et de la Charité ;

et pour le remplir d'un volume d'eau plus grand et suffisant pour charier la vidange des égoûts, on coupa obliquement le banc de gravier par huit ou dix tranchées placées de distance en distance dans la longueur du fossé direct.

Peu à peu les chaleurs qui commençoient à se faire sentir, en produisant la fonte des neiges, amenèrent la crue des eaux, qui entraînèrent entiérement tout ce qui pouvoit rester de ces matières pestilentielles.

L'air cessant de charier les particules méphitiques qui s'exhaloient de tant de foyers de corruption, les maladies revinrent insensiblement à leur état naturel.

Cependant nous devons au zèle du bien public, unique objet de nos travaux, de dire ici que la cause la plus active de cette corruption n'a été que palliée.

Si la tendance qu'a le Rhône à diriger son lit vers la rive orientale n'est pas fortement contrariée par des obstacles artificiels ; si l'on n'élève pas la digue commencée à peu près en face de la Bibliothèque, si on ne la continue pas jusques fort au-dessous du Pont de la Guillotière, il est démontré que chaque crue du fleuve augmentera l'élévation et la largeur du banc de gravier qui

met à sec toute l'étendue de la rive occidentale comprise entre la boucherie de l'Hôpital et la place Groslier.

Indépendamment des dangers dont cette circonstance éventuelle menace la santé publique, elle porte au commerce et à la navigation un dommage notable. Elle détruit les deux ports les plus commodes qui soient sur la rive occidentale du fleuve, et prive la Ville des moulins et des usines nombreuses autrefois établies dans ce trajet.

A côté du mal qui n'avoit échappé à personne, nous avons indiqué le remède; nous le croyons facile dans son exécution et sûr dans ses effets.

Sous un Gouvernement réparateur et dans un pays libre, jamais des observations pareilles ne sont mises en oubli; nous devons donc espérer que celles-ci seront entendues, et que le Rhône ne cessera point de baigner les murs auprès desquels l'industrie Lyonnoise a tant d'intérêt à le fixer.

Ici finit le tableau des principales maladies populaires observées depuis l'institution de la Société de Santé jusqu'au renouvellement de ses statuts. Si on peut lui reprocher avec justice d'être trop abrégé ou peu complet, on ne lui contestera pas du moins l'exactitude dans les détails ni la fidélité dans l'exposé des faits.

Il en est des Sociétés savantes comme de la plupart des institutions humaines ; le zèle les conçoit et les crée, la sagesse les soutient, le temps les perfectionne : elles ont la marche incertaine de la jeunesse, l'audace de l'adolescence, la prudence et la sûreté de l'âge mûr.

Que cette réflexion soit notre excuse auprès de ceux qui auroient envie de nous demander plus que nous ne donnons.

OBSERVATION

D'UNE Tumeur venteuse à la tête, avec fonte et exostose des os du crâne.

Par LE CAT.

UN hasard heureux m'ayant fait tomber entre les mains plusieurs Manuscrits des deux célèbres Chirurgiens Le Cat et David de Rouen, j'ai cru devoir leur publication à leur mémoire et aux progrès de l'Art de guérir. Membre de la Société de Santé de Lyon, j'ai lu dans ses Séances les Mémoires et les Observations qu'on trouvera consignés dans le premier volume de ses Actes. J'ai lieu d'espérer que les Médecins les liront avec intérêt ; et que quelques progrès que la Chirurgie ait faits depuis ces deux grands hommes, le Praticien y trouvera des sujets de méditation nombreux et des préceptes qui auront encore pour lui le mérite de la nouveauté.

Note de MARTIN l'aîné, Editeur.

EN automne 1741, M. C*** me fit appeler en consultation chez M. de la Roche son Médecin, pour une tumeur qu'il avoit à la tête au-dessus de l'oreille droite, vers la jonction de l'os temporal avec le pariétal. Cette tumeur étoit environ

grande comme la main et de l'épaisseur de deux pouces ; elle étoit molle, flatueuse et tendue : en la maniant pour obliger le fluide de passer d'un côté à l'autre, elle faisoit entendre un bruit qui ressembloit au craquement du parchemin ; en appuyant sur le bord de la tumeur assez fermement pour en chasser tout le fluide et pour porter le doigt sur l'os, je m'apperçus qu'il y avoit dans le crâne des enfoncemens et des éminences, sur-tout du côté de l'oreille ; je conjecturai que ces enfoncemens étoient denués du péricrâne ; car cette excavation étoit l'effet de l'altération de l'os, et celui-ci n'avoit pu s'altérer sans que le péricrâne n'eut été lui-même et vraisemblablement le premier, ou altéré et fondu ou séparé de l'os.

Le malade ne savoit trop à quoi attribuer l'origine de cette maladie. Il nous dit que l'accouchement par lequel il étoit né avoit été laborieux, que la tête en avoit été froissée, et que depuis il avoit toujours eu la tête mal saine, sujette à des fluxions, à des tumeurs glanduleuses ; que M. Godin mon prédécesseur l'avoit traité de ces dernières, et que dans un âge plus avancé où les tumeurs glanduleuses étoient disparues, il lui étoit toujours resté une grande disposition

à

à fluxions, à catarres, à pituite, etc ; que des coups qu'il avoit reçu dans ces parties, comme tous les enfans en reçoivent, avoient peut-être aussi contribué à la foiblesse de cette partie ; qu'il avoit observé que quand il se livroit aux excès en liqueurs fortes, en vin de Champagne, il sentoit des douleurs dans le côté droit de la tête ; et qu'enfin vers 1739, quelque temps après une débauche de cette espèce, il s'étoit apperçu qu'il avoit en cette région une petite tumeur de la grosseur du pouce, laquelle s'est augmentée peu à peu jusqu'au point où nous la voyions ; que quand il mouchoit beaucoup la tumeur diminuoit ; que d'ailleurs il étoit d'une santé parfaite et très-robuste ; et que quoique sa tête fût chargée de cette espèce de loupe, il n'y sentoit jamais le moindre mal.

Nous examinâmes M. C... par-tout, et nous l'interrogeâmes sur toutes les actions de sa vie, dans la vue d'y trouver quelque principe de ce mal singulier.

Nous ne trouvâmes dans le genre glanduleux aucun vestige de levain scrophuleux. Il nous parut par le récit du malade que les glandes que M. Godin lui avoit traitées dans son enfance étoient un engorgement fluxionnaire et inflamma-

toire, tel qu'on en voit à tous ceux qui ont quelque fluxion, quelque érysipèle sur le visage, ou même une grande douleur de dents; d'ailleurs M. C... avoit le teint le plus frais, le mieux coloré, le plus éloigné enfin du teint plombé des scrophuleux.

Les caractères de l'affection scorbutique convenoient encore moins à M. C... Il nous restoit une troisième source dont la malheureuse fécondité n'est que trop connue, et nous avions de grands soupçons que la fameuse loupe venteuse pouvoit bien lui devoir son existence. M. C... s'étoit livré au plaisir, et il s'y étoit livré avec trop d'ardeur pour avoir pu le faire avec choix: voilà bien des raisons d'établir des soupçons; cependant il nous assura avec toute la sincérité qu'on nous doit en pareil cas, qu'il avoit toujours été plus heureux que sage.

Les excellentes dispositions où nous trouvions le tempérament, la santé de M. C... achevèrent de nous persuader que sa maladie étoit un vice purement local; vice qui ayant attaqué le péricrâne de l'affection particulière qui produit la tympanite ou les tumeurs venteuses, avoit occasionné en même temps l'altération du crâne, cette dernière partie étant redevable à la première de sa nourriture et de sa vie.

Qu'un os abandonné de son périoste ou accompagné d'un périoste malade se fonde ou se creuse d'un côté, et qu'il s'élève de l'autre en exostoses, ce sont des phénomènes assez communs en Chirurgie, et qui suivent presque toujours les désordres qui surviennent dans la distribution du suc nourricier osseux; mais que ces désordres arrivent sans que la tumeur renferme rien autre chose que du vent, c'est ce qu'il y a d'admirable dans cette maladie-ci; et je ne connois dans tous les Auteurs qu'une seule observation de Mercklin (*) et une de M. Duvernay le jeune, qui aient du rapport avec celle-ci, sans cependant être les mêmes, car la tumeur où Mercklin trouva du vent étoit un *spina ventosa*. Or cette maladie des os est celle qu'on appelle communément tumeur froide. L'épithète de *ventosa* lui a été donnée, non pas qu'il y ait du vent, mais parce que les articulations ou les parties attaquées de ce mal sont gonflées comme si elles étoient soufflées. Le *spina ventosa* est avec carie, avec douleur, et il commence par l'intérieur de l'os. Aucune de ces circonstances ne convient à la maladie de

(*) *Libro de spinæ ventositate*, pag. 86.

M. C... qui approche beaucoup plus de celle par laquelle les os se métamorphosent en parties molles.

Quant à celle de M. Duvernay le jeune, cet Auteur rapporte dans les Mémoires de l'Académie de 1703, p. 20, l'histoire de la maladie suivante, comme étant un des symptômes d'une dartre supprimée par des remèdes de Charlatans... « Le 6 Juin de la même année (1700) cette Dame (sur laquelle il vient de rapporter l'observation de la dartre) se plaignit d'une douleur au front, où il survint une enflure qui s'étendoit jusqu'au milieu du nez, avec changement de couleur à la peau, et y étant mandé j'y trouvai, dit M. Duvernay, de la fluctuation et du bruit: je fis serrer le nez à la malade et souffler dans la main, la peau de dessus la racine du nez et des environs s'enfla beaucoup; j'ouvris cette tumeur à la racine du nez, il en sortit du vent et *des matières de différentes couleurs*, et la peau qui resta comme celle d'une vessie collée sur l'os, le laissoit sentir inégal et raboteux comme une pierre-ponce. Je n'eus point une curiosité peut-être un peu dangereuse en pareille occasion, je ne découvris point l'os. » M. Duvernay se contenta de panser la malade et de donner

des remèdes intérieurs, et tout fut guéri en dix jours.

Cette maladie ressemble plus à celle de M. C...; que la précédente ; cependant elle en diffère encore en ce que le vent étoit mêlé *de matières de différentes couleurs*, et l'on verra que celle de M. C... ne contenoit que du vent tout pur. Peut-être même que le vent de l'observation de M. Duvernay venoit-il de la communication de la maladie avec les fosses nasales, et que c'étoit une partie de l'air de la respiration, auquel cas ce mal ressembloit encore moins à celui de M. C... Quoi qu'il en soit, l'altération des os du crâne de M. C... nous fit penser que les remèdes appliqués sur cette tumeur n'y seroient pas fort efficaces, et sa constitution n'offrant d'ailleurs aucun vice à réformer, nous ne voyions pas d'indications pour les remèdes internes ; tout réclamoit au contraire l'opération chirurgicale. Cependant comme la matière de la tumeur n'étoit que du vent, que l'attouchement ne pouvoit pas nous instruire de l'espèce précise de l'altération des os, que cette tumeur étant singulière dans sa formation pouvoit bien aussi avoir des singularités dans sa cure, et que d'ailleurs l'opération est toujours un pis-aller »

nous décidâmes que M. C... seroit traité pendant trois mois avec des résolutifs et des fondans tant intérieurement qu'extérieurement, et qu'au bout de cet espace de temps si les remèdes étoient sans succès, on en viendroit à l'opération.

M. de la Roche son Médecin suivit ce projet et lui administra tous les remèdes indiqués, non-seulement dans le temps que nous en étions convenus, mais encore à plusieurs reprises dans le cours de l'année. Cependant la tumeur ne discontinua point d'augmenter, et malgré ses progrès le malade paroissoit s'obstiner à la différer.

Au commencement de Mars 1743, c'est-à-dire environ un an et demi après notre consultation, M. de la Roche me fit prier de passer chez lui pour aller ensemble chez M. C...

Quand je vis celui-ci, je fus effrayé de l'accroissement énorme de la tumeur qui occupoit alors les deux tiers du crâne; la matière venteuse amassée en plus grande quantité y étoit plus aisée à distinguer, la tumeur rendoit du son comme une tymbale, et en la pressant en différens sens on sentoit que l'on faisoit passer l'air par différentes cellules que formoient des lames détachées du péricrâne; ce passage de l'air produi-

soit encore des craquemens dans ces cloisons, en sorte qu'on les auroit cru formées de parchemin bien sec. Je remarquai dans le crâne la même altération que nous y avions sentie dans le premier examen; j'observai même que les excavations que j'avois apperçues à la première tumeur étoient devenues plus profondes, et que dans l'espace dont la tumeur s'étoit emparé depuis peu il y avoit des excavations moins profondes, d'où il étoit aisé de conclure que toute la tête alloit être envahie par la tumeur, et que le crâne se creusant de jour en jour il ne pouvoit manquer de se percer à la fin, et qu'alors la maladie affectant la dure-mère et le cerveau, la mort du malade seroit inévitable. Quant au temps où ce funeste dénouement seroit arrivé, à en juger par la rapidité des progrès de la tumeur, on pouvoit assurer avec beaucoup de vraisemblance que le malade ne passeroit pas l'année, peut-être pas même la demi-année.

Un danger aussi pressant demandoit des secours proportionnés. Tous les remèdes indiqués en pareil cas avoient été administrés sans succès. L'opération que le malade demandoit avec instance étoit le remède certain, mais il auroit dû

être pratiqué un an plutôt ; l'étendue de la maladie rendoit l'opération extrêmement dangereuse ; il ne falloit pas moins que mettre à découvert les deux tiers du crâne, et toutes les portions du péricrâne qui s'y trouveroient encore entières. On sait quelle connexion il y a entre le péricrâne et la dure-mère, et que celle-ci qui est l'enveloppe du cerveau et le principe des nerfs est par conséquent le grand ressort de la machine animale ; il y auroit donc de la témérité à découvrir de leurs tégumens et à exposer au grand air une aussi vaste étendue de ces parties respectables. Nous avons des observations de plaies de tête où le crâne étoit découvert dans une très-grande étendue, et qui ont été guéries ; mais la plus considérable de ces plaies n'étoit pas grande comme la moitié de celle dont il s'agit ici, et de plus il est question ici non d'un os sain découvert simplement, mais d'un crâne fondu ou creusé d'une part, et de l'autre exostosié et irréguliérement revêtu d'un péricrâne malade depuis nombre d'années.

Ces réflexions qui se faisoient devant le malade nous firent conclure que l'opération entière et telle que nous l'aurions faite un an auparavant l'exposoit à un danger trop évident pour oser

l'entreprendre ; que cependant dans le cas où l'on n'auroit pas d'autres moyens à tenter que cette opération terrible, les règles de l'Art nous ordonneroient encore de la faire, puisque quelque grand que soit le danger d'une opération, ce n'est toujours qu'un danger, et il doit être préféré à une mort certaine. Mais, ajoutai-je, entre faire une opération complète qui expose le malade à un danger évident et rester dans une inaction cruelle qui le livre à une mort certaine, il y a, ce me semble, un milieu qui est de faire cette opération par parties et en différens temps. En conséquence de ce principe (continuai-je) je commencerai la cure de cette vaste maladie par faire à la partie la plus basse de la tumeur une incision de quatre ou cinq travers de doigts ; cette ouverture donnera issue aux vents et autres matières s'il s'en trouve, et en même temps nous pourrons examiner l'état de l'intérieur de cette tumeur singulière ; ce qui nous donnera des lumières sur la nature et sur le traitement qui lui convient. Les matières contenues dans la tumeur étant dissipées, les tégumens s'affaisseront ; la portion de ces tégumens qui est à la circonférence de la tumeur, qui par conséquent n'est détachée que depuis peu et qui n'a pas

en le temps de s'altérer, pourra se recoller au péricrâne, et ce sera toujours autant de diminué sur la grandeur de la maladie à combattre. Nous avons observé que cette tumeur est partagée par des cloisons, et que les endroits où l'os est altéré paroissent situés çà et là dans la surface du crâne ; les intervalles qui sont entre ces endroits altérés sont vraisemblablement sains, au moins en comparaison du reste de la tumeur, et ces cloisons sont autant de ponts de communication entre les portions saines. On peut donc espérer que les tégumens rapprochés de ces endroits sains, revivifiés par des topiques spiritueux, pourront se recoller ; seconde diminution de la grandeur de la maladie.

Par cette sorte d'économie qu'on ne peut pousser trop loin, nous n'aurons plus affaire alors qu'à un certain nombre d'endroits plus altérés dans lesquels la suppuration s'établira, et ce sont ces endroits que nous attaquerons les uns après les autres sans péril pour le malade et avec certitude de les guérir ; sans péril, à cause de leur peu d'étendue ; avec certitude de les guérir, parce qu'étant certain par l'état présent du malade que son cerveau est en bon état et que cette maladie se borne au crâne, nous

pouvons hardiment employer contre elle les secours de la Chirurgie les plus efficaces; nous pourrons même, si elle étoit rebelle, l'emporter par les rugines et par le trépan, et par-là nous pourrons porter nos remèdes jusques sur la dure-mère, pour peu qu'elle participât à cette dépravation.

Après l'ouverture préliminaire dont nous avons parlé, le premier de ces endroits altérés que nous devons attaquer sera celui qui se trouvera à la partie supérieure de la maladie, afin que poussant par cette ouverture supérieure une injection, celle-ci parcoure et nettoie tous les labyrinthes celluleux de la tumeur, en vivifie toute l'étendue, et sorte ensuite par l'issue inférieure. Cette manœuvre pourra contribuer à la guérison des endroits peu altérés; et quant à ceux où il s'établira une suppuration abondante et où il se fera quelque amas de matière, on ne tardera pas à les ouvrir et à les traiter en commençant par les plus malades.

Cette cure sera longue, ajoutâmes-nous au malade; peut-être durera-t-elle six mois, peut-être même qu'après la guérison il arrivera que quelques exfoliations tardives r'ouvriront pour sortir quelques endroits de la cicatrice qui se

fermeront ensuite d'eux-mêmes ; car nous ignorons quelle est l'espèce de l'altération des os : mais cette longue cure nous paroît préférable à une plus prompte qui seroit accompagnée de trop de danger ; nous avouons même qu'il y en a encore beaucoup dans celle-ci. Quelques mesures que nous prenions pour en resserrer le champ, son terrain est si précieux que les désordres auxquels il est exposé ont toujours de quoi faire craindre. Tout ce que nous pouvons assurer de bien positif sur le pronostic de cette maladie, c'est que la conduite dont nous venons de donner le plan est la moins dangereuse et la plus prudente de toutes les méthodes qu'on puisse proposer pour sa cure.

Le malade déterminé à suivre le projet qu'il venoit d'entendre, nous pria de le mettre incessamment à exécution, et nous demanda sur cette opération un secret inviolable, comme il nous l'avoit demandé jusqu'ici pour les consultations qui s'étoient toujours faites très-mystérieusement ; la mère seule et un domestique devoient être avertis et présens à l'opération. Je n'eus pas même la liberté de mener avec moi un élève Chirurgien, bien loin d'avoir été disposé à nous laisser assembler des Consultans, comme quelques-uns l'ont cru.

Le jour de l'opération fut fixé au lendemain, et nous ne jugeâmes pas à propos de préluder par les saignées et les purgations; voici quelles furent nos raisons :

Les préparations aux opérations ont deux objets; la maladie pour laquelle on opère, et l'opération même ou ses accidens. Par rapport à la maladie, les motifs de la préparation à l'opération sont de commencer à dompter la cause de la maladie pour laquelle on opère, et de la rendre par-là plus docile et plus curable. Par exemple, si l'on veut opérer avec succès sur une fistule qui vient d'une habitude mal saine, on commence par rectifier cette habitude en employant les spécifiques du levain qu'on y soupçonne. Eu égard à ce motif, le vice de M. C.., étant purement local, les préparations lui sont, avons-nous dit, tout-à-fait inutiles, et elles ne peuvent servir qu'à troubler les bonnes dispositions où se trouve son tempérament. D'ailleurs toute l'année précédente on a épuisé, tant intérieurement qu'extérieurement, les ressources que l'Art prescrit; l'inutilité de ces tentatives nous dispense de les renouveler, ou au moins nous persuade qu'elles seront beaucoup mieux placées après les secours de la Chirurgie.

Les préparations qui regardent l'opération même et ses accidens, ont pour objet d'éteindre dans le malade une partie de la sensibilité aux grandes douleurs qui accompagnent une opération cruelle, telle que la taille, la fistule, etc. et de prévenir par-là les fièvres inflammatoires, les dépôts, etc. (suites trop ordinaires de ces opérations douloureuses.) Or dans l'opération de M. C... il n'est question que de faire une incision de quatre travers de doigts à des tégumens distendus, émincés par des vents et presque insensibles. Cette opération-ci, loin d'exiger des préparatifs comme les précédentes, doit donc être regardée comme une bagatelle : ses suites seules et la longueur de la maladie la rendent de conséquence ; mais la longueur de la maladie demande qu'on ménage le sang et les forces du malade. Quant aux suites de l'ouverture, comme on ignore l'état précis du dedans de la tumeur, on ignore aussi quels accidens suivront cette ouverture. Si cette maladie doit avoir le même sort que toutes les tumeurs énormes qu'on ouvre, on doit s'attendre à une évacuation prodigieuse et capable de jeter le malade dans l'épuisement, et en ce cas-là les préparations évacuantes ne serviroient qu'à augmenter l'accident et à y faire

succomber le malade ; seconde raison de ne pas les employer.

Si l'établissement de la suppuration dans des parties nerveuses, telles que les tégumens de la tête et le péricrâne nous font craindre de grandes fièvres et des délires, nous avons aussi des raisons de douter qu'une tumeur venteuse ouverte se détermine si tôt à une suppuration générale, ou même que cette suppuration produise un si grand orage ; mais en supposant même que cet orage survienne, ce n'est pas une purgation donnée avant l'opération qui pourroit l'empêcher. Quant aux saignées, celles qu'on se propose de faire après l'opération y viendront assez à temps, car les opérations de la suppuration ne commencent que quelques jours après l'incision, et cette terminaison ne s'établissant qu'en cinq, six ou même neuf jours, elle doit nous donner du temps pour épier ses allures et pour les rectifier en cas d'accidens. Ainsi dans la circonstance présente les saignées placées après l'opération auront l'avantage d'être faites à propos, et d'être réglées sur le besoin même qu'on en aura ; au lieu que les faisant avant l'opération, on hasarde, pour prévenir des accidens incertains et auxquels on pourroit remédier en son temps, on hasarde, dis-je,

de faire des évacuations que d'autres raisons démontrent être inutiles ou meurtrières.

Nous étant donc contentés par toutes ces raisons d'avoir mis simplement le malade à la diète la veille de l'opération, nous fîmes celle-ci le 8 Mars 1743, à neuf heures du matin; nous plaçâmes cette première incision dans la partie la plus basse de la tumeur, et celle où les tégumens étoient le plus émincés. Le vent s'échappa avec impétuosité et ne fut suivi d'aucune liqueur. Ayant passé aussi-tôt le doigt dans l'ouverture je sentis l'os découvert de la largeur d'un liard; je distinguai aussi une petite épine osseuse à côté de l'os découvert, et différentes cloisons qui laissoient des ouvertures, des communications entre les cellules qu'elles formoient; je dilatai mon ouverture par le bas, et ensuite par le haut jusques à une cloison transversale où je m'arrêtai, et j'emportai un lambeau des tégumens: alors les os que j'avois senti découverts et la cloison qui m'avoit arrêté, furent exposés aux yeux mêmes; l'os découvert paroissoit creusé en rayons du centre à la circonférence. Cette inspection me persuada que la plupart des autres cavités que nous sentions au crâne devoient être pareillement

pareillement découvertes du péricrâne ; car il n'y avoit aucune raison de penser que cet accident eût été particulier à ce seul endroit. Quoi qu'il en soit, j'appuyai avec les mains sur les autres régions de la tumeur pour en vider les vents, je réussis dans la plus grande partie ; mais il y eut quelques cellules qui conservèrent encore un peu de ce fluide : je remplis mon ouverture de charpie brute, et je couvris la tête de compresses trempées dans un mélange d'eau d'orge et d'un peu d'eau spiritueuse de lavande.

Je visitai le malade quelques heures après ; je trouvai son appareil et son traversin pénétrés d'une eau sanglante ; je renouvelai l'appareil, et le saignai.

Je lui fis une autre visite l'après-dîner, je trouvai encore son appareil et ses oreillers pénétrés des évacuations de la plaie ; mais elles étoient tout-à-fait séreuses et blanches, et si abondantes que le malade en étoit foible, assoupi, et son pouls petit et enfoncé. Ces pertes, qui étoient tout-à-fait extraordinaires, et par leur quantité et par leur source où il ne s'étoit manifesté ci-devant aucune liqueur sensible, continuèrent les deux ou trois premiers jours. Elles jetèrent notre malade dans un accablement dont je tirai

un fort mauvais augure, et auquel je crois qu'il eût succombé, si nous l'eussions préparé à l'opération par de nombreuses saignées.

La nature séreuse de ces évacuations, l'épuisement et l'accablement qu'elles produisirent, les suites funestes qu'elles eurent et les dépravations du tempérament qu'elles occasionnèrent, me donnèrent lieu de penser qu'elles étoient fournies par le suc nerveux même qui a son réservoir dans le cerveau.

Je pansai l'os découvert et le péricrâne avec l'eau de lavande seule, les tégumens avec le digestif animé; je poussai dans les cellules de la tumeur affaissée une injection d'eau d'orge, animée un peu de la même eau de lavande, et je mis sur la tête des compresses trempées dans la même décoction plus animée. Les os découverts se recouvrirent en peu de jours de bourgeons charnus, excepté quelques pointes d'exostoses qui restèrent douze ou quinze jours à se garnir; je couvris ces bourgeons de notre mélange fait avec le baume d'Arcæus, le suppuratif et l'onguent de styrax.

Le sixième jour de notre opération la fièvre s'alluma, les paupières devinrent bouffies, le délire survint; je fis une seconde saignée au bras,

Le septième jour les mêmes accidens subsistèrent dans toute leur vigueur ; je fis une saignée au pied, qui les calma sans cependant les dissiper entiérement.

Le huitième, le délire subsista avec moins de violence ; le malade avoit de bons intervalles, mais il fut pris d'une espèce de rhumatisme universel qui faisoit qu'on ne pouvoit ni lui toucher ni lui remuer aucune partie sans lui causer de vives douleurs. La révolution fut si grande et si générale que son visage tomba presque subitement dans une maigreur affreuse ; il ne différoit en rien de celui d'un moribond. La famille justement alarmée fit appeler trois Médecins et trois Chirurgiens pour consulter avec nous sur cet état du malade.

J'exposai à l'assemblée la conduite que nous avions tenue dans cette maladie, comme on l'a vu ci-devant. Malgré cet éclaircissement il y eut quelques avis pour que la tumeur fût ouverte dans toute son étendue, c'est-à-dire par-tout où il y auroit des vides ; mais je fis sentir si clairement la témérité d'une pareille opération, qu'elle fut rejetée, et notre méthode approuvée et continuée. Les auteurs de l'opinion contraire la soutenoient par deux raisons ; la première, que le

débridement seul des tégumens feroit cesser les accidens : à quoi on répondoit que ces tégumens affaissés par l'évacuation de l'énorme volume d'air qu'ils contenoient, étoient dans le plus grand relâchement, et qu'ainsi loin d'avoir besoin de débridement il falloit plutôt les resserrer par des remèdes propres à leur rendre le ressort et la vie, nécessaires aux opérations de la suppuration.

Leur second argument étoit fondé sur cette règle si constante en Chirurgie, qu'on doit ouvrir les tumeurs dans toute leur étendue ; mais des Chirurgiens qui joignent la raison à l'expérience savent qu'il y a beaucoup d'exceptions à cette règle. Je fis voir que le cas de M. C... étoit une de ces exceptions, par les raisons détaillées ci-dessus ; et quant aux expériences, je citai à l'Assemblée plusieurs abcès que j'ai guéris depuis trois ans seulement à l'Hôtel-Dieu, par une simple ouverture de lancette ; et de ces abcès il y en avoit de gros comme la tête. C'est donc sur la nature et la situation d'une tumeur qu'un Chirurgien éclairé juge s'il convient d'y faire une ouverture complète ou incomplète, et non pas sur un usage aveugle.

Cette partie du Public chez laquelle on affecte de nous faire passer pour un Opérateur téméraire,

aura de la peine à ajuster notre opposition constante à la grande opération sur M. C... avec ses préjugés. Comment les auteurs de cette prévention éviteront-ils le titre de calomniateurs, s'ils ne citent quelque occasion où nous ayons été d'avis d'une grande opération contre les règles de l'art? Nous sommes bien sûrs qu'ils ne la trouveront pas. Il est vrai qu'autant nous montrons de fermeté en nous opposant à une grande opération quand elle est inutile, autant nous avons d'intrépidité à conseiller et à exécuter celles qui sont nécessaires et possibles, quelque délicates qu'elles soient; et voilà, je crois, la source ou le prétexte du préjugé. C'est justement cette intrépidité, cette vertu cardinale de la Chirurgie à laquelle nos Zoïles donnent les couleurs de la barbarie et de la témérité; tandis qu'ils décorent adroitement des titres spécieux de prudence et de compassion une pitoyable timidité, fille de l'impéritie. Au reste, cette prévention ne m'est point particulière, c'est un malheur commun à tous les Chirurgiens opérateurs qui ont quelque réputation dans les grandes villes de Province; ceux de Paris n'ont pas le même sort, parce que les Chirurgiens célèbres y sont en si grand nombre qu'ils sont pour ainsi dire maîtres du

Public ; ils l'ont primé depuis plusieurs siècles sur cet article, ils lui ont inspiré de la confiance pour la grande Chirurgie, du courage pour s'y livrer ; ils lui ont fourni des exemples et même des raisonnemens pour se donner à eux-mêmes et à leurs amis cette confiance et ce courage.

En province les Chirurgiens opérateurs sont en petit nombre ; la foule dont ils tâchent de se distinguer s'en tient secrétement offensée, et s'en venge en inspirant au public dont elle a pour ainsi dire l'oreille, beaucoup d'aversion pour les opérations, même pour les petites (*), à plus forte raison pour les grandes, et un peu pour ceux qui les exercent ; procédé injuste et également fatal à la Chirurgie et au Public. On ôte à celui-ci la confiance qu'il pourroit avoir dans les premiers Chirurgiens de sa ville, et il n'y a pas d'apparence qu'il la donne aux derniers. S'il a besoin d'une grande opération, il ne s'en rapportera à aucun de ses concitoyens pour décider l'opération, encore moins pour la faire ;

(*) Combien de fois n'ai-je pas vu des Chirurgiens dissuader des malades attaqués de rétention d'urine de se faire sonder, uniquement parce qu'ils ne le vouloient pas faire ?

il périra donc dans cette aveugle et cruelle incertitude, ou, s'il le peut, il ira chercher chez l'Étranger, et à grands frais, des secours qu'il a chez soi. Par cette injuste préférence ce Chirurgien, né avec des talens, se rouille pour ainsi dire par le défaut d'exercice dans son Art, et il devient réellement à la fin tel que le Public le croit être; ou si quelque exercice journalier dans un Hôpital le préserve de ce relâchement, le peu d'éclat attaché à tout ce qui se passe dans ces lieux obscurs n'est pas capable de faire revenir le Public de son préjugé; en sorte que si le Chirurgien ne languit point du côté de l'Art, il est toujours sûr de le faire du côté de la fortune, et il est à craindre que cette dernière espèce de langueur n'entraîne à la fin la première; car on sait assez que le défaut d'aiguillon qu'elle produit est le tombeau des talens. Tel est le sort de la Chirurgie des Provinces, et elle a ce reproche à se faire que sa perte est l'ouvrage du plus grand nombre de ses enfans.

Un mauvais effet de ce préjugé qu'on n'y auroit peut-être pas soupçonné, c'est qu'il influe en bien des cas sur le succès même des opérations qu'on ose confier aux Chirurgiens de Province.

Un particulier est dans la nécessité de se faire faire une grande opération par un Chirurgien de la ville ; l'inquiétude où il est de la capacité de l'Opérateur tient son ame en détresse, en trouble la tranquillité et la jette dans des révolutions étranges au moindre accident. On sent le danger de ces révolutions et combien elles sont capables de troubler les mesures les mieux concertées pour le succès d'une opération. « Horace avoit une confiance entière à Rodalire pour des cataractes qu'il avoit aux deux yeux, qu'on devoit lui opérer en deux temps différens. Sa constance à soutenir la première fut héroïque, et par sa fermeté l'opération fut brillante ; une cataracte secondaire survenue au même œil plusieurs jours après, fut opérée par le même avec tout le succès qu'on pouvoit désirer. Les ennemis de Rodalire critiquant la première opération avoient essayé en vain d'affoiblir la confiance que son malade avoit en lui ; mais l'accident nouveau fut un prétexte dont ils profitèrent pour revenir à la charge avec plus de force ; ils le sollicitèrent de se mettre en d'autres mains pour la seconde opération. Horace ne put se prêter à un procédé si injuste et si mal-honnête ; mais par d'autres raisons son équité lui fit prendre ce parti honnête et juste :

son ame ébranlée toutefois par tous les motifs de défiance qu'on lui avoit exposés, avoit perdu cette confiance entière et intrépide qu'il avoit à la première opération; il devint dans celle-ci pusillanime, enfant; il ne se prêta à aucune des manœuvres de cette délicate opération, il la rendit laborieuse et par-là infructueuse. Qu'eſt-ce qui l'a perdu? Le défaut de confiance, et le préjugé auquel il a donné accès et comme malgré lui-même. »

La consultation n'ayant rien changé dans notre traitement, et le malade étant d'ailleurs trop mal pour que nous osassions rien tenter, nous temporisâmes pendant quelques jours, après lesquels le délire et les principaux accidens étant entiérement cessés, je proposai de faire à la partie antérieure du crâne l'ouverture supérieure par laquelle nous devions porter dans toute la tumeur les injections et autres médicamens convenables. La famille fit venir M. Estord qui fut du même avis; mais le malade la fit remettre de jour en jour jusqu'au vendredi 22 de Mars, et le 15e jour de la maladie. Nous tirâmes de grands avantages de cette ouverture, nous revivifiâmes par les injections toute cette vaste étendue caverneuse

et œdémateuse ; nous y portâmes ensuite des bandelettes chargées de digestifs, lesquels sortoient par la première ouverture, et nous établîmes une suppuration générale et abondante. On sent bien que par-là nos affaires se rétablirent un peu. On ne négligea point les extrémités affectées de cette espèce de rhumatisme dont j'ai parlé, on les frotta d'onguent martiatum, on y mit des compresses d'eau vulnéraire, on les enveloppa de peau de lièvre ; au bout de quelques semaines les cuisses et les jambes du malade qui étoient demeuré enflées et sans mouvement, se désenflèrent un peu et reprirent quelque mouvement, sur-tout du côté gauche ; nous aidâmes à ce succès par une petite purgation et par une très-légère infusion de squine, que nous prescrivîmes pour boisson. Cette dernière ne fut pas du goût du malade, et nous eûmes le déplaisir de lui voir préférer du cidre coupé et autres boissons que son caprice lui suggéroit.

Dans ce même temps je découvris entre la première ouverture et l'oreille droite un sac considérable. Sa profondeur et la grande quantité de pus qu'il rendoit, me fit soupçonner qu'il communiquoit avec la dure-mère ; je fus d'avis

de l'ouvrir avec d'autant plus de fondement que la matière n'en sortoit ni librement ni en entier. Le malade naturellement indocile et irrésolu se mit en fureur quand on lui parla d'une nouvelle incision. Dans cette extrémité nous eûmes recours au cautère que nous cachâmes sous un emplâtre, qui devoit, disions-nous, faire mûrir et percer la tumeur comme d'elle-même : la première application du caustique ni même une seconde plus forte ne purent percer la grande épaisseur des tégumens de cet endroit, et nous fûmes obligés quelque temps après d'user un peu de surprise et d'achever avec la lancette ce que le cautère avoit commencé. Ce fut le 21 Avril et le 45e jour de la maladie que cette ouverture fut achevée. Nous n'eûmes pas la liberté de la faire assez ample pour découvrir l'os que je soupçonnois percé ; mais ce grand égoût fournit un libre passage à la matière du plus grand nombre des cavernes, lesquelles étoient situées au-dessus de l'oreille. Je passai deux mèches par l'ouverture supérieure, dont l'une sortoit par la première incision et l'autre par cette dernière : nous imbibions ces mèches de décoction d'aristoloche animée d'eau de lavande, et nous les chargions de notre mélange ; nous faisions des injections détersives

avec la même décoction ; nous l'avons mêlée dans la suite avec une lessive légère de cendres de sarment, et toujours animée d'eau de lavande ; des plumaceaux chargés du même mêlange couvroient les plaies extérieures, et toute la tête étoit enveloppée de compresses trempées dans la décoction des injections.

Le malade recouvroit ses forces et reprenoit ses premières espérances ; il commençoit à se remuer et à se mettre sur son séant pour les pansemens avec assez de facilité ; les écorchures que sa maigreur et la situation permanente lui avoient fait venir au dos et au sacrum, se guérirent par l'usage seul du suif fondu. Il avoit une faim dévorante ; nous le purgeâmes, et lui permîmes une soupe flottante dans un bouillon, puis deux soupes, et successivement un petit morceau de pain à déjeûner, et enfin un œuf à dîner, quelquefois même un biscuit l'après-dîner. Nous insistâmes alors sur la décoction de squine pour achever de dissiper la tumeur et la douleur de la cuisse droite qui étoit la seule restée un peu affectée ; le malade en prit quelquefois, mais le moins qu'il put et très-irrégulièrement.

Après un certain temps de ce régime qu'il n'observoit pas toujours régulièrement, je m'en

apperçus par le mauvais état de nos plaies et des sinus qui ne donnoient qu'une espèce de morve et dont les intervalles étoient œdémateux. Le genou et toute l'extrémité droite devinrent plus gonflés et plus douloureux. Je fis sentir au malade les conséquences de ce désordre : on le purgea, on le remit à un régime un peu plus austère ; à la place du déjeûner on lui fit prendre deux bouillons de vipère avec les amers et les vulnéraires, et on appliqua sur le genou des topiques convenables. Le malade, grand mangeur et violent, ne se soumit pas long-temps à ce régime ; on fut forcé de lui permettre un blanc de poulet, avec une once ou deux de pain au lait et un verre d'eau rougie.

Ces premiers essais réussirent au malade. Les trois plaies principales se cicatrisèrent ; il nous restoit seulement une petite ouverture à la partie antérieure, et une au-dessus de l'oreille, que j'avois soin d'entretenir pour passer les injections et pour laisser sortir les matières de trois sinus bien marqués. Afin de finir entièrement cette cure, j'ouvris ces derniers sinus, après les capitulations ordinaires, par deux incisions qui les firent tous communiquer ensemble ; j'avois emporté les lèvres et bien découvert les sinus, que je

trouvai hérissés d'exostoses mais non pas découverts, parce que nos injections et nos mèches les avoient sans doute fait remplir de nouvelles chairs. L'accomplissement de cette grande cure pouvoit être au plus l'affaire de quinze jours; mais dans le temps que nous touchions à ce terme heureux, les douleurs du genou droit augmentèrent, et cela parce que le malade enhardi par les premiers effets de son appétit se permit les deux blancs du poulet, la poitrine entière et une quantité de pain proportionnée. L'inflammation se joignit aux douleurs, et peu de temps après, qui étoit vers le premier Juin, j'apperçus au-dessus du genou une fluctuation dans l'espace de trois ou quatre pouces. Je fis part avec beaucoup de ménagement de cette découverte au malade, et quelques jours après j'insinuai la nécessité absolue de donner du jour à ce dépôt.

M. C... ne voulut entendre là-dessus aucune raison, et cela pendant près d'un mois que nous fîmes des instances. Il aimoit mieux mourir; c'étoit-là toujours son dernier mot, et il s'y prenoit de façon à nous tenir parole.

C'est de cette époque qu'il faut compter la décadence de notre malade; car quoique les

plaies de la tête achevassent de se cicatriser, ce qu'elles auroient fait bien plus vîte sans cet accident; d'un autre côté la tumeur et les douleurs du genou allèrent en augmentant; on y essaya toutes les espèces de cataplasmes, anodins, émolliens, résolutifs, et enfin les suppurans les plus puissans, le tout inutilement; la matière s'étendit dans la cuisse et dans la jambe, et fit une tumeur vers le milieu de la cuisse supérieurement. Le malade ne me permit de l'ouvrir que près d'un mois après, c'est-à-dire le 23 Juin et le 108e jour de sa maladie, et cela avec une lancette à saigner. Je fis avec ce foible instrument la plus grande incision qu'il fût possible, et ayant introduit les deux doigts dans l'ouverture, je sentis que toute la cuisse n'étoit qu'une vaste caverne remplie de matière, et qu'il falloit absolument faire une contre-ouverture à son fond. Je fis cette contre-ouverture et une autre au genou, après avoir long-temps lutté contre le malade. Il eut une légère foiblesse quelques heures après cette grande évacuation de matière, mais elle n'eut pas de suite, et il lui restoit encore assez de courage et de force; son appétit étoit encore plus grand, et ayant

voulu malgré toutes nos remontrances reprendre de la nourriture, il eut le sixième jour qui fut le 29 Juin, un frisson suivi d'une syncope d'une heure, dans laquelle on crut qu'il mourroit. Ce ne fut qu'après cet accident qu'il se résolut au régime exact, (docilité qui lui venoit un peu tard) : cependant la tête étoit regardée comme guérie, et l'on ne la pansoit plus. Quant au pansement de l'abcès de la cuisse, je passai d'abord des bandelettes de linge effilées dans ces issues, et je remplissois les cavités d'injection dans les pansemens ; mais la matière qui en sortoit, loin d'être du pus, n'étoit qu'une espèce de lie de vin, une sorte de boue sanieuse et très-écumeuse. Il me fut aisé de voir que ce mauvais état des matières étoit occasionné par la grande quantité d'air qui fermentoit dans la vaste capacité des cavernes de cet abcès ; les Maîtres de l'Art savent que l'unique remède à ce désordre est ou de faire des ouvertures complètes, ou de rapprocher les parois de l'abcès par des compressions, ou enfin de remplir ces cavités par des appareils et des médicamens. L'ouverture complète étoit hasardeuse, et d'ailleurs le malade n'en auroit voulu permettre d'aucune espèce ;

espèce ; le rapprochement des parois par la compression n'étoit pas praticable par la grande étendue des vides, par leur situation autour de l'articulation sur les os dans l'interstice des muscles les plus profonds, et enfin par le délabrement de ces parties charnues. Le seul moyen qui me restoit donc pour diminuer ces vides et les ravages de la fermentation de l'air qu'ils contenoient, étoit le troisième de ceux que je viens de détailler ; savoir, de remplir ces cavités autant qu'il seroit possible par des appareils mollets et chargés de médicamens. Pour suivre cette intention, mes ouvertures trop petites ne me permettant pas d'y pousser des bourdonnets ni des plumaceaux roulés, je tâchai d'y suppléer par des mèches en plusieurs doubles.

Cette manœuvre nous réussit ; les matières devinrent moins écumeuses ; il y eut même des jours où il ne parut aucune écume, et où nous appercevions un peu de pus. Mais comme le malade ne m'avoit point permis d'étendre assez mes ouvertures, elles se trouvoient trop éloignées les unes des autres ; une de nos mèches même ne pouvoit pas aller de l'une à l'autre ; la matière séjournoit entre ces issues, et ce séjour contri-

buoit à la gâter. Toutes ces circonstances indiquoient une nouvelle ouverture, mais on devine bien que le malade y étoit moins disposé que jamais ; et s'il étoit rebuté d'incisions, franchement nous étions bien ennuyés d'en faire, et sur-tout d'en faire pour de nouvelles maladies dans un temps où nous devions jouir du plaisir d'avoir fait une grande cure.

On assembla plusieurs Médecins qui, après avoir examiné l'état du malade, opinèrent pour le mettre à la diète blanche. La pluralité des suffrages ayant été pour le lait, tout ce que purent faire les derniers Consultans fut de prévenir, autant qu'il étoit possible, les dangers qu'on couroit en donnant cet aliment : on résolut de le couper avec une légère infusion de vulnéraires de Suisse, et d'en donner en petite quantité, comme pour essayer.

Dès le lendemain que M. C... fut mis au lait, quoiqu'on ne lui en eût donné que deux verres, les matières de sa plaie changèrent en pis, et son visage qu'on ne croyoit pas pouvoir devenir plus maigre se creusa à vue d'œil pendant trois jours consécutifs, au bout desquels le malade succomba le 18 Juillet et le 133e jour depuis

son opération ; nous ne dirons pas que M. C... eût guéri s'il n'eût pas pris le lait, mais nous pouvons assurer au moins avec tous ceux qui l'ont vu qu'il ne seroit pas mort si promptement.

Je fus averti le soir de la part des Parens pour en faire l'ouverture le lendemain à huit heures du matin. On y appela M. de la Roche et deux Chirurgiens extraordinaires ; nous commençâmes notre examen par la tête que je ne pansois plus depuis long-temps, et à laquelle nous trouvâmes encore un endroit grand comme l'ongle du petit doigt, dont la cicatrisation parfaite avoit été empêchée par le mauvais état où étoit le malade depuis quelques semaines. Comme l'histoire de l'ouverture de M. C... est une piéce essentielle à celle de son traitement et à la justification de ceux qui l'ont conduite, elle ne sauroit être trop authentique ; ainsi je ne puis mieux faire que de donner le procès-verbal fait sur cette ouverture.

NOUS SOUSSIGNÉS, Docteur en Médecine et Chirurgiens jurés à Rouen, appelés à l'ouverture du corps de feu M. C... faite le 19 Juillet 1743, certifions ce qui suit... 1.° La tête par laquelle

on a commencé l'examen étant considérée du côté droit, qui étoit le siége de la première maladie, elle nous a paru pleine d'éminences et d'enfoncemens recouverts d'une peau, et de plusieurs cicatrices solides, excepté en un endroit de la largeur de l'ongle du petit doigt. 2.° Ces cicatrices enlevées avec assez de peine, nous n'avons trouvé aucune humeur ni matière quelconque interposée, et nous avons remarqué plus distinctement grand nombre d'éminences très-saillantes, des enfoncemens et des trous, dont quelques-uns pénétroient jusques dans l'intérieur du crâne. Celui-ci ayant été enlevé, nous avons observé dans son intérieur une altération de la largeur de quelques pouces pareille à celle de l'extérieur, formant des creux inégaux dans la substance de l'os ; c'étoit à l'endroit de ces creux que se faisoit la communication avec l'extérieur par les trous observés ci-dessus, et la dure-mère correspondante à ces creux étoit chargée d'une excroissance fongueuse qui remplissoit lesdits creux. Le cerveau étoit mou et sans aucune consistance, sur-tout du côté de la maladie. 3.° La poitrine ayant été ouverte, nous avons trouvé les deux tiers du poumon droit engorgé et enflammé, le poumon gauche un peu en-

flammé ; une partie de l'extérieur du cœur vers les oreillettes étoit de couleur de chair lavée et comme œdémateuse. 4.° Dans le bas-ventre la vésicule étoit distendue par la bile, les boyaux par les vents ; les reins étoient très-durs, et nous avons trouvé dans leur intérieur une espèce de lait caillé. 5.° Dans la cuisse malade il y avoit carie entre la rotule et les os avec lesquels elle s'articule, et un vaste abcès avec pourriture et noirceur s'étendoit depuis le haut de la cuisse jusqu'au milieu de la jambe, en faisant tout le tour de l'articulation du genou. Cette dernière maladie nous paroît avoir été la cause prochaine et immédiate de la mort de M. C... *Signé* G. T. DE LA ROCHE, LE CAT, DE MOYENCOURT.

Ce rapport constate plusieurs faits qui méritent quelques réflexions...

On a vérifié sur le crâne des exostoses très-élevées et des enfoncemens très-profonds, des trous même dans la substance du crâne, et cela sans aucuns vestiges ni de carie, ni d'exfoliation, ni de matière interposée qui pût nous annoncer l'une ou l'autre ; en un mot on a vu à découvert

que cette maladie étoit accompagnée d'exostoses et d'une simple fonte des os du crâne qui étoient dégénérés en fibres molles et en ventosités.

La métamorphose des os en parties molles n'est pas un phénomène très-rare. J'ai donné en 1740, à l'Académie de Madrid, un Mémoire sur cette matière, dans lequel j'ai rassemblé grand nombre d'observations de cette espèce. La seule chose donc qu'il y ait d'extraordinaire dans la tumeur de M. C... c'est qu'elle ait été trouvée remplie de vent. En effet il n'y a que la jonction de ces accidens qui soit singulière, car les tumeurs formées par des vents dans le corps humain ne sont pas rares ; la formation des vents par les liqueurs échauffées, fermentées, est connue de tout le monde, et il n'est pas difficile de concevoir que des os qui dégénèrent en parties molles et qui se fondent ensuite en liqueur, puissent par un troisième degré de fonte se convertir en vapeurs (*).

La guérison de cette grande maladie constatée par la solidité de la cicatrice et par l'extrême

(*) On diroit que le célèbre Le Cat avoit pressenti la belle théorie des gaz.

difficulté que j'ai eue à dépouiller cette partie des tégumens, a paru à quelques-uns incompatible avec l'altération observée dans les os au commencement de cette maladie. Ces os, dit-on, ont dû s'exfolier auparavant. On sait pourtant qu'il est commun en Chirurgie que des os découverts et même très-long-temps découverts, se recouvrent de bonnes chairs. A l'égard des os altérés, ceux qui sont affectés de carie doivent sans doute s'exfolier; mais cette loi ne regarde point l'altération dont il s'agit ici. L'exfoliation est une séparation d'une feuille de l'os privée de vie d'avec le corps de l'os jouissant d'une vie parfaite, et c'est la vie parfaite dont jouit l'os principal qui opère l'expulsion de la feuille morte. Mais aucune de ces deux circonstances ne se trouve dans le cas de M. C... Sa maladie est une dépravation du principe de la solidité des fibres de l'os; cette dépravation ou cette fonte est avec un certain degré de vie. Celle-ci ne se trouve éteinte nulle part, mais seulement affoiblie par degré.

Qu'arrive-t-il lorsque par des remèdes spiritueux ou autres appropriés on rend de proche en proche à ces parties le degré de vie qui leur

manque ? elles réparent les fontes, elles remplissent les pertes de substance par un tissu de fibres nouvelles qui d'abord ne paroissent que charnues, et qui dans la suite pourront prendre une consistance plus solide ; mais ces parties ranimées ne chassent au dehors aucune portion de l'os, puisqu'il n'y en a aucune qui ne soit vivante à un certain degré. Que faudroit-il donc faire pour procurer une exfoliation dans cette maladie ? Il faudroit y porter la mort qui n'y est point, c'est-à-dire qu'il faudroit incendier par le cautère actuel toute cette vaste surface ; et quel Chirurgien seroit assez téméraire pour faire des ravages de cette conséquence, sous prétexte de produire une exfoliation inutile et contraire aux intentions de la nature ?

Nous avons vu au commencement de ce Mémoire, que M. Duvernay le jeune, dans la petite tumeur naissante analogue à celle de M. C... regarda comme une curiosité dangereuse de découvrir seulement l'os du fond de cette tumeur, quoiqu'il le sût altéré ; loin d'oser le cautériser, aussi cette altération se répara-t-elle comme celle de l'os de M. C... sans cette curiosité et sans ces secours barbares ?

Mais supposons pour un moment que l'exfoliation soit nécessaire, soyez sûrs que la nature ne manquera pas de la faire, et elle la fera sans aucun danger pour le malade, sans aucun embarras pour la cure ; ce qui est bien différent de l'opération hasardeuse par laquelle on voudroit la prévenir ou plutôt la forcer.

Il y avoit communication de l'extérieur du crâne à l'intérieur par un trou, et la dure-mère correspondante qui remplissoit le creux fait dans l'intérieur du crâne ressembloit à une excroissance fongueuse.

Cet état ne suppose pas que toutes les fontes du crâne soient réparées par une substance osseuse, ce qui seroit la guérison vraiment parfaite ; mais cet état prouve que toutes ces fontes sont remplies par un tissu de fibres vivantes et saines, puisqu'elles étoient extrêmement adhérentes à l'os ; ce qui fait une guérison assez belle pour que le Chirurgien le plus zélé et le malade le plus difficile puissent s'en contenter. Nous n'avons pas dissimulé que la production de la dure-mère qui remplissoit les creux intérieurs du crâne ressembloit à une excroissance fongueuse. L'état fongueux de la dure-mère correspondante

aux creux de l'intérieur du crâne et à ses communications avec la maladie extérieure, semble ôter toute espérance d'une guérison radicale, quand même le dépôt à la cuisse ne seroit pas survenu.

Mais cette membrane pouvoit-elle avoir une meilleure figure dans un sujet dont le cerveau et le cœur même ressembloient à des chairs lavées et baveuses? Si M. C... n'eût pas succombé aux accidens du dépôt de sa cuisse, auquel son défaut de régime a beaucoup contribué, et qu'il eût recouvré la santé, ces fibres de la dure-mère et celles du péricrâne qui remplissoient les inégalités des os auroient repris, aussi bien que le cœur et le cerveau, une consistance et une couleur naturelles, peut-être même auroient-elles rentré jusqu'à un certain point dans le rang des parties osseuses à la formation desquelles elles sont destinées. Et s'il y fût resté quelque vice local, rien ne nous eût empêché de le combattre, comme on l'a exposé dans la consultation ou le projet qui a précédé l'opération, qu'avant d'entreprendre la cure de M. C... M. de la Roche et moi nous avons jugé, après un mûr examen, que sa maladie n'avoit aucun des principes

virulens qu'on vouloit soupçonner ; sa cure n'a rien changé à notre décision ni à ses motifs ; les accidens survenus ne nous ont fait faire aucune découverte à cet égard ; et quoiqu'ils aient été assez considérables pour terminer cette maladie, ils n'ont rien cependant qui ne s'explique très-bien sans avoir recours à ces levains fameux.

Il n'est pas nouveau en Chirurgie de voir les tempéramens les plus sains et les plus robustes entiérement pervertis par les maladies locales les plus simples, et qui n'ont d'autre principe que des coups, des chutes, des piqûres, etc. sans parler des chutes sur les genoux qui ont attiré sur cette partie et sur toute l'habitude une infinité de maux ; sans parler des contusions au sein qui ont occasionné à la longue une habitude chancreuse et tous les tourmens attachés à cette maladie mortelle. Nous avons vu plusieurs fois de simples piqûres dans les tendons des doigts produire des abcès non-seulement dans la main, dans l'avant-bras, dans le bras, sous l'aisselle, aux côtés de la poitrine, mais encore dans toutes les extrémités du corps successivement, dans l'intérieur même et dans les viscères ; en sorte que des personnes qui avant ces piqûres avoient

une santé d'athlète et absolument exempte de tout soupçon, ont vu leur tempérament entièrement perverti, leur corps devenir une fourmillière de dépôts, et leur vie s'éteindre enfin par la cacochymie et le marasme.

J'ai sur-tout en vue dans cette citation générale l'observation que m'a fournie en 1737 une ancienne femme de charge de Mad. la Présidente de Barmonville, du tempérament le plus robuste, qui en passant la main sur le tapis d'une table pour le nettoyer, y rencontra une aiguille qui lui entra dans la main, lui piqua le tendon fléchisseur du pouce, et devint ensuite le sujet de toutes les calamités que je viens de décrire.

C'est donc un fait constant que le genre nerveux affecté à un certain point par la cause la plus simple tombe dans le même degré de perversion où il se trouveroit par le virus le plus célèbre. Ainsi quoiqu'on voie dans un malade des désordres au-dessus de la puissance des remèdes, on ne doit pas pour cela s'en prendre à ces espèces de causes occultes, refuge ordinaire des ignorans ou des savans paresseux.

Si la blessure d'un tendon du doigt et d'autres accidens aussi légers sont quelquefois suivis de

désordres aussi terribles que ceux qu'on vient de détailler, que ne devoit-on pas attendre de la suppuration des deux tiers de tout le péricrâne, et d'une portion de la dure-mère qui est le principe et la mère de toutes ces parties nerveuses et des tendons mêmes ? Aussi avons-nous vu dans l'établissement de cette dangereuse suppuration tout le genre nerveux et musculeux se mettre à l'unisson de ces mêmes membranes ; nous l'avons vu comme elles dans une roideur et une stupeur douloureuse qui étoient le premier degré de leur perversion totale, et dont il ne pouvoit se rétablir que par les mesures que nous avions prises, et que l'indocilité du malade a malheureusement rendues inutiles.

Le but que je me suis proposé dans cette observation a été de faire connoître une maladie rare et de rendre un compte très-circonstancié de la conduite que nous avons tenue dans son traitement ; l'intérêt du Public l'exigeoit de moi. Il lui est utile d'avoir sous les yeux le plan raisonné d'une cure d'autant plus embarrassante qu'elle est moins commune. Il ne lui est pas moins avantageux d'avoir les raisons physiques de certaines règles de pratique qui servent de base au traitement des maladies de toute espèce, rares

ou communes : de plus il ne sauroit être convaincu par un trop grand nombre d'exemples que l'indocilité des malades et leur indiscrétion dans le régime sont les plus terribles des fléaux que nous ayons à combattre, et la source ordinaire des deux tiers au moins de nos mauvais succès. Ce sont là les vues que j'ai tâché de remplir dans ce Mémoire.

FRACTURE DE LA JAMBE

COMPLÈTE, avec fracas, et compliquée non-seulement de plaie, mais encore d'une malignité accidentelle.

RÉFLEXIONS sur le caractère de la malignité, sur l'origine et la nature du virus.

Par LE CAT.

LA nuit du samedi au dimanche 31 Janvier 1745, M. de F... en sortant de souper chez un ami dans la rue de la Magdelaine, fit un faux pas du pied gauche sur un pavé du ruisseau, tomba l'autre jambe sur celle-ci, et se cassa cette jambe gauche, en sorte que les os percèrent la peau et le bas même dans une fort grande étendue.

Le bas emporté nous laissa voir encore un plus grand désordre. Les os dans l'espace de cinq travers de doigts étoient brisés en trois

éclats, dont les deux supérieurs, l'un d'environ trois doigts, l'autre de cinq, étoient retournés, en sorte que la cavité de la moëlle étoit en dehors. Les pointes et les divers angles de ces éclats soulevoient la peau qu'ils étoient prêts à percer.

Je fis toutes les manœuvres dont je suis capable pour rajuster ces éclats et leur redonner le niveau; je débridai haut et bas la peau pour avoir plus d'aisance à faire cette réduction; elle me fut impossible : je me déterminai donc à faire l'extraction de ces fameuses esquilles, qui fut encore très-pénible.

Il ne resta de tout le corps du tibia dans tout l'espace que je viens de dire qu'une appendice taillée en bec de flûte ou en greffe; cette appendice avoit pour base la portion inférieure du tibia, et sa pointe portoit contre le tronçon supérieur du même os. La fracture ainsi nettoyée, il ne me resta plus que la crainte que cette pointe ne blessât les parties contre lesquelles elle portoit. Je balançai d'abord à emporter cette pointe, pendant que j'étois occupé à faire l'extraction de ce qu'il y avoit de nuisible dans cette plaie; mais je pensai que si cette extrémité de l'os étoit

étoit en sa place naturelle, je devois la laisser parce qu'elle étoit en état de conserver la jambe dans toute sa longueur, et d'être une espèce de greffe propre à reporter le suc osseux dans tout cet espace vide. Je crus que mon ami seroit en droit de me faire des reproches après sa guérison, si, par un excès de précaution, j'allois lui rendre la jambe plus courte et l'estropier. L'embarras étoit de savoir si cette piéce étoit dans sa place naturelle ou si elle étoit déplacée. Mes doigts ne peuvent décider cette question, parce que la piéce supérieure étant aussi cassée en écusson, dont la coupe fuyoit sous les muscles, la piéce d'os en question enfoncée sous les mêmes muscles échappoit à mes recherches : je me fixai à un principe certain par lui-même, mais qu'on va voir qui ne l'est point du tout relativement au malade. Des piéces d'os ramenées dans leur situation naturelle ne font plus souffrir de douleur au blessé ; si au contraire elles portent contre des parties précieuses, elles excitent des douleurs vives. Il n'étoit donc question que d'interroger le malade pour se décider sur l'amputation de cette piéce d'os ou sur sa conservation. Je le fis après l'application de mon appareil ; mon ami m'assura qu'il ne ressentoit aucune douleur.

L'appareil que j'appliquai alors étoit le bandage simple, tant parce que nous avions des bandes toutes prêtes et que nous n'avions pas de bandage à dix-huit chefs; que parce que le bandage simple est plus sûr dans les premiers jours, qu'il s'oppose mieux à l'engorgement, aux dépôts, et que d'ailleurs celui à dix-huit chefs n'est nécessaire que dans le temps de la suppuration. On saigna M. de F... une heure après l'application de l'appareil.

Je sortis de chez le malade à trois heures du matin; à sept heures on me vint chercher par rapport aux douleurs insupportables qu'il éprouvoit à la fracture : je pensai d'abord à la pointe d'os qui m'avoit déjà inquiété, et je portai des tenailles incisives et autres instrumens pour l'emporter.

Je fis part au malade de mon inquiétude et de ma résolution. La crainte d'avoir une jambe un peu plus courte que l'autre, et l'espérance qu'il avoit que cet écusson du tibia lui fourniroit un calus capable de réparer la perte des autres esquilles, fit qu'il aima mieux s'en prendre au bandage qu'il disoit avoir été trop serré; en conséquence il espéroit que le bandage à dix-huit chefs lui rendroit une partie de sa tranquillité,

et que les saignées acheveroient de lui ôter ses douleurs. Il étoit raisonnable de se prêter à ces vues, puisque je ne pouvois apprendre que de lui l'histoire des douleurs et leur espèce, qui devoient me conduire dans ce que j'avois à faire ; je suspendis donc mon opération. J'appliquai le bandage à dix-huit chefs ; j'ordonnai la saignée, et je suppliai le malade de ne point me dissimuler ses douleurs, si elles subsistoient malgré ces précautions, parce que les ravages que pouvoit produire cette pointe d'os étoient de la dernière conséquence.

Il fut saigné trois fois dans ce jour, et deux fois le lendemain. Les douleurs se calmèrent dès le jour même, selon le rapport du malade, et il est vrai qu'il dormit ; mais la fièvre s'alluma, on l'attribua à la suppuration. Le bandage à dix-huit chefs nous donnoit la liberté de voir plus souvent une plaie dont les bords étoient contus et mâchés par la chute et par la sortie des esquilles. Nous pansâmes avec une forte eau de vie, sur une bouteille de laquelle j'avois fait mettre un gros de camphre et deux gros de sel ammoniac.

Les quatre à cinq premiers jours se passèrent dans les craintes continuelles que la gangrène

ne survînt à une partie si délabrée, si contuse et si chargée d'embonpoint; le pied enfla considérablement, quoique le bandage fût fort aisé, et que la partie fût haute et commodément entourée d'oreillers et de sachets de paille d'avoine, qui faisoient une compression molle et uniforme de toute part : la plaie rendit quantité de sang aqueux et noirâtre; elle exhaloit même une odeur désagréable, et les bords, la surpeau principalement étoient de mauvaise couleur; la fièvre ne discontinuoit point. Ces symptômes me rappeloient sans cesse l'inquiétude que me donnoit la piéce d'os dont j'ignorois la situation. Le malade attentif à examiner mon visage, me reprocha que j'étois de mauvaise humeur et me rassura lui-même sur son état, par la description la plus flatteuse et je crois la plus flattée des heureuses dispositions où il se trouvoit.

Le sixième jour, il parut un peu de suppuration à la circonférence de la peau; le fond étoit encore sanieux; la surpeau élevée en phlictène s'enleva.

Le septième jour, la suppuration augmenta; les bords de la plaie tombèrent comme des escarres.

Le huitième jour il se montra quelques bourgeons charnus. Néanmoins la peau de toute la jambe paroissoit toujours engorgée et parsemée de phlictène milliaire ; la surpeau s'enlevoit presque par-tout où nous la touchions avec fermeté.

Le neuvième jour la suppuration fut abondante ; la plaie devint vermeille, et nous donna réellement de grandes espérances. Je pansai deux fois par jour. Pour le faire avec plus d'aisance, je fis mon bandage à dix-huit chefs de façon que les chefs extrêmes ne se levoient point, et que les chefs du milieu se levoient seuls et aisément ; j'ajoutai des attelles aux longuettes latérales placées au-dessous de la plaie et engagées sous ces chefs extrêmes du bandage, afin de conserver dans leur situation les piéces fracturées, même pendant les pansemens. Par-dessus les plumaceaux ordinaires, je garnis la plaie et ses environs d'une grande quantité de charpie et de linge pour absorber le pus ; je fis des espèces de digues de cette même charpie le long de l'appareil pour le défendre de l'affluence du pus : j'attachai les lacs de la semelle aux parties latérales des fanons, de façon que l'endroit de ma plaie étoit libre,

et que je n'étois pas obligé à lever tous les lacs qui le couvrent ordinairement.

Le mercredi 10 Février, onzième jour, je trouvai une grande suppuration.

La plaie étoit vermeille, excepté vers le pied où elle étoit encore un peu blafarde.

Mais je découvris une fusée purulente de trois à quatre pouces entre les muscles, à côté de la pointe de l'os, en dedans de la jambe, à l'endroit où étoit la plus grande contusion, et sur lequel vraisemblablement avoit porté le coup ou la chute de la jambe droite sur la gauche fracturée.

Dans les jours suivans cette fusée gagna de plus en plus, et nous fûmes fort étonnés, en renouvelant le bandage à dix-huit chefs, qu'il en sortît près d'une écuellée de pus sanglant ou plutôt sanguinolent, que la sonde se perdoit tout le long du tibia, et qu'ayant été obligé de prendre une sonde double, c'est-à-dire montée à vis sur une seconde sonde, elle s'y enfonça de dix pouces.

Dans cette cruelle circonstance nous cherchâmes quelque endroit émincé pour faire une contre-ouverture en dessous, parce que nous sentions bien

que l'ouverture en dessus nous augmentoit considérablement notre plaie et notre maladie, sans procurer à la matière la pente que nous désirions lui donner ; et néanmoins cette ouverture en dessus étoit encore de conséquence, parce que la fusée étant sous le tibia, l'épaisseur des chairs à couper étoit très-grande.

L'ouverture en dessous alloit plus droit à notre but, mais il falloit traverser tout le gras de jambe d'un homme qui l'avoit naturellement monstrueuse, et cette opération pouvoit causer de grands accidens : nous résolûmes donc d'attendre quelques jours, dans l'espérance que la matière disséqueroit les muscles et nous traceroit une route moins dangereuse pour notre opération ; car quoique cette jambe contînt beaucoup de matière, nous ne pûmes trouver aucune de ces routes favorables, et il paroissoit que la matière avoit écarté de l'os tibia la masse presque entière des muscles pour se faire son logement.

Nous étions dans cette attente le dimanche 14 du mois et 15e jour de la maladie, lorsque la nuit il survint une hémorragie d'environ cinq palettes, qui fut apperçue le lundi 15 à 6 heures du matin, par le sang caillé qu'on trouva sur le

plancher de la chambre ; j'y fus sur le champ renouveler l'appareil, et je vis que le sang venoit de la fusée décrite ci-dessus ; je donnai au malade tous les secours possibles dans ce moment : mais cet accident ne me fit que trop voir que la fusée étoit la suite de l'irritation produite par la pointe d'os qu'on m'avoit empêché de couper ; que cette pointe vraisemblablement avoit mortifié le périoste et introduit dans les vaisseaux voisins une dissolution gangreneuse, principe de cette hémorragie. Il n'y avoit donc plus moyen alors d'éviter l'ouverture en dessus pour découvrir ces désordres et y appliquer immédiatement dessus les remèdes propres à les corriger.

M. de Moyencourt notre confrère, qui assistoit à tous les pansemens de M. de F... fut de même avis. Nous fîmes cette opération ce même jour lundi 15 du mois, 16e de la maladie, à 4 heures après-midi.

Comme j'étois persuadé que la pointe de la portion inférieure du tibia étoit la cause première de ce désastre, je pensai que nous n'avancerions rien en voulant remédier aux accidens, si nous n'attaquions la cause même ; c'est pourquoi dès

que j'eus ouvert la fusée jusques près la jarretière, je cherchai cette fatale pointe d'os, et l'ayant trouvé enfoncée dans le tissu spongieux et moëlleux de la portion supérieure du tibia, je fis faire des extensions nécessaires pour la dégager, tandis que j'appuyois du pouce de la main droite contre le tronçon supérieur, et que du doigt index et du pouce de la main gauche je contre-poussois cette pointe d'os ; étant parvenu à la débarrasser je la fis sauter avec de fortes tenailles incisives, j'en émoussai les angles et j'en revêtis le tronçon d'un linge fin. Heureux le malade, et heureux moi-même, si l'on m'avoit laissé faire cette opération les premiers jours de la maladie ! (*)

(*) Il est à peu près hors de doute que cette opération faite dans les premiers momens de la maladie auroit sauvé la jambe et la vie du malade, sur-tout si, comme l'Observateur le pense, la malignité du virus dépendoit de la cause locale. Si le moyen ingénieux de l'extension permanente eût été connu et employé par Le Cat, on n'auroit eu aucun des accidens funestes déterminés par la présence de la pointe d'os de l'extrémité inférieure du tibia dans la substance spongieuse de l'extrémité supérieure de ce même os. La Chirurgie a donc fait des progrès depuis le célèbre Le Cat.

Rentré chez moi je m'apperçus, environ deux heures après cette opération, que j'avois une petite douleur au pouce droit, avec lequel j'avois appuyé contre le tronçon supérieur. Je trouvai au milieu de ce pouce, à la surface de la peau, une petite écorchure de la grandeur de la tête d'une épingle. Je vis bien que cette petite piqûre superficielle me venoit de quelque inégalité de ce tronçon. J'aurois absolument négligé cette écorchure, accoutumé que je suis à me blesser en disséquant des cadavres de gens morts de toutes sortes de maladies, en opérant sur toutes sortes de maux; et toutes ces blessures ne me durent jamais que quelques jours. Mais j'apperçus dans cette écorchure, toute petite et toute récente qu'elle étoit, des symptômes plus sérieux qu'à l'ordinaire : elle étoit déjà accompagnée d'une fusée inflammatoire depuis la partie extérieure du pouce jusques passé le poignet. J'eus donc la précaution de laisser tremper pendant quelques momens cette partie dans l'eau presque bouillante. J'avois pour compagnie ce jour-là M. Guerin, fameux Chirurgien de Paris et mon ancien ami, que quelques affaires particulières avoient appelé dans notre ville.

A une heure après minuit je m'éveillai avec

un frisson terrible qui me dura quatre heures, et qui fut suivi d'une fièvre ardente accompagnée de douleurs au pouce au-dessus de toute expression. Le caractère particulier de ces douleurs étoit non-seulement des élancemens continuels dans cette partie, mais encore un resserrement dans le pouce, dans la main, et en diminuant dans le bras et jusques dans le même côté de la poitrine. Cette douleur de resserrement ressembloit à celle qu'on ressentiroit si l'on se serroit vivement par intervalle avec un fil de soie bien fin et bien fort : à ces symptômes se joignoit une fusée inflammatoire large de deux à trois doigts depuis le pouce, tout le long du milieu du bras par le biceps sous l'aisselle, jusques sur le pectoral ; les glandes de l'aisselle étoient engorgées.

Les douleurs dont je viens de parler étoient si violentes que le diaphragme étoit dans un resserrement continuel, et m'ôtoit la liberté de la respiration. J'avois la bouche ardente et les lèvres comme brûlées ; je ne pouvois avaler que quelques gorgées de tisane. Je voulois que l'on me fendît cette partie du pouce qui étoit le centre de la douleur : on attribua mon ordonnance au désespoir, et on ne fit qu'enlever un

peu de la surpeau. Trois saignées faites consécutivement me calmèrent; il suinta de la petite piqûre des sérosités. Le troisième jour je trouvai la surpeau soulevée, je l'ouvris, il en sortit une sérosité sanglante; j'emportai cette surpeau dans toute son étendue, c'est-à-dire dans environ la grandeur d'un petit ongle, et je trouvai la peau de dessous totalement morte et comme affectée de gangrène sèche. Je la fendis en quatre, et je portai mon instrument à quatre ou cinq lignes de profondeur, sans en rien ressentir; j'y introduisis un stylet jusqu'au périoste qui me donna un signe de vie très-équivoque. Je traitai ma maladie comme j'ai coutume de traiter les gangrènes sèches; et quoique fort malade moi-même, je recommençai à aller voir M. de F... le jeudi soir troisième jour de ma maladie. J'y fus excité par une petite hémorragie qu'il eut, et qui venoit comme les autres de la dissolution gangreneuse des vaisseaux. Le pansement seul l'arrêta, je rapprochai un peu les os de sa jambe que l'application du cataplasme aromatique avoit laissé déplacer. La principale cause de ce déplacement étoit l'ouverture de la fusée, qui ayant coupé le long du tibia en dedans toutes les parties attachées à ces os qui pouvoient le contretenir, faisoit

que ce même os se trouvoit abandonné à l'action des parties opposées qui le tiroient de côté et en dehors ; je les retins rapprochés par une double bande de linge fin passé en anse dans l'un et dans l'autre os. Je repris l'usage de l'eau de vie camphrée et ammoniacale, j'appliquai sur le périoste et les vaisseaux des bourdonnets trempés dans l'eau thériacale.

Au reste, je donnai tous ces soins à mon malade beaucoup plus comme son ami que comme son chirurgien. Mon accident seul avoit de quoi me convaincre que l'état de sa jambe étoit désespéré, puisque sa jambe entière étoit imbibée de sucs virulens et gangreneux, dont la moindre particule insinuée dans ma peau m'avoit exposé aux plus grands dangers.

L'amputation est la ressource ordinaire en pareil cas ; mais M. de F... étoit dans un état si délabré qu'il n'y auroit pas eu de Chirurgien assez hardi pour oser l'entreprendre ; et d'ailleurs il conservoit dans cette extrémité une si grande peur d'avoir la jambe plus courte que l'autre, qu'il n'y a guères d'apparence qu'il se fût prêté à une opération qui lui en donnoit nécessairement une de bois. Il fallut donc se

résoudre à perdre un ami que tous les secours de l'Art ne pouvoient plus nous conserver.

Il se soutint encore jusqu'au Dimanche 20 Février, vingt-un de sa maladie, qu'il mourut à trois heures après midi.

Cette maladie nous présente naturellement deux questions importantes à éclaircir.

Ne pouvoit-on pas sauver la vie au malade en lui coupant la jambe, soit immédiatement après sa blessure, soit lorsqu'on eut remarqué les ravages de la fusée dans cette même jambe ?

On pouvoit sans doute lui sauver la vie par l'amputation faite immédiatement après sa blessure ; mais on ne fait point cette opération lorsqu'on a des espérances de sauver la partie. On pouvoit sauver la jambe et la vie à M. de F.... en pratiquant ce que nous avons prescrit dans le temps, c'est-à-dire de la part du malade, en ne me dissimulant point les douleurs que devoit lui causer le déplacement de la seule pointe d'os qui restoit, et en me laissant faire l'amputation de cet obstacle. Si j'eusse eu à faire à une personne que j'eusse dû croire curieuse à l'excès de la belle façon de marcher, j'aurois pu me douter de la dissimulation et peut-être en

prévenir les suites ; mais étoit-il possible que je soupçonnâsse, dans un philosophe comme M. de F.... une foiblesse de cette espèce ?

La fusée dans ses commencemens n'avoit rien qui pût nous alarmer ; c'est l'ordinaire des plaies aussi contuses que celle de M. de F.... d'avoir des fusées. Nous avons guéri dans notre Hôpital grand nombre de fractures beaucoup plus brisées que celle de M. de F.... et suivies de semblables fusées ; nous en avons encore une actuellement qui en est toute pénétrée, qu'on nous avoit envoyée de la Province pour couper, et qui guérira fort bien.

Devois-je renoncer à des espérances dont tant de malheureux se sont si bien trouvés, lorsqu'il s'agissoit de traiter un de mes plus intimes amis. La fusée parvenue à un plus grand degré fut accompagnée d'hémorragie qui me nécessita à l'ouvrir dans presque toute son étendue ; cette hémorragie m'annonçoit déjà la dissolution gangreneuse que l'ouverture me confirma ; mais ce même signe qui m'indiqua la nécessité de l'amputation m'ôta les moyens d'y réussir et la hardiesse de l'entreprendre, en jetant mon malade dans le dernier accablement : c'est le témoignage

qu'en ont porté MM. Guerin, Moyencourt et Thibault, Chirurgiens.

Il est néanmoins vrai qu'entre ces deux circonstances extrêmes, savoir, celle où l'opération n'étoit pas encore nécessaire, et celle où elle n'étoit plus possible, il a dû nécessairement se trouver un milieu favorable où cette opération étoit et nécessaire et possible, et ce milieu étoit lorsque le virus gangreneux ayant infecté l'intérieur de cette jambe, étoit sur le point d'opérer la dissolution gangreneuse qui a donné l'hémorragie; mais cet état critique nous a été entiérement caché, et ne nous a été manifesté que par l'hémorragie même, après laquelle il n'étoit plus temps de faire cette opération. On feroit sans doute de grands miracles dans l'art de guérir, si l'art de deviner en étoit une branche.

Voici une question qui s'offre naturellement après l'événement dont on vient d'entendre le récit:

Les accidens graves que m'a causés la légère piqûre dont j'ai fait l'histoire dans l'observation, ne supposent-ils pas un virus particulier indépendant de la fracture?

Si l'on savoit bien ce que c'est que virus, l'on ne verroit pas tous les jours les gens mêmes du

du métier se croire dans la nécessité d'appeler à leur secours pour l'explication des effets singuliers de ces virus dont les genres sont regardés par la plupart comme les sources générales des maladies. De la façon dont on pense aujourd'hui, tout ce qu'il y a d'important en maladie ou en effet de maladie doit dépendre d'un virus ou scrofuleux ou scorbutique, ou vénérien ou chancreux. J'ai déjà combattu cette erreur, et l'on doit d'autant moins l'épargner que la malignité du cœur humain y a souvent un peu de part. Prenons la chose dans sa source, à sa cause physique; voyons en quoi consiste le virus. « Lentulus a une petite plaie à la lèvre ou une verrue au menton, l'une et l'autre de ces maladies sont très-benignes; il les irrite toutes deux en les touchant trop souvent avec l'ongle, il les fait dégénérer en cancer : enfin il y produit un virus chancreux.

Qu'a-t-il fait pour introduire dans ces maladies un changement si funeste? Il a irrité les nerfs de ces parties; il a affecté les esprits de ces nerfs d'une dépravation attachée à cet état d'irritation. Ces nerfs contractés ont exprimé des glandes ou du tissu de l'ulcère une lymphe empreinte de ces esprits dépravés; et voilà le virus,

et voilà tous les venins : car ne sait-on pas que la liqueur venimeuse de la vipère cesse de mériter ce nom, si l'animal n'est irrité, c'est-à dire si cette liqueur qui environne sa dent n'est affectée de ce caractère attaché à l'irritation ?. . . »

Le plus célèbre des virus, celui de la maladie de Naples, n'a pas lui-même d'autre principe, quoiqu'en disent presque tous les Auteurs qui ont raisonné sur cette origine. Ce mal a pu nous venir des pays chauds, plus propres à développer le caractère virulent qui suit l'irritation ; mais il a toujours fallu que ce principe produise le premier germe de ce mal devenu depuis si contagieux. Quelle autre source pourrions nous donner à cette maladie ? Croira-t-on qu'elle soit venue du Ciel comme un fléau mérité, ou qu'un air malin l'ait apportée dans une région particulière, comme il y apporte la petite vérole ? Si cela étoit on auroit cette maladie indépendamment de toute habitude, comme on a les autres maux épidémiques. Comment se prêter à ces conjectures vagues et sans appui, lorsqu'on voit tous les jours en Chirurgie les ulcères les plus benins, les tumeurs les moins soupçonnées de malignité dégénérer par irritation en maladies virulentes beaucoup plus terribles que le fléau Napolitain ?

Mais voici une observation qui convertit en fait ma conjecture sur l'origine du mal Napolitain ; c'est la production de cette maladie la mieux caractérisée, arrivée entre deux personnes qui n'en avoient jamais eu ni mérité le moindre symptôme. Je ne suis pas le seul qui aie des observations de cette espèce, mais je suis sûr de toutes les circonstances de celle que je vais rapporter. « Un homme veuf, âgé d'environ 30 ans, de la santé la plus robuste, épousa une jeune fille, apparemment trop vraiment fille. Les épines qu'on rencontre en cueillant de pareilles fleurs passèrent ici la règle ordinaire ; l'ardeur mutuelle de ces amans-époux leur fit passer les bornes que leur prescrivoit la disproportion des organes. Les douleurs vives qui accompagnoient ces jouissances et qui auroient arrêté des amans moins vifs ou plus raisonnables, ne faisoient qu'animer les plaisirs de ceux-ci. Enivrés de la joie de se posséder, ils se félicitoient de la pousser à l'excès, ou plutôt ils n'y voyoient point d'excès ; ils ne soupçonnoient pas qu'une jouissance si pure et si légitime pût jamais avoir de suites fâcheuses. Mais, hélas ! les délices de Capoue furent moins fatales à Annibal. Au bout de huit jours, cette intempérie enflamma les organes et produisit un écoulement

qui sans doute étoit encore sans malignité, mais qui, par la continuation des mêmes exercices et des mêmes douleurs, dégénéra en gonorrhée virulente. Cependant notre couple, assuré d'une santé réciproque, se tranquillisa sur son état et se contenta de quelques rafraîchissemens; l'écoulement négligé produisit le grand mal : alors les insomnies, les douleurs dans les os, les pustules, l'amaigrissement, les obligèrent à avoir recours à des Chirurgiens qui apprirent à nos gens étonnés qu'il falloit passer par le grand remède. »

L'on voit donc par tout ce que nous venons de dire, que l'irritation est le principe du virus le plus terrible; or ce principe se trouve trop bien démontré par la situation de l'esquille entrée dans le tissu spongieux du tibia de M. de F... à travers les fibrilles nerveuses qui vont du périoste externe au périoste interne ou médullaire : c'est donc sans raison qu'on a recours à d'autres virus qu'on ne peut sans injustice soupçonner dans un homme dont la conduite est universellement reconnue pour avoir été très-régulière, et dont le tempérament ainsi que la sagesse sont hors de tout soupçon.

D'ailleurs les virus communiquent des maladies de leur espèce; celui de M. de F... ne m'a

donné que la gangrène ; il n'avoit donc qu'un virus gangreneux.

Une circonstance qu'on m'a racontée depuis l'accident de M. de F... pourroit bien avoir concouru à la formation du virus gangreneux qui lui a causé la mort, et qui m'a gangrené le bout du pouce. On dit qu'un de ses amis lui avoit donné sans dessein, environ huit jours avant sa blessure, un coup de pied violent dont il se ressentoit encore vivement le soir même de sa blessure. Cette contusion préliminaire du périoste pourroit avoir introduit dans cette membrane une disposition à la maladie, à la perversion que la fracture auroit achevé de développer.

Au reste, les avantages qu'on peut retirer de cette observation sont.... de se défier de la sincérité des malades, pour peu qu'on leur soupçonne des motifs de dissimulation ; de s'en rapporter alors aux seuls symptômes visibles de leur maladie, telles qu'étoient dans celle-ci la continuation de la fièvre, les écoulemens sanguinolens, le mauvais état de la peau. Cette observation nous apprend que les écoulemens sanguinolens de la plaie d'une fracture sont des signes que le tissu spongieux et moelleux des os est blessé par quelque

esquille ; ainsi toutes les fois qu'on verra un pareil écoulement, et sur-tout qu'il sera accompagné de la fièvre et des accidens exposés ci-dessus, il faudra, sans égard aux rapports du malade, chercher et emporter cette esquille, et même couper la jambe quelques jours après, si les accidens subsistent avec la même vigueur.

OBSERVATION

SUR un renversement complet et chronique de la matrice qui en imposa pour un polype, et qui produisit la mort.

Par le Cit. PETIT, Docteur en Médecine, Chirurgien en chef de de l'Hôpital de Lyon, etc.

LE 15 Juin 1791, je fus mandé au rang des Fiévreux pour y voir *Marianne Roche*, âgée de 36 ans, grande, bien faite, d'un tempérament pituiteux, jusques là bien portante, mais qui se trouvoit alors réduite au dernier degré d'épuisement par une perte de sang qu'elle avoit vainement combattue depuis six mois, époque où elle étoit devenue mère pour la seconde fois. Par les renseignemens que je demandai j'appris que cette femme avoit été beaucoup plus fatiguée dans cette seconde grossesse que dans la première; son ventre avoit paru plus volumineux, et l'enfant qu'elle mit au monde avoit beaucoup plus d'embonpoint. L'accouchement fut prompt, facile;

la délivrance n'eut rien de laborieux, et les écoulemens qui suivirent cet état, quoique soutenus plus long-temps sur-tout en rouge, ne parurent pas excéder de beaucoup la quantité ordinaire. Elle éprouva des coliques et quelques douleurs d'estomac. Au quinzième jour de sa couche elle voulut se lever, et sentit dans l'effort qu'elle fit un corps étranger qui se déplaçoit et tomboit dans le vagin. Un Médecin qui fut appelé jugea la maladie être une descente de matrice, et ordonna le repos, la position horizontale et quelques médicamens. Les pertes en blanc et en rouge se soutinrent; on crut reconnoître dans leur persévérance l'état de cacochymie des humeurs, et le traitement fut dirigé en conséquence. Trois mois après la malade dans le même état fut examinée par une sœur accoucheuse; elle confirma le diagnostique du Médecin, et plaça un pessaire dans le vagin, mais il ne put y rester parce qu'il fatiguoit beaucoup la malade et se déplaçoit au plus léger mouvement. Peu de temps après cette époque elle fut amenée à l'Hôtel-Dieu de Lyon, où, sous la direction d'un de nos Confrères, elle épuisa pendant deux mois tout ce que la Médecine peut fournir d'astringens. Je fus enfin conduit vers elle le 15 du mois de Juin, et je trouvai

une femme d'une pâleur effrayante, foible, abattue par des pertes qui se soutenoient encore soit en blanc soit en rouge. Le ventre et sur-tout la région hypogastrique étoient très- souples, les urines couloient librement; mais un léger sentiment de pesanteur se faisoit sentir sur le rectum: des coliques et des douleurs dans les cuisses, quoique éloignées, ôtoient le repos à la malade; elle avoit eu plusieurs syncopes, elle cédoit malgré elle à un assoupissement involontaire et présentoit un pouls vîte, fréquent, mais foible et concentré.

D'après tous les renseignemens que je venois d'acquérir, je soupçonnai quelque corps étranger dans la matrice et je demandai à m'en assurer par le toucher. Je trouvai en effet, dans le milieu du vagin et postérieurement vers la concavité de l'os sacrum, un corps mollasse, uni, poli, pyriforme, tenant par son pédicule au centre du col de la matrice, à travers lequel il passoit sans y être gêné, et que je crus reconnoître pour un polype né dans le fond de cet organe, et descendu à travers son orifice jusques dans le vagin. Je donnai en conséquence à la malade tous les encouragemens et toutes les espérances que la nature de sa maladie mieux connue lui permettoit de prendre. Elle sut

qu'une opération simple et peu douloureuse suffiroit pour la débarrasser de ce corps étranger dont la présence seule avoit entretenu les accidens, et sans la sortie duquel ils ne pouvoient cesser. Mon collégue Rey qui examina la malade le lendemain reconnut aussi la présence d'un polype, et se pénétrant comme moi de l'urgente nécessité de l'opération, nous décidâmes d'en hâter le moment, et la convocation d'usage fut faite pour le lendemain 17 du mois.

Les quatre maîtres de l'Art qui se rendirent à notre invitation, d'après un toucher attentif, reconnurent tous un polype et pensèrent que la ligature étoit le moyen le plus convenable d'en délivrer la malade. En conséquence M. Rey entreprit de la faire; elle fut laborieuse, et les tentatives pour la placer difficiles; les instrumens pénétrèrent peu avant, et l'Opérateur disoit porter sur un fond qui le repoussoit; la ligature fut cependant placée et serrée, mais dans ce moment la femme poussa un violent cri qui fut pour un des Consultans un trait d'une lumière nouvelle. « Arrêtez, nous dit M. Desgranges, » nous nous sommes trompés; je soupçonne un » renversement de matrice. » On s'empresse, on retouche, et ce second toucher ne présentant

aucun signe particulier, nous restâmes dans une incertitude dont l'éclaircissement fut renvoyé au lendemain, parce que la malade demandoit et avoit besoin de repos. Nous nous proposions de reconnoître l'état de l'intestin rectum, et d'explorer le fond de la matrice avec une sonde de femme, seuls moyens que nous puissions employer pour jeter quelque jour sur une circonstance aussi douteuse, et dans laquelle nous étions si mal servis par l'ensemble des signes commémoratifs.

Les ligatures ayant été ôtées et la malade replacée dans son lit, elle se plaignit de coliques plus fortes qu'à l'ordinaire. Peu calmées par les injections et les fomentations émollientes, elles se prolongèrent dans toute la nuit, et le lendemain elle se trouva si foible que les Consultans, prévoyant sa fin prochaine, ne voulurent point la fatiguer par des recherches nouvelles. Elle périt en effet le cinquième jour suivant, et son cadavre ouvert nous fit voir dans le vagin la matrice de grosseur et de consistance ordinaires, engagée toute entière à travers son orifice assez mou pour permettre d'y promener circulairement le doigt, et formant une gouttière qui avoit dans tous les points de son étendue sept ou huit lignes de profondeur. Du côté du bas-ventre on voyoit

une cavité dont les parois étoient formées par la surface externe de la matrice et du vagin renversés, et sur le bord de laquelle reposoient à droite et à gauche l'ovaire et le morceau frangé qui sembloient prêts à s'y introduire.

Cette observation d'un renversement complet et chronique de la matrice, vérifié par l'ouverture du cadavre, et qui je crois est unique en ce genre, nous prouve avec évidence, 1.° qu'il ne faut jamais négliger d'en venir à l'examen du toucher toutes les fois que dans un tempérament d'ailleurs bien constitué des pertes soit en rouge soit en blanc, se prolongent au-delà d'un certain terme. 2.° Qu'il faut apporter la plus grande circonspection dans le traitement des polypes que l'on dit sortir de la cavité de la matrice, soit pour ne les point confondre avec son renversement, soit pour éviter de faire porter sur elle les ligatures dans les cas où le polype en se développant auroit entraîné avec lui le fond de cet organe. 3.° Que dans les affections organiques de la matrice le diagnostique s'enveloppe souvent de beaucoup d'obscurité, sur-tout lorsque comme dans le cas dont je viens de parler on invoque inutilement les signes commémoratifs.

En effet ces signes ne nous apprenoient rien qui pût nous faire reconnoître la nature véritable de l'affection que nous avions à combattre, et d'après leur nullité dans le diagnostique, il étoit difficile de se prêter à l'idée d'un renversement aussi complet de la matrice. Celle d'un polype qui s'y étoit développé pendant la grossesse ou peu de temps après, et qui s'etoit échappé par son orifice, se présentoit plus naturellement, et nous séduisit tous par la liaison qu'elle avoit d'ailleurs avec la suite des accidens qui s'étoient développés.

Au reste, cette ligature entreprise que nous nous reprochions comme une erreur, seroit peut-être dans un cas semblable avec plus de hardiesse, la seule ressource que l'Art pourroit mettre en usage, puisqu'il est impossible de réduire une matrice aussi complétement renversée, et que cependant sans la réduction ou le retranchement de cet organe les hémorragies continuelles amèneroient bientôt le terme de la vie. J'ai déjà été témoin une fois du succès d'une semblable opération faite par un Chirurgien du plus grand mérite, qui lia pour un polype la matrice renversée depuis trois années, et qui n'arracha que par cette heureuse erreur la femme la plus aimable

à la mort lente qui la menaçoit. J'ai donc tout lieu de croire que cette opération eût parfaitement réussi dans Marianne Roche, si elle eût été entreprise avant l'épuisement complet de ses forces. La matrice d'ailleurs semble moins appartenir à l'individu qu'à l'espèce, et bien des expériences ont prouvé que la nature pouvoit en supporter la perte sans que l'harmonie de ses fonctions en fût sensiblement dérangée.

OBSERVATION

SUR les bons effets du repos absolu et du régime dans les maladies accompagnées des accidens qui caractérisent les anévrismes internes.

Par le Cit. CARRET, ancien Chirurgien-Major de l'Hôpital de Lyon.

DANS le courant du mois de Mai 1787, je fus appelé pour voir un particulier de cette ville, âgé de 17 à 18 ans (*), fatigué depuis plusieurs mois d'une palpitation considérable dans la poitrine, accompagnée d'oppression violente toutes les fois qu'il marchoit, et sur-tout lorsqu'il montoit un escalier, comme aussi lorsqu'il avoit un peu mangé. Je portai la main droite sur le cœur, je crus reconnoître un anévrisme, à la violence des battemens, à leur rapidité, à la douleur, au sifflement que j'éprouvois à l'oreille pendant tout le temps que ma main appuyoit sur le cœur.

(*) De couleur brune, d'un tempérament peu irritable.

J'interrogeai le malade et ses parens sur la cause de cette maladie ; le malade répondit qu'il en avoit ressenti les premières atteintes aussi-tôt après un vomitif qu'il avoit pris dans le mois de Février précédent, contre une fièvre dont il étoit alors fatigué, et que ce n'étoit que par gradation qu'il étoit arrivé à l'état de souffrance dans lequel je le voyois alors. Je promis aux parens beaucoup d'assiduité, au malade la guérison pourvu qu'il fût docile et patient ; j'exigeai de lui qu'il ne sortît pas de son lit, qu'il ne mangeât que pour ne pas mourir de faim. Le même soir on lui tira une palette et demie de sang du bras droit, le lendemain autant, et pendant les six premiers jours du traitement on en tira chaque jour la même quantité. On tint le ventre très-libre à l'aide des lavemens ; on donna pour boisson une infusion de fleurs et de feuilles de bourrache, du sirop de mou de veau, des bouillons de veau, d'escargots, quelquefois un peu de sirop diacode : pour nourriture, un peu de soupe aux herbes cuites à l'eau avec un peu de beurre et de sel, des fruits fondans et bien mûrs.

Le lit du malade étoit dans une chambre vaste dont les fenêtres donnoient sur un grand jardin.

On

On renouveloit l'air à volonté ; on changeoit de temps en temps le malade de lit, mais on le portoit toujours de l'un dans l'autre, et je ne lui permis de mettre le pied à terre qu'après un mois révolu du traitement ci-dessus, auquel je n'avois ajouté que trois nouvelles saignées de bras depuis le sixième jour.

Lorsque le malade fut pour la première fois porté de son lit sur une chaise, il éprouva un peu de défaillance ; j'avois cependant pris la précaution de lui faire donner quelques instans auparavant un bouillon de viande et une cuillerée de vin d'Alicante. Je ne permis pas qu'on lui fît respirer des odeurs fortes ; je fis ouvrir les fenêtres, je fis agiter l'air auprès du malade avec un éventail, je lui fis mettre les mains dans l'eau froide, et j'appliquai sur le front des linges mouillés. Le lendemain on leva encore le malade, il supporta mieux le transport que la veille ; peu à peu il s'accoutuma à ce mouvement qui ne fut pas augmenté pendant quinze jours ; mais à cette époque je lui permis de marcher dans la chambre, et toujours en ma présence.

Depuis le commencement du traitement la douleur, l'oppression avoient disparues, les bat-

temens étoient sensiblement devenus moins forts, je n'entendois plus de sifflement en appuyant ma main sur le cœur du malade. Nous étions à la fin du deuxième mois de traitement, j'avois augmenté la quantité de nourriture, le malade reprenoit un peu de forces; il demanda à faire quelques tours de promenade au jardin, j'y consentis quinze jours après. On le porta à cette époque au grand air, il le supporta parfaitement bien, et à la fin du troisième mois il marchoit seul à l'aide d'une canne sans palpitation, sans oppression, sans éprouver de battement plus fort que celui qu'on éprouve dans l'état de santé. Ce malade n'est sorti de chez lui qu'à la fin d'Octobre suivant, six mois après le traitement commencé; il a conservé pendant six mois encore l'habitude de marcher à pas comptés, d'éviter le grand air dans les temps de pluie et d'orage; il a conservé long-temps l'habitude de se tenir le ventre libre et les pieds très-chauds. Il est parfaitement guéri; il est père de famille.

Je ne sais si j'ai guéri un anévrisme interne; mais je sais que j'ai guéri une maladie qui en avoit tous les symptômes, tous les phénomènes; et cette observation prouve au moins la nécessité

de ne jamais abandonner à la nature seule les maladies qui paroissent le plus désespérées ; elle prouve encore la certitude de quelques succès contre ces mêmes maladies, avec des soins assidus de la part des gens de l'Art et la confiante persévérance des malades (*).

(*) Quoique les symptômes de la maladie qui fait le sujet de cette Observation n'attestent pas d'une manière univoque la dilatation du cœur ou des vaisseaux qui lui sont continus ; quoique des accidens purement nerveux puissent présenter le tableau d'un état pareil et même d'un état plus fâcheux, cette Observation n'en est pas moins précieuse dans ses résultats. Le Chirurgien a fait à un anévrisme interne présumé le traitement que le célèbre Valsava appliquoit avec tant de succès aux anévrismes externes bien reconnus. L'Observation citée par Sabatier dans l'excellent ouvrage dont il vient d'enrichir la Science opératoire, jointe à celle-ci et à plusieurs autres, devroit engager les gens de l'Art à diriger beaucoup plus leurs vues sur un moyen qui à l'avantage de sauver les douleurs inséparables d'une opération, réunit le bienfait inappréciable de conserver l'intégrité du corps.

Note de MARTIN *l'aîné, éditeur.*

RÉNÉ Moreau, âgé d'environ 36 ans, d'un tempérament très-sanguin, avoit eu la cuisse droite emportée par un boulet de canon ; il guérit de sa blessure, mais quelque temps après il devint paralytique du côté gauche. Il étoit sujet à une oppression habituelle qui se compliquoit par fois de palpitations dans la région du cœur et d'irrégularités notables dans le pouls ; une pulsation habituelle et extraordinaire se faisoit sentir au-dessus de la mammelle droite. Au bout de deux ans il vint périr presque subitement à l'Hôtel-Dieu de Lyon.

L'ouverture du cadavre fit voir un épanchement considérable de sang dans le péricarde, une poche anévrismale à la crosse de l'aorte et une rupture à cette poche dans le point correspondant à la cavité du péricarde ; la seconde et la troisième côte contre lesquelles cet anévrisme très-volumineux s'appuyoit étoient usées à leur face interne.

Ce fait communiqué par le citoyen Brion a fait naître les réflexions suivantes, dont on sentira aisément l'utilité dans la pratique.

L'anévrisme qui a fait périr Réné Moreau étoit-il l'effet actuel de la commotion produite

par le boulet qui lui emporta la cuisse? ou bien étoit-il arrivé consécutivement par la surabondance et le reflux du fluide sanguin, qui n'ayant plus à nourrir l'extrémité soustraite devoit réagir sur ses propres vaisseaux avec une force augmentée du produit de celle qui se perdoit dans cette extrémité ?

Quoiqu'on ait lieu de penser que la commotion qui produisit l'hémiplégie produisit également la séparation primitive des fibres vasculaires de l'aorte dans le cas de Réné Moreau, la seconde hypothèse n'en est pas moins conforme au raisonnement et à l'expérience. La nature a mesuré la force des organes et la quantité des fluides nourriciers à l'étendue et au nombre des parties qui ont besoin de nutrition. Si quelques-unes de ces parties sont ôtées subitement, la nature ne peut pas avec la même rapidité diminuer proportionnellement la force sécrétoire des organes et la masse des fluides. Aussi voit-on après les grandes amputations le malade prendre un embonpoint excessif, malgré la précaution à laquelle les bons Praticiens ne manquent pas de le tenir long-temps à une diète rigoureuse. Les fastes de l'Art sont remplis d'exemples de sujets morts d'anévrismes internes consécutifs à l'amputation

d'un membre considérable, et nous croyons inutile d'accumuler sur ce point des citations superflues.

Il nous suffira, pour établir la vérité de ce que nous annonçons sur la perte sanguine, de rapporter l'exemple d'une femme très-âgée, d'un tempérament foible et cacochyme, qui, ayant perdu ses menstrues depuis plus de dix ans, les vit reparoître à la suite de l'amputation d'une cuisse qui lui fut faite dans le courant de la présente année à l'Hôtel-Dieu de Lyon.

Ce fait, ainsi que bien d'autres, soumis aux règles du raisonnement, sert à établir en principe que les grandes pertes de sang soit naturelles soit artificielles, sont nécessaires au succès du traitement qui suit les grandes amputations, et que la saignée avant et après l'opération, la diète rigoureuse et le repos doivent être employés avec obstination, jusqu'à ce que la nature ait accommodé le ton des organes et la quantité proportionnelle des fluides au défaut de besoins et d'espace occasionné par la perte d'une partie considérable de la machine humaine.

MARTIN l'aîné.

OBSERVATION

SUR un fongus du sinus maxillaire.

Le Cit. SYLVI, Chirurgien à Grenoble, a communiqué à la Société cette observation ; comme elle se lie avec le fait dont notre collégue CARTIER nous rendit compte dans la Séance consécutive, nous la réunirons dans le même cadre.

UN enfant de la campagne des environs de Grenoble portoit depuis trois ans un fongus énorme dans le sinus maxillaire gauche. Il fut porté à l'Hôpital civil de Grenoble dans le courant de Décembre 1775. Le citoyen Sylvi ne put obtenir que des détails peu circonstanciés sur l'origine et l'accroissement successif de la tumeur.

Il apprit seulement qu'un point douloureux s'étoit d'abord fait sentir dans la fosse canine sans engorgement ou empatement quelconque ; que six mois après on apperçut un gonflement au-dessous de la pommette, lequel fut regardé

et traité comme une fluxion phlegmoneuse, et qu'après plusieurs remèdes inutiles on avoit abandonné le mal aux soins uniques de la nature.

La tumeur étoit de la grosseur et de la forme d'un petit melon ; elle occupoit tout le côté gauche de la face, depuis l'angle de la mâchoire inférieure jusques au procès demi-circulaire du temporal ; elle étoit coupée dans son milieu d'un sillon transversal produit de la résistance qu'avoit opposé à son développement l'arcade zigomatique.

Le globe de l'œil gauche étoit entiérement hors de l'orbite et frappé d'une cécité absolue.

La tumeur, après avoir rompu les barrières que lui opposoit l'apophyse palatine, s'étoit répandue dans la bouche qu'elle remplissoit en partie et se prolongeoit assez avant dans le pharynx pour gêner beaucoup la déglutition.

Extérieurement la peau qui recouvroit ce prodigieux fongus étoit pâle, distendue et émaillée.

Une salive mêlée de pus couloit à travers les parois de la bouche continuellement ouverte, et complétoit ainsi le hideux tableau que nous venons de tracer.

L'évaluation des forces du malade ne présen-

toit pas beaucoup d'apparence de succès pour l'extirpation de la tumeur ; cependant l'imminence des accidens y décida.

On plaça entre les dents du côté droit un speculum oris; on porta, au moyen de l'instrument de Desault, une ligature sur le pédicule de la tumeur (*). L'Opérateur l'ayant fixé de cette manière, promena sur la base de la tumeur de droite à gauche et au niveau de la voûte palatine, un bistouri droit dont la lance étoit fixée sur le manche.

Cette incision débarrassa la bouche, mais il restoit la partie de la tumeur qui avoit poussé ses végétations dans les fosses zigomatiques et temporales : en vain l'Opérateur passa le doigt index et le médius à travers l'ouverture de la voûte palatine qui communiquoit dans le sinus ; il s'apperçut qu'il lui étoit impossible d'extraire par cet endroit le reste très-considérable du fongus.

(*) L'Observateur n'a point dit de quelle manière il parvint à placer cette ligature ; le volume et le siége de la tumeur durent rendre cette opération difficile : il dit simplement qu'il ramena les porte-nœuds de derrière en devant.

Note de l'Éditeur.

Il se décida alors à pratiquer dans le milieu de la région temporale une incision longitudinale d'un pouce ; la tumeur étant isolée fut saisie et extraite par cette voie, partie avec les doigts, partie avec les pinces.

Quoique l'hémorragie fût peu conséquente, on passa à plusieurs reprises par l'ouverture extérieure un cautère rougi à blanc, et cela dans l'intention de consumer ou de livrer à la suppuration les parties ou les racines du fongus qui auroient échappé à l'extraction.

Le malade survécut de vingt-deux jours à l'opération. La diathèse purulente s'étoit emparé de ses humeurs, et son corps affoibli par la longueur du mal et la difficulté des digestions, ne put résister à l'action de la fièvre lente qui commença avec la suppuration, et fut encore augmentée par la quantité de sanie qui passoit dans l'estomac mêlée avec la salive.

La même opération a été faite avec plus de succès à l'Hôtel-Dieu de Lyon.

Le citoyen Petit avoit fait l'extraction d'un fongus considérable situé dans le sinus maxillaire : ce fongus avoit poussé des végétations dans la fosse temporale par dessous l'arcade zigomatique ;

l'Opérateur essaya vainement de les attirer à soi par la première incision, espérant que la suppuration les entraîneroit avec d'autant plus de facilité qu'elles se trouveroient privées de vie par leur séparation d'avec le corps du fongus; il les laissa en place.

Au bout d'un certain laps de temps on s'apperçut que ces végétations, semblables aux souches d'une plante parasite, jouissoient d'une vie particulière et étoient disposées à s'accroître : alors le citoyen Cartier se décida à pratiquer une incision dans le centre de la fosse temporale pour extraire les végétations fongueuses, et cette seconde opération fut suivie d'un succès entier et prompt.

MARTIN l'aîné, éditeur.

OBSERVATION

SUR un déplacement de l'extrémité inférieure du rayon sur la partie antérieure de celle du cubitus.

Par le Cit. MARTIN le jeune, Chirurgien désigné Major de l'Hospice de la Charité de Lyon.

UNE maladie qui survient rarement resteroit long-temps inconnue, si parmi ceux qui la rencontrent il ne se trouvoit point d'Observateurs assez attentifs pour en bien distinguer les signes, et assez amis de l'Art et de l'humanité pour rendre leurs observations publiques. Cette réflexion nous paroît applicable au déplacement de l'extrémité inférieure du radius sur le cubitus; on n'en trouve aucun vestige dans les ouvrages des Anciens, et il n'en est point fait mention dans les excellens traités des maladies des os des célèbres PETIT et DUVERNAY. Cette maladie peu connue, même de nos jours, parce qu'elle n'est pas fréquente, seroit encore dans l'oubli le plus absolu, si un homme que la Chirurgie regrettera long-temps n'en eût pas fait l'objet

d'un Mémoire rempli d'intérêt, dont on trouve l'extrait dans son Journal de Chirurgie. La description qu'il en donne est le résultat sévère de l'observation ; cependant, lorsque son Mémoire fut connu, des hommes célèbres ne craignirent point de taxer de chimère la maladie qui en faisoit le sujet. Il appartient donc aux gens de l'Art qui seront assez heureux pour la rencontrer dans leur pratique, d'unir leurs observations à celles de l'ingénieux et savant DESAULT, pour établir le diagnostique d'une luxation dont on s'est efforcé de démontrer l'impossibilité, quoique la disposition anatomique ne laisse aucun doute sur la facilité avec laquelle elle peut se faire.

Nous ne transcrirons point ici littéralement les raisons qu'il a données pour étayer la possibilité de ce déplacement, on peut les lire dans son Journal ; nous nous bornerons à dire, que toutes les causes capables de porter la main dans une pronation forcée pourront luxer en devant l'extrémité inférieure du rayon sur le cubitus, et que toutes celles qui porteront la supination au-delà des bornes prescrites à ce mouvement le luxeront en arrière : c'est sans doute à l'action de ces premières causes qu'est due la luxation dont nous rapportons l'exemple.

« Louis Cumin, âgé de neuf ans, tomba d'un premier étage en voulant fermer un volet; sa main gauche appuya sur le sol et devint le point de support du corps. L'enfant n'a pu nous dire dans quelle direction elle porta; mais la maladie qui en a été la suite semble nous assurer que ce fut le dos de la main dans le sens de la pronation. Apporté à l'Hôtel-Dieu, il fut placé dans un des numéros dont je suis chargé. Un gonflement énorme autour de l'articulation du poignet, la main dans la pronation, un enfoncement ou plutôt une courbure du côté radial sembloit annoncer la fracture de l'extrémité inférieure du rayon; je la soupçonnai, sans faire cependant aucune tentative pour la reconnoître, à cause du gonflement qui existoit. Les émolliens appliqués pendant vingt jours ayant dissipé l'engorgement, je n'eus pas de peine à distinguer la maladie que Desault a décrite dans son Journal, sous le nom de *luxation de l'extrémité inférieure du rayon sur le cubitus*. Voici quels furent les signes qui me la firent reconnoître :

La main étoit dans une forte pronation, et il devenoit tout-à-fait impossible de la ramener dans la supination; les mouvemens de flexion et d'extension étoient aussi difficiles que dou-

loureux, celui de flexion sur-tout étoit très-gêné, parce que l'extrémité inférieure du rayon rencontroit la première rangée des os du carpe qui s'opposoit à son exécution; la main formoit avec l'avant-bras une courbure dont la concavité regardoit le côté radial; on sentoit distinctement l'apophyse styloïde du cubitus, et l'on cherchoit en vain celle du rayon; on trouvoit à sa place un vide ou plutôt un enfoncement; on sentoit une saillie en-devant et un peu en-dehors de l'extrémité inférieure du cubitus: cette éminence avoit la dureté osseuse et représentoit assez exactement la forme de l'extrémité inférieure du rayon; et lorsqu'en partant de ce point on suivoit la direction de ce dernier os, on le sentoit distinctement croisant comme en sautoir celle du cubitus. Tous ces signes, joints à l'absence de ceux qui pouvoient indiquer la fracture de l'extrémité inférieure du rayon ou la luxation en-dedans des deux os de l'avant-bras avec le poignet, ne me laissèrent aucun doute sur l'existence de la luxation en-devant de l'extrémité inférieure du rayon.

Les Cit. Petit et Cartier à qui je la fis voir la distinguèrent aussi-tôt et on ajourna la réduction au lendemain. Elle fut faite de la manière sui-

vante, en présence des Chirurgiens internes et des nombreux Élèves qui suivent les cours et la pratique de cet Hospice.

Un Aide retint l'extrémité inférieure du bras tandis qu'un autre gradua des extensions sur le poignet; pendant ce temps le citoyen Petit empoignant les deux os de l'avant-bras, les écartoit avec le pouce, et repoussant par cette manœuvre l'extrémité inférieure du rayon dans sa place, faisoit ramener la main dans la supination sans cesser l'extension; par ce procédé il replaça le rayon et la difformité disparut. Il est aisé de sentir pourquoi la contre-extension fut faite sur le bras et non sur l'avant-bras: si on l'eût placée sur ce dernier, non-seulement on auroit déterminé l'irritation et par suite la contraction de ses muscles, mais encore on auroit pressé le rayon sur le cubitus; ce qui seroit devenu un nouvel obstacle au replacement.»

M. Desault a observé que cette luxation se réduisoit avec aisance, mais se contenoit difficilement. Notre Observation n'a pas confirmé l'assertion dans son entier de ce grand Maître, et ce n'est que par des efforts considérables et répétés que l'on est parvenu à remettre l'os luxé.

Quant à la facilité avec laquelle le déplacement s'opère de nouveau, si le rayon n'est pas retenu

retenu par un bandage, nous croyons en trouver la cause 1.° dans la rupture de la capsule dont l'intégrité est indispensablement nécessaire pour retenir cet os en sa place ; 2.° dans la disposition des surfaces articulaires peu enfoncées au rayon, arrondies au cubitus, recouvertes dans l'un et l'autre d'un cartilage diarthrodial très-glissant ; 3.° dans la contraction du quarré pronateur qui placé au lieu même où se fait la luxation ne trouve plus dans son attache au rayon cette résistance, cette fixité qui naît de l'existence de la capsule, l'entraîne avec aisance dans le sens où la force luxante l'avoit d'abord porté.

En examinant sur le cadavre les effets de cette luxation, nous avons observé qu'après avoir rompu ou coupé la capsule, le radius se portoit par le plus léger mouvement de pronation au-devant du cubitus, et qu'il falloit forcer beaucoup la supination pour le déplacer en arrière.

Du résultat de cette expérience, comme aussi de la disposition des surfaces articulaires, de la force des muscles qui meuvent les os, du sens où ils les dirigent, nous nous croyons en droit de conclure que la luxation en devant doit arriver plus fréquemment que celle en arrière. En effet

on sait que les muscles qui opèrent les mouvemens de supination, ne sont pas disposés pour agir aussi efficacement que ceux destinés à la pronation ; que lors de ce dernier mouvement le rayon tend à se porter au-devant du cubitus, tandis que dans la supination il ne fait que reprendre sa place première, c'est-à-dire affecter une espèce de parallélisme avec le cubitus, qui dans les mouvemens semble rester immobile et devenir l'axe sur lequel tourne le radius : cependant les expériences sur le cadavre semblent nous avoir convaincus que toutes les fois que le rayon se luxoit en devant ou en arrière, il tendoit à déplacer un peu le cubitus en sens contraire à son déplacement, c'est-à-dire que s'il se luxoit en devant, il portoit un peu le cubitus en arrière, et *vice versâ* lorsqu'il se luxoit dans l'autre sens.

Les mêmes expériences nous ont encore fait observer que l'extrémité inférieure du cubitus plus grêle et plus foiblement retenue par la raison qu'elle offre moins de surface pour l'attache des ligamens qui la fixent, doit se luxer avec facilité et au moins aussi fréquemment que celle du rayon. Je n'ai jamais vu cette luxation ; mais un Praticien distingué de Paris m'a dit l'avoir

vue une fois, et le citoyen Petit l'a aussi rencontrée chez trois sujets confiés à ses soins dans l'Hôpital dont il est chef.

Mais, en revenant à notre sujet, nous pensons que, pour contenir réduite la luxation en devant du radius, il faut fixer la main dans la supination, et par des compresses placées graduellement en avant, maintenues par un bandage roulé, forcer à l'inaction les muscles qui tendent à déplacer particuliérement le quarré pronateur. Ces moyens sont ceux que nous avons mis en usage avec succès chez le sujet de notre Observation; nous croyons cependant qu'on pourroit y ajouter dans quelques circonstances une attelle, qu'on placeroit au-devant de l'avant-bras et de la main, et qui retenue par un bandage s'opposeroit à toute espèce de mouvement.

Louis Cumin entré à l'Hôpital le 3 Nivose, en sortit le 18 Pluviose, n'ayant presque aucune difformité dans l'articulation du poignet, exécutant cependant les différens mouvemens avec un peu de gêne; ce que nous avons cru pouvoir attribuer à une roideur occasionnée par la rupture de la capsule, à la distension des autres portions ligamenteuses et membraneuses qui entourent

l'articulation, et à une inaction de presque un mois et demi.

Cette maladie méconnue ou mal traitée doit entraîner après elle une suite de circonstances fâcheuses, telles que la difformité de l'articulation, la perte des mouvemens de supination et de pronation, et celle presque totale de flexion, par une raison que nous avons donnée plus haut. Cette affection est donc très-grave, et n'est-on pas en droit de conclure qu'inconnue jusques à Desault et prise sans doute pour une violente entorse, on a dû bien souvent attribuer à cette dernière maladie des accidens qui ne lui appartenoient point ?

RAPPORT

FAIT à la Société de Médecine, sur une luxation du radius sur le cubitus, présentée par le Citoyen MARTIN *le jeune.*

LE citoyen Martin le jeune ayant communiqué à la Société une Observation sur un déplacement de la partie inférieure des os de l'avant-bras, dont les exemples sont assez rares et dont la possibilité a été contestée, les citoyens Mothe et Dussaussoy furent chargés d'en faire le sujet du présent Rapport.

« Un enfant mâle âgé de neuf ans tomba d'un » premier étage sur la main gauche qui supporta » tout l'effort d'une chute aussi grave, et pré- » serva ainsi le reste du corps d'accidens plus » dangereux.

» Cet enfant est apporté à l'Hôtel-Dieu; » l'Observateur qui nous a laissé ignorer combien » de temps après la chute sa translation fut » faite, reconnut qu'il existoit un gonflement

» prodigieux autour du poignet ; que sa main » étoit dans la pronation, et qu'il y avoit une » courbure ou concavité du côté radial.

» Il soupçonna que le rayon étoit fracturé » dans sa partie inférieure ; mais il négligea pru- » demment de faire exécuter les mouvemens qui » pouvoient démentir ou réaliser les soupçons, à » raison de la tension douloureuse des parties » engorgées qui devoit les interdire dans ces » premiers instans.

» Les cataplasmes émolliens furent prodigués, » et ce ne fut qu'après vingt-un jours révolus » de leur usage qu'on put s'assurer de l'espèce » de désordre que l'Observateur reconnut alors » pour la maladie que feu Desault a décrite sous » le nom de *luxation de la partie inférieure du* » *rayon sur l'os du coude.* Voici quels étoient » les signes de ce déplacement :

» *Premier signe.* La main étoit dans une forte » pronation, et il y avoit impossibilité de la » ramener dans la supination.

» *Second signe.* Les mouvemens de flexion et » d'extension étoient douloureux, difficiles et » très-gênés, celui de flexion sur-tout à raison » de la saillie que faisoit l'extrémité inférieure

» du radius du côté de la paume de la main en » appuyant sur la première rangée du carpe.

» *Troisième signe.* La main formoit avec l'avant- » bras une courbure dont la concavité regardoit » le côté radial.

» *Quatrième signe.* On sentoit distinctement » l'apophyse styloïde du cubitus ; celle du radius » avoit disparu, à sa place existoit un enfon- » cement.

» *Cinquième signe.* On voyoit une éminence » en devant et un peu en dehors qui avoit la » dureté osseuse et représentoit assez exactement » la forme de l'extrémité inférieure du rayon ; » et lorsqu'en partant de cette éminence on » suivoit la direction de ce dernier os, on le « sentoit distinctement croisant en sautoir celle » du cubitus.

» L'Observateur fortifia son opinion de celles » des citoyens Petit et Cartier nos collégues, » qui reconnurent comme lui le déplacement du » rayon sur le cubitus, et la réduction à laquelle » ils procédèrent ensemble s'obtint avec assez de » peine de la manière suivante :

» L'extension et la contre-extension étant » faites sur la partie inférieure du bras et sur la

» main et le poignet, l'Opérateur empoigna les » deux os de l'avant-bras, les écarta avec le » pouce de chaque main, repoussa par cette » manœuvre l'extrémité inférieure du rayon » dans sa place, ramena ainsi la main dans la » supination et rendit à la partie sa conformation » naturelle.

» Cette conformation fut conservée par un » bandage approprié, et l'enfant sortit de l'Hô- » pital après quarante-cinq jours de traitement, » n'ayant presque aucune difformité dans l'arti- » culation du poignet dont les mouvemens étoient » cependant plus bornés que dans l'état naturel. »

Avant d'asseoir notre jugement sur l'espèce de luxation qu'a éprouvé l'enfant qui fait le sujet de l'Observation dont nous venons de présenter une analyse exacte, nous devons rendre hommage à quelques vues de Chirurgie clinique dont le citoyen Martin a cru devoir l'enrichir, lesquelles si elles ne sont pas également neuves n'en portent pas moins l'empreinte de l'expérience la plus éclairée et la mieux réfléchie.

Tel est, 1°. l'emploi des topiques émolliens appliqués sur une articulation gonflée et meurtrie dans les premiers momens de l'accident, et conti-

nués avec persévérance sans aucun mélange de substances résolutives jusqu'à la parfaite disparution de l'engorgement qui eut lieu le 21e jour de la chute ; méthode bienfaisante qui a sauvé le petit malade de l'inconvénient qu'il auroit couru d'être estropié le reste de sa vie par l'application d'une méthode contraire, en ménageant au ministre de l'Art l'avantage inappréciable et vraiment très-rare de réduire une luxation trois semaines après l'événement qui l'avoit occasionnée, méthode qui n'a fait encore que très-peu de prosélytes, tant a été universel jusqu'à nos jours l'usage inconsidéré des répercussifs, réfrigérans et des résolutifs spiritueux sur toutes les contusions, sans distinction de celles qui arrivent aux organes abondamment pourvus de fluides albumineux, de tendons et de ligamens sur lesquels ces sortes de topiques doivent faire naître des inconvéniens très-graves.

Telle est en second lieu l'idée précieuse conçue par le citoyen Martin, de faire porter les efforts de l'extension et de la contre-extension sur d'autres parties que sur le membre dont les os étoient luxés, dans la crainte très-fondée que ces efforts en pressant le rayon sur le cubitus ne devinssent un obstacle de plus à leur replace-

ment, par la raison bien simple que l'Opérateur pour ramener les os dans leur place respective, devoit d'abord s'occuper de les écarter l'un de l'autre pour faire cesser leur entre-croisement qui étoit un des effets immédiats de la luxation.

Telle est en troisième lieu l'adoption qu'il a faite après la réduction de la luxation de Louis Cumin, d'un appareil contentif capable de retenir l'avant-bras dans la supination; en ce qu'il a fait revivre par un pareil choix le principe du traitement des luxations en général, qui veut qu'après leur réduction l'effet des bandages pour les maintenir réduites soit d'empêcher les mouvemens qui ont provoqué le déplacement.

Mais Louis Cumin a-t-il eu une simple luxation du radius sur le cubitus, comme l'a énoncé l'Observateur?

Mais cette luxation telle que l'a vue le citoyen Martin, telle que l'a décrite Desault, est-elle bien possible? se fait-elle isolément, ou bien n'est-elle qu'un effet nécessaire et consécutif de dérangemens plus notables dans les articulations voisines, sans lesquelles elle ne sauroit avoir lieu?

Tels sont les deux problêmes que nous avons

essayé de résoudre pour les soumettre ensuite à la discussion lumineuse de la Société.

Et d'abord dans l'observation de Louis Cumin communiquée par le citoyen Martin, nous voyons que la chute que fit l'enfant et la manière dont la paume de la main se présenta à la surface de la terre dont il chercha machinalement à se faire un point d'appui, a dû produire une extension forcée du poignet, un renversement de la main sur l'avant-bras, d'où résulta un déplacement du radius dans son union avec les os du carpe.

Cette supposition purement *hypothétique* d'après le mécanisme présumé de la chute du malade, acquiert un grand degré de probabilité, lorsqu'on se rappelle les vices de conformation que la partie frappée offrit dans les premiers momens aux sens de l'Observateur.

En effet le citoyen Martin nous a dit, en décrivant les principaux signes de la maladie : « Les » mouvemens de flexion et d'extension étoient » douloureux, difficiles et très-gênés, *ceux de* » *flexion sur-tout* à raison de la saillie que faisoit » l'extrémité inférieure du radius du côté de la » paume de la main, en appuyant sur la pre-

» mière rangée des os du carpe. » Il nous dit encore : « On voyoit une éminence en devant et » un peu en dehors qui avoit la dureté osseuse » et représentoit assez exactement la forme de » l'extrémité inférieure du rayon. »

Ainsi, d'après les signes les plus saillans de la luxation présumée exister chez l'enfant Cumin, c'est-à-dire d'après ceux qui ont le plus frappé l'Observateur qui les a recueillis, les mouvemens de flexion de la main sur le poignet étoient bornés par une éminence osseuse qui faisoit saillie du côté de la paume de la main ; et cette éminence au jugement du citoyen Martin, très-habile Anatomiste, représentoit exactement la forme de l'extrémité inférieure du rayon.

Or, d'après les propres expressions du Citoyen Martin, il paroît incontestable, 1°. que l'un des deux os de l'avant-bras avoit perdu ses rapports avec les os du carpe, puisque l'on appercevoit une extrémité osseuse qui faisoit saillie vers la paume de la main ; 2.° que cette éminence contre nature étoit formée par le rayon, l'Observateur ayant parfaitement remarqué dans cette éminence les formes qui sont particulières à l'extrémité inférieure de cet os.

Que dans cet état de choses que nous croyons être précisément celui de la maladie de Louis Cumin lorsqu'il fut apporté à l'Hôtel-Dieu, l'action convulsive du muscle quarré pronateur eut entraîné l'avant-bras dans une forte pronation, qu'il eut déterminé le rayon et l'os du coude à se croiser en sautoir l'un sur l'autre, le seul des événemens d'autant plus possible que la même cause qui luxa le radius sur les os du poignet a bien pu, en prolongeant ses effets destructeurs, rompre également les ligamens qui unissent entre elles les extrémités inférieures des os de l'avant-bras, favoriser ainsi leur désunion et établir la luxation du radius sur le cubitus, corrélativement à la luxation du radius sur la première rangée des os du carpe.

D'après cette manière de raisonner, le phénomène du déplacement des os du poignet entre eux et avec la première rangée des os du carpe, nous ne pouvons admettre l'espèce nouvelle de luxation décrite par Desault et dont le Cit. Martin a cru nous fournir un exemple sur l'individu de Louis Cumin que comme un accident et une complication de la luxation de l'un des deux os de l'avant-bras sur la première rangée du carpe; car tant que l'extrémité inférieure du radius ou du

cubitus conservera ses rapports et ses moyens d'union avec cette première rangée, il paroît de toute impossibilité qu'il existe entre les deux os de l'avant-bras d'autres déplacemens qu'un simple écartement caractérisant la maladie connue sous le nom de *diastasis*, et le diastasis n'est pas une luxation.

C'est sans doute une assertion très-hardie que celle qui tend à faire révoquer en doute une découverte consacrée par la réputation d'un Auteur célèbre qui a dû attacher à ses opinions particulières un grand nombre de prosélytes par l'effet naturel de l'enseignement public, auquel il fut livré avec distinction pendant de longues années : car, n'en doutons pas, dans les sciences pratiques comme dans les sciences morales il est peu d'hommes qui s'imposent la loi de voir autrement que par les yeux du maître.

Mais la gloire de *Desault* ne sauroit s'obscurcir par le doute que nous élevons ici ; il nous semble seulement que ce savant Chirurgien auroit donné plus de consistance à sa découverte, qu'il l'auroit préservée des censures amères qu'elle éprouva, s'il eût donné une définition plus exacte de ce qu'il entendoit par sa luxation du radius sur le cubitus ; s'il eût rappelé aux Observateurs et aux

Praticiens que les Anciens, en traitant des luxations du poignet, les avoient envisagées comme si l'avant-bras n'étoit composé que d'un seul os : car alors chacun auroit pu se convaincre, en lisant les observations de Desault, telles qu'elles sont rédigées dans son Journal de Chirurgie, que toutes sont relatives à la luxation particulière de l'un des deux os de l'avant-bras, et chacun aussi auroit pu en tirer cette induction précieuse, que, pour saisir tous les signes des différentes luxations du poignet et bien s'entendre sur leurs différences, il falloit nécessairement les distinguer,

1.° En celles où sont comprises en même temps et dans le même sens les deux os de l'avant-bras ;

2.° En celles où il n'y a que l'un des deux os de déplacé ;

3.° En celles enfin où le radius et le cubitus sont déplacés à la fois, mais dans un sens opposé.

Cette distinction fut peut-être bien sentie par Desault, soit d'après l'examen approfondi de la structure anatomique des articulations du poignet qui lui en fournit sans doute la première idée, soit d'après les faits de pathologie chirurgicale qui furent soumis dans la suite à sa surveillance ;

mais cette distinction n'a pas été saisie par tous les lecteurs, parce que Desault négligea de la faire ressortir par une dénomination plus conforme au véritable caractère de la maladie qu'il présentoit comme nouvelle, laquelle ne consiste pas seulement, comme nous l'avons déjà dit, dans l'entre-croisement des extrémités inférieures du radius sur le cubitus, mais bien dans la luxation de l'un de ces deux os sur la première rangée du carpe qui décide bientôt cet entre-croisement à un degré plus ou moins considérable.

Telles sont les réflexions qui nous ont été suggérées par l'observation de la maladie de Louis Cumin, dans laquelle nous avons reconnu une luxation du rayon en devant sur les os du carpe combiné avec la luxation du radius sur le cubitus, et nous avons trouvé la plus grande analogie entre cette observation communiquée par le Cit. Martin et celle que Desault a désignée dans son journal de Chirurgie, sous le nom de *luxation de l'extrémité inférieure du rayon sur l'os du coude.*

DUSSAUSSOY.

OPÉRATION

OPÉRATION

De la taille, suivie d'un épanchement de sang dans la vessie.

Par le Cit. DUSSAUSSOY, ancien Chirurgien en chef de l'Hôpital de Lyon.

PIERRE *Pilaut*, âgé de 40 ans, Tailleur de pierre à Villebois (Départ. de l'Ain) vint me consulter, le 26 Mai 1786, pour des douleurs qu'il éprouvoit en urinant. Cette incommodité qui datoit déjà de douze années l'avoit peu fatigué pendant un laps de temps assez considérable, parce que les paroxismes de douleur étoient très-courts et laissoient de longues intermittences; depuis dix-huit mois seulement les douleurs donnoient peu de relâche et étoient par fois accompagnées d'urines sanglantes.

Je présumai, d'après ces symptômes, que la vessie de ce malade pouvoit bien renfermer un calcul, et mes présomptions se changèrent en certitude dès que je l'eus sondé. Instruit du genre

de sa maladie, il se décida sur mon invitation à se soumettre à l'opération qui seule pouvoit le guérir ; il y fut préparé, vu sa constitution des plus robustes, par la saignée, les bains, le petit lait et quelques évacuans.

Je taillai ce malade, le 17 Juin, en présence de plusieurs Maîtres de l'Art ; l'extraction de la pierre, quoique d'une forme oblongue et très-heureusement chargée, fut pénible et très-douloureuse ; les difficultés que j'éprouvai furent moins dues à son volume (car le diamètre par où elle fut saisie n'étoit que de quinze lignes) qu'aux aspérités saillantes répandues çà et là sur sa surface ; ces aspérités se trouvoient principalement sur les côtés de ses deux extrémités ; elles laissoient de légers intervalles entre elles et s'élevoient à peu près à une ligne au-dessus du niveau du corps de la pierre.

Une heure s'étoit à peine écoulée depuis le moment de l'opération que l'Élève en Chirurgie auquel j'avois commis le soin de ce malade, me fit avertir de me rendre tout de suite auprès de lui. Je le trouvai dans une agitation excessive, éprouvant des douleurs aiguës dans le ventre, qui étoient interrompues de temps en temps par

de légères défaillances. Il n'avoit pas perdu beaucoup de sang, il s'en écouloit encore en petite quantité, il est vrai, par la verge et par la plaie; la région hypogastrique à laquelle il rapportoit ses douleurs les plus vives, étoit considérablement soulevée et tendue, en conséquence du développement de la vessie qui montoit jusqu'à l'ombilic.

Je portai l'index dans la plaie; j'atteignis, à sa faveur, jusqu'au-delà du col de la vessie, et je sentis distinctement que sa capacité étoit remplie de caillots de sang; j'y portai à l'instant des injections d'eau tiède, dans l'intention de les délayer et de favoriser leur expulsion : ce moyen ne remplit pas mes vues, l'eau étoit repoussée tout de suite au dehors, et les efforts que je faisois pour l'introduire fatiguoient de plus en plus le malade.

J'eus recours alors au moyen recommandé dans les pertes utérines compliquées d'inertie de la matrice, accident qui ressembloit assez bien à celui qui étoit dans ce moment l'objet de mes méditations et de mes soins; je fis des frictions circulaires sur l'hypogastre, qui eurent le succès le plus prompt; car il n'y avoit pas encore quatre

minutes que j'y procédois que la vessie se débarrassa d'elle-même par la plaie du sang coagulé qu'elle contenoit en abondance, et se contracta avec tant de force qu'une partie des caillots fut poussée sur le plancher à plus d'un pied de distance du lit sur le bord duquel le malade étoit situé.

Je fis continuer les frictions sur le ventre par un de mes Aides, tandis que je m'occupois de débarrasser la vessie à l'aide de nouvelles injections d'eau tiède, du sang caillé qui avoit pu échapper à sa contraction; et lorsque je fus assuré qu'elle n'en contenoit plus, ce dont je jugeai par la disparution de la tumeur de l'hypogastre et par le retour de mon injection qui ressortoit sans être colorée, je replaçai le malade dans son lit et lui fis appliquer de la glace pilée sur le ventre et sur les cuisses.

L'hémorragie fut arrêtée par ces secours; le malade passa tranquillement le reste de la journée, dormit quatre heures consécutives la nuit suivante, eut un mouvement de fièvre et quelques tranchées la nuit du troisième au quatrième jour, qui se terminèrent heureusement par plusieurs selles bilieuses; les cinquième et sixième jours il prit un peu de nourriture, le septième, les

urines qui avoient constamment coulé par la plaie commencèrent à passer en partie par les voies naturelles. Les douleurs que les taillés éprouvent à cette époque et qui simulent très-bien celles de la pierre, furent accompagnées dans notre malade d'un tenesme dont il ne se plaignit que lorsqu'il eut fait à notre insçu des efforts incroyables pour aller à la garde-robe, efforts qui firent rouvrir la plaie et rappelèrent une hémorragie qui, sans être bien considérable, compromit singuliérement l'espoir que j'avois conçu les jours précédens sur la promptitude de la guérison : en effet dès le même soir les urines ne furent plus partagées et s'échappèrent en entier par la plaie ; il survint de la fièvre, de la diarrhée et des sueurs fétides ; la langue se couvrit de saburre et le pouls étoit foible.

L'ensemble de ces symptômes qui annonçoient une atonie générale des solides et une altération manifeste dans les liqueurs fit recourir à l'usage des analeptiques ; on y joignit la décoction de quinquina, que l'on rendit purgative tous les deux jours, en l'associant avec l'infusion de rhubarbe.

Ce traitement donna des preuves de son effi-

cacité peu de jours après qu'on l'eut commencé, et contribua si promptement, de concert avec le régime, à la régénération des forces et aux progrès de la cicatrice, que la plaie fut parfaitement guérie le 7 Juillet, et le malade en état de sortir de l'Hôpital le seize du même mois.

DUSSAUSSOY.

OBSERVATION

SUR une hémorragie interne de la vessie.

Par le Cit. GUERIN, ancien Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon.

PENDANT le cours de ma majorité à l'Hôtel-Dieu de Lyon, je taillai un jeune homme de Tournus, âgé de quinze ans, nommé Rivaux. Après les préparations ordinaires, je tirai assez facilement de sa vessie une grosse pierre pleine d'aspérités. Au second jour la plaie, résultat de l'opération, étoit presque guérie; et lorsqu'il faisoit des efforts pour rendre les urines, il n'en sortoit plus que quelques gouttes par cette issue.

Comme il étoit à la veille de retourner dans son pays, le Médecin de visite ne voulut pas qu'il partît sans avoir au préalable pris une purgation; elle fut administrée, et pendant son effet il fut saisi d'envies fréquentes et incommodes d'uriner sans pouvoir en venir à bout; il rendoit seulement quelques gouttes d'urine sanguinolente; on lui administra en vain les secours indiqués en

pareil cas, les envies d'uriner devinrent de plus en plus fréquentes et douloureuses. Aux gouttes d'urine sanguinolente rendues par le canal de l'urètre succédèrent des caillots de sang qui en se moulant dans son étendue prenoient la forme d'un ver lombrical; la région de la vessie étoit tendue et douloureuse, il ne sortoit rien ou presque rien de la plaie.

Ces symptômes indiquoient une hémorragie interne dans la vessie, et la coagulation du sang épanché dans ce viscère ne permettoit pas d'espérer qu'il s'évacuât par le canal de l'urètre.

J'eus d'abord inutilement recours aux frictions sèches et à l'application de la glace sur la région de la vessie, autant pour susciter le ton de cet organe que pour arrêter les progrès de l'hémorragie.

Le cathétérisme fut aussi vainement employé pour donner issue au fluide épanché.

Les accidens alloient en croissant, les forces se perdoient; alors je me déterminai à ouvrir derechef la plaie du périnée; et pour le faire avec méthode, après avoir placé le malade dans la situation convenable, j'introduisis un cathéter crénelé dans la vessie; puis plongeant avec vio-

lence mon doigt indicateur à travers la cicatrice encore récente, j'arrivai non sans peine dans l'intérieur de la vessie.

Un énorme caillot la remplissoit, je le divisai et le brisai en plusieurs sens du mieux que je pus.

A peine mon doigt étoit sorti que le sang jaillit en abondance ; quelques injections aidèrent à débarrasser entiérement la vessie.

Quinze jours après cet événement, le malade sortit de l'Hôpital complétement guéri. Je ne doute pas que la purgation inutile qui lui fut donnée plus par esprit de routine que pour le besoin qu'il en avoit, ne fût la cause de cette hémorragie.

Je pourrois citer plusieurs faits qui tendroient à justifier mon opinion sur ce point, si les progrès ultérieurs de la Médecine n'avoient depuis long-temps réduit à sa juste valeur l'habitude irrationnelle de purger au commencement de toutes les convalescences.

Quant au moyen que j'employai pour remédier à cet accident, outre qu'il étoit impérieusement commandé par l'imminence du danger, c'étoit je crois le seul auquel on pût avoir recours dans un cas semblable ; car il en est de la vessie comme

de l'utérus et des autres muscles creux ; les hémorragies qui y surviennent ne s'arrêtant que par l'effet de leur contraction spontanée, cette contraction ne peut avoir lieu tant que la présence du sang coagulé y met obstacle.

OBSERVATION

Sur un dépôt situé à la partie supérieure externe de la cuisse droite, survenu à la suite d'une maladie de l'épine, terminé par résolution.

Par DAVID.

MARIE Louvet, âgée de 20 ans, ressentit dans le courant du mois de Mars 1780, une douleur sourde à la région lombaire, sans qu'aucune cause sensible eût paru la précéder. Dans les premiers instans cette douleur étoit légère et ne l'empêchoit pas de vaquer à ses occupations; mais elle augmenta graduellement dans l'espace de deux mois, et vint au point de ne pas permettre le moindre mouvement de la colonne épinière. L'accroissement rapide des accidens détermina la malade à garder le lit; mais à peine eut-elle pris quinze jours de repos, que les douleurs étant un peu calmées, elle crut pouvoir reprendre le cours de ses travaux ordinaires; elle ne tarda pas à

se repentir de cette imprudence ; les accidens reparurent avec plus de force que dans le premier instant. Malgré l'augmentation des douleurs, elle se persuada qu'il falloit les surmonter, et que le mouvement feroit autant pour sa guérison que le repos dont elle avoit pourtant déjà ressenti l'efficacité : elle évitoit seulement de mouvoir le tronc, parce que la plus foible inclinaison lui causoit des douleurs insupportables. Un jour, après s'être un peu fatiguée à la marche, il lui survint tout à coup une tumeur à la partie supérieure et externe de la cuisse droite. Ce nouvel accident diminua la difficulté des mouvemens du tronc ; mais en revanche il lui ôta tellement la faculté de marcher qu'elle fut derechef forcée à garder le lit. Deux mois après elle vint à l'Hôpital de Rouen ; la tumeur étoit alors tellement augmentée qu'elle excédoit le volume de la tête d'un enfant ; la peau qui la recouvroit n'avoit rien perdu de son caractère naturel, elle étoit insensible. Cette tumeur ne pouvoit cependant être considérée comme une tumeur par congestion ; on jugea que c'étoit un véritable phlegmon produit par une inflammation antérieure dans le point douloureux de l'épine, et que le pus avoit quitté son premier domicile en tom-

bant par l'effet de sa pesanteur sur la partie où la tumeur étoit saillante. L'évacuation paroissoit au premier coup d'œil la seule indication à remplir ; mais les accidens inséparables de l'accès de l'air dans un foyer de cette étendue, déterminèrent à abandonner le soin de cette maladie à la nature, ou tout au moins à en attendre l'ouverture spontanée par l'émincement progressif des parois de la tumeur. On défendit absolument toute application de topiques ou de bandages, et bientôt on eut à se louer d'avoir pris ce parti ; on put appercevoir dans ce cas combien la nature sait se ménager de ressources dont nous serons toujours les témoins et les admirateurs, sans que notre art puisse jamais parvenir à l'imiter. Dans l'espace de trois mois, cette énorme tumeur fut insensiblement résoute sans que la malade éprouvât le moindre dérangement dans ses fonctions ; la colonne épinière dont les mouvemens étoient auparavant extrêmement gênés, revint aussi dans son état naturel. Par quelle voie se fit cette étonnante résorption ? C'est une question à laquelle la Physiologie ne pourra jamais donner que des réponses hypothétiques. La malade étant parvenue dans l'état que

nous avons décrit, se crut absolument guérie : en vain on lui conseilla de garder encore quelque temps le repos, et de laisser à la nature le soin de consolider son ouvrage ; elle se fatigua d'une aussi longue inaction, et voulut essayer ses forces par une longue promenade. Mais, soit que la guérison ne fût pas encore achevée, soit qu'elle fût trop récente, deux jours de marche détruisirent le bienfait de la nature. Une nouvelle tumeur reparut dans le même endroit avec des symptômes bien différens. La première étoit indolente, la seconde avoit tous les caractères des tumeurs inflammatoires. Elle fut recouverte d'un cataplasme émollient pour tempérer les accidens, et huit jours après l'application de ce topique, il s'y fit une petite ouverture qui donna issue à plus d'une bouteille d'un pus sanguinolent et fétide : cette évacuation procura un soulagement qui ne fut pas de durée. Quelques jours après la fièvre s'alluma, la malade perdit l'appétit et tomba dans un état déplorable : la fistule qu'on recouvroit d'un plumaceau imbu de baume de Commandeur, laissoit échapper à chaque pansement une sérosité noire et de mauvaise odeur. Quelques médicamens topiques restituèrent l'ap-

pétit et la vigueur ; le pus s'améliora, la fièvre cessa, et il ne reste à la malade qu'un léger écoulement de matière séreuse qui a lieu par la fistule, et que le temps aidé du repos pourra tarir tout-à-fait.

PLAIE

PÉNÉTRANTE à la poitrine, guérie par la multiplicité des saignées.

Par DAVID.

L'EXPÉRIENCE a consacré dans la guérison de certaines maladies des moyens extraordinaires, dont la raison semble au premier coup d'œil contester la possibilité.

Qui croiroit en effet qu'on peut, sans donner la mort, saigner jusqu'à vingt-deux fois de suite dans le courant de trois jours un blessé tenu d'ailleurs à la plus sévère diète et déjà affoibli par l'expectoration d'une grande quantité de crachats sanglans ?

Cependant l'observation suivante n'est pas unique ; on en trouve plusieurs du même genre répandues dans les bons Auteurs de Chirurgie, et tout le monde sait qu'en Chirurgie les meilleurs préceptes sont ceux qui sont établis par une suite d'observations exactes.

« Un Grenadier de Navarre, nommé Vive-l'Amour, âgé de 28 ans, d'un tempérament bilieux

bilieux et robuste, fut blessé le 27 Juillet d'un coup d'épée à la partie latérale et supérieure de la poitrine, deux doigts environ au-dessus du mamelon droit, entre la troisième et la quatrième vraie côte; la plaie, quoique assez petite, avoit fourni beaucoup de sang, et le blessé en rendoit aussi par la bouche. Il ne souffroit point, sa respiration n'étoit point gênée; il fut pansé avec un plumaceau trempé dans le baume du Commandeur. Soutenu par un bandage convenable, il fut d'abord mis à la diète la plus absolue et saigné largement; la saignée fut répétée d'heure en heure, on lui administra un lavement sur le soir, et il vomit une assez bonne quantité de sang. L'expectoration des crachats sanglans continuoit, sans que la gêne de la respiration augmentât, et sans qu'il éprouvât plus de douleur couché sur le côté gauche que sur le côté droit, et quelque attitude qu'il prît. Il ne s'affoiblit qu'à la quinzième saignée; alors les crachats devinrent plus rares, et l'on ne saigna plus à des intervalles réguliers, mais seulement lorsque le pouls s'élevoit. Le 20 il entra dans une sueur abondante qui se supprima le 21, alors il éprouva quelque agitation fébrile; les crachats mêlés de caillots sanglans reparurent, un lavement et une

nouvelle saignée calmèrent encore cet accident ; huit heures après on renouvela la saignée, et la sueur se rétablit. Les crachats ont été pendant quelques jours mêlés de sang et de pus. Le huitième jour il ne lui restoit plus qu'une grande foiblesse : sa convalescence a été assez longue, néanmoins il est sorti bien guéri de l'Hôpital de Rouen, le 13 Septembre 1772, c'est-à-dire environ 2 mois après son accident. »

Une chose remarquable c'est que le sang qu'on a tiré à ce malade a été jusqu'à la vingt-deuxième saignée, dernière qui lui été faite, d'un rouge vermeil et contenant très-peu de sérosité ; au reste la moindre saignée étoit au moins de deux palettes.

MÉMOIRES
ET OBSERVATIONS

SUR une nouvelle méthode de vider les dépôts par la ponction et les ventouses.

Par M. A. PETIT, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, Chirurgien en chef de l'Hôpital de Lyon, etc.

LORSQUE par un mouvement de métastase la matière d'un dépôt se trouve rapidement entraînée du lieu qu'elle occupoit dans un autre, les parties qui en étoient le siége ne présentent bientôt plus aucune trace d'altération ; la sensibilité s'y éteint, la peau perd sa rougeur, le tissu cellulaire s'affaisse, l'œdème disparoît, le recollement se fait dans les points écartés ; les duretés légères qui survivent quelquefois à ces premiers instans ne tardent point à se fondre sous l'action prolongée des vaisseaux absorbans : tout annonce enfin la guérison complète et ra-

dicale du dépôt, par la soustraction rapide du pus qui le formoit.

Si, plus heureuse ou plus prudente, la nature le rejette au-dehors par la rupture du foyer qui le renferme, c'est toujours par des ouvertures si petites que l'on peut apprécier aisément qu'elle ne supporte jamais avec indifférence les grandes solutions de continuité, et que l'art qui les recommande n'est qu'un imitateur peu fidelle.

Une troisième vérité enfin, c'est que les accidens qui accompagnent le plus souvent notre manière ordinaire de traiter les dépôts, sont dûs à la pénétration de l'air dans des foyers plus ou moins vastes, à l'irritation qu'il excite sur un tissu cellulaire abreuvé de sucs étrangers, sur une peau sans soutien, et ses effets dangereux prouvent qu'il ne peut être considéré comme l'aliment de la vie qu'autant qu'il est porté sur des organes faits pour le recevoir et pour en décomposer les élémens.

Nous n'accumulerons aucuns faits pour appuyer ces trois propositions depuis si long-temps démontrées vraies par l'expérience, mais nous croirons pouvoir en tirer la conséquence légitime, que la manière de traiter les dépôts qui doit répondre le mieux aux intentions de la nature

est celle dans laquelle la matière du pus est *ravie* pour ainsi dire au foyer qui la renferme par la plus petite des ouvertures possibles, et par des moyens capables de le garantir des funestes effets de la pénétration de l'air : tels sont au moins les avantages que nous avons cru trouver dans le procédé nouveau par lequel, depuis six ans, nous traitons dans l'Hôpital confié à nos soins la plupart des collections purulentes.

Ce procédé consiste à percer le foyer purulent avec une aiguille étroite et tranchante, ou avec un très-petit trocart rougi au feu, et à le vider complétement du liquide qu'il renferme, à l'aide d'une large ventouse appliquée sur le champ à l'ouverture que l'on vient de faire.

L'aiguille dont nous nous servons est droite, terminée en forme de lance, et tranchante sur ses côtés dans une étendue de deux lignes. Nous la préférons dans toutes les circonstances où le dépôt étant jugé incurable, il importe que la plaie se ferme promptement, si l'on veut éviter le danger d'une fistule. Le trocart que nous lui substituons dans les cas contraires a tout au plus une ligne de diamètre, et ce volume est

suffisant toutes les fois que le pus auquel il faut donner issue n'a que la consistance ordinaire ; plus gros, il feroit une ouverture trop grande et qui auroit l'inconvénient de ne pas se fermer assez complétement après l'application de la ventouse, pour interdire l'entrée de l'air dans le foyer : il est rare d'ailleurs que l'effet absorbant de la ventouse ne surmonte pas toujours la résistance que peut présenter la plus grande épaisseur du pus. Nous employons le trocart rougi au feu, parce qu'il pénètre alors avec moins d'effort et de douleur ; parce que l'ouverture qu'il forme cautérisée dans toute sa circonférence reste béante sur elle-même, et ne se resserre pas subitement comme celle d'un trocart ordinaire ; ce qui procure au pus le moyen de sortir avec beaucoup plus de facilité : ajoutez encore que la petite escarre qui est la suite de la cautérisation, tombant après une huitaine de jours, laisse une seconde fois l'ouverture béante, et permet au pus qui auroit pu s'accumuler depuis l'opération de s'écouler au dehors.

Comme ce n'est pas par son propre poids que le pus doit sortir, on sent qu'il importe assez peu que l'ouverture soit placée dans un lieu plus ou moins déclive ; on choisira celui qui paroîtra

le plus convenable, et que nous avons jugé être le point où la peau offre le moins d'épaisseur et le plus de signes d'altération. Un Aide, comprimant dans toute la circonférence du foyer, chasse le pus vers le lieu par où on doit lui livrer passage, et que l'Opérateur marque de l'indicateur de la main gauche, tandis que de la droite il saisit le trocart aussi rouge qu'il est possible, et le plonge perpendiculairement jusqu'au centre du foyer. Une direction plus ou moins oblique est dangereuse, en ce qu'elle prolonge le trajet que le trocart doit faire dans les chairs, augmente ainsi la douleur et ajoute à la difficulté que le pus trouve à sortir. L'instrument plongé avec rapidité doit être retiré de même; car si on lui donne le temps de se refroidir, la peau se gonfle, s'attache autour de lui, et rend beaucoup plus douloureux ce moment de l'opération; on applique alors la ventouse, et l'on voit le pus s'élancer par un jet continu dans l'intérieur de sa cavité, jusqu'à ce que celle du foyer qui le renferme soit complétement évacuée. Pour l'épuiser ainsi, nous avons quelquefois appliqué jusqu'à sept ventouses de suite, et forcé à s'élancer au dehors le pus que recéloient dans leur profondeur les cavités de la poitrine ou du

bas-ventre. Une attention indispensable est celle de placer la ventouse de manière que le trou fait par le cautère-aiguille en occupe précisément le centre ; sans cette précaution ses bords comprimant une partie du foyer, s'opposent à l'entier écoulement du pus, et peuvent nécessiter une seconde ponction. Celle-ci devient nécessaire, quand le dépôt offre lui-même dans son intérieur plusieurs cavités séparées par des cloisons ; ce que l'on reconnoît aisément par le pus qui cesse de sortir, et mieux encore par la sonde portée dans l'ouverture du trocart ; quelquefois cependant elle ne rencontre que des grumeaux de sang ou des fragmens de tissu cellulaire qu'elle repousse devant elle ; ce qui rétablit la liberté de l'écoulement. Dans des cas où l'obstacle dépendoit de l'épaississement trop grand du pus, j'ai dilaté avec succès l'ouverture par une sonde plus grosse et même avec la pointe d'un très-petit bistouri. On est obligé d'avoir recours au même moyen, lorsque le gonflement que l'action de la ventouse détermine dans le tissu cellulaire et dans la peau, vient à en fermer l'ouverture ; ce qui arrive sur-tout dans les cas où il a fallu percer une grande épaisseur de parties.

Pour apprécier toute l'utilité de ce procédé nouveau, nous examinerons dans trois cas différens l'usage que l'on peut en faire, soit dans les dépôts froids qui communiquent dans les grandes cavités du corps humain, soit dans ceux qui n'occupent que le tissu cellulaire ou les intervalles des muscles, soit enfin dans les dépôts phlegmoneux, ou qui sont la suite d'une inflammation exquise et locale.

NOUS ne donnons point encore ici la seconde partie de ce Mémoire, parce que, quoique très-riche en faits qui prouvent la bonté de cette méthode, nous avons cru qu'on ne sauroit en accumuler un trop grand nombre, avant de prendre en parlant le langage d'une entière certitude; mais nous nous sommes empressés de publier le procédé lui-même, afin que connu de tous ceux qui exercent l'Art de guérir, nous puissions, par les observations qui nous seront communiquées, ajouter à ce qu'a déjà pu nous apprendre une pratique de six années dans un des premiers Hôpitaux de France. Nous dirons cependant, pour éclairer les tâtonnemens de ceux qui voudroient mettre en usage ce procédé nouveau;

1.° Qu'il ne peut guérir radicalement les dépôts

froids qui reposent sur un organe altéré ou sur des os malades ;

2.° Que ceux qui communiquent dans les grandes cavités sans altération des organes qu'elles renferment, restent quelquefois longtemps fistuleux ; mais au moins que dans ces deux cas l'Art peut les vider sans danger pour le malade, et qu'il nous est arrivé souvent de répéter les ponctions comme on le fait pour les hydrocèles auxquelles on ne veut point appliquer un traitement radical ;

3.° Que les dépôts froids qui n'occupent que le tissu cellulaire ou l'intervalle des muscles ne guérissent pas toujours par une seule ponction ; qu'il faut comprimer assez fortement les parois du foyer après l'opération pour en obtenir le recollement ; que même on peut être obligé de recourir à quelques injections irritantes pour enflammer un kyste devenu membraneux, comme on le fait pour l'hydrocèle dans la méthode de l'injection :

4.° Que les dépôts phlegmoneux les plus grands ont été quelquefois guéris en trois jours par le recollement des parois du foyer, à l'aide d'une douce compression ; que le trocart dont on se sert doit être un peu plus gros, parce que le

pus plus épais entraîne souvent avec lui des portions de tissu cellulaire ; que ce sont ces débris qui donnent quelquefois lieu à des ouvertures qui se font consécutivement dans quelque portion du foyer ; mais que dans tous les cas le malade évite la douleur des incisions, la longueur des pansemens, et le danger toujours bien grand dans les Hôpitaux d'exposer des surfaces malades au contact d'un air infecté.

OBSERVATION DE CHIRURGIE.

EXTIRPATION de l'humérus dans l'article.

Par MARTIN jeune, désigné Chirurgien en chef de l'Hospice de la Charité de Lyon.

PIERRE Martin, âgé de 23 ans, né à Villefranche dans le Département de l'Aveiron, Soldat au 79e Régiment, ci-devant Boullonois, d'un tempérament fort et robuste, fut blessé à la journée du 5 Floréal, lorsque les François prirent le fort St. Bernard. Un biscaïen mis en jeu de très-près lui fractura obliquement l'humérus droit, depuis environ son milieu jusqu'à un pouce et quart au-dessous de sa tête; l'os étoit tellement brisé, les parties molles tellement dilacérées et contuses, la désorganisation du membre si complète, que les accidens les plus graves, la mort même étoient à craindre, si l'Art ne fût venu à son secours. Le cas étoit urgent; la gravité du mal indiquoit impérieusement l'amputation, comme moyen unique de sauver la vie à ce blessé. Chargé en chef de l'Hôpital où il

fut apporté, je convoquai trois de mes Confrères, et nous délibérâmes ensemble sur le mode d'amputation. Quelques Consultans proposèrent la section des chairs au niveau de la fracture, et la résection de l'os. Cette proposition fut vivement combattue, et le plus grand nombre proposa l'amputation dans l'article, en déclarant qu'il étoit impossible de déterminer si la fracture ne se propageoit pas jusques dans la tête de l'humérus, (l'examen de cette tête après l'amputation a changé en réalité ce qui n'étoit qu'un soupçon) et que d'ailleurs l'amputation dans l'article devenoit infiniment moins pénible, moins longue, moins douloureuse et plus assurée. On arrêta qu'elle seroit faite sur le champ, afin que les accidens qui devoient suivre une blessure aussi grave ne devinssent un obstacle au moyen que l'Art nous offroit pour sauver ce blessé. Chargé d'opérer, je plaçai le malade convenablement, et je pratiquai l'opération à peu de chose près comme Lafaye l'a conseillée. Comme ce mode est connu, je ne rapporterai que les variations qu'ont nécessité les circonstances. La sortie du biscaïen qui étoit fort près du creux de l'aisselle, et qui avoit frappé de contusion toutes les parties environnantes, m'obligea de faire le lambeau

inférieur très-court. J'observe en passant que cette circonstance n'est pas aussi fâcheuse qu'on pourroit d'abord le croire ; quoique les Auteurs assurent que le lambeau inférieur réuni au supérieur opére une guérison très-prompte, la pratique apprend que malgré les meilleures précautions les dépôts consécutifs du creux de l'aisselle sont des accidens ordinaires de cette opération qui en retardent toujours la guérison, et qui trop souvent conduisent les opérés au tombeau en les épuisant par de longues suppurations ; suppurations qui sont d'autant plus abondantes que le tissu cellulaire du creux de l'aisselle qui est fort lâche, permet au pus de s'accumuler et de fuser ensuite sur les parties latérales de la poitrine, soit entre les muscles, soit entre ceux-ci et les tégumens. Cet accident n'a point eu lieu chez notre opéré, parce que la section du lambeau inférieur ayant été faite au niveau du creux de l'aisselle, le pus a eu constamment un écoulement facile, et n'a point été retenu comme dans les cas ordinaires par l'obstacle résultant du rapprochement des deux lambeaux.

Une autre circonstance m'a fait éloigner du principe généralement admis pour la ligature des vaisseaux depuis le célèbre Paré, je veux parler

de la ligature immédiate. Mon dessein n'étoit point de faire la ligature médiate de l'artère humérale, parce que je redoutois les accidens que pouvoit occasionner la compression du nerf médian ; mais, comme on va le voir, les circonstances m'y ont forcé. J'avois fait appliquer par un Aide une pelotte au-dessus de la clavicule pour comprimer l'artère souclavière à son passage sur la première côte, je m'étois assuré de l'heureux effet de cette compression par la cessation du battement de l'artère humérale ; après avoir luxé l'os, après l'avoir détaché des muscles qui y adhèrent postérieurement, je sentis distinctement le battement de la grosse artère ; je voulus faire replacer la pelotte dérangée, mais il fut impossible, malgré tous les efforts de celui qui comprimoit, d'intercepter la circulation : alors sans perdre de temps je chargeai un Chirurgien de prendre et comprimer entre ses doigts l'artere dans le lieu du lambeau où je sentois son battement, il le fit, et je coupai les chairs un pouce au-dessus de la sortie du biscaïen. Ma section faite, je fis relâcher et comprimer successivement pour découvrir l'artère et en faire la ligature immédiate ; mais toutes mes recherches furent inutiles, je ne pus l'appercevoir parce qu'il y

avoit eu rétraction de sa part et qu'elle étoit cachée très-avant dans les chairs. Pendant mes recherches le malade souffroit, ses cris douloureux me rappeloient qu'il faut être le plus prompt que possible dans les opérations ; je pris donc le parti de faire la ligature médiate : et si d'un côté je craignois les dangers qui pouvoient résulter de la compression du nerf médian compagnon de l'artère et compris dans la ligature, d'un autre côté j'étois rassuré par les succès de Morand, Pojet et Ledran, qui avoient fait ainsi la ligature sans inconvéniens. Je me servis donc d'une aiguille courbe préparée en cas de besoin, je compris beaucoup de parties molles dans la ligature; j'espérai qu'en matelassant ainsi le nerf, je pourrois éviter les accidens : mes espérances n'ont point été déçues, je fis la ligature immédiate des deux artères circonflexes qui durant l'opération fournissoient une hémorragie assez inquiétante, ce qui me fit appercevoir du défaut de compression exercée sur la première côte.

L'opération terminée, l'appareil appliqué, le malade n'eut d'autres accidens qu'une syncope et quelques envies de vomir. Je m'empressai de le placer dans un lit, je chargeai un Élève de faire sur l'appareil une compression douce et exacte

exacte avec la main, j'interdis toute espèce d'alimens à l'opéré, je le mis à l'usage d'une boisson légérement acidulée, je lui fis prendre de quart-d'heure en quart-d'heure dans les premiers momens, puis de demi-heure en demi-heure, une cuillerée d'une potion antispasmodique, dans laquelle j'avois fait entrer le laudanum liquide à assez forte dose. Nul accident ne se manifesta pendant la nuit, le malade reposa sans donner des preuves de la moindre douleur. Il fut opéré le cinq à quatre heures du soir, et le lendemain sur les sept heures du matin je m'apperçus que le visage étoit coloré, que le pouls étoit élevé, fréquent, mais égal, que l'envie de boire avoit sensiblement augmenté, enfin tout m'annonça le commencement de la fievre de suppuration; je fis continuer le même régime. Le septième jour du mois et le deuxième de l'opération, une circonstance particulière nécessita l'évacuation des malades de l'Hôpital où il étoit sur un autre Hôpital situé à une forte demi-lieue du premier; il fut transporté sur un brancard, et supporta le transport avec courage et sans accidens. Les troisième, quatrième, cinquième et sixième jours furent heureux; à cette époque l'appareil m'ayant paru humide, je changeai les

premières compresses. Le septième, en faisant encore un pansement de propreté, l'appareil me tomba dans les mains. La suppuration étant bien établie et les chairs fort vermeilles, je supprimai ce jour-là même la potion antispasmodique. Le huitième et le neuvième n'offrirent rien de particulier. Au dixième et au onzième, je permis l'usage du bouillon ; au douzième il mangea une soupe légère. Tout alloit bien, lorsqu'au quatorzième jour j'apperçus en le pansant une contusion sur la moitié postérieure de sa plaie ; elle étoit la suite de la pression qu'elle avoit éprouvé dans un mouvement que le malade fit pendant le sommeil. Une décoction émolliente dont j'imbibai les compresses et les plumaceaux, fit disparoître la contusion. Le dix-neuvième jour, quoique j'eus le plus grand soin de tenir le ventre libre par les lavemens et les légers minoratifs, l'appétit se perdit, la bouche devint mauvaise, la langue se chargea, la plaie devint blafarde, la suppuration diminua, ces symptômes annoncèrent l'état sabural des premières voies. Je me bornai à administrer deux gros de sel d'Epsom et un grain de tartre émétique dissous dans une demi-pinte de tisane ; le malade fut suffisamment évacué. Mais comme la plaie étoit toujours blafarde, que l'ap-

pétit ne revenoit pas et que le malade étoit très-affoibli, je le mis à l'usage du vin de quinquina; tous les accidens cessèrent sous l'action de ce remède que je continuai à la dose d'un demi-verre tous les matins à jeûn jusqu'à la fin de la cure, qui a été complète trois mois et demi après l'opération : elle auroit été moins longue sans les ligatures des artères circonflexes qui, recouvertes par le lambeau supérieur, ne sont tombées qu'à cette époque.

RAPPORT

Sur une observation d'imperforation d'anus, communiqué à la Société de Médecine de Lyon.

Par le Cit. MARTIN le jeune.

LE citoyen Dumas avoit communiqué une Observation sur une imperforation de l'anus aux Sociétés de Médecine de Paris et de Lyon à peu près à la même époque. La Société de Paris a fait imprimer l'Observation dans le N.° XIII de son Recueil, et l'on trouve dans le N.° suivant un Rapport sur cette Observation par Allan.

La Société de Lyon s'étoit pareillement fait faire un Rapport sur cet objet par Martin le jeune. Comme ce Rapport présente quelques résultats qu'on ne trouve point dans celui d'Allan, nous le donnons ici en renvoyant pour la lecture de l'Observation originale au N.° XIII du Recueil de la Société de Paris.

Note de l'Éditeur.

UN enfant naît avec un anus oblitéré à une hauteur telle qu'il est impossible de rétablir cette ouverture dans sa place naturelle, en tentant des incisions dans le lieu qu'occupe ordinairement

l'anus. Le méconium coule avec les urines en petite quantité, preuve certaine que l'intestin communique avec les voies urinaires ; les tubérosités ischiatiques singuliérement rapprochées annoncent un defaut de conformation qui s'étend aux os du bassin ; *Estor* Chirurgien fait différentes tentatives inutiles, l'enfant meurt ; *Dumas* considérant l'impossibilité de rétablir l'ouverture naturelle, propose de pratiquer un anus artificiel en faisant une incision au colon à travers les tégumens du bas-ventre.

Nous commencerons par rendre à l'Observateur le juste tribut d'éloges qu'on doit à son travail : l'érudition vaste et sûre qui fait le caractère principal de toutes ses productions, se retrouve dans celle-ci de la manière la plus brillante ; ses réflexions sont judicieuses, sages, conformes aux préceptes de l'Art chirurgical et déduites des connoissances anatomiques les plus exactes ; et quoique le procédé curatoire qu'il indique ne soit pas nouveau à tous égards, nous sommes intimement persuadés qu'il l'a réellement conçu par lui-même, amené à cela par les voies de l'analogie qu'il indique, et par le sentiment profond d'amour de l'humanité qui dirige tour à tour ses études sur toutes les parties de l'Art médical,

Persuadés que le devoir des Rapporteurs ne se bornoit pas à une simple analyse du fait observé et des réflexions présentées par l'Auteur, nous avons fait porter notre examen,

1.° Sur le fait et ses variétés ;

2.° Sur les opérations pratiquées inutilement par le chirurgien Estor ;

3.° Sur celles qu'on auroit pu faire peut-être avec plus de fruit en suivant pour arriver à l'intestin la route indiquée naturellement par l'issue du méconium ;

4.° Sur l'opération proposée par le Cit. Dumas, sur les Chirurgiens qui l'ont proposée avant lui, sur ceux qui l'ont exécutée ;

5°. Enfin sur le parallèle des lieux où cette opération peut être pratiquée avec le plus d'avantage, soit dans l'imperforation de l'anus, soit dans le resserrement squirreux du rectum.

Si nous ne sommes pas toujours d'accord avec l'Observateur en tous points, on doit considérer nos opinions sous le rapport personnel de ceux qui les émettent, et les méditer sérieusement avant de les approprier à la Société : d'abord parce que cette matière est peu connue, ensuite parce que la sagacité et les vastes connoissances

de l'Observateur doivent exciter d'avance une sorte de prévention en faveur de son travail.

Voici les résultats de notre examen :

L'imperforation de l'anus n'est point un de ces accidens rares sur lesquels l'Art ne s'est point suffisamment exercé, faute d'observations : les exemples ainsi que l'a remarqué le Cit. Dumas, en sont très-multipliés. Mais cet accident se présente sous des nuances différentes qui n'ont pas été classées, et de ce défaut d'ordre naît probablement l'incertitude des moyens curatifs conseillés ou employés jusqu'ici.

Nous pensons donc qu'il est nécessaire de réduire à trois espèces principales les imperforations d'anus :

La première et la plus simple consiste dans la clôture de l'anus par une membrane plus ou moins épaisse, semblable en quelque sorte à l'hymen qui bouche la vulve dans quelques cas : cette membrane est par fois percée d'un trou qui laisse transsuder le méconium ;

La seconde est celle dans laquelle toute chose semblant être dans l'état naturel, l'intestin rectum se trouve fermé à une certaine hauteur, soit par une production membraneuse, soit par l'agglu-

tination de ses parois ; on en cite un exemple dans les Mémoires de l'Académie de Chirurgie, *tome* 2. Cette conformation vicieuse que l'absence des évacuations méconiales et les symptômes dépendans de leur rétention font soupçonner, se reconnoît par l'introduction du petit-doigt, si l'obstacle est à sa portée, et dans le cas contraire par le moyen de la sonde. Nous proposerions encore, pour acquérir quelques lumières lorsque la sonde ne donne qu'un diagnostic incertain, l'usage des petits lavemens dont la matière ne pouvant s'élever au-dessus de l'obstacle regorgeroit immédiatement.

La troisième espèce qu'on peut regarder comme la plus dangereuse consiste dans l'oblitération parfaite de l'extrémité inférieure du canal alimentaire, soit que l'agglutination des parois de l'intestin existe jusqu'à une certaine hauteur, soit que cet intestin rétréci et dévié de sa position naturelle aille s'ouvrir tantôt au bas-fond de la vessie, tantôt au canal de l'urètre, et souvent chez les sujets du sexe féminin dans quelques points de l'étendue du vagin.

Une cicatrice solide tenant lieu de l'ouverture de l'anus, traversée par la continuation de la

ligne du raphée, ordinairement rentrante et souvent ridée indique cette espèce qui est presque toujours accompagnée d'un défaut de conformation dans le bassin et d'un rapprochement singulier des tubérosités ischiatiques.

Nous ne placerons point dans ce Rapport les signes caractéristiques de chacune de ces espèces, l'histoire de leurs nuances et des moyens divers avec lesquels l'art redresse ces écarts, et répare ces erreurs de la nature.

Le cas de l'observation du Cit. Dumas est de la troisième espèce que nous venons d'indiquer ; nous pensons avec lui que toutes manœuvres ou opérations tendantes à rétablir le canal dans le lieu ordinaire, pratiquées sur la cicatrice qui tient lieu d'anus doivent être rejetées, parce que toutes les tentatives faites jusqu'ici ont été infructueuses et mortelles, si on en excepte le cas unique cité par *Saviard ;* et l'on sait qu'un exemple isolé de succès ne peut faire règle. Avant que d'examiner les ressources que l'on peut tirer de l'opération proposée par le Cit. Dumas, et long-temps avant lui par *Littre* et par *Desault*, nous allons hasarder une vue que nous croyons neuve, et qui nous a été fournie par la lecture de l'Observation que nous analysons.

Le Cit. *Dumas* dit que l'enfant rendoit le méconium avec les urines, preuve que l'appendice intestinale s'ouvroit dans la vessie ou dans les parties adjacentes.

On trouve dans les Observateurs quelques exemples de faits pareils.

Roonhuis, (Nouv. Litt. d'Allemagne) rapporte avoir connu un enfant qui, n'ayant pas d'anus, rendoit le méconium par l'urètre : la même circonstance se rencontre dans le sujet cité dans le Journal de Chirurgie de *Desault*. *Morand* fait mention d'un enfant qui étoit dans le même cas et qui vécut douze jours : l'ouverture du cadavre fit voir le rectum s'ouvrant au col de la vessie, et dilaté trois fois au-delà de sa capacité naturelle. Les *Ephémérides* d'Allemagne parlent aussi d'un fait semblable ; *Bonnet* cite trois observations analogues ; *Morgagni* parle d'une fille qui ne rendoit rien par l'anus, et dont les excrémens sortoient mêlés avec les urines par le canal de l'urètre.

On retrouve des faits pareils dans les ouvrages de *Wrisberg*, Professeur à Gottingue, et dans les Mémoires de l'Académie de Paris.

La marche la plus ordinaire de la nature dans

les oblitérations de l'anus est donc de transporter sur les voies urinaires l'ouverture du rectum qui doit livrer passage aux matières alvines ; et comme le canal de l'urètre n'a ni la capacité suffisante ni l'organisation nécessaire pour exercer cette cumulation de fonctions, la mort du sujet devient assez communément la suite de la continuation de cet état et de l'inertie de l'homme de l'art.

Il nous semble que dans ce cas la nature elle-même indique à l'instrument secourable la route qu'il doit tenir, et nous conseillerions de pratiquer une incision au périnée, laquelle pénétreroit dans la vessie, en comprenant son col et une très-petite partie du canal de l'urètre. Cette incision qu'on tiendroit dilatée par le moyen d'une canule auroit d'abord l'avantage de procurer une évacuation libre et suffisante aux matières alvines et urinaires mêlées ; ensuite, en facilitant les recherches sur le point d'insertion de l'appendice intestinale, elle pourroit donner lieu à des opérations subséquentes et méthodiquement faites pour la restitution du canal ordinaire.

Ce que nous venons de dire pour les enfans du sexe masculin trouve aussi son application

dans les enfans d'un sexe différent, une multitude de faits prouvant que le rectum, au lieu de s'ouvrir dans les voies urinaires, s'insère dans quelques-uns des points du vagin, comme l'ont observé *Jussieu*, *Van Swieten*, *Daubenton*, etc. C'est sur ce canal que devroient porter les recherches de l'Opérateur dans des cas pareils, et le point fistuleux par lequel le méconium s'échappe, ou le point saillant et fluctuant qui attesteroit sa rétention, deviendroient aussi le point de départ de l'incision qu'on devroit pratiquer.

Cette idée que nous hasardons en passant est susceptible d'être étendue et développée.

Les différentes tentatives faites par le Chirurgien *Estor* dans le cas de l'observation qui nous occupe étoient non-seulement inutiles, mais encore elles compromettoient la vie de l'enfant sur lequel elles étoient pratiquées ; car, lors même que par cas fortuit il eût rencontré l'intestin, les infiltrations du méconium, l'inflammation, la suppuration, la gangrène des parties environnantes de l'anus, n'auroient-elles pas été les suites de ce tâtonnement, de ce fourvoiement d'instrumens aigus et tranchans dans ces parties délicates ? et n'y auroit-il pas eu cent à parier contre un que l'enfant y succomberoit ?

Ces réflexions qui n'échappèrent point à Dumas, lui suggérèrent l'idée d'un anus artificiel établi aux parois du bas-ventre, idée bien naturelle sans doute et qu'on peut même appeler heureuse, mais dont nous revendiquerons l'invention en faveur de Littre. Ce Médecin l'avoit conseillée dans les imperforations de la troisième espèce, et Duret, Chirurgien distingué de Brest, l'exécuta avec succès. Voici l'analyse de son procédé : Il fit d'abord une incision de trois travers de doigts dans la région iliaque gauche, et ayant découvert l'S romaine du colon gonflé par l'air et le méconium, il l'incisa dans la même longueur et la fixa de la même manière que dans les cas de hernie avec gangrène ; il tint ensuite l'ouverture dilatée à un degré convenable par le moyen d'une tente de charpie. Desault pratiqua la même opération, mais sans succès.

Pillor, Chirurgien de Rouen, émule et contemporain de Le Cat, la fit aussi avec succès ; mais son incision pratiquée à la région iliaque droite s'adressoit au cul-de-sac du cœcum.

Callisen, Chirurgien célèbre de Coppenhague, qui vint après Littre, voulant enchérir sur toutes ces méthodes proposoit d'attaquer la portion lom-

baire gauche du colon dans l'endroit où cet intestin lié au mésocolon présente un petit espace hors de la cavité du péritoine.

Nous rejeterions également le procédé de Callisen et de Pillor, si un cas pareil se présentoit. Les avantages allégués par un Membre de cette Société en faveur de l'ouverture du cœcum, sont premiérement la plus grande fixité du cœcum; mais nous observerons, 1.° que la coaptation de l'ouverture de l'intestin à celle de l'abdomen devenant une condition nécessaire à la réussite de l'opération, cette fixité seroit un obstacle et non un avantage; car si le cœcum rempli par les matières fécales et distendu par l'air, est près des parois abdominales, lorsqu'il est vide il tend à s'en éloigner. 2.° Qu'on a moins à craindre le renversement de la membrane interne qui cependant peut avoir lieu. 3.° Qu'on n'auroit alors qu'une seule ouverture intestinale à cause de la disposition favorable du cœcum, l'ouverture étant faite dans son cul-de-sac; et c'est l'avantage le plus réel, attendu qu'il n'est pas à présumer que les matières fécales sous l'impression du mouvement péristaltique remonteront contre leur propre poids dans la portion ascendante du colon, ce qui arrive dans l'état naturel.

Mais ces avantages qui existent à peu de chose près d'une manière égale dans l'opération de Littre, puisque toute portion de canal qui n'exerce plus sa fonction s'affaisse sur elle-même et s'oblitère par la cohérence de ses parois, peuvent-ils compenser la perte de toute la longueur du colon, du cœcum et du rectum, et des fonctions de ces gros intestins ?

Le motif allégué par Callisen pour faire l'incision à la portion lombaire du colon dans l'endroit où cet intestin est hors de la cavité du péritoine, nous paroît tout-à-fait illusoire, et nous défions l'Anatomiste le plus exercé de pouvoir l'atteindre dans le très-petit espace où, fixé par le mésocolon, il ne répond point à la cavité du péritoine. D'ailleurs l'épaisseur des tégumens, l'abondance du tissu cellulaire graisseux, le voisinage des reins, et sur-tout l'incommodité très-grande d'un anus artificiel placé dans cet endroit, sont autant de raisons qui militent contre ce procédé.

En résultat l'opération de Littre exécutée par Daret et Desault, nous paroît devoir mériter la préférence dans le cas d'oblitération parfaite, lorsque l'intestin ne s'ouvre ni dans les voies urinaires ni dans les voies vaginales.

Tout le monde sait que dans les imperforations de la première espèce, l'incision simple ou en croix, l'excision des lambeaux, le cautère actuel, sont les moyens opératoires conseillés et mis en usage par Zacutus, Lusitanus, Morgagni, Roonhuis, Saviard, Hilden, Desault et autres illustres Chirurgiens.

Quant à l'application de cette opération au rétrécissement de l'anus, nous ne la croyons nécessaire que dans deux cas : celui où le rétrécissement seroit hors de la portée des corps dilatans, et celui où le rectum seroit squirreux à une trop grande hauteur pour qu'on pût emporter la totalité du mal avec l'instrument. (*)

(*) Il est parvenu tout récemment à la Société un Mémoire sur le même sujet, par le citoyen Bravai, Médecin à Annonay. Le cas de son observation étoit absolument semblable à celui que Dumas a recueilli. L'enfant mourut. Le citoyen Bravai établit dans son Mémoire que le meilleur moyen de le sauver eût été de pénétrer dans la vessie par une incision faite au périnée : il pense que cette opération en mettant à découvert le point d'insertion de l'appendice intestinal auroit rendu très-faciles des opérations subséquentes pour la restitution du canal dans sa place ordinaire. La pièce anatomique qu'il a jointe à son Mémoire démontre en effet la possibilité mécanique des différens procédés qu'il conseille.

Note de MARTIN *l'aîné.*

OBSERVATION

OBSERVATION

SUR une conception extra-utérine dans laquelle un enfant a séjourné deux ans dans l'ovaire.

Communiquée par le Cit. PETIT, Docteur en Médecine, Chirurgien en chef de l'Hôpital de Lyon, etc.

MARIE Fétale, femme d'un Potier de Châlon-sur-Saône, âgée de 38 ans, d'un tempérament robuste et sanguin, crut sentir au mois de Décembre 1786, qu'elle alloit devenir mère pour la cinquième fois, quoiqu'elle n'en tirât pas le présage de la cessation absolue de ses règles dont les retours continuèrent avec leur régularité accoutumée; cependant la diminution considérable qui se fit dans l'abondance de leur écoulement, la tuméfaction progressive de son ventre, cet appareil d'incommodités et de dégoûts qui semblent n'être amenés là par la nature que pour donner plus de prix à la fécondité, et mieux encore les mouvemens de son enfant ne lui laissèrent aucun doute sur son état.

Elle avançoit heureusement vers le terme si désiré, lorsqu'au septième mois elle fut prise de violentes coliques qui lui firent redouter un accouchement prochain et prématuré. Son accoucheur ordinaire M. Robert par qui elle fut alors examinée, trouva un léger écoulement par la vulve, l'orifice de la matrice un peu dilaté mais dur et épais. Il crut même reconnoître que les fesses de l'enfant se présentoient au passage, et ne voyant aucune indication du moment à remplir, il se borna à recommander le repos le plus absolu. Les coliques par une marche décroissante se trouvèrent dissipées au bout de quelques jours; avec elles tout symptôme d'accouchement disparut, et pendant les deux mois qui amenèrent le terme de la grossesse, l'enfant ne se fit plus sentir par aucun mouvement.

Au neuvième mois les douleurs de l'accouchement semblèrent se réveiller, mais elles ne se soutinrent pas long-temps; et le dixième mois s'étant écoulé, on commença à douter de la grossesse de cette femme. Le volume du ventre n'avoit cependant pas diminué, et les règles qui revenoient avec régularité étoient toujours accompagnées de douleurs beaucoup plus vives qu'elles n'ont coutume de l'être. M. Roux, Chirurgien

célèbre à Dijon, qui vit Marie Fétale au quinzième mois de sa grossesse, soupçonna une conception extra-utérine, en avouant toutefois que le diagnostique ne lui en paroissoit pas bien assuré. Cependant les coliques que rappeloit chaque apparition des règles étant devenues très-fortes à cette époque et s'accompagnant de douleurs violentes à la région épigastrique, elles furent regardées et traitées comme spasmodiques. La malade conservoit sa gaieté, son embonpoint, le libre exercice de ses fonctions, et ne souffroit point dans l'intervalle de ses règles.

Elle vivoit dans cette alternative de bien-être et de souffrance, lorsque le 15 du mois d'Août 1788, faisant effort pour lever un pain de fromage de Gruyère, elle l'appuya fortement contre son ventre pour en prévenir la chute. La douleur de cette secousse fut violente, elle augmenta progressivement et détermina dans cette capacité une inflammation qui fut vainement combattue par toutes les ressources de l'Art, et dont au quinzième jour la mort amena le terme. Appelé pour l'ouverture de son cadavre, elle fut faite le lendemain premier Septembre, et voici les particularités qu'il nous présenta :

1.° Le ventre tendu et gonflé uniformément offroit cependant au tact du côté droit une tumeur dure et volumineuse dont la position changeoit peu dans les attitudes variées du cadavre.

2.° L'ombilic étoit élevé, aminci, d'une lividité gangreneuse, et adhéroit à une portion de l'intestin iléon qui se trouvoit presque à nu sous les tégumens.

3.° L'épiploon rouge, enflammé, se trouvoit tout ramassé du côté droit et lié par de fortes adhérences au fond de la tumeur qu'on y remarquoit.

4.° L'estomac tiré par l'épiploon avoit un peu changé de direction. Sa petite extrémité étoit beaucoup plus basse qu'elle n'a coutume de l'être ; d'ailleurs il n'offroit aucune marque d'altération, ainsi que l'intestin duodénum et le colon transverse. Le jejunum et l'iléon étoient comme noircis par la force de l'inflammation, et une portion de ce dernier avoit contracté d'intimes adhérences avec la tumeur dont nous avons parlé. Tous en général étoient remplis de matières liquides de très-mauvaise odeur.

5.° La tumeur qui occupoit la fosse iliaque droite, et qu'au premier coup d'œil on eût pris

pour la matrice, n'étoit autre chose que l'ovaire à travers l'épaisseur duquel on sentoit manifestement un enfant. J'ouvris la poche qu'il formoit par une incision faite à sa partie antérieure, et nous trouvâmes que la position de celui-ci étoit telle que sa tête repliée sur sa poitrine répondoit à droite et ses fesses à gauche. Il étoit très-sain, recouvert d'un enduit jaunâtre qui paroissoit formé par l'épaississement des eaux dont toute trace avoit disparu et qui n'avoit aucune odeur désagréable. Ses membres avoient toute la souplesse d'un enfant mort-né, et son volume sembloit annoncer qu'il étoit mort au terme de sept mois. C'étoit une fille. Le cordon ombilical, quoique flétri, avoit toute la solidité ordinaire; il se rendoit dans l'épaisseur de la poche à gauche, d'où ses vaisseaux alloient en se ramifiant se rendre au placenta qui occupoit la partie droite. Ce dernier étoit peu volumineux, et ne présentoit rien de particulier. Le point de son insertion étoit presque le seul dans lequel l'ovaire parut avoir plus d'épaisseur. Sa cavité ne nous offrit rien de plus à remarquer, et je ne pus lui trouver aucune communication avec la matrice au-dessus de laquelle il étoit situé. La trompe et le ligament large du même côté sembloient avoir dis-

paru, et s'étoient confondus avec l'ovaire lors de son développement. La matrice étoit dans son état naturel, et les autres viscères du bas-ventre ne s'éloignoient en rien de cet état.

Quoique les exemples de conception extra-utérine se soient présenté assez souvent pour n'être plus classés parmi les phénomènes, on n'en voit pas avec moins d'étonnement les erreurs de la nature dans ses actes les plus familiers et auxquels elle paroît prendre le plus d'intérêt, erreurs qui presque toujours entraînent la perte de la vie ou pour la mère ou pour l'enfant. Il y a lieu de croire cependant, en comparant cette observation avec les faits déjà connus, que Marie Fétale auroit encore pu porter le sien pendant plusieurs années sans le coup qui détermina les accidens qui la firent périr, et que peut-être par le progrès du temps il auroit acquis dans son sein l'excès de consistance qu'on a observé quelquefois. Il seroit difficile de dire ce qui a pu en occasionner la mort au terme de sept mois, d'autant plus qu'il étoit bien conformé, et qu'on ne voit rien dans la conduite de sa mère qui ait pu donner lieu à cet accident. Il m'a paru cependant qu'on pouvoit croire que l'ovaire dans lequel il s'étoit développé n'ayant pu prêter assez pour fournir

à son accroissement, avoit exercé sur lui une compression funeste qui le fit périr ; ainsi ne pouvant comme la matrice soutenir une extension progressive et forcée, il falloit de deux choses l'une, ou que l'ovaire résistât fortement et que l'enfant périt, ce qui est arrivé ; ou que l'ovaire se rompît et que l'enfant tombât dans le bas-ventre, ce qui auroit peut-être été plus avantageux, parce que les accidens que sa présence auroient fait naître en indiquant la seule conduite à tenir dans ce cas, auroient engagé à faire l'opération Césarienne, par laquelle on eût pu sauver la mère et l'enfant ; au lieu que dans la circonstance où ils se trouvoient l'un et l'autre, quoique cette opération fût le seul moyen de délivrer la mère, cependant les signes de la conception extra-utérine n'étoient pas assez certains pour qu'on pût l'entreprendre sans témérité, et le seul devoir de l'Art étoit de rester simple spectateur d'un mal qu'avoit fait la nature, mais qu'elle n'avoit plus le pouvoir de réparer.

OBSERVATION

SUR une rupture du cœur.

Par Pierre FINE, Chirurgien en chef de l'Hôpital-Général de Genève.

MONSIEUR ***, âgé de cinquante-huit ans, d'une humeur très-inquiète, portoit depuis long-temps un goître de la grosseur d'une petite pomme, lorsqu'au commencement du mois de Mai de l'année 1794 il y survint une irritation inflammatoire qui en augmenta le volume et le fit abcéder ; j'eus beaucoup de peine à obtenir la permission d'y faire une petite incision, qui donna issue à la matière purulente : depuis ce moment jusqu'au premier Juin cette maladie n'offrit rien de particulier. A cette époque, sur les onze heures du soir, on entendit une explosion que l'on soupçonna avoir eu lieu dans la chambre du malade ; ses fils y accoururent aussitôt et le trouvèrent assis dans un fauteuil, un fusil dans une main et des balles dans l'autre ; il leur demanda s'il ne sortoit pas du sang de sa

bouche, puis comme il paroissoit affoibli sans autre symptôme remarquable, on le mit dans son lit où il expira, environ huit à dix minutes après l'explosion, calcul fait par les assistans. Comme on n'appercevoit aucun signe de blessure, on crut qu'il étoit mort de quelque accident imprévu dépendant de son goître, et dont la douleur ou l'angoisse avoit été assez forte pour le porter à se brûler la cervelle; ce qu'il n'avoit pas su exécuter, à cause du trouble dans lequel on présumoit que son ame avoit dû se trouver: en conséquence ses enfans me prièrent de vouloir bien faire avec un autre Chirurgien l'ouverture du cadavre, et sur-tout l'examen de la partie malade.

Cette ouverture se fit le mardi 3 Juin, à sept heures du matin; je dilatai d'abord l'entrée fistuleuse du goître, et au moyen du doigt seulement je séparai toute la partie contenue dans le kyste, et j'en fis l'extraction; elle étoit sphérique et avoit une consistance et une couleur presque charnues: il n'y avoit aucun foyer de suppuration dans l'intérieur de cette masse globuleuse, et c'étoit dans l'espace contenu entre elle et la paroi intérieure du kyste qui étoit assez unie, que résidoit la matière purulente.

En passant à l'examen de la poitrine, j'apperçus sur la région du cartilage xiphoïde une escarre noirâtre d'environ un pouce de diamètre, sans rupture de la peau; les parties musculaires situées au-dessous étoient contuses et meurtries de manière que l'on pouvoit avec de légers efforts les traverser avec le doigt; le tissu cellulaire de la partie antérieure du médiastin qui avoisine la réunion du péricarde avec le diaphragme étoit échymosé; je trouvai le péricarde intact, sa couleur n'étoit pas même altérée; mais il étoit rempli par le sang sorti du ventricule droit du cœur, à travers une crevasse située à peu près au centre de sa paroi, dans laquelle on pouvoit introduire le petit doigt: d'ailleurs je n'y apperçus aucun indice d'altération antérieure au coup de feu.

Cette observation me paroît intéressante, parce que l'on en a peu de semblables, dans lesquelles la rupture d'un des ventricules du cœur ait été l'effet d'une percussion extérieure, sans cause prédisposante dans ce viscère.

Il est probable que le ventricule droit du cœur se trouvoit dilaté à l'instant de l'explosion, et que cette circonstance a facilité sa rupture.

Relativement au goître, il seroit vraisembla-

blement resté fistuleux, parce que le malade ne vouloit pas permettre que l'on y fît aucune opération, et qu'il n'étoit pas de la nature de ceux qui, lorsqu'ils ont abcédé, se guérissent souvent par une seule incision : dans celui dont il est question l'on ne pouvoit espérer ni la dissolution de la masse globuleuse qu'il contenoit par la suppuration, ni le retour de son adhésion avec les parois du kyste qui la renfermoit ; l'extraction seule de cette masse auroit pu en procurer la guérison ; alors peu à peu les parois du kyste se seroient rapprochées, ou bien l'on y auroit excité une légère irritation pour en procurer l'adhésion.

Genève, le 4 Juin 1797.

OBSERVATION

SUR une hydropisie de poitrine.

Par le Citoyen RENAUDIN.

GAUTHIER, Soldat, âgé de 22 ans, fut blessé à la bataille d'Huningue par une balle qui lui perça la cuisse droite transversalement dans sa partie inférieure ; sa direction étoit telle qu'elle pénétroit d'une part à deux pouces du condyle externe du fémur, et de l'autre venoit sortir au côté opposé à deux pouces et demi trois pouces du condyle interne du même os. Nous passons sous silence le temps qui s'est écoulé depuis l'époque de sa blessure jusqu'à celle où il est entré dans notre Hôpital, autant parce que le traitement qui lui fut appliqué ne nous est pas connu, que parce qu'il ne peut avoir qu'un rapport très-éloigné avec la maladie qui fait le sujet de cette Observation. Nous dirons seulement qu'il séjourna dans divers Hôpitaux pendant environ dix-huit mois, et que ce ne fut qu'après ce long

espace de temps, et le 17 Vendémiaire de l'an 5, qu'il vint dans le nôtre recevoir les secours qui lui étoient nécessaires; il nous parut d'un tempérament bilieux, sanguin, d'un caractère lent; il présentoit d'ailleurs une sorte d'embonpoint, le visage étoit terne, soit que le fond de cette couleur lui fût particulier, soit qu'il fût la suite de son séjour dans les Hôpitaux. L'ulcère résultant du coup de feu étoit dégénéré en fistule, l'ouverture externe s'ouvroit et se fermoit fréquemment; plus d'une fois nous y portâmes le trochisque de minium; mais celle du côté interne constamment ouverte fournissoit en abondance une suppuration noirâtre, fétide, ichoreuse. La sonde introduite dans l'une des fistules qui communiquoient sans doute entre elles, étoit arrêtée dans son passage par une portion d'os carié qui l'empêchoit de pénétrer plus avant; dans l'impossibilité d'y passer un séton, nous cherchâmes à en dilater l'ouverture à la faveur des bougies de cordes à boyaux qui y furent maintenues pendant quelque temps. Mais presque subitement (et ce fut le 10 Pluviose et jours suivans, c'est-à-dire environ trois mois après son entrée) il se plaignit d'une diarrhée légère, d'une douleur constante au côté gauche,

d'une difficulté de respirer, d'une toux et d'une oppression qui furent bientôt accompagnées de l'expectoration de crachats muqueux par fois assez abondans ; le pouls étoit dur, accéléré ; c'étoit l'effet de l'irritation que faisoit naître sans doute la douleur que causoit l'introduction de chaque bougie dont l'usage fut cessé dès le premier jour. Il y eut dès-lors une diminution sensible dans l'écoulement de la suppuration. Jusqu'à ce moment on ne pouvoit tout au plus appercevoir dans l'ensemble de ces signes qu'une maladie naissante qui n'étoit point encore bien caractérisée ; elle pouvoit être prise pour un engorgement muqueux du poumon ou pour une fluxion inflammatoire de ce viscère ou des parties environnantes, déterminée par le transport de la matière de la suppuration dont la quantité étoit devenue sensiblement moins grande. Mais de nouveaux signes vinrent indiquer le vrai caractère de la maladie. Une enflure particulière se fixa autour des malléoles de l'extrémité gauche ; elle étoit plus sensible sur la partie antérieure de l'articulation de la jambe avec le pied : un œdème léger se manifesta dans toute l'étendue de cette même extrémité ; les urines devinrent rares, le côté gauche de la poitrine étoit légérement

soulevé et présentoit un emphysème peu sensible, l'inspiration étoit moins douloureuse que l'expiration ; il se plaignoit aussi d'une vive douleur dans la région épigastrique, et ne pouvoit se coucher que du côté gauche. Le citoyen Petit, en portant deux doigts sur l'un des espaces intercostaux du côté gauche, recueillit en frappant le sternum avec l'autre main la sensation d'une ondée fugitive et difficile à saisir. Mais si ce dernier signe n'avoit point échappé à sa dextérité, il avoit été frappé bien davantage par tous ceux dont je viens d'offrir l'ensemble. Aussi son jugement fut prompt et définitif. Cependant la douleur qu'avoit ressenti le malade dans la région épigastrique vint à cesser tout à coup, ce qui sembla pour quelques jours lui donner quelques soulagemens ; mais en revanche le ventre devint volumineux, tendu, et donna des signes non équivoques qu'il partageoit avec la poitrine la maladie primitive dont le siége étoit dans cette cavité.

Dans le principe rien ne fut négligé pour combattre les suites d'un mal qui s'annonçoit sous de si mauvais augures. D'abord on employa les béchiques, les adoucissans, ensuite les boissons apéritives aiguisées avec l'oximel scillitique,

les lochs simples et avec addition de kermès minéral ; mais tout fut inutile. Les symptômes devinrent plus allarmans ; le malade étoit accablé par une oppression douloureuse et fatigante ; il ne pouvoit plus se coucher, restoit constamment assis sur son lit, et les courts momens qu'il donnoit au sommeil étoient interrompus brusquement par un sentiment de pesanteur qui l'étouffoit. Le moment étoit pressant. Le citoyen Petit, en connoissant la cause du mal, avoit bien conçu de suite l'idée du seul remède qui pouvoit lui convenir ; mais ce remède étoit peu ordinaire, et jaloux de le faire accepter par des hommes de l'Art et de s'étayer de leurs propres lumières, il les interrogea le 2 Ventose. Il leur fit l'exposé de la situation du malade, et proposa la ponction comme le moyen le plus propre à lui procurer du soulagement, le seul qui peut-être pût conserver ses jours. Les avis furent assez partagés, et la diversité des opinions sembloit ne rien amener de décisif, lorsque le citoyen Petit, fortement persuadé qu'il ne falloit point balancer quand il s'agissoit de soulager un malheureux sur le point d'expirer dans les douleurs, présenta avec force de nouvelles raisons ; tout fut bientôt disposé pour une opération qui d'ailleurs

simple

simple par elle-même ne pouvoit que procurer de l'avantage pour le malade. La ponction fut faite, et le trocart plongé dans l'un des espaces intercostaux à six travers de doigt de la colonne vertébrale et à quatre doigts au-dessous de l'angle inférieur de l'omoplate, pénétra dans la cavité de la poitrine pour donner issue à deux pintes environ d'un fluide séreux, limpide, inodore et d'une couleur légérement citrine.

L'Art venoit de faire tout ce qui dépendoit de son ressort ; la nature invitée par cet effort salutaire à déployer ses forces, ne put elle-même que nous montrer son impuissance ; nous n'en suivrons pas moins cette maladie jusques dans ses derniers périodes, parce que les signes par lesquels un malade est conduit à la mort sont pour ainsi dire aussi intéressans pour l'Art que ceux par lesquels il est rappelé à la vie. Après le moment de l'opération, le malade fut sensiblement soulagé, à la toux près que faisoit naître l'introduction de l'air dans la poitrine ; il n'avoit presque plus de douleur, plus d'oppression ; le pouls devint élevé d'abord, mais dans le reste du jour il reprit son premier état, c'est-à-dire il devint petit, lent, tel qu'il a coutume d'être dans les affections séreuses des cavités. Les

mêmes médicamens lui furent continués. Le 3, le pouls étoit petit, accéléré; le ventre avoit presque perdu son volume, les urines s'étoient rétablies, l'expectoration des crachats devint plus facile; enfin le soulagement se soutint encore, et cherchant à faire une diversion heureuse, le matin du même jour on lui appliqua sur chaque jambe un vésicatoire. Le 4, les vésicatoires ne produisirent rien de remarquable, mais les pieds et les jambes furent couverts d'un œdème pâteux qui conservoit l'impression du doigt; l'oppression et la toux reprirent de nouveau et rendoient la poitrine du malade extrêmement douloureuse. Le 5, les vésicatoires avoient légérement donné; l'oppression, la difficulté de respirer reparurent ainsi que la douleur vive au côté gauche et à la région épigastrique, tous les symptômes s'aggravèrent et furent portés à leur plus haut point. La poitrine présentoit ce râlement pénible, funeste avant-coureur d'une mort prochaine. Le pouls avoit été dans la matinée petit, accéléré, le soir il étoit presque imperceptible; les extrémités se refroidirent, et il expira au milieu d'une angoisse difficile à exprimer.

Pour rendre le tableau plus parfait, il eût

fallu sans doute offrir celui des recherches que nous aurions pu faire par l'ouverture de son cadavre ; mais par une circonstance particulière il nous fut enlevé, et malgré notre désir nous fûmes privés de l'avantage précieux d'examiner l'état exact des parties et l'altération particulière du poumon ; triste ressource sans doute, qui cependant en éclairant l'Art qui tend à conserver, ne laisse pas quelquefois de le consoler sur les pertes qu'il n'a pu éviter.

OBSERVATION

SUR une grossesse extra-utérine ventrale.

Par le Cit. MARTIN l'aîné, Chirurgien en chef de l'Hospice des Vieillards et Orphelins de la Charité de Lyon, et Secrétaire-général de la Société.

LES écarts de la nature dans la reproduction de l'espèce humaine sont encore assez fréquens; l'art, en cherchant à y remédier, les aggrave quelquefois par des secours indiscrets ou prématurés. S'il est des cas où l'on ne sauroit agir trop tôt, il en est aussi où l'on ne sauroit trop attendre; et quand l'expérience a appris que la nature pouvoit se suffire à elle-même pour réparer ses erreurs, il y a plus que de l'imprudence à lui susciter des ressources auxiliaires, incertaines et douteuses.

La matrice reçoit le germe fécondé du fœtus; elle le conserve et le retient pendant neuf mois, époque ordinaire à laquelle son accroissement est

assez considérable et son organisation assez parfaite pour exister par lui-même dans le fluide aérien qui nous environne.

Mais le fœtus fécondé ne parvient pas toujours dans la cavité utérine ; il s'arrête quelquefois dans l'ovaire ou dans les trompes, et quelquefois aussi il est projeté dans la capacité du bas-ventre sur la partie extérieure du fond de la matrice.

Lorsque cela arrive, il se met en rapport par son placenta avec les parties circonvoisines ; il s'y développe et s'y accroît pendant un temps plus ou moins long, en se formant une matrice artificielle et circonscrite, par l'union de ces parties avec ses propres membranes, le chorion et l'amnios.

Ces sortes de grossesses extra-utérines, qui datent du moment où l'acte de la conception a été consommé, doivent être essentiellement distinguées d'une autre grossesse extra-utérine accidentelle.

Cette dernière a lieu, lorsqu'à la suite d'une rupture de matrice le fœtus et ses dépendances passent dans la cavité abdominale.

Autant les signes de cette espèce sont positifs, autant ceux de la grossesse extra-utérine natu-

relle sont équivoques et incertains jusqu'au terme ordinaire de la gestation.

Je n'appuierai point ici cette assertion d'une multitude de preuves surabondantes, je les réserve pour un Mémoire sur ce phénomène qui, beaucoup plus fréquent qu'on ne le pense communément, n'a point été suffisamment traité, quant à la partie curative; Mémoire auquel je travaille de concert avec le Cit. Guérin mon collégue.

L'observation qui suit est remarquable, 1.° parce qu'elle offre un cas infiniment rare de conception purement ventrale;

2.° Par la complication de la hernie étranglée, opérée avec succès à l'époque finale de la gestation.

« Marie Benoît, âgée de 26 ans, née à Saint-Christophe, Département de la Haute-Loire, d'un tempérament sanguin, étoit enceinte pour la seconde fois. Sa première grossesse et l'accouchement qui l'avoit suivi avoient été aussi heureux que le genre de vie qu'elle menoit pouvoit le permettre.

Dans les premiers jours du mois de Pluviose an 4 de la République, elle entra à l'Hospice

de la Charité pour y attendre l'instant de son second accouchement.

Le 8 du même mois elle fut prise de douleurs légères qui s'accrurent successivement, et dont le retour alternatif fit penser à la Sœur accoucheuse que le travail de l'enfantement commençoit.

Les douleurs avoient leur principe dans le creux de l'estomac et s'étendoient en s'épanchant dans les hypocondres, et sur-tout dans le gauche : bientôt elles devinrent insupportables et se compliquèrent de vomissemens de matières stercorales.

Ce fut alors qu'on vint m'appeler pour lui donner les secours nécessaires. Je voulus d'abord reconnoître l'état de la matrice ; je trouvai son col dur, saillant, exactement fermé et marqué de deux empreintes. Le vagin n'étoit nullement dilaté ; il n'étoit point enduit de cette humidité glaireuse qui annonce la proximité du travail : il présentoit une dimension en profondeur plus étendue qu'elle ne l'est ordinairement aux approches de l'accouchement.

Toutes ces circonstances réunies me firent juger que ces douleurs n'étoient pas celles de l'enfantement et qu'il falloit leur chercher une autre cause.

La malade étoit extrêmement fatiguée ; son visage étoit enflammé, ses yeux ardens et ses narines dilatées ; son pouls étoit concentré et accéléré ; une sueur froide baignoit tout son corps lorsque les transes de la douleur venoient provoquer le vomissement.

J'examinai le ventre ; il étoit élevé, tendu comme dans les grossesses naturelles. Sa principale saillie étoit à l'épigastre, et c'étoit aussi à cette partie que se faisoient sentir les mouvemens de l'enfant. En continuant mon examen, j'apperçus au pli de l'aine, du côté gauche, une tumeur grosse comme un œuf de poule, et en la touchant je sentis qu'elle sortoit de dessous l'arcade crurale. La malade, interrogée sur la nature et sur l'époque de la naissance de cette tumeur, me répondit qu'elle lui étoit survenue spontanément à la suite d'un effort violent. Elle ajouta qu'un de mes Confrères avoit pensé que c'étoit une hernie crurale irréductible, et lui avoit conseillé de ne point porter de bandage.

Cette tumeur étoit tendue, et quoique la peau n'eût point changé de couleur, la malade donna des marques d'une sensibilité vive, toutes les fois que je la palpai pour en reconnoître la nature.

Marie Benoît éprouvoit dans la partie du ventre correspondante à cette tumeur des tiraillemens douloureux ; je crus pouvoir les attribuer à l'action mécanique de l'utérus qui, refoulant par son développement la masse des intestins vers les parties postérieures et supérieures de l'abdomen, tendoit à extraire du sac herniaire l'anse intestinale qui y étoit comprise et retenue.

Cette manière de voir, fondée sur ce qui se passe ordinairement dans le bas-ventre pendant le développement de l'utérus, devint le guide de mon opinion sur la nature des accidens et de ma conduite dans le traitement curatoire.

Je tentai infructueusement pendant vingt-quatre heures d'opérer la réduction de la hernie ; je n'épargnai ni le taxis ni les applications émollientes, ni les lavemens légérement stimulans, ni encore les médicamens internes pris dans la classe des calmans et des antispasmodiques.

Enfin je me décidai à pratiquer l'opération.

Après avoir incisé les tégumens qui couvroient la tumeur et disséqué quelques lames de tissu cellulaire, je trouvai une pelote graisseuse de la grosseur d'un petit œuf de poule dont la base évidemment membraneuse et parsemée de beau-

coup de vaisseaux sanguins s'engageoit sous l'arcade crurale à laquelle elle adhéroit par plusieurs points ; elle tenoit encore par d'autres adhérences aux parties circonvoisines, et notamment à l'artère crurale dont je sentois très-distinctement les pulsations.

Je détruisis ces adhérences avec le doigt et avec l'instrument, et prenant ensuite la tumeur entre le pouce et l'index, je sentis dans son centre un petit corps rond et médiocrement dur qui cédant à la pression que j'exerçai rentra dans le ventre et fut spontanément suivi du reste de la tumeur.

Cet événement, en terminant brusquement l'opération, ne me permit pas de distinguer si la tumeur étoit formée par l'épiploon simplement, ou comme j'ai lieu de le présumer par une partie du bord convexe du colon ordinairement fourni d'une grande quantité de graisse. J'appliquai l'appareil ordinaire, et trois heures après je vis avec la plus grande satisfaction disparoître tous les accidens formidables qui avoient existé.

La malade cessa de ressentir des douleurs violentes ; son estomac qui ne pouvoit auparavant retenir la moindre goutte de liquide, put supporter de suite plusieurs tasses de tisane émul-

sionnée et une potion lénissante, sans qu'elle éprouvât aucune envie de vomir. Les déjections alvines se rétablirent, et le sommeil qui pendant quatre jours et quatre nuits avoit constamment fui sa paupière, vint mettre le dernier sceau au succès de l'opération.

Ce bon état se soutint pendant trois jours: déjà la malade demandoit des alimens plus substantiels que le simple bouillon auquel j'avois réduit sa ration, quand tout à coup, le 14 Pluviose, septième jour de l'apparition des douleurs et le quatrième de l'opération, tous les accidens reparurent et augmentèrent avec une effrayante rapidité.

La plaie, résultat de l'opération, étoit vermeille; le doigt engagé sous l'arcade crurale n'y rencontra aucun corps étranger.

Le col de la matrice étoit dans le même état qu'à l'époque du premier examen, dur, saillant et nullement entr'ouvert; une sérosité sanguinolente, sans doute exprimée par la violence du spasme douloureux, paroissoit de temps en temps à la vulve.

Je ne négligeai aucun des moyens capables de diminuer les douleurs et la fréquence des vo-

missemens ; ils furent tous inutiles, et la malade expira au bout de vingt-quatre heures dans les tourmens d'une agonie convulsive.

Je fis de suite porter le cadavre à l'amphithéâtre, et je procédai à l'ouverture en présence du docteur Parat et de mon frère.

Après avoir incisé longitudinalement les tégumens et les muscles du bas-ventre, je trouvai une membrane ou sac membraneux assez mince de couleur noirâtre. Cette membrane recouvroit un enfant mâle à terme, couché transversalement au-dessous de l'estomac, de manière que la tête qui passoit au travers d'une crevasse considérable s'engageoit dans l'hypocondre gauche au devant de la rate, tandis que les pieds plongeoient dans la région lombaire droite.

J'avoue avec franchise que je pris d'abord ce sac membraneux pour la matrice elle-même, altérée par la gangrène et crevassée latéralement; ce n'étoit cependant autre chose que les membranes ou enveloppes du *fœtus* confondues avec le péritoine. La liqueur qu'elles contenoient s'étoit échappée par la crevasse et flottoit dans le bas-ventre. Je sciai le pubis afin d'examiner les parties externes de la génération et de re-

connoître si cette rupture prétendue de la matrice n'étoit point causée par une maladie particulière de son col.

Ce fut alors que je m'apperçus de mon erreur.

La matrice étoit entière et libre dans sa position ordinaire et naturelle ; son volume étoit à peu près triplé ; les sinus utérins dilatés comme ils le sont au quatrième mois de la grossesse, étoient remplis d'un sang noirâtre et coagulé ; la face du fond de cet organe qui est recouverte par le péritoine, étoit intimement adhérente au placenta, et formoit la partie inférieure du sac qui contenoit l'enfant.

Les ligamens larges étoient distendus par l'augmentation du volume de la matrice ; mais les ailerons étoient encore assez distincts pour qu'on pût reconnoître la marche du canal des trompes et les ovaires, à la vérité dans un état de flétrissure.

Les intestins grêles refoulés dans les parties moyennes et postérieures flottoient dans le liquide épanché ; je n'y apperçus d'ailleurs aucune altération particulière.

Le mésocolon et le colon étoient phlogosés dans toute leur étendue, et semés de points

gangreneux. Je crus appercevoir sur les graisses dont le bord convexe du colon étoit couvert une excision que j'attribuai à l'opération, et qui me fit juger que c'étoit cet intestin qui formoit la hernie.

Les parties externes de la génération, le vagin et le col de la matrice ne présentoient aucune particularité. Les reins et la vessie étoient aussi dans une intégrité parfaite.

Je détachai la matrice et les dépendances de cette grossesse pour les soumettre à l'examen de la Société des Amis-Médecins; mais la putréfaction qui s'en étoit emparée ne permit pas d'observer tous les détails que j'ai exposés. On ne put aisément vérifier que la ténuité du sac, l'augmentation du volume de la matrice et l'adhérence intime du placenta à la face externe du fond de cet organe.

Parmi les conjectures nombreuses auxquelles la succession des accidens éprouvés par Marie Benoît permet de se livrer, je ne saisirai que celle qui me paroît la plus importante pour les progrès de l'Art.

Les douleurs premières, celles qui produisirent

le vomissement des matières alvines étoient-elles occasionnées par la rupture du sac qui contenoit l'enfant ou par l'étranglement de la hernie crurale ?

La cessation subite de tous les accidens à la suite de l'opération ne permet guères de douter que l'intestin colon étranglé et tiraillé de dehors en dedans n'ait donné lieu aux douleurs primitives et aux symptômes fâcheux qui les accompagnèrent.

Mais cette assertion une fois admise, il faudra toujours attribuer les accidens secondaires qui produisirent la mort, à la crevasse latérale du sac dans lequel l'enfant étoit contenu et à l'épanchement des eaux de l'amnios dans la capacité abdominale.

Que cette crevasse soit un effet consécutif des douleurs qui nécessitèrent l'opération, qu'elle ait été préparée par les violens efforts du vomissement, ou qu'elle se soit faite spontanément, c'est ce qu'il importe assez peu de savoir.

Mais une question de la plus haute importance se présente ici naturellement et mérite un examen réfléchi.

Dans l'hypothèse où les signes diagnostiques

eussent été assez positifs pour reconnoître sans aucun doute le cas de conception extra-utérine, quel étoit le moyen de prévenir la perte de Marie Benoît ?

Il semble au premier abord qu'il n'y a rien d'aussi facile que de répondre à cette question, et que le mot de section Césarienne doit venir se placer sur les lèvres de tous les gens de l'Art.

On sera sans doute étonné que je ne partage pas cet avis ; mais je crois avoir des raisons péremptoires pour regarder la section Césarienne dans les cas de cette espèce comme une opération inutile et nécessairement mortelle. Tandis qu'il m'est prouvé, autant par le raisonnement que par l'expérience des plus fameux Observateurs, que la nature se suffit à elle-même pour réparer dans des cas de cette espèce les erreurs auxquelles elle s'est livrée, et se débarrasser lentement du produit d'une conception dans laquelle elle semble s'être écartée de l'uniformité de ses lois ordinaires.

Je réserve l'explication de cette opinion et les détails qu'elle exige pour le Mémoire auquel je travaille de concert avec mon collégue le citoyen Guérin ;

Guérin ; mais je ne puis me refuser au plaisir d'insérer à la fin de cette observation les réflexions qu'il présenta à la Société au sujet d'une observation sur une opération Césarienne dans un cas de conception tubale (*) ; observation qui avoit été communiquée par le citoyen Colomb, et qu'il a retirée depuis pour la faire imprimer dans ses *Œuvres médico-chirurgicales.*

RÉFLEXIONS communiquées par le Cit. GUÉRIN, sur le Mémoire du Cit. COLOMB, relatif à une grossesse extra-utérine de quinze mois.

« LA quantité et la gravité des accidens qui ont précédé et accompagné l'opération Césarienne dont il est question dans le Mémoire du citoyen Colomb,

(*) La femme Cantin, sujet de cette observation, portoit un enfant mort dans la trompe de Fallope, et dont la tête en jetant l'utérus de côté étoit venue s'engager dans le petit bassin où elle se faisoit sentir très-distinctement. A la suite d'une consultation à laquelle le Cit. Guérin assista, le Cit. Colomb pratiqua l'opération Césarienne, tira un enfant mort, et la femme ne survécut que de peu de jours. *Voyez les Œuvres médico-chirurgicales du Cit. Colomb, page 233, première édition. Lyon, an 6, chez Bernuset.*

annoncent combien l'on doit être éloigné de compter sur le succès dans les circonstances où s'est trouvée la femme Cantin. D'ailleurs comment espérer d'évacuer tous les débris résultans du déchirement des parties auxquelles l'enfant étoit adhérent ; comment concevoir que tous ces débris eussent pu se présenter contre leur propre poids à l'ouverture que l'on a eu cependant soin de ménager à la partie la plus basse de la plaie.

Mais si l'on a de fortes raisons de redouter les suites d'une pareille opération, étoit-il plus prudent d'abandonner à la nature le soin de s'ouvrir une voie particulière pour se débarrasser de ce fardeau nuisible? Ce moyen ne paroit pas en être un plus sûr, car la femme Cantin éprouvoit depuis long-temps des dérangemens considérables auxquels il a même fallu remédier pour la mettre en état de subir l'opération. Comment en effet espérer qu'un enfant à demi-pourri, dont le cordon ombilical avoit totalement disparu par la putréfaction, dont le placenta se présenta sous une forme qui ne permettoit plus de le reconnoître ; comment espérer, dis-je, que la nature eût pu, au milieu de tant d'orages et de circonstances nuisibles, avoir le temps de se préparer une voie capable de favoriser la sortie de cet enfant? Étoit-il raisonnable enfin de se livrer à l'espoir flatteur de conserver cet enfant dans le sein de sa mère pendant nombre d'années, sans craindre que la mort de cette dernière ne fût la suite nécessaire d'un pareil procédé ? Non sans doute ;

d'après le concours des accidens dont j'ai parlé, la nécessité de prendre un parti étoit indispensable. Mais s'il ne nous reste point d'espoir de sauver les femmes qui se trouvent dans le cas de la femme Cantin, soit qu'on les opère ou qu'on ne les opère pas, l'Art peut-il rester oisif? et ne sauroit-il venir au secours de ces malheureuses victimes des erreurs de la nature? Je pense que oui, je pense qu'il existe quelques ressources, et je m'explique. M. Littre rapporte un exemple d'après lequel les matières putréfiées, même les os, peuvent se frayer une route inconnue et capable de favoriser la sortie de toutes les parties. Mais si au lieu de laisser au hasard le choix de cette route inconnue, ce qui est d'autant plus dangereux qu'elle peut être pratiquée à travers de parties intéressantes à la vie; si au lieu de courir cette chance incertaine on est libre de choisir une route plus sûre, de choisir celle qui présente le plus d'avantage sans offrir d'inconvénient, n'est-ce pas le cas d'appeler à son secours l'Art qui peut la frayer? Par exemple dans la femme Cantin la tête de l'enfant étoit très-avancée dans le petit bassin, il paroissoit qu'on étoit prêt à la saisir, mais le vagin qui la recouvroit étoit un obstacle; dans ce cas ne pouvoit-on pas proposer de fendre suffisamment cette partie du vagin qui recouvroit la tête, pour extraire par cette voie les parties de l'enfant qui se seroient présentées successivement? Si l'idée m'en vint au moment de la consultation, elle fut étouffée par l'unanimité des suffrages en faveur

de l'opération Césarienne ; c'est également en faveur de l'opération Césarienne que l'on conclut dans une thèse de Médecine soutenue en 1712 , dans les cas de conceptions ventrales. Mais on ne met pas en parallèle dans cette thèse cette opération avec les moyens que je donne, et que je suis autorisé à croire préférables.

Si je propose l'incision du vagin , ce n'est que dans le cas où les parties de l'enfant se présenteroient dans le petit bassin , et viendroient par leur présence indiquer le lieu le plus avantageux pour faire les incisions.

La conduite à suivre dans la circonstance où l'on se décideroit à inciser le vagin , doit être calquée et réglée d'après ce que fait la nature lorsqu'elle est réduite à ses propres moyens. Je voudrois donc que l'extraction se fît lentement , afin que tout eût lieu sans trouble ; que chaque partie du bas-ventre de la mère déplacée par la présence de l'enfant reprît sa place peu à peu. L'exemple fourni par Mme. de Claris et celui rapporté par Littre, ne laissent pas à douter que les choses ne puissent réussir , en suivant la marche qu'a tenue la nature dans ces deux cas. Les mouvemens des muscles du bas-ventre pousseront peu à peu les parties du fœtus du côté qui lui présentera le moins de résistance , qui sera celui du vagin incisé ; l'Art de son côté sera attentif à aider le travail de la nature , en faisant successivement l'extraction des parties qui se présenteront par cette voie : c'est encore

par-là que l'on pourra faire des injections pour enlever les débris de la pourriture.

Tel est le procédé que je proposerois à la place de l'opération Césarienne, pour lequel d'ailleurs je ne puis présenter que de la théorie. »

GUÉRIN.

OBSERVATIONS

SUR les effets de l'électricité dans le traitement de la catalepsie, du tétanos et de l'asthme convulsif, symptômes de l'affection hystérique essentielle.

Par le Cit. PETETIN, de la Société de Médecine de Lyon.

Quæ fundata sunt in natura crescunt et perficiuntur; quæ verò in opinione variantur non augentur.
Bagl. Cap. XII.

AVERTISSEMENT.

ON a fondé l'électricité médicale sur deux principes qu'il importe de vérifier; la surabondance et le défaut de fluide électrique dans les corps. Je rapporte dans ce Mémoire quelques expériences que je crois nouvelles pour établir des doutes sur l'un et l'autre principe; doutes qui m'avoient d'abord été suggérés par les effets absolument semblables que j'ai obtenus des deux

espèces d'électricité dans le traitement de la catalepsie, du tétanos et de l'asthme convulsif, symptômes de l'affection hystérique et essentielle.

Ces accidens, déterminés par toute autre cause que l'excessive mobilité des nerfs, sont presque toujours mortels, sur-tout le *tétanos idiopathique* et même le *symptômatique*, soit qu'il se montre dans le cours des fièvres pernicieuses ou qu'il succède à des fièvres mal jugées, soit qu'il ait lieu à la suite des piqûres ou des blessures, pendant que les plaies sont encore ouvertes ou immédiatement après leur cicatrisation. On pense, dit Hurteloup, dans son excellent *Précis sur le tétanos*, que l'électricité pourroit réussir, *mais je ne sache pas qu'elle ait été employée*, etc. *Elle a rappelé quelquefois la transpiration supprimée ; sous ce point de vue elle pourroit être utile.*

L'analogie des accidens qui reconnoissent tous la même cause prochaine, a souvent déterminé les Praticiens à faire usage des mêmes remèdes pour les combattre ; et j'ai assez constamment obtenu des effets salutaires de l'électricité dans le tétanos hystérique, pour qu'on y ait recours dans les autres espèces qui supposent la même affection du *sensorium*. J'ignore si le fluide élec-

trique qui change avec tant de promptitude l'état contre nature de cet organe dans le premier cas, le modifiera assez dans les autres pour gagner un temps suffisant, afin d'en détruire les causes éloignées; mais les Hôpitaux civils et militaires n'offrent que trop d'occasions de le vérifier, et les Officiers de Santé en chef se prêteront sans doute à tenter un moyen nouveau et qui peut devenir avantageux.

LORSQUE je publiai ma découverte sur les phénomènes physiques et moraux qui accompagnent la catalepsie hystérique, j'ai prouvé par des expériences incontestables, que le fluide électrique répandu dans le cerveau et les nerfs, dans l'espace et les corps ambians, en étoit le principe; qu'il constitue l'ame sensitive de tous les êtres vivans, et forme la chaîne imperceptible qui les unit entre eux; que soumis à l'empire de la volonté, prompt comme l'éclair, il pénètre dans les profondeurs du corps et met en contraction les organes qu'elle a résolu de mouvoir.

Quand, l'imagination échauffée par tant de prodiges, je me livrai à quelques conjectures sur les

modifications que le fluide électrique fait éprouver à l'estomac pour le mettre en état de remplacer les organes des sens, j'étois bien loin de prévoir qu'il pût les anéantir tout à coup, et qu'employé avec constance dans l'intervalle des accès, il devînt un des moyens les plus efficaces pour les dissiper sans retour.

Avant de rendre compte de mes observations médicales touchant les vertus de ce fluide, qu'il me soit permis de m'expliquer franchement sur l'électricité positive et négative auxquelles on attribue des effets diamétralement opposés. Si jusqu'ici l'on a obtenu très-peu de succès de l'une et l'autre espèce dans la curation de quelques maladies nerveuses, sans doute on a ignoré les avantages que l'on pouvoit en retirer au fort de l'accès pour faire disparoître les accidens les plus graves, arrêter les mouvemens impétueux et désordonnés qui affoiblissent le ton des nerfs, changent la qualité des humeurs; et l'électricité employée dans le calme n'a pu remédier à tant de vices!

Attaquer tout à la fois l'électricité positive et négative seroit un projet insensé qui imprimeroit le cachet de la folie sur le front de l'Auteur; mais proposer des doutes sur la réalité des causes

qu'on leur assigne et les faire sortir du sein même de l'expérience, est un devoir que l'amour de la vérité impose, que l'Art de guérir commande, et que je remplirai avec circonspection.

Je sais qu'il est facile d'errer dans l'explication physique des effets les moins compliqués ; la cause qui les produit, sa manière d'agir sont très-difficiles à connoître ; et nos raisonnemens les plus spécieux ne sont souvent que de brillantes conjectures. J'en appelle à la remarque du célèbre et malheureux LAVOISIER, sur la formation des gaz par l'action du calorique ; la volatilisation des corps est-elle due à l'expansion des molécules ignées, ou bien leur attraction, plus forte que celle des parties entre lesquelles elles s'insinuent, ne les réduiroit-elle pas en vapeurs ? Qui osera prononcer ?

Je ne m'attacherai donc pas à la considération des causes des phénomènes électriques pour révoquer en doute la surabondance et le défaut du fluide électrique dans les corps ; mais je combattrai les signes dont on se sert pour prouver l'existence de l'une et de l'autre. Si je réussis à démontrer qu'un corps électrisé négativement repousse un corps électrisé positivement ; et dans une autre circonstance si un corps électrisé po-

sitivement en repousse un négatif, il faudra convenir que les signes caractéristiques du plus et du moins sont absolument infidelles ; que les deux espèces d'électricité pourroient bien n'en former qu'une seule, mais avec quelques modifications, encore inconnue dans la densité ou peut-être le mouvement de la matière subtile qui la constitue ; et que la théorie fondée sur les signes ne doit point diriger l'Officier de Santé dans l'emploi qu'il peut en faire pour le traitement des maladies.

FRANKLIN, Auteur de l'électricité négative, a foudroyé par une seule expérience que tout le monde connoît, le systême de l'Abbé Nollet, cimenté par trente années de travaux. Sa belle analyse de la bouteille de Leyde, les expériences qui en font la base, la découverte de l'électricité négative à laquelle elle a donné lieu, les preuves subséquentes qui la confirment ; la théorie électrique simple qui se forme comme d'elle-même aux traits de lumière échappés du flambeau de l'expérience, théorie d'autant plus séduisante qu'elle accueille le doute pour le détruire avec ménagement ; qu'elle associe à des principes évidens des qualités occultes pour expliquer des phénomènes dont elle ne peut dévoiler la cause ;

qui enveloppe de toute part d'objections insolubles le système de l'Abbé Nollet, sans le connoître ; qui le sappe par les fondemens, sans paroître y toucher : une théorie aussi attrayante devoit faire loi en physique, et mériter à son Auteur la palme de la victoire par-tout où les Sciences sont cultivées.

Mais que de suppositions le Docteur Franklin n'a-t-il pas mises en avant, pour établir la soustraction du fluide électrique contenue dans la partie étamée de cette bouteille ?

1.° L'imperméabilité des pores du verre, et cependant l'étincelle donnée au crochet en chasse une semblable de la surface extérieure : cet effet qui suppose nécessairement un contact immédiat entre les molécules de ce fluide dans l'épaisseur du verre, ne réclame-t-il pas contre la prétendue imperméabilité de ses pores ?

2.° L'impossibilité où se trouve le fluide électrique du réservoir commun de remplacer celui qui s'échappe des pores de la surface extérieure de la bouteille, quoique Franklin convienne que toutes les molécules de ce fluide jouissent de la propriété essentielle de se repousser : ainsi la masse entière du fluide électrique de la terre ne

peut résister à son impulsion, et la foible étincelle qui s'échappe de la partie étamée est suffisante pour la comprimer.

3.° La nécessité d'enlever au crochet une portion de son fluide électrique surabondant, pour que les pores de la surface extérieure de la bouteille puissent en admettre une quantité égale; une loi plus puissante que celle de l'équilibre, une loi inconnue suspend toute la force expansive du fluide électrique du réservoir commun, et l'éponge desséchée qui flotte à sa surface ne sauroit s'en imbiber.

4.° L'impuissance où se trouve le crochet de donner une portion du fluide surabondant dont il est environné, si la partie étamée n'est pas à portée d'en recevoir; c'est le feu sacré que la loi de l'équilibre a mis en dépôt sur la surface intérieure de la bouteille et auquel il est défendu à tout corps de toucher.

5.° L'impuissance où se trouve cette même surface de recevoir deux étincelles électriques, si l'extérieure ne peut en perdre un nombre égal dans le réservoir commun; comme si la loi impérieuse ne pouvoit partager d'un seul coup la quantité surabondante de fluide électrique

accumulé autour du crochet de la bouteille chargée, lorsqu'on le met en communication avec celui d'une autre bouteille dans son état naturel et séparée du réservoir commun.

6.° La tentative inutile de ravir à la partie étamée son fluide électrique propre, si la surface intérieure de la bouteille n'est pas à la proximité d'un corps qui puisse la surcharger ; enfin le défaut absolu de fluide électrique dans l'espace, sa turgescence dans l'air qui le retient obstinément : d'où il résulte que les corps isolés restent dépouillés ou surchargés de ce fluide, et n'en donnent ou n'en reçoivent que des substances conductrices en dissolution ou en suspension dans le gaz atmosphérique.

Quelque étonnantes que paroissent ces suppositions, il n'en est cependant aucune qui ne soit appuyée par l'expérience ; et si le Philosophe Américain n'avoit pu errer dans les conséquences qu'il en tire, l'analyse de la bouteille de Leyde seroit le chef-d'œuvre de l'esprit humain.

Défendons-nous de l'illusion qui accompagne ces expériences et de la séduisante simplicité avec laquelle les résultats en sont présentés ; l'envie de tout deviner, la certitude où nous sommes

que la vérité ne se couvre que d'une gaze légère, nous font souvent prendre pour elle-même des conjectures plus ou moins heureuses : opposons-leur d'autres expériences et comparons-en les produits avec soin, peut-être verrons-nous que la vérité se cache sous des voiles plus épais ; que la nature ne se laisse pas si facilement pénétrer, et que la doctrine des causes est loin du but qu'elle doit atteindre, lorsqu'elle ne présente que de simples probabilités.

PREMIÈRE EXPÉRIENCE.

Renversez un plateau de verre sur une table, frottez pendant quelques minutes sa surface avec un coussinet ; lorsque vous la croirez suffisamment électrisée, couvrez-la d'une rondelle d'un diamètre à peu près égal et touchez son rebord. Il en part une étincelle, en l'enlevant par son manche de verre ; vous jugerez qu'elle est électrisée négativement : elle repousse en effet une balle de moëlle de sureau dépouillée par un bâton de cire d'Espagne d'une portion de son fluide électrique propre.

La surface du plateau sur laquelle vous opérez est donc surchargée de fluide électrique ; et d'après

l'assertion de Franklin, la rondelle dans le contact ne transmet au réservoir commun celui qu'elle contient dans ses pores, que pour en ravir une quantité plus grande à cette même surface.

Mais dans quel état se trouve la surface inférieure du plateau ? La cinquième supposition de Franklin le fait pressentir ; elle est négative, par la raison qu'on ne peut accumuler du fluide électrique sur un côté du verre sans que l'autre n'en perde au même instant une quantité égale.

Retournez donc le plateau, et faites avec la rondelle sur cette surface la même opération que sur la première, vous trouverez la rondelle électrisée positivement ; elle repousse une balle surchargée de fluide électrique, et en attire puissamment une autre qui a moins que sa quantité naturelle. Ainsi dans le contact la rondelle, au lieu de darder son fluide électrique propre dans le réservoir commun, le lance dans les pores de la surface non frottée du plateau, et en reçoit du plancher une quantité plus grande. Cette surface est donc négative.

Maintenant relevez le plateau, tenez-le perpendiculairement sur son axe, présentez à ses surfaces

surfaces une balle électrisée positivement ; toutes deux la repoussent, celle qui a moins que sa quantité naturelle de fluide électrique comme l'autre qui en est surchargée. Que conclure de cette expérience ?

1.° Que la cause finale sur laquelle le Docteur Franklin fonde l'explication de la soustraction du fluide électrique propre de la rondelle, ainsi que de sa surcharge, lorsqu'en contact avec les surfaces du plateau on touche son rebord, est absolument illusoire ; puisque, dans les deux cas, on la retire sans que celles-ci lui ravissent ou lui donnent un atôme de fluide électrique.

2.° Que le signe caractéristique de la soustraction du fluide électrique dans les corps est absolument infidelle, puisque la surface négative du plateau repousse une balle positive.

3.° Que la surface non frottée du plateau communiquant avec le réservoir commun est aussi positive que celle sur laquelle on fait agir le coussinet, et que l'accumulation du fluide électrique sur un côté du verre peut avoir lieu sans qu'il en résulte une soustraction de l'autre.

4.° Que l'électricité de la surface non frottée du plateau ne change de forme qu'autant qu'on

fait communiquer la surface frottée avec le R. C.

5.° Que cette communication ne peut priver la surface non frottée du plateau d'une partie quelconque de son fluide électrique propre ; puisque, de l'aveu même de Franklin, ce fluide ne passe point à travers les pores du verre, et que l'air ne sauroit le lui ravir.

6.° Qu'il faut chercher la cause prochaine de l'électricité prétendue négative de la surface non frottée du plateau dans la direction particulière que prend son fluide électrique propre lorsque la surface frottée touche au R. C. et non dans la spoliation de sa quantité naturelle; direction encore inconnue, et que l'abbé Nollet paroît avoir pressentie en l'attribuant au mouvement rétrograde de ce même fluide.

SECONDE EXPÉRIENCE.

Électrisez à la manière ordinaire un électrophore dont le gâteau résineux puisse être facilement séparé de sa coupelle, placez la rondelle sur sa surface, et touchez son bord ; elle est électrisée positivement : la surface de la résine sur laquelle vous opérez est donc négative.

Renversez le gâteau sur une table, répétez la même opération sur l'autre surface ; la rondelle électrisée négativement vous donne la conviction que celle-ci est positive. Relevez le gâteau, tenez-le perpendiculairement sur son axe ; il repousse des deux côtés une balle électrisée négativement.

Le signe essentiel qui manifeste l'électricité positive dans une des surfaces de la résine est donc aussi trompeur que celui qui caractérise l'électricité négative dans le plateau de verre ; et vouloir fonder sur l'existence de ces signes la surabondance et le défaut de fluide électrique dans les corps, n'est-ce pas appeler le doute sur l'une et l'autre espèces d'électricité ?

Il est encore probable dans cette expérience que la même cause inconnue modifie le mouvement du fluide électrique dans la surface non frottée du gâteau résineux, lorsqu'en le renversant sur une table on fait communiquer sa surface supérieure avec le réservoir commun, et qui de négative la rend positive sans aucune addition de fluide électrique.

TROISIÈME EXPÉRIENCE.

Donnez douze étincelles au crochet d'une bouteille de Leyde ; placez-la aussi-tôt sur un isoloir de verre ou de porcelaine.

Faites toucher au crochet une balle de moëlle de sureau suspendue à un fil de soie blanche, et maintenez-la en répulsion devant sa surface.

Enveloppez un gros bâton de cire d'Espagne avec un morceau de flanelle sèche ; serrez-le dans votre main en le tirant brusquement de son étui, et portez-le contre la surface étamée de la bouteille.

Si le bâton est suffisamment électrisé, il part entre l'un et l'autre une étincelle, et la balle en observation commence à baisser sur le crochet.

Répétez la friction du bâton de cire, et tirez de cette même surface quinze ou vingt étincelles ; à la dixième, la balle tombe sur le crochet de la bouteille, et ne se relève plus à la douzième, le crochet commence à la repousser ; à la quinzième ou vingtième étincelle, elle flotte loin de sa surface.

Baissez alors la main pour mettre la balle en

présence de la partie étamée de la bouteille, elle est fortement repoussée.

Chaque étincelle qui pétille entre le bâton de cire et la partie étamée de cette bouteille est, d'après l'opinion de Franklin, une nouvelle portion de son fluide électrique propre qui s'en dégage pour pénétrer dans les pores de la résine, à moins que l'on ne suppose que la matière de l'étincelle ne soit fournie par le feu du crochet.

Quelle que soit l'opinion que l'on embrasse, elle est contradictoire avec la première et sixième suppositions qui servent de base à la théorie du Docteur Franklin. Je vois d'un côté le fluide électrique enlevé à la surface extérieure de la bouteille isolée, sans que l'intérieure en reçoive une quantité égale; ou le fluide électrique passer à travers les pores du verre d'une surface à l'autre, et tout l'échafaudage de l'électricité positive et négative s'évanouir en bluettes.

Mais si l'on pensoit que la surface intérieure de la bouteille reçût effectivement, à chaque étincelle que l'extérieure donne au bâton de cire, une égale quantité de fluide électrique, puisqu'elle semble en effet admettre dans ses pores celui qui est développé en atmosphère

autour du crochet, on auroit peut-être raison; mais on avanceroit un sophisme qui laisse subsister l'objection dans toute sa force.

Pour s'en convaincre, il faut faire attention que le crochet de la bouteille ne soutire douze étincelles au conducteur que parce que la partie étamée en transmet douze de son fluide électrique propre dans le réservoir commun, et la bouteille dans cet état contient réellement la même quantité de fluide, mais inégalement distribué dans ses surfaces. Or si l'interne ne faisoit qu'absorber dans ses pores les douze étincelles répandues en atmosphère autour du crochet, tandis qu'on en soutire douze de plus de la surface externe, il en résulteroit que l'équilibre seroit rompu entre l'une et l'autre surfaces, que douze de plus ne pourroient payer vingt-quatre de moins : voilà donc le sophisme arithmétiquement démontré.

Mais est-il bien vrai que le fluide électrique qui étincelle entre le bâton de cire et la surface étamée vienne de cette surface, et que l'intérieure s'obstine à retenir son fluide électrique surabondant dans ses pores ? Pourquoi donc, après la douzième étincelle tirée de la partie étamée, cette même surface change-t-elle son signe po-

sitif en négatif ? Concluons que ce signe est très-infidelle ; que le fluide électrique ne pouvant passer à travers les pores du verre, la surface intérieure ne devroit point repousser une balle négative, et qu'en changeant ce signe elle avertit suffisamment que l'électricité en moins dépend d'une autre cause que celle qui lui est attribuée.

QUATRIÈME EXPÉRIENCE.

Chargez une bouteille de Leyde d'une médiocre grandeur, montez sur un isoloir, renversez la main, et saisissez-la par son col entre le second et le troisième doigts.

Portez le pouce de cette main sur le crochet ; il en part une étincelle : retirez le aussi-tôt.

Qu'une personne debout sur le plancher cherche à soutirer l'étincelle que vous avez ravie au crochet ; elle ne la trouve sur aucune partie de votre corps, vous n'attirez pas même un fil de lin délié et humide.

Portez aussi-tôt un doigt de votre autre main sur la partie étamée de la bouteille ; il part encore entre l'un et l'autre une légère étincelle, sans que vous donniez à l'instant même le moindre signe d'électricité négative.

Cependant si vous continuez de toucher alternativement et de la même manière le crochet ainsi que la surface étamée de la bouteille, vous la déchargerez complétement et vous ne recevrez aucune commotion.

Dans cette expérience les signes caractéristiques du plus et du moins ont entiérement disparu, quoique vous soyiez alternativement électrisé par la bouteille en sens contraire; et celle-ci se trouve rétablie dans son état naturel, sans que vous transportiez dans les pores de la surface extérieure un atôme du fluide électrique de la surface intérieure.

Indépendamment de ce que cette expérience montre le peu de fond que l'on doit faire sur les signes électriques, elle insinue que l'électricité de la bouteille de Leyde ne consiste pas, comme l'a pensé Franklin, dans la distribution inégale de son fluide électrique propre, ni comme l'a soutenu l'Abbé Nollet, dans la quantité surabondante de ce même fluide dans l'une et l'autre surfaces; car au lieu de la décharger sur l'isoloir, on ne devroit que se mettre en équilibre avec elle.

Je pourrois rapporter un plus grand nombre d'expériences qui tendent à prouver que l'on ne

doit pas compter sur les signes répulsifs du verre et de la résine pour juger de l'augmentation et de la diminution du fluide électrique dans ces substances ainsi que dans les autres corps : une plus longue discussion m'écarteroit trop de mon objet principal ; et comme je propose d'employer indistinctement l'électricité positive et négative pour combattre les mêmes accidens nerveux, il falloit répandre des doutes sur la différente manière d'agir qu'on leur attribue, et donner le mot d'ordre sur une assertion qu'il importe d'approfondir.

CATALEPSIE.

JE ne répéterai point ce que j'ai écrit sur la catalepsie hystérique ; j'ai rectifié une erreur qui a marqué son véritable caractère dans tous les temps et que déjà plusieurs Médecins ont apperçue. Si cette maladie paroît priver du mouvement et du sentiment, suspendre toutes les facultés intellectuelles, transformer en statues les personnes qu'elle frappe, ne laissant aux membres que la souplesse nécessaire pour leur donner d'autres attitudes qu'ils conservent ; j'ai indiqué les moyens de se faire entendre aux malades, de leur procurer des sensations qu'ils ne peuvent plus recevoir

par les mêmes organes ; de juger de l'étonnante activité de leur esprit, de leur faire exécuter les mouvemens volontaires ; et j'ai rapporté un nombre suffisant d'expériences pour prouver que le fluide électrique est le principe des rapports intimes qu'ils conservent avec les objets extérieurs, rapports que l'on peut détruire par l'interposition des corps idio-électriques et des isoloirs.

En considérant attentivement les symptômes essentiels de cette maladie, j'ai cité des faits qui font présumer que sa cause prochaine réside dans l'action plus vive du fluide électrique sur la partie médullaire du cerveau, dans l'énergie augmentée du *sensorium*, et dans la compression que certains nerfs éprouvent à leur origine de la part des vaisseaux sanguins ou dans leur trajet à la base du crâne. J'ai cru appercevoir sa cause éloignée dans les mouvemens convulsifs qui portent le sang avec plus d'impétuosité dans les vaisseaux du cerveau, tandis que la difficulté de respirer et des accès de suffocation suspendent le retour de ce fluide du côté du cœur : enfin j'ai exposé la méthode curative qui m'a le plus constamment réussi, pour dissiper les accès et les prévenir.

Si je n'ai point parlé du tétanos, comme symptôme de la catalepsie et de l'affection hysté-

rique, je ne l'avois pas encore observé. Depuis l'impression de mon Mémoire, je l'ai rencontré quelquefois ; mais comme cet accident est difficile à dompter, qu'il n'est pas toujours exempt de danger, puisque sur cinq malades une jeune personne de dix-sept ans en est morte, il m'a paru essentiel de le décrire, et d'exposer la méthode curative que j'ai d'abord employée, avant de tenter l'électricité dont j'ai constamment obtenu les plus heureux effets.

TÉTANOS HYSTÉRIQUE.

Il est précédé de bâillemens, de soupirs et de tristesse ; bientôt on éprouve de la difficulté à parler et à avaler, de la roideur dans les muscles du cou et une gêne sensible dans la respiration.

A peine ce dernier symptôme s'est-il manifesté, que le sang se porte avec impétuosité à la tête ; les joues deviennent rouges, brûlantes ; les yeux s'animent et les muscles releveurs de la mâchoire se contractent tout-à-coup.

Le *tétanos* n'est pas plutôt formé que l'abattement général disparoît, la tranquillité renaît dans l'esprit, la respiration est plus libre ; mais il reste le plus souvent une sorte de roideur dans les

muscles du cou qui en rend les mouvemens difficiles ; une irritabilité plus vive dans les organes des sens ; et par intervalles les bras, mais plus particuliérement les mains, éprouvent quelques agitations convulsives.

Cette espèce de *tétanos* subsiste communément six et dix heures, il est sujet à des retours. Tous les accès deviennent quelquefois plus longs, je les ai vu s'étendre jusqu'à vingt-quatre et quelquefois trente-six heures ; dans ce cas les malades sont tourmentés par la soif, la langue se dessèche, la difficulté de respirer augmente par intervalle ; une chaleur incommode se répand sur le visage, le tronc et les bras, mais les extrémités inférieures ne commencent à s'échauffer que lorsque le *tétanos* est prêt à finir.

Le pouls dans l'inversion est lent, petit, serré, inégal ; aussi-tôt que la constriction s'est emparée des muscles de la mâchoire, il se développe et devient naturel.

Il est rare que l'appétit ne se fasse pas vivement sentir après six ou huit heures d'abstinence, mais la soif est plus fatigante ; la constipation existe pendant toute la durée du *tétanos*, cependant les urines coulent sans difficulté.

Le sommeil est très-court, fort agité, accompagné de rêves pénibles ; celui qui précède la solution de cette maladie est tranquille ; le réveil est d'autant plus gai que la bouche s'ouvre avec facilité.

Le *tétanos hystérique* n'est pas toujours accompagné de la suppression des évacuations périodiques, de ces mouvemens spasmodiques du bas-ventre qui en augmentent ou diminuent le volume ; mais j'ai remarqué que la pléthore des vaisseaux de la matrice, en exaltant l'irritabilité de cet organe, y disposoit plus particuliérement, puisqu'il se montre aux époques et disparoît avec elles.

Les passions de l'ame, un temps orageux font naître subitement le *tétanos* chez les personnes qui en ont déjà éprouvé plusieurs accès ; les veilles, les alimens âcres, les remèdes échauffans, les narcotiques et des habitudes vicieuses le rendent plus fréquent.

J'ai vu quelquefois une douleur subite de dents extrêmement aiguë prendre la place du *tétanos*, dans les circonstances où il avoit coutume de paroître, et en égaler la durée.

OPISTHOTONOS.

LORSQUE le *tétanos* se joint à la catalepsie hystérique, la constriction des fibres motrices ne se borne pas ordinairement aux muscles releveurs de la mâchoire, mais elle gagne au même instant tous les autres ; le corps entier acquiert une dureté et une roideur inflexible ; la tête reste inclinée vers l'occiput : le tronc courbé en arc est tendu postérieurement.

Il est probable que les phénomènes physiques et moraux qui se manifestent pendant toute la durée de la catalepsie, subsistent malgré sa complication avec l'*opisthotonos ;* car si l'on parle à voix très-basse sur l'épigastre de la malade, elle répond par un son mal articulé lorsque les muscles de la langue éprouvent une contraction spasmodique ; mais s'ils sont libres, elle se fait mieux comprendre et annonce avec précision le moment où elle sortira de cet état.

Dans l'*opisthotonos cataleptique*, les bras affectent deux positions qu'ils conservent pendant toute la durée de cet accident. La première est celle où les avant-bras sont fléchis sur les bras, les coudes un peu portés en arrière, les mains

recouvrent une partie des grands pectoraux, et les pouces se trouvent enfoncés sous les aisselles. Dans la seconde, les avant-bras en pronation sont repliés derrière le dos, mais beaucoup moins fléchis ; quelque force qu'on emploie, il est impossible d'en changer l'attitude.

La chaleur se développe insensiblement ; elle est plus forte, plus répandue que dans le *tétanos*, elle va même jusqu'à déterminer la sueur sur le visage et le tronc ; mais ni l'une ni l'autre n'abrégent la durée de l'accès, et j'ai de fortes raisons pour soupçonner qu'elles le prolongent.

En général la respiration est facile, mais il arrive par intervalle quelques accès de toux ; la mâchoire alors se dilate un instant, et la contraction de ses muscles devient tout aussi forte.

L'*opisthotonos cataleptique* subsiste plus longtemps que le *tétanos hystérique*, les accès se prolongent ; je les ai vu s'étendre jusqu'aux septième et neuvième jours, principalement lorsque la chambre des malades étoit peu spacieuse, les rideaux du lit déployés, ou les lits à alcove, et sur-tout si l'on n'avoit pas soin de renouveler l'air de l'appartement.

Lorsque dans la *catalepsie* sans complication

d'*opisthotonos* on change l'attitude de quelques membres, on éprouve de la résistance à vaincre la contraction de leurs muscles, et ils conservent long-temps les positions qu'on leur donne; on croit en conséquence que la volonté n'a plus d'empire sur le *sensorium*. Cependant si, en parlant à voix très-basse sur l'épigastre ou l'extrémité des doigts des malades, on les avertit de prendre une autre attitude, elles obéissent; mais la lenteur avec laquelle elles exécutent les mouvemens commandés annonce que la détermination du *sensorium* sur les muscles en contraction est difficilement changée par la volonté, pour être ensuite portée sur d'autres. Après avoir élevé le bras d'une cataleptique, faites-lui subir une extension suffisante pour exciter la contraction de tous ses muscles; la détermination du *sensorium* sur ce membre devient si forte que la volonté ne sauroit plus la vaincre, et le bras reste dans cette violente extension sans qu'il soit au pouvoir de la malade d'opérer le relâchement de ses muscles. Ainsi dans l'*opisthotonos cataleptique* le *sensorium* est tellement modifié par une cause inhérente aux muscles mêmes, qu'il soutient l'action du fluide électrique dans leurs fibres motrices aussi long-temps que dure l'accès de

de catalepsie ; et quoique l'ame ne conserve plus d'empire sur le *centre ovale du cerveau*, elle ne cesse cependant d'en recevoir les impressions, puisque dans cet état de rigidité les membres remplissent la plus grande partie des fonctions des organes des sens, et deviennent les conducteurs des idées qu'on veut lui transmettre.

L'*opisthotonos* disparoît toujours avec la catalepsie dont il est le symptôme, mais assez ordinairement la contraction des muscles de la mâchoire existe encore quelques heures après que celle-ci est dissipée ; les forces musculaires sont très-abattues, les forces vitales se soutiennent, et la tête reste plus ou moins embarrassée.

ASTHME CONVULSIF.

IL s'annonce par l'affoiblissement des forces vitales et musculaires, le refroidissement subit des extrémités, la pâleur du visage, le bâillement, la pendiculation, par des mouvemens convulsifs et passagers dans les muscles des bras, un sentiment de constriction autour des fausses côtes, par la lenteur et l'irrégularité du pouls, par des urines claires et décolorées.

La respiration s'exécute avec difficulté ; il y a

par intervalles une petite toux sèche, et l'air qui sort de la poitrine rend un son plaintif.

L'oppression augmente insensiblement, le pouls se concentre de plus en plus; il existe une très-grande irritabilité dans les organes des sens.

Après deux ou trois heures, la chaleur se développe sur toute l'habitude du corps; elle est plus vive à la tête, au tronc et aux bras; les joues se colorent fortement ainsi que les lèvres, le pouls s'élève et devient fréquent. Lorsque la difficulté de respirer est parvenue au plus haut degré d'intensité, le visage se tuméfie et prend une couleur plombée, les narines se dilatent, les yeux semblent sortir de leurs orbites, le front et la poitrine se couvrent d'une sueur visqueuse; les malades ne peuvent rester au lit ni sur un fauteuil, elles se roulent sur les carreaux et cherchent les plus frais; le ventre est météorisé, tendu; l'air qui s'échappe à travers la glotte produit un son aigu; quelquefois on entend dans la poitrine un *stertor* comme dans les derniers instans de l'agonie; il est rare qu'un délire léger ne se mette pas de la partie; les urines coulent involontairement, et l'on observe par intervalles des accès de suffocation alarmante.

La violence de l'accès subsiste quelquefois plus d'une heure, il diminue ensuite par degrés; un sommeil profond s'empare des malades, et lorsqu'elles s'éveillent elles conservent à peine l'impression de l'accident formidable qu'elles viennent d'éprouver.

L'*asthme convulsif* qui ne se termine point par la catalepsie se manifeste ordinairement lorsque le soleil commence à baisser sous l'horizon; il est à son plus haut période vers le milieu de la nuit, et disparoît à l'aurore. Les malades conservent pendant la journée de la gaieté, de l'appétit; mais lorsque les accès se prolongent et subsistent depuis quelques mois, elles perdent le goût des alimens; elles s'affoiblissent au point de ne pouvoir se tenir quelques instans sur les extrémités inférieures, et l'embonpoint ainsi que la gaieté s'évanouissent.

L'*asthme convulsif* est périodique, les accès se manifestent chaque jour au coucher du soleil; les temps orageux, les grandes chaleurs, les affections tristes de l'ame en augmentent la violence sans en prolonger la durée; les approches des évacuations périodiques ou leur terminaison le rendent plus fâcheux.

L'*asthme convulsif* est une maladie trop violente, ses accès sont trop fréquens pour que les vaisseaux sanguins qui se distribuent dans les poumons n'éprouvent pas des engorgemens qui les exposent à se rompre, ou une perte de ressort qui donne lieu à des varices, à des anévrismes. Le cœur lui-même n'est pas à l'abri de ces accidens ; les efforts qu'il est obligé de faire pour pousser le sang à travers les ramifications artérielles affectées d'une constriction spasmodique le dilatent avec excès, il s'amincit, et finit quelquefois par se rompre. J'ai eu deux occasions de remarquer cet événement funeste : la première, dans un jeune homme qui avoit passé de la mélancolie à la folie, et qui dans cet état avoit éprouvé de fréquentes oppressions ; la seconde, dans une Chanoinesse morte à trente-six ans, attaquée de spasmes depuis l'âge de douze ans, et d'un *asthme convulsif* depuis vingt-deux ans : dans l'un et l'autre le ventricule droit du cœur excessivement dilaté et aminci avoit versé une grande quantité de sang dans le péricarde par une fente de quelques lignes.

Quand un désordre aussi considérable que l'anévrisme du cœur ou de l'artère pulmonaire se joint à l'excessive irritabilité des nerfs qui se

distribuent à la trachée-artère, aux poumons et au diaphragme, le pouls est non-seulement intermittent pendant toute la durée de l'asthme convulsif, mais encore dans l'intervalle des accès: les malades éprouvent de violentes palpitations qui décèlent cette complication funeste; ils tombent dans la cachéxie, et les jambes deviennent œdémateuses long-temps avant la mort.

La *catalepsie*, le *tétanos*, l'*opisthotonos* et l'*asthme convulsif*, symptômes de l'affection hystérique essentielle, ne se manifestent pas tout à coup; des accidens convulsifs d'une autre espèce les précèdent ordinairement, et ne se déclarent que lorsque le système nerveux a été affoibli par des secousses violentes, et que les vaisseaux sanguins qui se distribuent dans la substance du cerveau commencent à fléchir. Les signes précurseurs sont un sentiment de distension et de plénitude dans la tête, des bouffées de chaleur au visage, des éblouissemens, un sentiment habituel de froid dans les extrémités inférieures et la foiblesse de leurs muscles.

L'*affection hystérique* essentielle a presque toujours pour cause conjointe la pléthore sanguine, car les accidens nerveux ne se montrent guères

qu'aux environs de la puberté. Mais comme la distension des vaisseaux fait depuis cette époque des progrès sensibles jusqu'à près de trente ans, les premiers symptômes se renforcent; il semble que les fibres motrices contractent une plus grande irritabilité, et l'on seroit porté à croire que les muscles qu'elles forment n'entrent dans des contractions violentes que pour exprimer des vaisseaux qui leur sont unis une surabondance de sang qui les fatigue. Au-delà de ce terme, l'*hématose* s'exerce avec moins de vigueur, la proportion de *serum* commence à l'emporter sur le *cruor*, les fibres musculeuses acquièrent plus de densité par l'exercice, elles sont moins irritables; le *sensorium* lui-même en perdant de son énergie est plus soumis à l'empire de la volonté: de là vient sans doute la disparution des symptômes les plus graves de l'affection hystérique essentielle depuis vingt-cinq jusqu'à trente ans, si l'on a la sagesse d'écarter du traitement les remèdes qui peuvent les exciter ou les entretenir; et parmi ces remèdes l'opium, les sels volatils alkalins, les huiles éthérées tiennent la première place.

Toute évacuation subite est préjudiciable dans l'affection hystérique essentielle; mais on a

singuliérement redouté la saignée pour en combattre les accidens les plus formidables : cependant j'ai observé que des hémorragies par des voies même peu convenables en calmoient la violence, en retardoient les accès ; et sans avoir recours à la lancette pour diminuer la pléthore, je me suis toujours servi avec avantage des sangsues appliquées à diverses reprises sur les extrémités inférieures. Je n'oublierai jamais qu'une femme âgée de dix-huit ans, attaquée d'une catalepsie hystérique, précédée de mouvemens convulsifs atroces, et conservant dans l'intervalle des accès une douleur de tête, tantôt gravative, tantôt extrêmement aiguë, à laquelle j'avois conseillé l'application de quatre sangsues à la partie interne et moyenne de chaque cuisse, perdit pendant la nuit et le sommeil une si grande quantité de sang, que le lendemain matin elle eut la plus grande peine à se faire entendre ; la douleur de tête, les mouvemens convulsifs et la *catalepsie* en furent dissipés : le lait, le quinquina, les bains froids, l'air de la campagne rétablirent ses forces, et cette maladie n'a jamais reparu.

Les secours qui m'ont le mieux réussi dans le traitement de la catalepsie sont les bains froids,

la glace pilée et appliquée sur la tête dans l'intervalle des accès. J'ai fait jeter, en été, dans l'eau du bain jusqu'à soixante et quatre-vingt livres de glace, et les mouvemens convulsifs les plus violens cessoient aussi-tôt. Il est inconcevable que le calme rétabli les malades n'éprouvent aucun sentiment de froid, il s'écoule quelquefois une demi-heure avant qu'elles en ressentent la première impression ; et j'ai toujours attendu ce moment pour les faire sortir du bain.

Le *tétanos hystérique* ne subsistant pas ordinairement assez long-temps pour porter un préjudice essentiel, je n'ai tenté aucune méthode particulière pour le combattre ; les bains froids, l'application des sangsues entre les épaules, des frictions avec de la glace pilée sur les muscles du cou et de la mâchoire inférieure, sont des moyens qui n'en abrégent pas toujours la durée ; celui que j'ai trouvé le plus efficace est l'introduction dans l'estomac d'une assez grande quantité d'eau glacée.

Lorsque j'ai employé ce moyen on ne songeoit point encore aux sondes de gomme élastique, et le hasard me servit heureusement. Une demoiselle âgée de 23 ans, d'un tempérament sanguin et pléthorique étoit au troisième jour d'un *opistho-*

tonos cataleptique, les bras repliés derrière le dos ; la peau étoit affectée d'une chaleur supérieure à la naturelle ; une sueur assez abondante couloit sur le front, les joues et la poitrine, et la respiration paroissoit suspendue. Je fis diminuer le nombre des couvertures ; lorsque la sueur fut dissipée, je conseillai de transporter la malade sur les carreaux. On la leva comme une statue ; les points d'appui les plus forts, malgré l'embonpoint qui sembloit lui en ménager d'autres, étoient les talons et la partie supérieure de l'occipital.

Je fis verser sur tout le corps, à diverses reprises, de l'eau froide ; la chaleur et la rougeur des tégumens diminuèrent beaucoup, mais tous les muscles restèrent inflexibles. Je recommandai de lui frictionner les cuisses et les jambes avec de la glace ; les muscles se détendirent aussi-tôt. La même friction exécutée sur les bras leur donna toute la flexibilité nécessaire pour en changer la position ; les muscles du bas-ventre se ramollirent, mais ceux du cou et de la mâchoire résistèrent avec opiniâtreté. Je lui introduisis dans une narine une cuillerée d'eau glacée, elle l'avala avec une facilité surprenante ; et lorsqu'elle eut à peu près une demi-livre d'eau dans l'estomac, le *tétanos* et la *catalepsie* se dissipèrent.

L'application réitérée des sangsues, les bains froids répétés deux fois le jour, l'eau d'orge émulsionnée, le petit lait altéré avec le suc des plantes nitreuses, la diète entiérement végétale firent disparoître les mouvemens convulsifs dans l'intervalle des accès, prévinrent l'*opisthotonos*, mais laissèrent subsister la *catalepsie* qui revenoit chaque jour, entre trois et quatre heures du matin, et ne se terminoit que vers les six heures du soir.

Comme on ignoroit dans cette maison les phénomènes physiques et moraux que présente la catalepsie, je les fis observer, et je répétai sur cette intéressante malade toutes les expériences dont j'ai parlé dans mon premier mémoire.

Son frère cadet, bon Physicien, s'avisa de lui attacher autour du doigt une ficelle très-mince, de soixante pieds de longueur et légérement humectée; il la disposa en circonvolution dans sa chambre qui étoit spacieuse, et se plaçant à l'endroit le plus éloigné, il fit à la malade plusieurs questions, à voix très-basse, sur l'extrémité de la corde, auxquelles elle répondit avec la plus grande précision.

J'ai été plusieurs fois témoin de cette expé-

rience qui a constamment réussi ; je substituai un jour à la ficelle un cordonnet de soie blanche d'un pied de long, et la malade garda un profond silence.

L'*affection cataleptique* tendoit à sa fin lorsqu'un événement malheureux et terrible fit sur cette demoiselle la plus violente impression, et la *catalepsie* se rétablit dans toute sa force.

Les frictions avec la glace devenant inutiles, l'introduction de l'eau glacée dans l'estomac, ne pouvant plus avoir lieu par la constriction des muscles de l'œsophage, et la malade touchant au cinquième jour de l'*opisthotonos cataleptique*, je me déterminai à l'électriser.

Son lit étant isolé sur des gâteaux de cire, elle le fut positivement et en bain pendant une demi-heure, mais sans succès. Je tirai alors de la plante d'un pied une étincelle assez forte avec la boule d'un excitateur ; sur le champ la malade s'élança hors du lit et demanda un verre d'eau froide qu'elle eut beaucoup de peine à avaler.

Encouragé par ce premier succès, je fis continuer les bains, réitérer toutes les semaines l'application des sangsues, et la malade fut soumise à l'électrisation sans étincelle une heure chaque jour, en deux séances.

L'effet salutaire de ce nouveau moyen fut marqué dans l'espace de six jours. L'*opisthotonos* disparut, les attaques de catalepsie retardèrent d'une heure sans se prolonger, comme un accès de fièvre intermittente rebelle que l'on combat avec le quinquina, et les forces musculaires des extrémités inférieures commencèrent à se rétablir; car depuis près de trois mois la malade ne pouvoit se lever de son fauteuil et faire un seul pas.

D'autres événemens plus formidables et de longue durée plongèrent la malade, au moment où elle touchoit à la guérison, dans des crises vraiment effrayantes : le désespoir se mit de la partie; il fallut l'attention la plus sévère pour déjouer ses sinistres projets, et je suis convaincu que sans l'électricité elle eût succombé à tant de maux.

L'*opisthotonos cataleptique* reparut pour la troisième fois, ses accès se prolongèrent; la foudre qui grondoit continuellement sur sa tête et qui éclatoit autour d'elle, la jetoit, lorsqu'elle pouvoit l'entendre, dans des mouvemens convulsifs atroces.

Pour les faire cesser, il suffisoit d'électriser un quart-d'heure la malade sur son lit, et

d'exciter une étincelle des bras ou des jambes : ce moyen a constamment réussi ; l'électricité en bain positive ou négative laissoit subsister la contraction impétueuse des muscles ; l'étincelle seule changeoit l'état du sensorium et rétablissoit le calme.

Toujours victorieure dans l'*opisthotonos cataleptique*, l'étincelle échoua à cette troisième rechute. Je fus obligé de recourir à la commotion que je bornai à une jambe ; ces deux accidens disparurent, mais elle laissa subsister la contraction des muscles de la mâchoire : dès-lors il a toujours fallu employer la commotion, et quelquefois la répéter sur l'autre jambe pour obtenir le même effet.

Le *tétanos* résistant à l'électricité en bain, et les étincelles qu'on tiroit des jambes ne produisant qu'une dilatation foible et momentanée de la mâchoire, je fis placer la malade dans un fauteuil isolé : debout, derrière elle et séparé du réservoir commun, j'appuyai contre ses dents le manche d'une cuiller de bois que je parvins à introduire dans la bouche au moment de l'extraction de l'étincelle, et m'en servant comme d'un levier pour dilater la mâchoire à chaque étincelle qu'on excitoit sur les pieds et les

jambes, je réussissois de cette manière à vaincre la contraction de ses muscles. Une commotion sur une jambe auroit peut-être produit cet effet tout à coup, mais j'ai préféré à y mettre plus de temps pour ne pas accoutumer le cerveau à une impression qu'il importoit de ménager et de laquelle j'attendois les plus grands succès.

Mes espérances n'ont point été trompées ; cette maladie convulsive invétérée a cédé à l'électricité en bain, administrée deux fois le jour dans l'intervalle des accès, aux bains froids, à l'application réitérée des sangsues, à la diète végétale. Mais il a fallu, pour en prévenir le retour, transporter la malade à la campagne, où les orages politiques ne pouvoient avoir aucun accès ; il a fallu l'accoutumer par degrés aux exercices qui durcissent la fibre, augmentent la densité des fluides et préviennent la pléthore ; en un mot changer son régime, lui donner des nourritures moins délicates et des vêtemens que la peau puisse sentir.

L'électricité produit des effets aussi avantageux et aussi prompts dans l'*asthme convulsif*, symptôme de l'affection hystérique essentielle, soit qu'il existe seul ou se combine avec la catalepsie, qu'il soit récent ou invétéré. Il suffit

d'isoler les malades sur un fauteuil, de leur appliquer l'extrémité de la chaîne sur l'épigastre; il est rare qu'après un quart-d'heure d'électrisation en bain, on n'apperçoive pas une diminution considérable dans la difficulté de respirer: alors une étincelle tirée du *cartilage xiphoïde* la fait ordinairement disparoître.

J'ai vu l'électricité positive et négative employée alternativement dans cette maladie ainsi que la précédente, et chez le même sujet, triompher de ses accès dans le même temps donné, et concourir à en détruire les causes éloignées avec le même avantage. La diète blanche ou entiérement végétale lorsque l'estomac se refuse à digérer le lait, l'air de la montagne, l'équitation, les chemisettes de flanelle portées sur la peau et fréquemment renouvelées, favorisent l'action du fluide électrique dont la principale vertu est de dissiper au fort de l'accès les mouvemens convulsifs, de rétablir la transpiration insensible et d'augmenter celle qui se fait par l'organe pulmonaire.

Nous devons sans doute attribuer à l'irritation que l'étincelle électrique produit dans les nerfs de la peau ou à la secousse violente que la commotion imprime dans les muscles, le chan-

gement extraordinaire et subit qui s'opère dans l'état du *sensorium*, dont l'énergie paroît si fort augmentée, soit qu'il produise la convulsion d'une ou plusieurs parties, soit qu'il détermine l'*opisthotonos cataleptique* ou l'*asthme convulsif*. Mais pourquoi toute autre cause irritante n'agit-elle pas de la même manière sur cet organe ? Pourquoi les piqûres, les incisions et l'application du feu qui font éprouver une douleur plus constante et plus vive, ne dissipent-elles point ces accidens nerveux ? Une autre cause plus efficace sans doute que l'irritation passagère, produite par l'étincelle électrique, concourt donc au changement admirable qui s'opère dans les fibres médullaires du *sensorium*, et cette cause ne peut être apperçue que dans la nature même du fluide électrique qui agit tout à la fois sur la substance des nerfs et le fluide dont ils sont pleins. On croiroit que dans certaines circonstances il modère l'énergie du cerveau, et que dans d'autres il l'excite ; on croiroit..... Je ne porte pas plus loin mes réflexions ; elles tiennent à un principe d'électricité qui est encore inconnu, et que je me propose de publier par la suite.

OBSERVATIONS

OBSERVATIONS MÉDICINALES

SUR les principaux effets du froid et du chaud sur le sommet des hautes montagnes.

Par les Cit. PARAT et MARTIN jeune.

DANS la nuit du 22 au 23 Prairial, an 3e de la République Françoise, la division de l'armée des Alpes qui occupoit la Tarantaise et le Petit Saint-Bernard, tenta pour la seconde fois une expédition qui sera à jamais mémorable et par les difficultés qu'elle présenta, et par le succès qui la suivit. Elle avoit pour but de déplacer l'ennemi qui s'étoit fortement établi par des redoutes et des retranchemens sur le sommet du Col-de-Grisanche, qui fait partie de la barrière que forme la chaîne centrale des Alpes, dans l'étendue qu'elle parcourt depuis le Mont-Bernard jusqu'au Mont-Cénis. Ce passage, dit *le Col-du-Mont*, est le séjour des brouillards

et des tempêtes ; il est habituellement couvert de neige et présente des glaciers à sa droite comme à sa gauche : c'est cependant sur ces hauteurs dont la pente n'est accessible que dans le moment des neiges, parce qu'on peut alors y creuser des degrés qu'on ne sauroit pratiquer contre des escarpemens ou des glaciers à nu ; c'est, disons-nous, sur ces hauteurs que deux colonnes avoient à se rendre pour contourner les postes, tandis qu'une troisième devoit les attaquer de front ; dès le soir du jour fixé pour l'attaque, et les troupes déjà parties, il s'éleva une tourmente affreuse ; des tourbillons de neige que les vents agitoient en tout sens, l'obscurité qui en est inséparable, et qui devient si désespérante dans des lieux remplis de précipices, enfin l'impression d'un froid si vif que le vin geloit dans tous les bidons : tels étoient les nouveaux obstacles que la nature opposoit à la victoire ; aussi ne fallut-il rien moins que le courage si connu de nos Guerriers pour braver à la fois tant d'ennemis, dont les plus à redouter ne furent certainement pas les Piémontois que l'on prit dans leurs retranchemens avec perte d'un seul homme par le feu, tandis que la tempête et le froid en firent périr environ cinquante dans la marche et en frappèrent plus de cent

de blessures dont plusieurs sont encore à cicatriser. C'est ce dernier nombre qui en partie confié aux soins de nos Confrères, et en partie aux nôtres, fait aujourd'hui le sujet de ce Mémoire, que nous avons rédigé dans l'intention d'être utiles et à ces braves Militaires à qui l'intérêt de la Patrie et la raison du devoir commandent d'habiter ces pays, et à tous ceux que des motifs de commerce ou d'étude peuvent également y porter.

QUOIQUE la différence des phénomènes que nous ont offert les malades frappés par le froid ne paroissent indiquer que des dégrés différens de l'action d'une seule et même cause, nous avons cru cependant devoir établir des espèces, dépendantes il est vrai d'un seul et même genre, mais distinctes, soit à raison de la différence des organes affectés, soit à raison de la différence des indications curatives qu'elles nous ont présentées : c'est ainsi que nous avons reconnu et que nous établissons les espèces suivantes. (*)

(*) Quoique l'on soit déjà prévenu par le seul titre de ce Mémoire, qu'il ne renferme que les principaux effets du froid, nous devons ajouter ici que n'ayant pour but que de décrire ce que nous avons observé,

Première espèce de congélation.

CETTE première espèce que nous pourrions également appeler le premier degré de congélation, puisque c'est l'action morbifique la plus superficielle que l'impression du froid est capable de produire, consiste dans un engourdissement qui s'accompagne bientôt d'une roideur et d'une impuissance de mouvement dans les parties qui en sont atteintes ; la couleur de la peau change, elle devient violette, bientôt après jaunâtre. Cette espèce qui s'est particuliérement fait sentir sur les oreilles ainsi que sur les doigts des mains et des pieds, mais seulement sur leur partie dorsale ou convexe ; cette espèce, disons-nous, donne dès le premier jour pour effet subséquent des vessies ou phlictènes qui, abandonnées à elles-mêmes, s'augmentent pendant quatre ou cinq jours, tandis que dans la même progression s'établit une marche inflammatoire érysipélateuse qui donne naissance à une matière purulente qui crève la vessie ; la vessie crevée laisse voir

nous avons dû passer sous silence cet accident, connu sous le nom d'*engclure*, puisque nous ne l'avons rencontré sur aucun des malades qui nous ont été confiés;

un véritable ulcère qui traité par des dessicatifs légers, tels que le cérat de Galien simple ou saturné, se termine, suivant son étendue, dans dix, quinze ou vingt jours.

La durée de ces accidens est bien plus courte et ces accidens eux-mêmes sont bien plus foibles, si l'on ouvre ces vessies dès qu'elles paroissent, et si mieux encore on cherche à les prévenir par des frictions avec de la neige, et à son défaut par l'application du vin ou de l'eau végéto-minérale animée avec de l'eau de vie, le tout constamment froid. C'est ici l'occasion de confirmer les préceptes très-connus sur les dangers de la chaleur contre ce genre de maladie, par l'observation d'un Capitaine, (le Cit. Herclin, Capit. des Carabiniers du B. Fr.) qui, à la suite de la première attaque du Col-du-Mont, eut l'imprudence de se mettre à son retour les pieds dans de l'eau tiède, les croyant gelés par cela seul qu'ils étoient insensibles; dans le fait il n'étoit attaqué que de l'engourdissement qui conduit aux phlictènes. Des douleurs presque insupportables et un gonflement inflammatoire ne tardèrent pas à se développer : dans ce moment appelés pour lui donner des soins, nous corrigeâmes les effets nuisibles de cette chaleur si inconsidérément suscitée par

l'usage des compresses trempées dans du vin froid ; dès le soir même il fut soulagé, et les accidens diminuant toujours, trois jours suffirent pour sa guérison.

Il est encore nécessaire de dire que cette première espèce, déjà très-légère par sa marche spécifique, l'est encore plus si l'on assujettit le malade au repos, au régime, et si l'on ajoute les moyens curatifs, particuliers à son tempérament. C'est ainsi que nous avons vu un Officier des Carabiniers du premier Bataillon Franc, (le Cit. Mauquet de Nancy) jeune et très-vigoureux, attaqué aux pieds et aux mains de nombreuses phlictènes avec gonflement et tension considérables, guérir plus promptement que les autres par une seule saignée qu'exigeoit évidemment sa constitution inflammatoire.

On juge bien facilement sans doute que ce que nous venons de dire du tempérament s'entend également de toute autre circonstance concomitante, capable de fournir une indication, et que la remarque que nous faisons pour cette espèce s'applique nécessairement aux autres.

Seconde espèce de congélation.

LA rapidité de la formation des phlictènes et du développement de l'inflammation propre à l'espèce précédente, indique évidemment l'action rapide et vive du froid, telle que peuvent la produire des coups d'un vent glacial ou l'exposition momentanée à l'air d'une partie que l'on avoit eu soin de garantir jusqu'alors ; maintenant c'est le tableau de son action lente et graduée que nous allons offrir : ses effets consistent dans une induration des tégumens et du tissu graisseux, tantôt avec engourdissement ou insensibilité, tantôt avec un picotement ou fourmillement incommode.

Les parties sur lesquelles elle s'est particulièrement manifestée sont les joues, ainsi que l'extrémité des doigts des pieds et des mains.

Les effets consécutifs de cette induration pour laquelle beaucoup de malades ont négligé de nous consulter dans le principe, nous ont présenté les variétés suivantes. Chez le plus grand nombre tout s'est borné, dans le cours d'une décade, à l'exfoliation simple de l'épiderme avec la résolution insensible de l'induration ; chez quelques-

uns cette induration n'a pu se résoudre qu'après la formation des phlictènes, mais sans inflammation ; chez quelques autres enfin les phlictènes se sont enflammées, la suppuration s'est établie, et la chute des ongles est devenue nécessaire pour terminer la cure.

Malgré ce dernier accident l'on voit que cette espèce n'est pas grave.

Quant au traitement, des frictions avec la neige, des fomentations spiritueuses à froid, des pressions fréquentes sur les parties malades qu'il faut en quelque manière *masser*, suffisent pour les cas ordinaires ; mais s'il paroît des phlictènes on doit sur le champ les ouvrir, et si elles se compliquent d'inflammation et d'ulcère, dès ce moment elles rentrent dans la classe de celles de la première espèce, et le traitement en sera le même, avec cette différence néanmoins que l'ulcération de la pulpe des doigts qui est toujours plus douloureuse, donne aussi plus facilement naissance à des bourgeons charnus qui rendent indispensable l'usage de légers caustiques, tels que la pierre infernale.

Troisième espèce de congélation.

Si l'action du froid qui a produit les accidens développés dans les articles précédens devient plus vive et plus forte, ou si les parties qui en sont déjà atteintes y restent plus long-temps exposées, la troisième espèce de congélation s'établit alors; elle se caractérise par une induration constamment insensible, plus étendue, plus profonde que les précédentes, affectant même quelquefois la totalité des parties qui composent l'épaisseur d'un membre qui se trouve ainsi frappé de mort; en un mot, c'est là ce qu'on nomme la gangrène par congélation, qui dans les cas les moins fâcheux n'entraîne que la perte de quelques doigts, mais qui trop souvent décide la perte d'un membre entier, soit par la séparation spontanée qu'établit la nature, soit par l'amputation que l'art est obligé d'en faire.

Dès qu'on a reconnu que les frictions avec la neige et les fomentations animées n'ont rendu au bout de deux ou trois jours aucune sensibilité à la partie, que l'induration se soutient au même degré, enfin que la couleur de la peau s'altère par un gonflement livide, il faut alors en venir à de légères scarifications. La reconnoissance que

l'on fait en quelque manière par ces premières incisions, sert de règle pour le nombre et la profondeur des autres; on continue les topiques animés, l'on y joint l'usage interne des cordiaux, et l'on se conduit en un mot pour le traitement subséquent, comme si l'on avoit à traiter des escarres ou une gangrène ordinaire. Mais ce traitement se trouvant décrit dans tous les ouvrages élémentaires, et particuliérement dans l'excellent Traité de Quesnay sur cette matière, et ne présentant rien dans les suites qui appartienne en propre à la congélation, il devient superflu de le développer dans un Mémoire, dont le but unique est de faire connoître ce que nous avons observé sur les effets du froid; nous croyons donc devoir plutôt nous occuper maintenant des moyens qui peuvent en garantir, pour passer ensuite à la considération plus importante encore du résultat de son action sur les organes intérieurs.

Des moyens préservatifs du froid.

Ces moyens consistent dans le vêtement, l'exercice et le régime.

Du vêtement.

Il semble au premier moment qu'on est dispensé de dire qu'il faut se bien vêtir pour se garantir du froid : cependant quand on traite du vêtement du soldat, on en juge différemment, parce que le soldat ne s'habille pas comme il veut. Forcé de s'assujettir à l'ordonnance, et l'ordonnance étant la même pour tous, on voit l'homme foible, susceptible des moindres impressions, tout aussi légérement garanti que l'homme robuste ou l'homme endurci. Mais comment remédier à cet inconvénient, si ceux qui dictent les réglemens militaires sur cet objet ne s'attachant qu'au coup d'œil et à l'économie, négligent de consulter la Science qui apprend ce qu'exige la santé ? N'est-ce pas en effet la Médecine, fondée sur la connoissance de la structure du corps et sur l'observation, qui peut faire connoître le degré de force que l'homme peut opposer par lui-même aux élémens pour n'en recevoir qu'une influence salutaire, et le degré ou le supplément de moyens que l'Art, suivant les circonstances, doit ajouter à sa frêle composition, pour qu'il soit en mesure avec ces élémens dès que leur action tend à devenir destructive

ou nuisible ? Mais ceci mériteroit un Traité particulier sur l'habillement du soldat, dans lequel on chercheroit à concilier en général, 1.° ce qu'exige sa santé et sa défense ; 2.° ce que commande l'économie ; 3.° ce qui convient en particulier à la différence des pays, des saisons et des temps ; Traité particulier que nous entreprendrions bien volontiers, si nos occupations nous le permettoient. En attendant, et relativement au froid, nous nous contenterons de dire qu'il est de la plus grande importance, à la veille des expéditions dans le genre de celles du Mont-Bernard, du Mont-Cénis, du Col-de-Grisanche, de passer la revue des compagnies pour s'assurer si chaque soldat est dans le cas de marcher, et pour changer ou distribuer des souliers, des guêtres ou toute autre fourniture à ceux qui en auroient sensiblement besoin ; et dans le cas où les magasins des Bataillons ne seroient pas assez pourvus pour satisfaire à tout, laisser au quartier les hommes qu'on n'auroit pu vêtir ou chausser convenablement, et même dans ce nombre celui que le courage porte quelquefois à demander vivement à suivre ses camarades, parce que d'une part le froid qu'il

ne tarde pas à ressentir, et de l'autre les mauvais chemins qu'il rencontre et les chutes fréquentes qu'il ne peut éviter, détruisent bien rapidement une mauvaise chaussure, et le forcent à rétrograder ou à grossir la file de ces traîneurs qui ne servent qu'à ralentir ou rompre une colonne qui, dans les brouillards ou l'obscurité de la nuit, ne parvient pas toujours à se rallier.

Conformément à ce principe, nous devons citer avec éloge la précaution que l'on prit dans la Campagne précédente à la veille de l'attaque du Mont-Cénis, de délivrer des gants à chaque soldat. Par cette précaution aucun ne fut pris du gel aux mains, quoique chez plusieurs les pieds furent attaqués; tandis que dans l'expédition du Col-du-Mont, où l'on n'a pu, malgré l'intention des chefs, s'en pourvoir, il y a eu autant de mains que de pieds frappés par le froid.

De l'exercice.

QUANT à l'exercice, il consiste à bien régler sa marche, de manière qu'elle soit lente mais soutenue; à ne jamais s'arrêter s'il se peut, et dans le cas où l'on s'arrête à ne jamais se coucher ou s'asseoir, ce qui seroit très-dangereux, parce

que le refroidissement qu'on éprouve nécessairement par le repos seroit bien rapidement augmenté par la température glaciale à laquelle on resteroit exposé : il faudra donc se tenir debout pour pouvoir conserver au corps le mouvement simulé de la marche, ce qui peut très-efficacement éloigner des pieds l'engourdissement dont on doit également garantir les mains, soit en les frottant entre elles, soit en les frictionnant avec la neige.

Du régime.

LE régime peut encore fournir des moyens préservatifs du froid en présentant des moyens conservateurs des forces, tels que l'usage de temps en temps répété d'une légère quantité d'alimens solides que l'on humecte d'une quantité plus légère encore de vin ou d'eau de vie. C'est ici le moment de discuter l'usage de cette dernière liqueur que l'on a soin de donner au soldat à l'instant même où il part pour marcher contre l'ennemi, et que quelques Voyageurs célèbres et quelques habitans des montagnes vous défendent expressément. D'après l'observation et notre propre expérience, voici ce que nous sommes autorisés à dire :

Tous ceux qui seulement après une demi-heure de marche se sentant un peu fatigués ont sur le champ recours à leurs bidons et prennent de l'eau de vie, ressentent plus promptement que les autres le besoin d'en reprendre, et l'on conçoit alors comment dans une marche de huit, dix ou quinze heures ils doivent en prendre une quantité considérable qui ne peut que fortement les échauffer, décider même un transport de sang au cerveau, et les conduire ainsi plus rapidement à la lassitude, au repos forcé et nécessairement au sommeil et au refroidissement qui en sont les suites les plus funestes. Au contraire tous ceux qui s'efforcent de résister le plus long-temps qu'ils peuvent à la fatigue, et qui seulement dans le moment où ils se sentent de vrais besoins ont l'attention de prendre avant tout une croûte de pain seule ou quelque autre substance solide, peuvent ensuite en toute sûreté faire usage d'une petite quantité d'eau de vie. Ces restaurations qui sont tout autant de lest pour l'estomac dont la vacuité devient si pénible dans les courses un peu longues, soutiennent très-efficacement le corps dans l'activité nécessaire pour les supporter. D'ailleurs c'est ainsi que nous en avons donné l'exemple à ceux qui

étoient nos voisins dans la marche, et nous ne pouvons que recommander une méthode qui, dans les expéditions qui se sont présentées, nous a toujours permis d'accompagner le soldat.

Quatrième espèce de congélation, ou *des effets du froid sur le poumon.*

Nous n'avons indiqué jusqu'ici que les effets du froid sur les parties extérieures, et quoique dans la troisième espèce nous en ayons vu des suites quelquefois très-fâcheuses, on ne sauroit les comparer à celles qui sont le résultat de son impression sur l'organe du poumon.

Or cette affection du poumon par le froid est produite par l'impression brusque et glaciale des coups de vent sur toute l'étendue des voies destinées à la respiration; la bouche et le nez se resserrent involontairement, la respiration se suspend, le malade tente avec effort de dilater sa poitrine, mais la vivacité de l'air et la sensation du froid l'en empêchent : si l'orage au lieu de se calmer redouble, si le malade ne peut s'en abriter par un changement de position, s'il ne peut en affoiblir les effets en plaçant ses mains devant sa bouche, en un mot si sa respiration

ration reste plus long-temps suspendue, bientôt sa tête se trouble, il tombe où le vent l'entraîne, et il ne tarde pas à trouver un tombeau sous la neige que les vents ont rapidement accumulée sur lui.

Cet accident frappe indistinctement toutes les constitutions, parce qu'il est produit par ces grands orages ou plutôt par ces tempêtes dont les effets sur le sommet des hautes montagnes sont si terribles et si difficiles à concevoir par tout autre que par ceux qui ont eu le bonheur d'échapper à leurs ravages; on les connoît dans le pays sous le nom de *tourmente*; chaque année, au rapport des habitans des principaux passages des hautes Alpes, ces orages manquent rarement de surprendre ou d'enlever quelques voyageurs.

D'après ce tableau, le pronostic paroît devoir n'être que très-fâcheux, cependant il ne l'est pas toujours; heureusement il est des dégrés dans cet accident qui donnent des espérances de retour à la vie, comme il est des positions qui présentent les moyens de le faciliter: c'est ainsi que nous avons eu la satisfaction de secourir avec succès un Volontaire du 5e Bataillon de Rhône et Loire, que nous rencontrâmes sur le sommet du Col-

du-Mont ; la fatigue l'avoit forcé de ralentir sa marche, et le brouillard lui masquoit la colonne qui étoit en avant. Seul, saisi par le froid, battu par le vent, couvert de neige et de glaçons, ce malheureux résistoit encore lorsque sur le champ il est surpris par un coup de tourmente qui menace de l'entraîner ; il n'a que le temps de rétrograder un peu pour se jeter derrière un rocher : mais s'il avoit trouvé un asile contre le vent, il lui en manquoit un contre le froid, dont il auroit été sans doute la victime, si nous ne nous fussions hâté d'aller auprès de lui. Nous le trouvâmes couché sur la neige, sans force et presque sans respiration ; nous commençâmes par le mieux abriter qu'il ne l'étoit, par lui faire respirer de l'eau de vie, par l'agiter enfin autant qu'il étoit en notre pouvoir de le faire. Dès qu'il se sentit secouru, il regagna, si l'on peut ainsi parler, la moitié de sa vie, il put nous dire, mais encore avec l'accent du désespoir : « Ne me quittez pas ». Nous lui en donnâmes sur le champ l'assurance, mais nous nous refusâmes à le laisser plus longtemps en repos ; nous lui fîmes prendre quelques alimens et le pressâmes de partir : l'orage augmentoit en effet, et il nous auroit été bientôt

impossible de le sauver et peut-être d'échapper nous-mêmes au danger. Nous nous hâtâmes donc de l'entraîner, car sa foiblesse étoit trop grande pour qu'il pût aller de lui-même : déjà nous descendions sur la pente du revers de la montagne qui dominoit les redoutes dont on étoit déjà maître, lorsque chemin faisant, tant en roulant qu'en glissant sur la neige, nous entendîmes les cris de nos colonnes victorieuses : « Allons, courage, dîmes-nous à l'instant, voilà » nos camarades. » Dès ce moment il reprit ses forces, il voulut descendre seul ; il parvint en effet aussi-tôt que nous à la rencontre d'une colonne qui revenoit d'un magasin que les Piémontois avoient incendié dans leur retraite.

Ce fait qui ne pourra jamais s'effacer de notre souvenir, prouve d'une manière bien frappante tout le danger auquel le soldat s'expose dès qu'il se sépare de ses camarades au milieu des brouillards, des précipices ou des tempêtes, 1.° parce que dans le cas d'un accident il est sans secours ; 2.° parce qu'en le supposant sans blessure et sans chute, il ne peut se flatter de résister à la crainte, à cette crainte involontaire que l'homme ressent toujours dès qu'il se croit seul, soit dans un moment de danger, soit dans un pays

que sa nature rend inhabitable ; car presque partout pour lui la solitude des pays inhabités ressemble à la solitude des tombeaux ; elle ne présente d'autre image que celle du néant, et ne laisse d'autre pensée que celle de la mort : le plus courageux ne peut l'envisager sans effroi.

Il ne fut en effet aucun militaire qui au retour de cette expédition n'ait avoué qu'il eût regardé sa perte comme assurée, s'il se fût trouvé seul, indépendamment des dangers qu'il pouvoit courir de la part de l'ennemi : il est donc permis de citer ce nouveau trait de l'influence du moral sur le physique, et de dire que les forces vitales diminuent par l'effet de la crainte, comme elles renaissent pour ainsi dire par l'espoir et par la présence du secours.

Quant aux moyens curatifs de cette congélation ou suffocation pulmonaire, ce sont les mêmes que nous avons indiqués dans l'observation précédente ; il faut y joindre l'attention de proportionner la durée des frictions, des mouvemens et même des coups et des autres moyens à l'intensité de l'impression du froid ; mais pour peu que cette impression soit forte, tout devient inutile : c'est ainsi que nous avons eu le regret de ne pouvoir rendre à la vie un Soldat que nous trouvâmes sur le même

sommet du Col-du-Mont entiérement roide et sans respiration sensible ; un coup de vent terrible l'arracha de nos mains dans le temps même où nous cherchions à le secourir, en entraînant encore un jeune Élève qui faillit périr avec lui. (*)

Mais s'il est si difficile de compter sur des secours efficaces, soit parce que les malades se trouvent trop profondément affectés, soit parce que ceux qui voudroient les secourir, pressés par le même danger, sont forcés de s'occuper d'eux-mêmes, combien ne doit-on pas chercher à connoître ce qui peut en garantir, et avec quelle sévérité ne doit-on pas, si l'on peut s'exprimer ainsi, s'attacher à la tactique de précaution dont on s'est formé le plan ? C'est ainsi que, nonobstant les préservatifs que l'on peut trouver dans le vêtement, l'exercice et le régime dont nous avons déjà parlé, il faut de plus,

(*) Ce jeune Élève est le Cit. Chevalier, Officier de Santé de troisième classe, alors à l'Hospice de Scey ; il avoit été destiné avec l'un de nous pour la colonne de droite. Le coup de vent qui l'entraîna le déplaça de trente pieds au moins, et ce ne fut qu'un quart-d'heure après et dans un de ces courts momens de dispersion des brouillards qu'on put l'appercevoir pour aller à sa rencontre.

lorsqu'on sait qu'on doit franchir des passages où les tempêtes se font sentir fréquemment, 1.° pour le soldat ne quitter jamais ses camarades, et pour tout voyageur ne jamais s'engager sans guides ; 2.° n'ouvrir que le moins possible la bouche et garder rigoureusement le silence, c'est le conseil très-particulier des habitans des montagnes ; 3.° enfin aux signes avant-coureurs de ces grands orages sur lesquels les guides se trompent rarement, tout voyageur se retirera dans l'habitation la plus voisine, et le militaire même ne balancera point à rétrograder. Qu'on ne prenne pas ce conseil pour celui d'une fausse crainte, il est dicté par une prudence indispensable ; et nous devons l'appuyer de l'exemple du trop brave commandant Bernard, chef du 4e Bataillon de l'Ain, à qui dans la seconde attaque du Col-du-Mont comme dans la première, l'on avoit confié le commandement de la colonne de gauche, et qui malgré la violence de la tempête dont cette colonne fut assaillie voulut toujours aller en avant : cet excès de bravoure lui coûta la vie ainsi qu'à quelques courageux tirailleurs qui ne l'abandonnèrent point. N'auroit-il pas mieux valu ordonner la retraite, (que le reste de la colonne fut obligée de faire d'elle-même)

et conserver ainsi des hommes qui, par ce dévouement, ont si bien prouvé qu'ils méritoient de survivre à la victoire pour en partager les lauriers.

Il nous reste encore à parler d'un accident particulier et grave dont quelques Praticiens feront peut-être une cinquième espèce de congélation, mais que nous avons cru devoir en distinguer, à raison de la grande fatigue qui toujours le précède et de la chaleur excessive qui quelquefois l'accompagne : il consiste dans la prostration entière des forces musculaires et vitales, et le penchant irrésistible au sommeil.

Les causes qui paroissent essentiellement entraîner dans cet état sont dans les premiers momens l'impression du froid qui resserrant toute l'habitude du corps, refoule les humeurs dans les cavités principales; bientôt après s'y joignent, par la longueur et la difficulté de la marche, une fatigue et un épuisement sensibles que l'on éprouve plus rapidement encore pendant le jour à cause de la réverbération de la lumière par la neige qui est si difficile à supporter.

Cet accident se fait plutôt sentir chez les personnes replètes ou d'une constitution sanguine,

et sous l'influence d'un beau temps et d'un air qui quoique glacial se trouve calme, soit par la position renfermée du lieu, soit par l'état général de l'atmosphère.

Dans la première attaque du Mont-Cénis, jour où le temps étoit beau, nous avons eu l'occasion d'en faire l'observation bien sensible sur plusieurs militaires, entre autres sur le citoyen Quevillon Genevois, Adjudant-Major du 1er Bataillon-Franc, homme gros et sanguin, qui pendant plus de trois quarts d'heure lutta contre la prostration et le sommeil avec tous les symptômes que nous avons exposés, et qui ne parvint à se rétablir complétement par les moyens que nous indiquerons bientôt, que lorsqu'il put sortir de la gorge ou couloir où cet accident l'avoit pris, pour se rendre à des hauteurs librement exposées à des courans d'air. Au retour et après s'être reposé quelque temps il fut saigné ; depuis ce moment il a pu courageusement supporter des marches plus longues, plus fatigantes, telles que les deux attaques du Col-de-Grisanche, sans ressentir la moindre disposition à la récidive de cet accident.

Le pronostic de cette affection comateuse est très-fâcheux, puisque les malades abandonnés à

eux-mêmes s'endorment sur le champ, et que ce sommeil se termine par la mort, à moins qu'on ne soit à portée et à temps de leur donner des secours.

Or ces secours consistent à empêcher par toutes sortes de moyens le malade de s'endormir, en le déplaçant de l'air trop calme dans lequel il peut se trouver pour le mettre dans une exposition plus ouverte; en agitant en tout sens son corps, et le frappant même : de plus en lui faisant respirer quelques odeurs fortes, de l'alkali volatil ou de l'eau de vie dont on lui frotte les tempes, le front et le visage.

Sous l'action de ces moyens le corps que l'on arrache au sommeil et qui ne se fatigue plus par la marche, tend à se rétablir dans ses fonctions: l'œil s'éclaircit, le visage reprend en partie sa couleur naturelle; les malades parlent et répondent d'une manière plus suivie : on saisit alors ce moment favorable pour leur faire prendre quelques alimens, du pain et du vin suffisent; et si l'estomac peut les recevoir et les garder, dès ce moment l'on peut compter sur le rétablissement du malade; rétablissement que nous avons eu l'avantage d'opérer chez un Volontaire de la colonne de droite dans la première attaque

du Col-du-Mont : il étoit déjà près des hauteurs qui sont immédiatement au-dessous du glacier ; nous le trouvâmes couché, endormi et avec un visage si noir qu'il étoit absolument méconnoissable. Nous commençâmes par le faire transporter sur un plateau très-aéré ; nous lui fîmes respirer de l'eau de vie, et tandis que quelques-uns de ses camarades agitoient son corps, nous lui frictionnâmes le visage et les mains : bientôt sa respiration qui dans le commencement ne se faisoit remarquer que par des soupirs, lui permit de nous répondre ; nous nous empressâmes alors de lui donner à manger du pain seulement, et pour boisson de l'eau de vie ; bientôt il put, en le soutenant il est vrai, se lever et marcher. Nous revînmes à une seconde restauration qui suffit pour lui rendre toutes ses forces, puisqu'il put sans aide suivre ses camarades.

Cependant, quoique le malade puisse souvent, comme le prouve cet exemple, se remettre en marche, comme il peut aussi quelquefois éprouver des rechutes, il est prudent de faire approcher le soldat de son poste, et tout voyageur de la première habitation.

Si nous analysons maintenant les phénomènes de cet accident qui paroît évidemment se porter

sur le cerveau, nous voyons que la fatigue et l'épuisement en sont la cause principale, puisque les malades n'en sont frappés qu'après plusieurs heures d'une marche très-pénible, et souvent sous l'action d'un soleil très-chaud, d'un air étouffant, auxquels il faut ajouter la réverbération de la lumière ; réverbération qui peut seule décider une congestion sanguine au cerveau par la chaleur brûlante que développe sur tout le corps, principalement au visage, la multiplicité des surfaces spéculaires que la neige peut comme le sable présenter pour la réflexion des rayons solaires. Pour preuve ne pouvons-nous pas citer l'enflure érysipélateuse qui survient si promptement à la face, après une marche de quelques heures sur la neige pendant le jour ; enflure qui se termine presque toujours par de petites pustules aux ailes du nez et aux lèvres, ainsi que par l'exfoliation squammeuse de l'épiderme du visage ? Cette preuve établit en même temps le premier dégré de l'action de la chaleur qui peut produire la congestion sanguine dont nous parlons.

Nous ne voulons cependant pas révoquer en doute l'engourdissement que produit le froid et qui peut conduire au sommeil ; mais dans ce cas le froid des extrémités le précède, et ce n'est

alors que le dernier dégré des premières espèces de congélation que nous avons décrites.

L'affection comateuse que nous en avons distinguée mérite donc de l'être, quoiqu'on puisse objecter encore que les malades que l'on ne peut tirer du sommeil finissent par mourir gelés, puisque ceux que nous avons eu le bonheur de retirer n'ont absolument eu aucune partie du corps frappée par la gelée; ce qui prouve d'une manière péremptoire que la congélation n'est dans ce cas que la suite du sommeil.

Quant aux préservatifs, ils consistent dans l'attention de ne jamais précipiter sa marche, de ne point s'arrêter dans les endroits où l'air est étouffé, de délasser autant qu'il est possible ses yeux, en les détournant de la neige pour les jeter sur tous autres objets que l'on rencontre quelquefois, tels que des bois ou des rochers; de prendre de temps en temps une petite quantité d'alimens solides avec du vin ou de l'eau de vie, quoiqu'on n'en sente absolument aucun besoin; enfin de résister de toutes ses forces au sommeil, soit par la respiration des odeurs fortes que le malade peut employer de lui-même, soit par la vigilance qu'il doit attendre de tous ceux qui peuvent le secourir.

Tels sont les différens accidens que nous avons été à portée d'observer, en suivant les braves Défenseurs de la Patrie dans les expéditions pénibles qu'ils ont si glorieusement terminées; accidens que nous avons distingués entre eux, d'après les différences sensibles par lesquelles ils se distinguoient eux-mêmes et sur lesquelles nous avons insisté, autant pour mieux nous rendre compte de nos propres observations, que pour former le tableau médicinal qui manquoit, pour ranger les faits de cette nature qui peuvent se présenter, ainsi que ceux qui se trouvent déjà consignés dans plusieurs ouvrages, et en particulier dans ceux de De Saussure et Bourrit.

OBSERVATION

SUR une gangrène à la lèvre, attaquée infructueusement par le feu et suivie de mort.

Par le Cit. CARRET, ancien Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon.

LA citoyenne Baron, âgée de 37 ans, avoit constamment joui d'une bonne santé; son tempérament sanguin lui avoit conservé cet air de fraîcheur que l'on n'a pas toujours à cet âge. Depuis environ six ans elle habitoit la campagne dans les environs de Lons-le-Saunier, elle vint à Lyon dans les premiers jours de Ventose de l'an 5. Après une semaine de séjour dans la Ville, elle monta à Champ-Verd chez le citoyen Chevandier, dont la maison est dans la plus belle exposition; elle y fut constamment gaie et de très-bon appétit jusqu'au mardi 24 Ventose, répondant au 14 Mars; elle étoit venue en Ville le lundi 23, et avoit très-bien dormi toute la nuit de ce même lundi au mardi. Le mardi matin

elle fit appercevoir à son frère, Chirurgien instruit, un petit bouton blanc situé sur la lèvre supérieure, un peu à gauche. Son frère m'a dit plusieurs fois que ce bouton lui avoit paru contenir du pus, mais de si petite conséquence qu'il eut dans ce moment le désir de le brûler avec une croûte de pain grillé, comme l'on fait à ces petits boutons que le vulgaire appelle dans ce pays *boucharle*. La malade vouloit le presser pour en faire sortir le pus, on n'en fit rien, elle dîna comme d'usage, elle rit beaucoup, point d'enflure jusqu'au soir; mais le mardi son frère examina la lèvre et trouva toute son étendue dans l'état naturel, seulement un point rénitent se faisoit sentir sous le bouton qui étoit toujours blanc : il recommanda à sa sœur de n'y pas porter les doigts. Le souper fut gai, on se sépara, et la nuit fut aussi bonne que les autres. Le mercredi matin la lèvre étoit plus enflée et rénitente dans un espace plus grand que la veille, mais peu de rougeur et point encore de douleur, seulement un peu de gêne dans le mouvement de la lèvre, autant à cause de l'engorgement que de la dureté qui n'avoit cependant pas encore gagné la partie interne. Un peu avant le déjeûner la malade éprouva un mal-aise léger, sans mal de cœur,

sans soulévement de l'estomac, sans étourdissement, sans beaucoup de foiblesse; le grand air eut bientôt dissipé toutes ces petites apparences de maladie, et la malade fit son déjeûner ordinaire avec du café au lait. Son frère la força de se mettre au lit vers les dix heures, la lèvre se gonfla un peu; la malade sentit son appétit renaître à l'heure du dîner, mais le frère ne lui permit qu'une soupe. Dans l'après-midi l'engorgement augmenta, le petit bouton blanc s'ouvrit et rendit une goutte de pus qui fut remplacé par un petit bouton rouge qui paroissoit être l'effet du boursoufflement de la circonférence du point suppuré. Vers les cinq heures du soir le frère conçut de l'inquiétude; il envoya chercher du quinquina, de l'alkali volatil, de la thériaque, et il se reposa pour la guérison sur les grands moyens qu'il se proposoit de mettre en usage le lendemain; il comptoit aussi que la nature développeroit le petit bouton, le rendroit plus saillant, le cerneroit, pour ainsi dire, comme elle fait souvent dans les maladies de cette espèce ou dans celles qui sont analogues. La joue se gonfla, elle acquit une dureté très-rénitente; la joue droite se gonfla aussi, quoique le petit bouton, mal apparent primitif, fût un peu plus à gauche. Point de fièvre, point de sentiment

sentiment de soif; la nuit fut assez tranquille. Le jeudi matin le frère fut douloureusement affecté, en reconnoissant le progrès du mal; la lèvre étoit prodigieusement dure, gonflée, toujours plus à droite qu'à gauche, et ce gonflement, cette dureté se prolongeoient intérieurement jusques un peu au-delà de la commissure du côté droit. Baron descendit en Ville à sept heures du jeudi matin; il alla voir le citoyen Petit, il lui fit le tableau de la maladie de sa sœur; Petit compta sur l'efficacité du cautère actuel, et remit à Baron deux cautères; mais ses affaires l'empêchèrent de se trouver à la consultation qui eut lieu à midi du même jour. Je trouvai la maladie plus grave que Baron ne l'avoit laissée le matin. La lèvre étoit parsemée de petits points noirs dans la partie qui n'est pas recouverte de la peau, un cercle rouge, commençant près de la commissure gauche, et se prolongeant sous le nez terminoit l'induration, un peu au-delà de la commissure droite; le dessous de la lèvre et toute la partie interne d'un rouge brun, un peu noir dans quelques points; une légère rougeur dans la joue droite, point d'engorgement dans les glandes environnantes, point de gonflement ni de rougeur sous le menton ni sur les pommettes, peu de

force dans le pouls, mais un battement très-sensible à la vue dans les artères carotides, la veine jugulaire bien plus apparente à droite qu'à gauche ; point de gêne dans la respiration ni dans la déglutition, pas la plus légère phlogose dans la bouche ni au fond de la gorge. Point de défaillances, pas même de nausées ; la malade éprouvoit même le désir marqué de prendre des alimens. Les urines se réparoient en même quantité, les évacuations alvines avoient encore eu lieu le mercredi. J'éteignis un fer rouge sur la place où avoit paru le premier point de maladie ; la malade marqua beaucoup de sensibilité. Je brûlai fortement toute la lèvre sur la portion qui n'est pas recouverte par la peau ; je portai le feu sur l'intérieur de la lèvre et sur la maladie qui se prolongeoit dans la bouche un peu au-delà de la commissure du côté droit, mais seulement dans ce qui répond à la lèvre supérieure, tout ce qui tenoit à l'inférieure étant parfaitement sain. La sensibilité ne se montroit qu'au premier attouchement du corps enflammé. On fit de profondes scarifications dans l'intérieur. Le quinquina jaune à haute dose, quelques gouttes d'alkali volatil noyées

dans de l'eau, la tisane de serpentaire de Virginie, du bon bouillon, un peu de limonade aromatisée avec le vin d'Espagne relevèrent le pouls, la fièvre parut un peu dans l'après-midi. On fomenta constamment avec une forte décoction de quinquina en poudre, et la décoction ne fut pas passée au tamis. L'engorgement de la joue se dissipa; un cercle inflammatoire, signe favorable d'une démarcation entre la partie saine et la malade, s'établit : le principe conservateur parut plus énergique. Nous conçûmes Baron et moi beaucoup d'espérance pendant toute la journée du vendredi. Les règles qui étoient attendues s'établirent dans la nuit du samedi : vers les huit heures du matin de cette journée la malade éprouva un peu de hoquet, la parole étoit gênée. Baron m'écrivit, j'allai chez la malade vers les onze heures; je trouvai le pouls foible, le hoquet assez fréquent, la respiration gênée, le cercle inflammatoire de la veille moins sensible, le gonflement de la lèvre bien diminué : point de délire, peu de douleur. La malade n'ayant pas souffert pendant le traitement, je perdis toute espérance de guérison. Nous appliquâmes des vésicatoires aux jambes, de la moutarde aux

pieds ; les forces diminuèrent sensiblement, la malade s'assoupit par intervalles, et la vie s'éteignit à dix heures du soir, sans délire, sans convulsions : elle parloit encore et répondoit à sept heures.

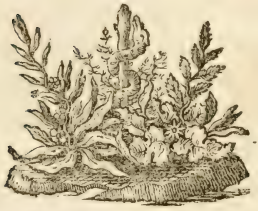

OBSERVATION

Sur une angine trachéale.

Par le Cit. LABONNARDIÈRE,
Médecin à Crémieux.

JE fus appelé le 17 Prairial an 4 de la République Françoise, pour aller à Saint-Chef voir la fille de M. B*** âgée d'environ 6 ans, d'une constitution délicate, mais très-sensible et très-vive; elle avoit eu quelques jours auparavant un peu de fièvre avec mal à la tête et une légère toux dont elle parut rétablie pendant vingt-quatre heures; mais la nuit suivante fut inquiétante, le pouls étoit fréquent et petit, avec un assoupissement entremêlé de réveils en sursaut, pendant lequel on entendoit un bruit moyen entre le râlement et le sifflement; quand on l'éveilloit, elle se plaignoit d'une gêne dans la gorge avec une voix aigre, rauque, glapissante; elle éprouvoit par quintes une toux sèche et presque suffoquante, l'air sembloit n'entrer dans ses poumons que

comme dans un organe obstrué et resserré par le spasme : en pressant avec une certaine force le devant de la gorge, la petite malade y ressentoit une douleur sourde ; elle conservoit la faculté d'avaler, on n'appercevoit rien d'extraordinaire dans l'arrière-bouche, son haleine n'avoit rien de l'odeur qui désigne l'angine gangréneuse, la langue étoit blanche mais peu chargée, la soif très-modérée ; il falloit l'exciter pour lui faire boire de l'eau sucrée.

Le son particulier de la voix que les Observateurs ont avec raison comparée à celle d'un jeune coq, détermina mon opinion sur le caractère de la maladie que je regardai comme une angine trachéale, *angina membranacea*, le Croup. L'Officier de Santé ordinaire de la petite malade adopta ma manière de voir. C'étoit une fille unique ; la maladie étoit peu commune dans nos contrées ; je demandai des Confrères pour consulter et rassembler le plus de lumières qu'il nous étoit possible. De ces Praticiens le premier déclara n'avoir jamais rencontré cette maladie dans une pratique de cinquante ans ; le second ne se décida à être de notre avis qu'après avoir vu sortir dans une quinte de toux qui faillit

suffoquer la malade, une portion de cette membrane que nous présumions tapisser la trachée-artère.

N'appercevant point les signes d'une inflammation active dans les organes de la respiration, et considérant la foiblesse qu'avoit laissée à sa suite la fièvre précédente, nous nous abstînmes même de la saignée locale faite au moyen des sangsues. Nous ne prescrivîmes point l'ipecacuanha pour aider au détachement et à l'expulsion du corps étranger soupçonné, la nature de la toux paroissant nous indiquer qu'il étoit encore entier et solidement fixé ; nous donnâmes un laxatif vermifuge qui produisit peu et ne fit point sortir de vers, et nous nous contentâmes ensuite de tenir le ventre libre au moyen des lavemens.

Nous appliquâmes un vésicatoire à la nuque, nous mîmes des sinapismes aux pieds dans l'intention de déplacer, de partager en quelque sorte l'irritation qui joignant l'érétisme des voies aériennes à la cause organique qui y est contenue, forme dans ces maladies une complication bien redoutable ; mais rien ne réussissoit mieux pour mitiger ces étouffemens convulsifs que le

bain de pieds tiède qui étoit toujours prêt et qu'on réitéroit très-promptement à chaque exacerbation. Nous avons peut-être aussi beaucoup à nous louer de l'usage du lait qui étoit la seule boisson que la malade voulut avaler dans la force de la maladie : cette boisson remplissoit l'indication précieuse de soutenir les forces, et en passant dans les organes de la déglutition elle remplissoit les fonctions d'un émollient qui, de proche en proche, diminuoit l'irritation des parties en érétisme. Quoi qu'il en soit, tant que la toux fut sèche je pense que cette boisson nous a rendu de très-grands services. Nous rejetâmes le kermès minéral, l'oxymel scillitique, craignant leur action stimulante, et cherchant plutôt à relâcher la trachée-artère que nous imaginions crispée et embrassant étroitement le corps étranger. Pour cet objet nous fîmes un grand usage des fumigations d'eau chaude aiguisées sur la fin avec un peu de vinaigre, dont on répandoit les vapeurs dans la chambre et même entre les rideaux du lit ; mais ces fumigations trop rapprochées la fatiguoient beaucoup, et nous ne pûmes retirer de ce moyen tout l'avantage que nous nous en étions promis : nous employâmes aussi l'huile camphrée en onction sur le cou.

Les premières portions de membrane furent expectorées le quatrième jour, à dater du jour de ma première visite, et continuèrent à sortir abondamment les jours suivans ; elles étoient épaisses de plus d'une ligne, longues et larges d'un demi-pouce plus ou moins, assez ressemblantes à la couenne qui se forme sur le sang après la saignée ; elles étoient par la suite mêlées en sortant avec beaucoup de matière glaireuse qui paroissoit venir aussi de la trachée-artère.

Après l'expectoration du premier lambeau, la petite malade fut tellement soulagée qu'elle se mit à courir par la chambre et à sauter de joie.

On continua les mêmes remèdes, on y joignit l'usage de l'érysimum coupé avec le lait, le sel sédatif d'Homberg à titre d'antispasmodique. Il continua à se faire pendant une quinzaine de jours un dégorgement des plus abondans des glandes muqueuses de la gorge et des voies aériennes, qui produisit un crachotement presque continuel tantôt écumeux, tantôt glaireux, que nous aurions attribué à l'usage du mercure si nous en avions fait usage suivant la méthode du Dr Dobson de Liverpool.

Nous avons eu la satisfaction de voir dans l'espace d'un mois la santé de cet enfant chéri parfaitement rétablie, et ce rétablissement n'a fait que se confirmer de plus en plus jusqu'à ce jour, 29 Vendémiaire an 5 de la Republique Françoise.

MÉMOIRE

SUR l'action altérante des cantharides, employées comme vésicatoire.

Par le Citoyen DUMAS, Professeur de l'École de Santé de Montpellier.

IL est peu de remèdes qui jouissent d'une activité aussi puissante que les vésicatoires, et la Médecine ne connoît pas de moyen plus efficace soit pour exciter les forces de la vie, soit pour en changer la distribution devenue vicieuse. Lorsque la nature ne déploie dans les maladies que des efforts incertains ou languissans, ils excitent sa lenteur, ils développent son énergie, ils ajoutent de nouvelles forces à celles qui sont insuffisantes; lorsque les mouvemens de la vie se portent et s'accumulent d'une manière pernicieuse sur un organe particulier, les vésicatoires, en les appelant ailleurs, rétablissent et fixent leur équilibre et leur harmonie. Mais ces qualités que tout le monde reconnoît dans les applications utiles de ce genre, sont-elles les seules que nous devions

admettre ? Ces médicamens n'agissent-ils qu'en stimulant les fibres du corps animal, et leur impression ne porte-t-elle pas aussi dans les humeurs une altération dont il importe d'étudier la nature ? Pour résoudre cette question, j'ai cru devoir rechercher au moyen de l'expérience les effets que produit sur les humeurs vivantes l'application des cantharides ; j'essaierai ensuite de déterminer par la voie de l'analogie dans quels genres de maladie cette action des vésicatoires peut devenir avantageuse ou nuisible. *Baglivi* nous a donné l'exemple de semblables recherches dans sa dissertation *De usu et abusu vesicantium ;* mais ses expériences moins variées ont fourni des résultats que cet excellent Écrivain n'a pas su ramener à des principes généraux ; d'autres Observateurs ont suivi la même marche, et malgré les essais rapportés dans plusieurs dissertations recueillies par *Haller*, *Baldinger* et *Schroëder*, je crois que cette matière est encore susceptible d'être traitée avec avantage pour la Science.

Première expérience. Le 15 Septembre 1789, je tirai à un chien qui jouissoit d'une bonne santé dix onces de sang que je distribuai dans deux verres, et que j'exposai encore tout chaud à un

bain de sable, à une chaleur de 32 degrés ; je mêlai dans un de ces verres vingt grains de poudre de cantharides, le sang contenu dans l'autre verre resta sans mélange : quelques minutes après le sang auquel j'avois mêlé la poudre avoit pris une couleur noirâtre ; quatre heures après il commença à exhaler une odeur bien manifestement putride, et au bout de huit heures cette odeur étoit très-forte ; en même temps ce sang s'étoit changé dans toute sa substance en un liquide teint d'une couleur livide et noire. Le sang auquel je n'avois rien mêlé fut douze heures avant d'exhaler une odeur décidément putride.

Seconde expérience. Le 2 Octobre, j'exposai au même degré de chaleur de la bile d'animaux récemment tués, à laquelle j'avois mêlé de la poudre de cantharides : cette bile prit bientôt une couleur noire foncée ; au bout de six heures elle répandoit une odeur d'une fétidité insupportable.

Troisième expérience. La liqueur gastrique est, comme on sait, un des antiseptiques les plus puissans qu'il y ait dans la nature : m'étant procuré par les procédés de l'abbé Spallanzani une certaine quantité de ce liquide, j'y mêlai de la

poudre de cantharides, et je l'exposai le 6 du même mois au degré de la chaleur animale ; cette liqueur devint en peu de temps beaucoup plus foncée que dans son état naturel, et se teignit légérement d'une couleur noire ; mais la putréfaction s'y établit plus lentement, et ce ne fut qu'au bout de quarante-huit heures qu'elle donna des signes manifestes de putridité. Cependant si on considère que la liqueur gastrique livrée à elle-même conserve sa qualité antiseptique pendant dix jours entiers, on trouve que la putridité a marché encore ici d'une manière rapide.

Quatrième expérience. Je fis prendre à un chien qui étoit resté pendant vingt-quatre heures sans manger et chez qui par conséquent il s'étoit accumulé une grande quantité de suc gastrique, une assez forte dose de teinture de cantharides, et je l'ouvris sur le champ. Je trouvai que le suc gastrique s'étoit mêlé intimement avec la teinture, et que ces deux liquides flottoient librement dans la cavité de l'estomac sous la forme d'une humeur noirâtre et ténue ; la mucosité qui revêt intérieurement les parois de l'estomac étoit aussi fondue, et il n'en restoit plus aucune trace.

Cinquième expérience. Le 24 Novembre, je fis avaler à un chien de moyenne grosseur un demi-gros de cantharides en poudre sous la forme de bol : cet animal fut aussi-tôt agité ; il parut tourmenté de la soif et d'une chaleur extrême ; il ne voulut rien manger ; ses hurlemens presque continuels annonçoient la douleur qu'il ressentoit ; enfin au bout de sept ou huit heures il commença à perdre ses forces, et après avoir langui encore une heure il mourut. Je l'ouvris aussi-tôt, je trouvai l'estomac enflammé dans toute son étendue et sphacélé dans plusieurs endroits : le sang contenu dans le cœur étoit entiérement dissous et d'une couleur noire très-foncée ; il répandoit une odeur désagréable et qui frappoit vivement les narines : la bile contenue dans la vésicule du fiel participoit d'une manière sensible à cette altération du sang ; l'urine qui étoit en abondance dans la vessie et qui étoit d'une couleur roussâtre, me parut d'une âcreté excessive ; tous les viscères, excepté l'estomac, étoient sains.

Sixième expérience. Le 3 Décembre de la même année, je commençai à faire prendre à un chien jeune et vigoureux, quarante gouttes d'une teinture assez forte de cantharides que je mêlai avec

ses alimens ; je continuai chaque jour en augmentant peu à peu cette dose. Au bout de trois mois le chien parut maigrir, il perdit l'appétit ; il étoit inquiet et tourmenté par la soif. Je continuai encore deux mois l'usage de la teinture ; l'animal étoit alors au dernier degré de marasme ; il s'étoit élevé sur la peau des boutons accompagnés d'une démangeaison considérable ; il paroissoit tourmenté excessivement par la soif et par la chaleur : enfin épuisé par la douleur il mourut. A l'ouverture du cadavre, je trouvai tous les viscères en bon état, si l'on en excepte l'estomac et la vessie dont les tuniques internes avoient pris une teinte sombre ou légérement noirâtre : le sang étoit dissous et d'un rouge fort vif ; placé sur un bain de sable, il ne se coagula pas et prit bientôt une couleur noire, jointe à une odeur excessivement fétide : la bile qui étoit en petite quantité dans la vésicule du fiel, étoit noirâtre et dissoute ; l'urine étoit extrêmement âcre.

Les expériences que je viens d'exposer et qui s'accordent avec plusieurs observations médicinales qu'il seroit inutile de rapporter, prouvent évidemment que l'impression des cantharides sur les humeurs animales produit dans leur substance une

une altération bien sensible. Mais pour déterminer la nature de cette altération, il est nécessaire de la comparer avec celles qu'on observe dans l'état maladif des humeurs, et qui sont indépendantes de l'impression des médicamens. En effet les qualités des médicamens ne peuvent être étudiées avec avantage que dans les opérations de la nature, et toute leur action se borne à déterminer le principe de la vie à des actes qu'il produit souvent par sa propre énergie. Or les altérations qui se développent le plus fréquemment dans les humeurs peuvent se réduire à trois principales; savoir, l'altération bilieuse, l'altération pituiteuse, et l'altération inflammatoire ou phlogistique.

Je remarquerai d'abord que chacune de ces altérations est naturellement distribuée en deux périodes, qui présentent des phénomènes bien différens. Dans la première période de l'altération bilieuse, les humeurs sont pénétrées d'une chaleur vive et âcre; leur odeur est forte; elles ont une disposition marquée à l'alkalescence, et cette disposition ne peut être corrigée que par l'usage des acides : les principes qui les constituent sont extrêmement exaltés, et leur tissu perd bientôt la consistance qui lui est

naturelle. Dans la seconde période, les humeurs perdent de leur acrimonie ; leur tendance à la décomposition s'arrête, leur odeur devient moins pénétrante, la chaleur dont elles sont imprégnées est plus douce ; et si cette altération suit une marche régulière, les humeurs finissent par prendre un caractère de mucosité dont on voit des traces manifestes dans cette humeur excrémentielle qu'on appelle le sédiment de l'urine, et qui est le produit de la coction bilieuse.

L'altération pituiteuse, plus lente dans sa marche que l'altération bilieuse, s'accompagne même dès le commencement d'une chaleur beaucoup moins vive ; elle dispose les humeurs à l'acidité, et les sels alkalis semblent avoir la propriété d'en arrêter les progrès. Les humeurs qui éprouvent son action sont dans la première période inertes et vapides ; leur constitution est sans énergie, et il y domine un principe muqueux qui leur communique sa lenteur et sa viscosité. Mais à la seconde période, ces humeurs deviennent plus fondues ; leur ténacité est moindre, leurs principes sont plus animalisés, et leur constitution acquiert un degré de vigueur plus considérable.

L'altération inflammatoire qui semble tenir le

milieu entre celles dont nous avons parlé, a des caractères qui lui sont communs avec l'une et avec l'autre. En effet, dans cette altération les humeurs sont épaisses et gluantes comme dans l'altération pituiteuse ; elles ont même un degré de ténacité plus considérable que dans cette dernière : elle lui ressemble encore en ce que les produits de la coction qui lui est particulière sont une humeur véritablement pituiteuse qu'on appelle pus. Mais elle se rapproche de l'altération bilieuse par la chaleur vive qu'elle produit, par la vivacité et la régularité de sa marche, par l'action vigoureuse qu'elle exerce sur les humeurs qui en sont le sujet : elle s'en rapproche encore par la facilité avec laquelle elle peut se changer en diathèse bilieuse, ce qu'il n'est pas rare d'observer dans le cours d'une épidémie et même dans celui d'une maladie.

Cette courte analyse des altérations morbifiques suffit pour nous mettre en état d'apprécier la nature des effets que produit sur les humeurs animales l'impression des cantharides ; car si nous considérons avec attention les résultats des expériences que j'ai rapportées, nous verrons que l'action des vésicatoires sur les humeurs a des

points d'analogie multipliés avec l'altération bilieuse des humeurs.

Et d'abord l'altération bilieuse produit souvent une prompte dissolution des humeurs ; or le sang et les autres humeurs livrés à l'impression des cantharides ont pris quelquefois en très-peu de temps un caractère de dissolution.

Secondement, cette dissolution des humeurs s'accompagne d'un degré remarquable de putridité, et de toutes les dégénérations humorales connues la bilieuse est celle qui tend le plus à décider la gangrène ; mais la putridité est constamment jointe à l'action des vésicatoires.

Troisiémement, une terminaison fréquente de l'altération bilieuse est la gangrène ; or nous avons vu que les humeurs ou la substance des organes qui avoient éprouvé vivement l'action des cantharides, ont été frappés de gangrène.

Quatriémement enfin, la diathèse bilieuse est le remède naturel de la diathèse pituiteuse, ce qu'on peut prouver en ce que les remèdes qui corrigent la diathèse pituiteuse portent une dégénération bilieuse dans les humeurs ; mais nous avons vu les humeurs les plus décidément pituiteuses prendre un caractère bilieux sous l'action

des vésicatoires, soit dans le corps vivant, soit hors du corps.

Je crois être maintenant à portée d'établir quelques principes ou quelques règles de pratique relatives à l'usage des vésicatoires, et qui peuvent nous diriger dans leur emploi. Il suit donc des expériences et des réflexions que j'ai exposées ci-dessus ;

1.° Que dans les fièvres bilieuses putrides les vésicatoires, du moins à raison de leur qualité septique, sont éminemment contre-indiqués.

2.° Que dans les fièvres bilieuses qui n'ont pas encore pris un caractère de putridité, ils peuvent être employés, mais avec la plus grande circonspection et en prenant garde de décider la putridité vers laquelle ces fièvres tendent toujours.

3.° Que dans les fièvres inflammatoires qui commencent à revêtir un caractère bilieux, par exemple dans le second stade de la fièvre des prisons décrite par *Pringle*, ils sont contre-indiqués par les mêmes motifs.

4°. Que dans les fièvres pituiteuses, sur-tout dans leur première période, ils sont souverainement indiqués et par leur qualité stimulante, et

par la propriété qu'ils ont de corriger la diathèse pituiteuse des humeurs.

5.° Que dans les fièvres inflammatoires qui suivent un cours régulier, ils ne peuvent être employés avec sûreté que dans la seconde période, qui, comme je l'ai dit, est un état vraiment pituiteux.

Quoique l'expérience m'ait appris que l'usage des vésicatoires ordinaires est contre-indiqué dans toutes les maladies décidément bilieuses, je n'en suis pas moins convaincu de la nécessité de recourir souvent dans ces maladies à des stimulans extérieurs. Je proposerai, dans un second Mémoire, une nouvelle espèce de vésicatoire dont l'expérience m'a constaté l'efficacité, et qui peut remplacer avantageusement les vésicatoires alkalins dans tous les cas où l'usage de ces derniers devient dangereux.

Mais, quoique le résultat de mes expériences soit contraire à l'usage des cantharides dans les fièvres putrides bilieuses et dans toutes les maladies où les humeurs tendent à la putridité, les autres indications des vésicatoires tirées de l'état des forces ne peuvent cependant en être affoiblies. Lorsqu'il faut éveiller la nature et ranimer

par une excitation convenable l'activité qui manque à ses besoins, l'art ne connoît aucun secours qui puisse remplacer les vésicatoires. Lorsque les matières bilieuses ou putrides se portent vers des organes majeurs contre les vues de la nature, l'art doit leur opposer des efforts pour les en détourner, et dans ce cas il trouve dans les vésicatoires le moyen le plus sûr et le plus propre à remplir cet objet. Il seroit donc important de pouvoir éviter l'action nuisible que les cantharides portent sur les humeurs dans toutes ces circonstances, soit en les mêlant avec d'autres substances qui corrigent et tempèrent leurs qualités nuisibles par un mélange de propriétés contraires, soit en leur substituant même, s'il le faut, d'autres matières que l'expérience a reconnues capables de relever les forces, sans ajouter comme elles au vice des humeurs. C'est une bonne pratique dans le cas de cette espèce, de frotter l'emplâtre vésicatoire avec un peu d'alkali volatil, qui, comme on sait, s'oppose à la putréfaction des fluides. Ne pourroit-on pas faire usage alors d'un emplâtre que l'on auroit laissé tremper long-temps dans un flacon d'alkali volatil, et que l'on saupoudreroit avec quelque chaux plus ou moins caustique ? On a reconnu

dans le nitre la vertu d'arrêter la putridité des humeurs qui en sont imprégnées. L'acide nitreux les dispose à la coagulation plutôt qu'à la dissolution putride. On connoît d'ailleurs l'efficacité des acides contre la dégénération bilieuse, et l'on sait avec quelle énergie l'acide nitreux irrite, corrode et brûle les parties vivantes sur lesquelles on l'applique. Je ne vois donc pas pourquoi on n'obtiendroit point de cet acide seul ou combiné le même effet que des cantharides ? Il agiroit également comme vésicatoire et comme correctif de la putridité bilieuse.

Je me suis servi quelquefois de l'acide marin déphlogistiqué pour augmenter l'effet révulsif des bains de pieds : je ne connois pas de moyen plus efficace pour obtenir une dérivation prompte et considérable. Une Dame à qui j'avois ordonné des pédiluves avec une petite quantité de cet acide, ayant eu l'imprudence de mettre dans le bain un de ses pieds légérement écorché, il survint tout à coup une ampoule considérable à l'endroit de l'écorchure, où il se forma une plaie et un écoulement copieux de sérosité qui dura quelque temps. Ne pourroit-on pas partir de cette observation pour essayer l'usage de l'acide marin déphlogistiqué comme vésicatoire,

en ayant le soin de faire quelques légères scarifications à la partie, si l'acide appliqué à nu ne suffisoit point pour produire un effet convenable?

Les sucs d'euphorbe, de pyrèthre, de tithymale, donnent aux humeurs une tendance à la coagulation; ils y introduisent une apparence muqueuse, et augmentent leur degré naturel de concrescibilité. Voilà ce que plusieurs expériences nous apprennent de l'effet que ces sucs produisent dans nos humeurs; et c'est un objet que je me propose d'approfondir, lorsque des circonstances plus tranquilles me permettront de m'en occuper.

En attendant, on peut regarder les sucs de ces plantes comme propres à remplir les indications des vésicatoires, lorsque l'emploi des cantharides seroit dangereux ou suspect.

Lorsque les forces, frappées d'une énervation profonde et les humeurs atteintes d'une dégénération putride bilieuse, offrent dans le même sujet l'indication générale des vésicatoires et la contre-indication particulière des cantharides, ces sucs auroient le double avantage de s'accommoder également à l'un et à l'autre de ces desseins; ils agiroient en même temps et sur les

forces pour les ranimer et sur les humeurs pour les dépurer, en y introduisant un état de coagulation muqueuse le plus opposé à celui de la putridité bilieuse dont il est le moyen naturel de guérison.

J'ai imaginé de former une nouvelle espèce de vésicatoire par la combinaison de quelques-unes de ces substances, et j'attends pour la faire connoître qu'une expérience sévère m'en constate les vertus et me la fasse juger capable de remplacer avantageusement les vésicatoires alkalins dans tous les cas où l'usage de ces derniers deviendroit dangereux.

RÉFLEXIONS PRATIQUES

SUR la gale.

Par le Cit. PARAT, Docteur en Médecine, ci-devant Chirurgien Militaire.

LA gale est trop répandue dans les armées, et les suites en sont trop constamment fâcheuses, pour ne pas mériter toute l'attention des Officiers de Santé Militaires. Cette considération a donné lieu aux réflexions suivantes qu'un grand nombre de traitemens et de guérisons en ce genre m'ont mis à portée de faire ; elles renferment moins un traité sur la gale, que des vues pratiques, simples, et fondées sur la marche naturelle de cette maladie qui, mieux développée, mieux sentie, m'a fourni des indications curatives, plus positives et plus sûres.

ON donne le nom de *gale* à une affection de la peau qui consiste dans une éruption de petits boutons, constamment suivie d'une démangeaison

très-vive, les boutons se convertissent ensuite en pustules et se dessèchent bientôt après.

Les parties sur lesquelles cette éruption se manifeste de préférence, sont l'intervalle des doigts des mains, la face interne des poignets, les aisselles, la poitrine, le bas-ventre, les cuisses, les fesses et les jarrets. Le visage en est presque toujours exempt; je l'ai cependant trois fois observée sur cette partie, mais seulement chez les soldats; ce que j'attribue à la nécessité dans laquelle ils se trouvent souvent de coucher sans draps sous des couvertures infectées, et dont ils se couvrent le visage comme le corps.

Son siége est immédiatement sous l'épiderme, dans l'orifice des vaisseaux absorbans; comme le prouvent l'absence des glandes particulières dans les parties affectées, le peu de profondeur du bouton, enfin la grande facilité avec laquelle la matière qui le forme peut s'introduire dans les vaisseaux et les glandes lymphatiques.

Cette maladie, abandonnée à elle-même et dans un sujet jeune et d'une constitution sanguine, présente dans le cours de son développement et de sa terminaison naturelle les phénomènes suivans: Les boutons sont très-petits

dans le principe et de couleur blanchâtre ; mais la grande démangeaison qu'ils excitent forçant le malade à se gratter malgré lui, bientôt tous ces boutons sont déchirés et forment, pour ainsi dire, tout autant de petites plaies ; alors ils prennent une couleur rougeâtre.

Ces petits boutons ainsi déchirés s'enflamment d'une manière plus ou moins douloureuse, et cette inflammation les amène insensiblement à un état de suppuration plus ou moins abondante, d'où résultent des pustules remplies d'un pus blanc, épais et louable.

Ces grosses pustules ne tardent pas à s'ouvrir et par dégrés elles s'affaissent, se dessèchent et forment des croûtes qui une fois tombées se reproduisent rarement.

Cette marche générale présente des différences relatives aux tempéramens, 1.° chez les sujets qui quoique jeunes sont d'une constitution foible ou abondante en humeurs ; on s'apperçoit que les boutons éprouvent une inflammation moins sensible, fournissent une matière moins élaborée, plus séreuse, et produisent dans leur dessication des croûtes qui, lentes à se former, se renouvellent facilement. 2.° Chez les sujets un peu avancés

en âge ou dont les humeurs sont appauvries ; la gale chez ces derniers présente une éruption moins abondantee, dont la suppuration est comme insensible, et dont la dessication n'est autre chose qu'une exfoliation très-lente de l'épiderme.

D'après ce tableau puisé dans l'observation, il est évident que la gale présente trois espèces bien distinctes : la première est la gale inflammatoire ; la seconde, la gale muco-séreuse ; la troisième enfin est très-convenablement appelée gale sèche.

Ce tableau permet encore de distinguer trois périodes sensibles dans le cours de son développement et de sa terminaison : la première est celle de l'éruption ; la seconde, celle de la suppuration ; la troisième, celle de la dessication.

Sur l'exposé de la marche de cette maladie et de ces différences, le pronostic est facile à s'établir. La gale en général est plus incommode que dangereuse, mais négligée ou non convenablement traitée, elle peut avoir des suites désagréables ou funestes ; quant aux espèces considérées entre elles, l'inflammatoire est la plus simple et la plus facile à guérir ; la muco-séreuse tient le second rang ; la plus opiniâtre est la sèche.

Quant à la cure, comme en général on ne peut compter sur la solution complète d'une maladie qu'autant qu'elle a parcouru les périodes qui lui sont propres, il faut se rappeler ici que la gale en présente trois ; et si à la distinction de ces trois périodes dont l'ensemble forme *l'état spécifique* de la gale, on ajoute la distinction des circonstances qui forment l'*état concomitant*, et que l'on doit tirer soit de l'âge ou du sexe, du tempérament ou des accidens dont le malade peut alors se trouver affecté, soit de la saison ou du pays qu'il habite, on aura pour la guérison de cette maladie simple, comme pour celle des plus graves, les vrais élémens de la thérapeutique médicinale.

C'est ainsi que dans la première période la nature, jetant au dehors ou multipliant sur la surface du corps des boutons en plus ou moins grand nombre, sera très-facilitée dans cette tendance extérieure, en général par une température douce, en particulier par une saignée chez un sujet sanguin, par un évacuant dans le cas d'un état saburral, par les sudorifiques chez les malades dont le tissu graisseux est abondamment chargé d'humeurs ; par les dépuratifs enfin combinés avec

les délayans dans les tempéramens dont la fibre est sèche ou les humeurs appauvries.

Quoique l'on sente la nécessité des remèdes que je propose, on se récriera peut-être sur leur nombre trop difficile à mettre en usage, sur-tout dans les avant-postes de l'armée. (*) Ma première réponse est, qu'ils sont nécessaires, même dans les gales les plus simples ; *car quelque simples qu'on les suppose, le traitement extérieur, s'il est employé seul, peut devenir trop facilement répercussif et conséquemment trop dangereux.* La seconde, c'est que ces remèdes ne sont pas aussi nombreux qu'ils le paroissent, puisqu'en général, sans parler des évacuans ou purgatifs que l'on a de tout temps accordés, deux espèces de tisane suffisent, telles que, d'une part, une décoction d'orge et de reglisse ; et de l'autre, une boisson dépurative faite avec la patience, le sassafras, la douce-amère ou d'autres plantes analogues, auxquelles il faut joindre le bol de soufre si recommandé dans le traitement de la gale, et si recommandable en effet dans la première période dont nous parlons.

(*) On sait que c'est sur-tout dans les armées que la gale est endémique.

Sous

Par l'emploi de ces différens moyens non-seulement l'éruption est bientôt terminée, mais elle marche très-rapidement encore à la suppuration. Seconde période qui n'exige que d'être soutenue par des boissons appliquées à l'espèce, et prises en quantité modérée pour ne pas provoquer outre mesure les jetées humorales sur la peau, comme j'en ai vu un exemple remarquable chez une jeune femme enceinte depuis cinq mois, exemple que je crois à propos de rapporter.

La gale dont cette malade étoit atteinte étoit antérieure à sa grossesse et d'un caractère inflammatoire; en conséquence on la saigna, on la mit ensuite à l'usage de la tisane de patience et d'un bol d'éthiops. La gale devint des plus confluentes, suppura abondamment, et bientôt la dessication se manifesta par des croûtes. Malgré cette dernière circonstance qui annonçoit évidemment que la maladie touchoit à sa fin, on lui défendit toute espèce de topique, et les remèdes intérieurs furent continués. Cette conduite qui prolongeoit au-delà de son terme la durée de la suppuration, développoit tous les jours des boutons nouveaux ou de nouvelles croûtes sur les anciens; ils s'augmentèrent au point de former par leur réunion de très-grosses plaques

très-enflammées et toutes recouvertes de croûtes. Cet état l'inquiétant vivement, elle se décida à me consulter. En l'examinant je distinguai beaucoup de cicatrices récentes dans le voisinage même des croûtes dont je viens de parler. Cette circonstance, jointe à l'ancienneté de sa maladie, à son état de grossesse, et au récit qu'elle me fit du traitement qu'elle suivoit, suffit pour me prouver que l'attention que l'on donnoit à *bien faire sortir la gale*, comme elle le disoit elle-même, avoit fait méconnoître l'époque de la dessication, et commençoit à devenir la cause d'une complication laiteuse par l'abus des diaphorétiques. Mon premier soin fut d'en faire cesser l'usage, je les remplaçai par le petit lait coupé avec le suc de fumeterre, et peu de jours après je fis commencer des frictions avec une pommade composée *de soufre, de sel marin et d'huile.* Ce traitement produisit bientôt le changement favorable sur lequel je comptois. Les grosses croûtes tombèrent et ne se renouvelèrent point. Cependant il restoit encore des boutons et des rougeurs très-sensibles que les frictions enflammoient momentanément; ce qui m'obligea de mitiger la pommade que j'employois, en la mêlant avec un tiers de cérat de Galien; devenue très-douce par ce mélange,

la malade ne s'en plaignit plus, sa guérison même en fut plus prompte ; j'en ai depuis reçu des nouvelles qui me l'ont confirmée, en m'annonçant que son accouchement avoit été des plus heureux et que son enfant étoit très-sain.

Lors donc que les boutons dont la maturité a été parfaite commenceront à prendre la voie de la dessication, loin de chercher par des remèdes internes à en provoquer de nouveaux, l'on passera de suite à l'usage des topiques, qui à cette troisième période ont une action si prompte, que deux ou trois frictions souvent suffisent, si non pour la disparution de toutes les pustules, du moins pour la chute de toutes les croûtes ; observant encore qu'on l'obtient bien plus vîte en variant ou graduant, suivant les cas, l'activité du remède ; c'est ainsi que j'ai souvent observé de meilleurs effets soit en alternant l'onction du cérat de Galien avec la friction de la pommade antipsorique des Hôpitaux, soit en les mêlant ensemble, que lorsque j'employois seule cette dernière dont j'ai reconnu d'ailleurs l'efficacité dans le plus grand nombre de circonstances, avec l'attention néanmoins, je le répète, de ne l'appliquer qu'à l'époque de la dessication.

Maintenant on doit facilement sentir que par cette méthode la gale marche rapidement à sa fin, puisque l'art tend sans cesse à faciliter la nature dans chacune des périodes qu'elle parcourt et n'en contrarie jamais aucune. Aussi n'ai-je observé d'autres phénomènes particuliers dans le cours et à la suite de ce traitement, 1.° qu'une tuméfaction légère de la peau, semblable à des échauboulures, qui se dissipe d'elle-même et qui n'a lieu que pendant la durée des frictions; 2.° (les frictions cessées) qu'une jetée miliaire tantôt à la poitrine, aux bras ou aux cuisses, et sous la forme d'une dartre benigne très-étendue, s'accompagnant de cuisson et cédant très-facilement aux onctions de beurre ou de cérat de Galien; tantôt enfin entre les doigts et aux poignets, sous la forme de petits boutons blanchâtres qui n'exigent aucun remède; accidens que je regarde comme le produit de l'action des vaisseaux lymphatiques qui rejettent au dehors les particules médicamenteuses qu'ils ont absorbées, et qui sont non-seulement les derniers symptômes de la gale, mais encore les vrais signes d'une guérison complète.

Ce que je viens d'avancer ici sur la terminaison prompte et salutaire que donne la méthode

raisonnée que je propose, peut et doit se prouver encore par les résultats que l'expérience donne dans la méthode opposée. Il est en effet prouvé par l'expérience, que si dès le début et sans les préparations convenables dont nous avons parlé, l'on frotte un malade dont la gale est commençante et seulement discrète, tantôt l'on voit le lendemain reparoître tout autant de boutons que la friction en avoit répercuté la veille; tantôt la répercussion étant parfaite, la matière prend la voie des vaisseaux et des glandes lymphatiques et donne naissance à des dépôts plus ou moins nombreux, ou bien se jetant et se cantonnant dans le tissu cellulaire, la nature ne s'en débarrasse que par de très-gros et très-douloureux furoncles. Mais ces accidens, quoique fâcheux puisqu'ils entraînent beaucoup de longueur en reproduisant la maladie sous une forme nouvelle, sont bien légers en comparaison de ceux qui trop souvent se développent sur les viscères, accidens que l'on trouve décrits dans tant d'ouvrages, et dont les Médecins des Hôpitaux de l'armée ont presque tous des observations à citer; celles que j'ai été à portée de faire dans les départemens de l'Ardèche, de la Lozère et du Cantal, où par le défaut des Hospices Militaires je traitois moi-même les maladies internes des

Chasseurs du premier Bataillon Franc, sont très-multipliées ; j'ai vu plusieurs sujets atteints de fièvres continues, tant inflammatoires que bilieuses, qui ne se jugeoient que par le retour critique de la gale dont ils s'étoient eux-mêmes imprudemment traité.

Si ces faits sont incontestables, que doit-on penser de la méthode routinière malheureusement trop suivie dans la plupart des Hospices affectés au traitement des galeux, où sans distinction d'espèce et de période, l'on saigne, l'on purge, et l'on frotte la gale inflammatoire comme la gale sèche, celle qui commence comme celle qui est en dessication ? Que faut-il dire encore de ces vieux réglemens qui peut-être en sont la cause, et dans lesquels on a si imprudemment circonscrit dans deux formules les indications si variées que la pratique offre chaque jour à quiconque se donne la peine d'observer ?

Mais ces abus sont trop contraires à l'intérêt de l'humanité et à l'honneur de l'art qui en fait l'objet de ses études, pour que ceux qui président à la conduite d'un traitement si important ne se hâtent de les arrêter en substituant un traitement rationnel à ces méthodes routinières et nécessairement vicieuses.

P. S. IL ne suffit pas d'avoir prévenu que ce n'est point un Traité sur la gale que je présente, mais seulement des réflexions pratiques sur sa guérison; ce qui m'empêche de rien dire sur les gales anciennes ou dégénérées, sur les gales compliquées ou critiques; il faut encore que j'annonce ici que ces vues pratiques se bornent au traitement de la gale simple par l'emploi du soufre. On ne regardera donc point comme une omission involontaire le silence que je garde sur le traitement de cette maladie par l'onguent citrin et la décoction de tabac; exposition et parallèle qui m'auroient sans doute fourni le sujet d'une dissertation étendue, que j'aurois peut-être entreprise si j'eus senti qu'elle eût ajouté quelque chose à la distinction que je crois importante de l'époque où le traitement extérieur doit être appliqué.

OBSERVATION

SUR une hydropisie du péricarde.

Par le Cit. LEVÊQUE, Médecin de l'Hôpital de Saint-Jean-de-Lône, et Correspondant de la Société de Santé de Lyon.

ANTOINE Prost, Volontaire dans le deuxième Bataillon de la 93e demi-Brigade, âgé de vingt-un ans, d'un tempérament très-pituiteux, travaillant habituellement à gâcher la terre glaise destinée à faire les briques à bâtir, entra pour la première fois à l'Hôpital civil de Saint-Jean-de-Lône, Département de la Côte-d'Or, il y a environ huit mois. Une bouffissure générale compliquoit chez lui une hydropisie ascite, qui laissoit aisément appercevoir par le tact la présence d'un fluide épanché dans la cavité abdominale; la pupille des deux yeux très-dilatée et la vue très-foible indiquoient un commencement de goutte sereine. L'œil étoit toujours larmoyant; la membrane pituitaire des fosses nasales ordinairement sèche et sans aucune mucosité, distilloit de temps à

autre une grande quantité d'humeurs séreuses. Une toux sèche, une respiration courte et laborieuse, une douleur continue au cardia, l'impossibilité de se tenir couché sur le côté gauche, quelques filets sanglans dans les crachats, complétoient les symptômes d'une maladie que je jugeai infiniment grave. Le jeune homme me dit que six mois auparavant il avoit passé quelque temps à l'Hôpital militaire de Dijon pour des accidens à peu près semblables, mais cependant moins violens.

L'indication la plus pressante à remplir me parut l'évacuation spontanée des eaux de l'abdomen, la toux et la difficulté de respirer annonçant d'ailleurs un commencement d'infiltration du poumon qui pouvoit se dissiper par les mêmes moyens. Le malade conservoit de la force, du sommeil, de l'appétit ; son pouls étoit bon, ses urines chargées mais sans sédiment briqueté.

Je le mis à l'usage d'une tisane apéritive aiguisée d'oxymel scillitique et d'un gros de terre foliée de tartre, par bouteille. Soir et matin je lui prescrivis une dose d'opiat contenant environ six grains de rhubarbe, d'éthiops minéral, de nitre et de poudre de cloportes dans l'extrait d'énula-cam-

pana. Mon intention étoit de rendre un peu de ton aux viscères, en même temps que je cherchois à les débarrasser par les urines des fluides dont ils étoient abreuvés. Ces moyens répondirent parfaitement à mes vœux : les urines coulèrent avec abondance, le ventre se dégagea, la respiration devint libre, la toux se calma, et ce qui restoit du tiraillement au creux de l'estomac céda à quelques potions toniques et calmantes, et à deux petits purgatifs avec la rhubarbe.

Les yeux avoient repris un peu de force, et je vis qu'il me restoit peu à faire pour les conduire à un rétablissement entier et qui ne paroissoit pas éloigné. Je continuai l'usage, mais un peu moins abondant, des apéritifs et des toniques auxquels j'associai l'aloès et le kermès minéral ; et après avoir stimulé pendant quelques jours l'éternuement par la poudre d'iris et de muguet, je terminai par un large vésicatoire à la nuque : son écoulement abondant et soutenu pendant une douzaine de jours, rétablit la vue aussi bien qu'on pouvoit l'espérer dans un sujet chez qui la mollesse générale de la fibre annonçoit des organes foibles.

Je le tourmentai en vain pour se laisser établir

un séton à la nuque ou tout au moins un cautère à la cuisse. Tout ce que je pus lui dire sur la nécessité d'un émonctoire vers lequel la nature dériveroit habituellement une grande quantité de sérosités, ne le persuada point. Il sortit de l'Hôpital pour reprendre son même travail dans une tuilerie, quoique je lui eusse conseillé de le quitter comme trop humide pour son tempérament, qui demandoit d'ailleurs qu'il changeât de domicile pour habiter un pays de montagnes dont l'air plus sec et plus élastique que celui des bords de la Saône, lui conviendroit mieux. Je l'engageai encore à aller, à la saison du printemps, aux eaux minérales de Luxeuil; mais il me répondit qu'il étoit guéri, et qu'il ne craignoit rien de la rechute dont je le menaçois.

Quatre à cinq mois s'étoient écoulés sans que j'eusse entendu parler de ce malade qui avoit repris ses travaux ordinaires et qui se portoit assez bien, lorsqu'un jour le soleil étant à son déclin, je fus appelé pour la campagne et passai à peu de distance de son domicile, je le trouvai sur le bord d'un étang disposé à se mettre à l'eau pour se baigner, ce qu'il avoit déjà fait les jours précédens. Je lui représentai vivement son imprudence, je tâchai de lui faire comprendre

combien le bain convenoit peu à un tempérament comme le sien, et je le quittai après en avoir obtenu avec beaucoup de peine qu'il ne prendroit qu'un bain de jambes.

Un mois après, vers les trois heures du matin, le Tuilier chez lequel travailloit Antoine Prost, vint chez moi en toute diligence pour me prier d'aller voir ce jeune homme qui se mouroit, et qui depuis trois jours ne faisoit que vomir et saigner du nez, sans avoir pu prendre aucune nourriture ni aucune boisson, et sans avoir pu se mettre au lit où la situation horisontale le faisoit suffoquer.

Je vis au premier coup d'œil que les accidens qu'éprouvoit ce jeune homme n'étoient pas de nature à être classés parmi les spasmes idiopathiques que quelques calmans appropriés peuvent ordinairement dissiper : je les considérai comme les signes caractéristiques de l'hydropisie de poitrine au retour de laquelle je m'étois toujours attendu. Je dis donc à celui qui venoit m'appeler, que l'état très-sérieux où se trouvoit Prost demandoit des secours longs et multipliés, et qu'en conséquence il falloit l'amener de suite à l'Hôpital, ce qui s'exécuta au bout de quelques heures.

Voici quelle étoit sa situation lorsque je le vis dans la matinée : La face étoit pâle, œdémateuse ; l'œil terne, larmoyant ; les caroncules lacrymales étoient tuméfiées d'une manière sensible ; (je ne peux me rappeler où j'ai lu que ce symptôme accompagnoit toujours les infiltrations de quelque partie du thorax) la face antérieure de la poitrine sembloit élevée en avant plus que dans l'état naturel, les deux cavités comparées entre elles ne présentoient aucune inégalité ; le ventre étoit tendu, les jambes très-grosses et très-engorgées. Le malade ne pouvoit se tenir que dans un fauteuil, les pieds sur un petit gradin et le tronc courbé en avant, de manière que son menton n'étoit qu'à quelques pouces de ses genoux ; sa respiration étoit courte, stertoreuse, la déglutition impossible, et le malade qui crachoit et mouchoit du sang ne cessoit de crier qu'il étouffoit, et qu'il lui sembloit qu'on lui plantoit des épingles dans ce qu'il appeloit l'estomac ; (on trouvera à la suite la cause de ce symptôme) le pouls étoit petit, profond et très-inégal.

Dans une extrémité pareille, j'avois peu de choix à faire dans les moyens à employer. Je recourus à deux très-amples vésicatoires aux jambes pour

faire dériver l'humeur : leur effet fut prompt et avantageux ; car le soir même la vessie s'étant formée et ouverte spontanément à la face interne des jambes, le malade put se tenir un peu plus droit et prendre quelques cuillerées d'une potion cordiale légère et du bouillon. Il fut encore trois jours sans pouvoir supporter le lit où il se tint enfin sur des oreillers élevés, lorsqu'une prodigieuse quantité de sérosité fournie par l'effet des vésicatoires eut un peu dégagé les organes de la respiration.

Ce fut inutilement que je touchai la poitrine en différens endroits et en différens sens, je ne pus remarquer ce sentiment d'ondulation que Alvenbrugger et d'autres ont observé. La poitrine étoit parfaitement égale dans ses proportions des deux côtés ; et malgré la conviction intime où j'étois qu'il y avoit un amas d'eau dans quelque partie du thorax, je ne pus en avoir que des signes présumés. Les défaillances du malade, l'espèce de gargouillement qu'il disoit sentir sous le tiers inférieur du sternum, les hémorragies nasales ; tous ces signes réunis aux précédens me convainquirent qu'il y avoit hydropisie du péricarde, probablement compliquée avec celle des poumons. Quant aux coups d'épingle

qu'il sembloit éprouver au creux de l'estomac, je les attribuois à l'effet de l'acrimonie de la matière épanchée sur les parties en contact, sans pouvoir me satisfaire bien complétement sur cette explication.

Les moyens que j'avois mis en usage lors du premier séjour de Prost à l'Hôpital, avoient produit un si bon effet que je crus devoir y recourir de nouveau avec confiance : la terre foliée de tartre, l'oxymel scillitique, la poudre et l'expression de cloportes, le sirop de nerprun, le nitre, la conserve d'aunée, l'ipécacuanha à petites doses si fort recommandé par l'Académie Joséphine de Vienne dans les embarras des viscères abdominaux, l'éthiops minéral, les tisanes apéritives; tout cela fut soutenu, varié et modifié suivant les circonstances.

Dans quinze jours le malade éprouva une amélioration considérable dans son état, et je n'eus qu'à calmer une diarrhée dyssentérique avec l'ipécacuanha et la teinture de rhubarbe pour le mettre en état de manger avec appétit, de se coucher sur l'un et l'autre côté, de se lever, de se promener par la ville, et de se disposer à partir pour Dijon où il se proposoit de se réunir aux Volontaires qui devoient aller aux eaux minérales. Les

jambes étoient complétement désenflées, ne couloient presque plus, et le malade ne voulut pas que l'on en rafraîchît la plaie avec les cantharides, ni qu'on remplaçât cet écoulement indispensablement nécessaire par un cautère à la cuisse.

Je ne sais ce qui retarda son départ pour Dijon de quatre à cinq jours, mais tout à coup ses accidens de suffocation, d'hémorragie nasale, de picotemens lancinans au cardia, de courbure du tronc sur les cuisses pour pouvoir respirer, reprirent avec plus d'intensité que jamais : un large vésicatoire appliqué sur la poitrine procura un soulagement de quelques heures, mais bientôt tous les symptômes s'aggravèrent ; l'urine ne coula plus, les selles se supprimèrent, et le malade ne put avaler qu'avec beaucoup de peine.

Deux jours se passèrent en cet état. J'évacuai un peu les intestins avec un lavement purgatif, mais l'affaissement de la région abdominale à laquelle répond la vessie, d'où il sortoit de temps en temps sans la moindre douleur quelques gouttes d'urine, me fit juger que toute la partie aqueuse des alimens que le malade pouvoit prendre étoit comme attirée vers le lieu de l'épanchement, d'où il résultoit

résultoit une suppression et non pas une rétention d'urine. Je ne crus pas devoir introduire une algalie.

Le malade étoit aux abois, et j'osai proposer au Chirurgien de la maison l'opération de l'empyème, ou le trépan du sternum à son quart inférieur dans le cas où la première opération ne nous auroit pas conduits au lieu de l'épanchement. J'étois persuadé de l'hydropisie du péricarde, et je soupçonnois une congestion aqueuse dans la poitrine même; mais le Chirurgien refusa de partager avec moi les événemens de ces opérations que j'aurois faites moi-même, de sorte que la crainte d'entendre dans une petite ville les murmures du peuple et de tous les demi-savans en Médecine se diriger contre moi pour avoir osé tenter un moyen duquel je n'attendois qu'un soulagement momentané, me força à laisser périr ce malheureux après la plus longue et la plus affreuse agonie.

Je n'eus que pendant quelques instans la facilité d'examiner l'état du cadavre; voici les particularités très-curieuses que j'y remarquai :

Avant d'ouvrir la poitrine, je voulus m'assurer si l'opération de l'empyème auroit évacué quel-

ques eaux : je la fis du côté droit dans le lieu d'élection ; il ne sortit de la poitrine qu'un peu de sérosité comme il s'en trouve dans tous les cadavres, ce qui me fit juger que l'épanchement n'étoit pas là, et que mon idée sur l'hydropisie du péricarde étoit la bonne.

Je détachai le sternum du médiastin après l'ouverture de la poitrine qui me présenta les poumons sains et libres dans leurs cavités : je sentis au tiers inférieur du médiastin antérieur déjeté sur la droite de plus de deux pouces, une fluctuation très-sensible ; je vis alors le péricarde d'un volume bien au-delà du naturel occuper sa place ordinaire dans le tiers inférieur du médiastin, s'étendre sur le diaphragme et remplir assez exactement la plus grande partie de la cavité gauche de la poitrine ; j'en tirai trois à quatre livres d'une eau rousse et légérement aigre au goût. Toute la membrane interne du péricarde habituellement en rapport avec le ventricule droit, étoit comme macérée et se détachoit par lambeaux en la pinçant ; chacun de ces lambeaux étoit criblé de petits trous ronds d'une ligne environ de diamètre, comme si on les eût fait avec un emporte-piéce. Le cœur n'étoit pas couché obliquement relativement au dia-

phragme, mais il étoit suspendu de manière que sa pointe touchoit perpendiculairement le diaphragme, et la portion du péricarde intermédiaire avoit une tache noire de la largeur d'un pouce qui annonçoit un commencement de gangrène : toute la portion du péricarde correspondante au ventricule gauche avoit sa couleur naturelle, et ne se levoit point en lambeaux comme l'opposée.

Le cœur ne présentoit rien de particulier intérieurement ; le ventricule gauche étoit vide, le droit contenoit un peu de sang, et les deux oreillettes très affaissées : toute la membrane qui revêt extérieurement le ventricule gauche étoit saine, ferme et résistoit au déchirement.

Toute la surface du ventricule droit au contraire étoit couverte de boutons jaunâtres gros comme de petits pois, et parfaitement ressemblans à des boutons de petite vérole en suppuration. La membrane externe de ce ventricule s'enlevoit en la pinçant assez légérement, et dans chacune des places où il y avoit eu des boutons elle étoit trouée comme je l'ai dit de la membrane péricardine correspondante.

J'aurois bien désiré pouvoir pousser plus loin mes recherches anatomiques qui, quoique déjà

suffisantes pour confirmer mon opinion sur cette maladie, n'avoient pas encore satisfait ma curiosité. Les picotemens au cardia s'expliquent clairement par l'effet des eaux acrimonieuses sur les membranes ulcérées du cœur et du péricarde, de même que les saignemens de nez fréquens par la difficulté que le sang éprouvoit à revenir au ventricule droit à cause de la masse considérable de liquide qui exerçoit une compression sur les parois des vaisseaux; mais il restoit bien d'autres problèmes à résoudre.

Pourquoi le ventricule droit et la portion du péricarde qui le touchoit étoient-ils si cruellement affectés, tandis que le ventricule gauche et la membrane du péricarde correspondante étoient dans leur état naturel? Ce phénomène assez rare à ce que je crois, ne seroit-il pas l'effet d'un fluide acrimonieux que la circulation veineuse a conduit d'un point de la circonférence au centre? ou bien seroit-il dû à un vice organique? Ce dernier sentiment me paroît beaucoup moins probable, sur-tout si on se rappelle l'état des yeux toujours larmoyans et menacés de goutte sereine, l'odeur fétide qui frappoit continuellement l'odorat du malade, et l'espèce de fluctuation et de distillation qu'il disoit ressentir dans

la région de la fosse ethmoïdale, quoiqu'il mouchât rarement. Le cerveau seroit donc à mon avis la *pars mandans* de l'humeur âcre qui a excorié une partie du cœur et du péricarde, et qui en détruisant les orifices des vaisseaux lymphatiques absorbans de ces parties, a dû donner lieu à l'épanchement aqueux qui a causé la mort. Il est probable que si le malade eût vécu plus long-temps, la membrane qui recouvre le ventricule gauche du cœur eût subi la même altération que la droite qui avoit été la première affectée, parce qu'elle reçoit le sang veineux et les humeurs lymphatiques plus immédiatement.

Il ne me fut pas possible d'étendre mes recherches sur l'état du cerveau où j'aurois probablement trouvé de quoi fortifier de plus en plus ma conjecture, les circonstances ne m'ayant pas permis de disposer plus long-temps du cadavre.

OBSERVATION

SUR une fièvre gastrique mal traitée et suivie de mort, avec des réflexions sur des circonstances qui semblent mal à propos contre-indiquer l'émétique.

Par le Cit. DUMAS, Professeur de l'École de Santé de Montpellier.

ON ne peut voir en Médecine qu'avec une sorte de scandale des Praticiens renommés contester et défendre tour à tour les avantages de l'émétique; il en est qui veulent l'employer toujours sans discernement et sans choix; d'autres ne le permettent jamais, sans aucun motif qui puisse justifier leur conduite. Le meilleur moyen de faire cesser ces luttes odieuses qui avilissent et l'Art et les Artistes, c'est de rassembler le plus grand nombre de faits possible pour fixer d'une manière non équivoque les indications et les contre-indications de l'émétique. Je vais

présenter l'Observation d'une maladie dont la fâcheuse issue me semble devoir être attribuée à la timidité du Médecin ordinaire qui n'osa donner ce remède dans le principe, parce que la maladie avoit un crachement de sang pour symptôme; erreur qu'il ne voulut point réparer lorsque la maladie fut avancée, quoique je le lui proposasse, fondé sur les observations de quelques Auteurs Allemands, et entre autres de Plenck qui a donné l'émétique avec succès dans des circonstances qui n'étoient pas plus favorables que celles que nous allons exposer.

« Un ouvrier, âgé de vingt-deux ans, d'un tempérament bilieux irritable, se plaignoit depuis long temps d'un mal-aise général, d'inquiétudes sans cause apparente, lorsqu'il fut atteint d'une fièvre violente à la suite d'une frayeur. La fièvre dès le début porta fortement sur l'estomac et les intestins. L'état saburral ou gastrique sembloit assez bien prononcé pour exiger l'émétique; mais un crachement de sang qui existoit alors arrêta le Médecin ordinaire et l'empêcha de le donner. Il fut traité pendant les quinze premiers jours par des tisanes laxatives, des lavemens, des potions huileuses et des fomentations émollientes;

le quinzième jour il rendit deux grands vers par la bouche.

Je fus appelé à cette époque, et je trouvai le malade avec les symptômes suivans : la face décomposée, les yeux ternes et languissans, insensibles à l'impression de la lumière ; la voix rauque, la parole difficile, un picotement dans le gosier ; la langue n'étoit ni noire ni chargée, mais sèche et rouge sur les bords ; la respiration difficile, foiblement sonore ; point de douleur dans la poitrine, les narines embarrassées ; le département supérieur du tissu cellulaire libre, c'est-à-dire depuis la tête jusqu'au diaphragme, la respiration n'étant affectée que par sa correspondance avec les viscères du bas-ventre. Une douleur vive depuis la région épigastrique jusqu'à celle des hypocondres, de l'un et de l'autre côté ; la douleur augmentoit par l'impression du toucher. Le ventre étoit dur, tuméfié, rénitent ; la peau de couleur naturelle ; la douleur égale dans tous les points du bas-ventre, n'affectoit pas plus un côté que l'autre ; les selles rares, les lavemens ne pouvoient pénétrer dans les intestins ; les urines ne couloient pas depuis plusieurs jours, et cependant le malade n'éprouvoit aucun besoin d'uriner ; les sueurs

étoient abondantes, uniformes, elles affoiblissoient et ne soulageoient pas. Le malade avoit eu des hémorragies répétées par le nez, prostration des forces, pouls petit, dur, comprimé; point de sommeil, délire sourd, soif ardente.

C'étoit le 4 Novembre 1792. J'ordonnai une potion faite avec une once de sirop diacode, six grains de camphre, dix gouttes de laudanum liquide dans trois onces d'eau de sureau, à prendre en trois fois. On continua les boissons émollientes, les fomentations avec la manne, le lait et le bouillon-blanc. Une partie de la nuit fut calme, l'autre partie orageuse; délire, sueur, vomissement des boissons; urines peu abondantes, très-rouges, point d'évacuations alvines.

Le cinq Novembre, délire sourd le matin, grande foiblesse, respiration pénible, douleur très-aiguë dans le bas-ventre, insupportable lorsqu'on touchoit les tégumens; le pouls serré, dur. Je fis ajouter vingt gouttes de laudanum liquide au lavement de manne et de bouillon-blanc; même tisane, mêmes fomentations.

Le soir, même état; les vomissemens augmentèrent, le pouls se développa. Je proposai l'émétique, il fut rejeté par le Médecin ordinaire qui

adopta avec peine l'application de deux vésicatoires aux gras des jambes; nous fîmes ajouter une dragme de camphre aux fomentations émollientes; la tisane de poulet avec les plantes aqueuses et émulsives, une potion tempérante avec les eaux de laitue et de pourpier, les sirops de nymphéa et de diacode. La nuit du 5 fut assez bonne; point de délire, point de vomissemens. Le matin du 6 les symptômes offrirent un redoublement marqué; la déglutition devint difficile, le malade s'assoupit, on craignit qu'il n'expirât. A dix heures tout se calma, la respiration devint moins pénible, le bas-ventre moins douloureux supporta mieux le toucher, la tension diminua et la douleur sembla se porter sur les côtes en abandonnant le reste de l'abdomen; point d'évacuations alvines, peu d'urines, elles étoient rouges; les forces diminuèrent, la figure se décomposa, les vésicatoires avoient déterminé de grandes vessies avec rougeur et douleur: mêmes fomentations, petit-lait, lavemens avec la manne et le bouillon-blanc.

Le soir, prostration radicale des forces, pouls petit, comprimé, échappant au tact; la respiration stertoreuse, anhéleuse; les yeux égarés,

flétris ; somnolence, ventre dur, douloureux, *empâté ;* vomissemens de matières bleuâtres, fétides ; j'ordonnai deux grains de tartre émétique dans sa tisane ; la garde oublia de les mettre, il mourut dans la nuit. »

L'émétique donné à temps étoit le seul remède qui pût sauver ce malade ; le Médecin ordinaire ne voulut pas l'ordonner, parce qu'il y avoit un crachement de sang. C'est un préjugé encore fortement enraciné dans la tête de quelques Praticiens, que le crachement de sang est une circonstance qui rend toujours l'administration de l'émétique dangereuse, impossible. Si l'on connoissoit mieux les Écrits des Médecins Anglois et Allemands, on ne se laisseroit pas si souvent intimider par ces craintes puériles. Lorsqu'un ensemble de signes bien observés atteste que la cause du mal est dans l'estomac, que cette cause est devenue mobile au point de pouvoir être évacuée par le seul remède convenable, il ne faut pas regarder le crachement de sang comme une raison suffisante pour empêcher l'usage d'un secours nécessaire. Stoll a vu des hémoptysies que l'émétique seul pouvoit guérir et que les astringens irritoient ; d'autres en ont vu comme lui. Et dans une épidémie de fièvre gastrique

vermineuse qui régnoit à Ganges où j'accompagnai M. Vigarous que le Gouvernement y avoit envoyé, je me rappelle avoir vu une hémoptysie habituelle qui avoit résisté à tous les remèdes les mieux appropriés, et qui étant soumise à l'influence épidémique céda, comme les autres symptômes, au vomissement procuré par l'ipecacuanha. Nous eûmes occasion de voir dans la même circonstance bien des crachemens de sang enlevés par l'émétique ; mais de toutes les observations que j'ai pu faire sur ce sujet, la plus frappante est celle d'une jeune fille de Montpellier qui éprouvoit depuis quelques jours une douleur de côté très-vive, une difficulté de respirer, un crachement de sang et une suppression de règles ; l'émétique administré sur le champ la guérit comme par enchantement. Je fus appelé auprès d'elle, en qualité de Médecin de la Miséricorde ; je la trouvai dans l'état le plus souffrant. Je recueillis tous les signes qui attestoient le caractère gastrique ; j'appris que la suppression et le crachement de sang n'étoient survenus qu'après la fièvre, et instruit d'ailleurs par la connoissance de l'épidémie régnante, je fis donner l'ipecacuanha sur le champ, il étoit six heures du soir. La malade vomit abondamment

des matières vertes et gluantes ; le vomissement soulagea la douleur, supprima le crachement, rendit la respiration plus libre et rétablit les règles. La malade seroit morte sans doute si je me fusse laissé arrêter par des circonstances qui sembloient devoir contre-indiquer le remède. Je crois que l'on peut établir en principe général, que l'émétique peut être donné, malgré le crachement de sang, toutes les fois que les signes de l'état saburral prédominent sur les signes de l'état inflammatoire ; qu'il doit être rejeté dans le cas contraire. Mais lorsqu'on a négligé de faire vomir dans le principe, comme dans cette observation, ne peut-on pas revenir à ce moyen, quoique la maladie soit très-avancée, et que d'autres contre-indications remplacent les premières ? Je le proposai deux jours avant la mort du malade, je le proposai le jour même de sa mort, et je l'aurois exécuté sans crainte si j'eusse été son seul Médecin. L'état du bas-ventre douloureux et tendu ne m'auroient pas plus arrêté à cette époque que le crachement de sang dans le principe ; car l'affection des intestins n'étoit pas plus essentielle que l'affection de la poitrine : la cause du mal étoit toute dans l'estomac ; et quand même l'irritation inflammatoire des intestins eût été prédo-

minante alors, on avoit tout à espérer d'un remède qui en irritant l'estomac pouvoit étendre la maladie dont l'effet devoit être d'autant plus pernicieux qu'elle se trouvoit concentrée sur un plus petit point. Si l'émétique n'eût été d'aucun secours à titre d'évacuant, il pouvoit convenir au moins à titre d'irritant, et comme propre à détourner du côté des parties supérieures l'inflammation qui s'établissoit sur les intestins. Cette espèce de vésicatoire appliqué sur l'estomac eût été mieux entendue que les vésicatoires aux gras des jambes, qui favorisoient peut-être trop la tendance naturelle de la fluxion.

Il ne m'est pas encore arrivé de donner l'émétique dans des circonstances aussi délicates ; mais on trouve chez d'excellens Praticiens des observations qui attestent qu'ils en ont retiré le plus grand avantage dans des cas aussi désespérés et dans le concours exact des mêmes circonstances. J'ouvre l'Ouvrage de Plenck, *Acta et observata*, et je lis une observation qui correspond précisément à la mienne.

« UNE femme, après quelques chagrins domestiques, prit une dissolution de jalap dans l'esprit de vin pour faciliter l'écoulement de la bile : elle vomit et fut purgée par ce remède ;

mais elle éprouva le lendemain des douleurs atroces dans le bas-ventre accompagnées de selles sanguinolentes ; l'abdomen étoit tendu et douloureux au toucher. On la saigna plusieurs fois, sans pouvoir réussir à calmer les douleurs constantes du bas-ventre. Mr. Plenck la trouva dans le même état que le malade dont j'ai parlé. Tout son corps étoit jaunâtre, ses joues rouges, la langue sèche et jaune sans croûte, les yeux étincelans ; le pouls vîte, contracté, dur ; la respiration étoit anhéleuse et douloureuse à tel point qu'elle ne pouvoit respirer qu'en faisant des contorsions ; le ventre étoit mou et douloureux de manière à ne pouvoir supporter le toucher : les émolliens et les anodins furent employés sans succès. D'après quelques rapports amers que la malade éprouva, d'après la couleur jaune du corps, d'après les redoublemens qui avoient lieu chaque nuit, M. Plenck conclut que la maladie étoit une fièvre bilieuse inflammatoire, et en conséquence il ordonna l'ipecacuanha qui fit vomir des matières vertes très-amères, et qui purgea la malade sans douleur et avec un avantage tel qu'elle eut trois heures d'un sommeil tranquille, et qu'elle entra bientôt en convalescence. »

L'émétique réussit donc à Plenck, et ce remède étoit le seul qui pût empêcher l'établissement de la gangrène dont la malade étoit menacée. Or dans mon observation n'avois-je pas pour donner l'émétique d'aussi bonnes raisons que lui dans la sienne ? La maladie annoncée de loin, préparée peu à peu, le caractère gastrique étoit bien manifeste dans le début ; le malade avoit vomi beaucoup de matières avec un ou deux grands vers ; il éprouvoit de longs redoublemens pendant la nuit ; le pouls étoit contracté, la respiration stertoreuse, anhéleuse, sans lésion de la tête et de la poitrine. Toutes ces circonstances réunies sous une température humide et froide ne contrebalançoient-elles pas les motifs qui auroient pu faire craindre l'émétique, lorsque je le proposai ?

RÉFLEXIONS

RÉFLEXIONS

SUR quelques causes de la râche de lait, et sur les précautions à prendre pour éviter que cette maladie ne complique la petite vérole inoculée.

Par le Cit. MOTHE.

LA râche laiteuse ou croûte de lait qui attaque les enfans à la mamelle, leur est commune jusqu'à l'âge d'un an ou environ; tous n'en sont pas atteints, mais ceux qui l'éprouvent la gardent plus ou moins de temps et elle est plus ou moins abondante.

Chez les enfans qui gardent la râche plusieurs mois, on apperçoit qu'elle devient plus abondante et plus incommode pendant quelques jours, ensuite elle diminue peu à peu de violence et devient supportable, quoiqu'il en reste encore beaucoup dans différentes parties du corps : quelque temps après on la voit reprendre avec l'intensité qu'elle a eue auparavant, et diminuer ensuite pour reparoître périodiquement.

Chez d'autres enfans elle paroît tous les mois pendant plusieurs jours; elle se dissipe graduellement et reparoît de même le mois suivant.

Si l'éruption de cette râche laiteuse est une complication fâcheuse à la petite vérole, comme les observations des Cit. Colomb et Buytousac l'ont prouvé, il seroit très-essentiel aux Inoculateurs de connoître les causes et d'assigner les époques où l'éruption de cette croûte laiteuse doit se faire ou devenir plus abondante, afin de pouvoir éviter les accidens que sa complication peut procurer à la petite vérole inoculée.

La râche laiteuse devient plus abondante ou reparoît périodiquement, comme je l'ai dit; quelques gens de l'art, et plus généralement encore les nourrices croient que cette éruption se fait dans le déclin des lunes. Sans vouloir attaquer absolument cette opinion, je crois cependant plus raisonnable et plus conforme à l'expérience d'attribuer ce retour périodique de la râche laiteuse au retour périodique des menstrues.

Plusieurs Praticiens en ont fait l'observation; et je peux en citer deux exemples que j'ai maintenant sous les yeux. Deux nourrices ont repris leurs menstrues l'une à onze et l'autre à treize

mois de nourrissage, et immédiatement après leurs nourrissons ont pris la râche laiteuse.

Ces faits joints à l'induction qu'on peut tirer de ce que les enfans sont principalement attaqués de la râche laiteuse à l'âge de dix mois, établissent une présomption favorable à mon opinion; puisque c'est ordinairement au bout de dix mois, que toutes choses d'ailleurs égales, une nourrice forte, robuste et bien nourrie, reprend ses menstrues.

En suivant les raisonnemens que cette explication une fois admise entraîne après elle, on seroit porté à croire que même lorsque les nourrices ne sont pas réglées, les époques de la menstruation peuvent influer d'une manière sensible sur la production ou l'augmentation de la râche laiteuse; et ce principe étant reconnu, il s'en suit qu'il faut que l'homme de l'art chargé d'inoculer un enfant sujet à la râche de lait, ait l'attention de s'informer auprès de la nourrice si elle est réglée, pour ne communiquer le virus variolique à l'enfant qu'après que les règles auront fini. Avec cette précaution la râche aura le temps de se dissiper avant que l'éruption de la petite vérole se fasse, et cette dernière maladie parcourra ses périodes

sans qu'on craigne les effets de la complication de la râche. Si la nourrice n'est pas réglée, il faudra de même s'informer de l'époque de la révolution périodique, afin d'observer les mêmes précautions. (*)

Aux causes qui peuvent déterminer la production ou l'augmentation de la râche laiteuse, on peut ajouter celle qui se trouve consignée dans l'observation suivante :

« EN 1787, une Dame d'une constitution forte et vigoureuse avoit un enfant qu'elle nourrissoit avec le plus grand succès : l'enfant étoit parvenu jusqu'à l'âge de trois mois et demi sans avoir éprouvé la moindre indisposition ; il étoit gras, fort, bien portant, quand tout à coup il se développa chez lui une râche des plus abondantes qui couvroit non-seulement toute la figure, les oreilles, le cou, mais encore plusieurs autres parties du corps. Cette râche fut si violente et

(*) L'opinion du citoyen Mothe qui est fondée sur l'expérience, pourroit peut-être donner l'explication d'une autre opinion très-ancienne et très-accréditée, qui est que les nourrices qui ont leurs règles pendant le nourrissage sont de mauvaises nourrices.

Note de l'Éditeur.

si incommode que l'enfant resta plusieurs jours et plusieurs nuits sans pouvoir dormir un instant ; il refusoit même le teton. Lorsque je fus appelé, je fus étonné de la marche rapide avec laquelle cette râche s'étoit développée, ainsi que de la violence des accidens. Je cherchai à en découvrir la cause ; après beaucoup de questions, la mère toute éplorée me dit dans un moment de désespoir : c'est moi qui tue mon enfant. Je la priai de s'expliquer, afin de pouvoir trouver quelque moyen pour le conserver s'il étoit possible. Alors elle me fit l'aveu qu'elle avoit usé des plaisirs que le mariage autorise pendant huit jours par excès, et qu'elle étoit persuadée que c'étoit là la cause de la maladie de son enfant. Je la rassurai de mon mieux, et cet aveu me servit dans le choix des moyens convenables pour la guérison de la mère et pour celle de l'enfant ; celui-ci ne fut guéri de sa râche qu'au bout d'un mois et demi. Comme il n'en a jamais éprouvé le retour, je crois qu'on ne doit pas chercher d'autre cause que celle avouée par la mère, et par conséquent la continence doit être prescrite à la nourrice pendant l'inoculation de son nourrisson. »

OBSERVATION

SUR une plaie des tégumens de la tête, terminée par la mort au milieu des symptômes les plus légers.

Par le Citoyen DUMAS, Professeur de l'École de Santé de Montpellier.

DANS une plaie faite à la tête, il ne suffit pas de considérer la lésion extérieure et les suites manifestes de cette lésion : seule et séparée de toute autre, cette considération ne seroit le plus souvent pour l'Artiste qu'une source d'erreurs et de procédés inutiles ou dangereux ; elle peut tromper le Praticien qui s'y borne, parce qu'elle le porte à croire qu'il doit survenir toujours des symptômes considérables là où cette lésion extérieure semble grave, et qu'il ne peut arriver au contraire que de foibles accidens là où cette lésion semble légère. L'expérience médicale a cependant démontré qu'il n'existe aucune proportion constante entre la gravité des symptômes qui suivent une plaie de tête et la lésion exté-

rieure qui les détermine, mais qui n'en est souvent que l'occasion éloignée. Les plaies à la tête, comme celles de quelques autres parties du corps, ne deviennent quelquefois dangereuses et ne s'accompagnent de symptômes malins que par des circonstances étrangères aux plaies elles-mêmes, et qui n'ont avec elles aucun rapport. Tantôt c'est la disposition du sujet malade, tantôt la nature du pays qu'il habite, tantôt le caractère d'une épidémie régnante qui décident des accidens qu'il éprouve, et qu'il n'essuyeroit pas s'il eût été frappé de la même manière sous un concours de circonstances différentes. Ainsi Pringle a observé que les plaies à la tête exigeoient des saignées copieuses chez les tempéramens inflammatoires, l'émétique chez les bilieux, et l'opium chez les nerveux. Lombard qui a fait des observations analogues, a vu que l'émétique donné à propos arrêtoit les accidens des plaies de tête chez certaines personnes, et il est parti de là pour limiter avec sagesse l'usage du trépan dans les cas où les lésions extérieures de tête sont moins dangereuses par elles-mêmes que par les complications intérieures qui s'y joignent. Houllier et Baillou, Médecins de Paris, excellens commentateurs d'Hippocrate, se sont

assuré que les plaies de tête à Paris entraînent des accidens plus graves qu'ailleurs. Les Médecins de Montpellier, de leur côté, ont vu que dans cette ville les maux de jambes sont plus rebelles et qu'ils présentent en général des symptômes plus dangereux. Ne pourroit-on pas dire qu'à Paris la constitution habituelle de l'air favorisant les maladies catarrhales qui exercent sur-tout leurs ravages dans la tête, doit rendre les lésions de cet organe plus graves par la complication catarrhale qu'elle y ajoute fréquemment ? A Montpellier au contraire la température chaude y favorise les maladies bilieuses dont le siége existe plus particuliérement dans le bas-ventre, dans le système de la veine porte sous l'influence duquel les extrémités inférieures semblent placées. Dès-lors ne semble-t-il pas que sous un climat chaud les lésions des extrémités inférieures doivent être plus fréquemment compliquées et par cette raison plus fréquemment dangereuses; car les maladies bilieuses y étant plus communes, les complications graves doivent plus particuliérement avoir lieu par rapport aux plaies des parties qui, comme les jambes, ont une relation plus directe avec les organes de la bile ? Les Médecins Allemands ont démontré l'influence des

maladies épidémiques sur les lésions extérieures de la tête. Cette influence est quelquefois si forte que la lésion extérieure demande le même traitement que l'épidémie, sans qu'il soit nécessaire de l'aider par aucun procédé chirurgical. *Stoll* en traitant des complications de la fièvre estivale, *febris æstivæ*, avec d'autres maladies, parle de celle qu'elle contractoit avec les lésions extérieures de la tête. Il dit que ceux qui éprouvent de pareilles lésions ressentent d'abord les accidens qui en dépendent, mais qu'au bout de quelques jours ils sont attaqués ou d'inflammation si c'est le caractère inflammatoire qui régne dans ce temps-là, ou de fièvre bilieuse si c'est le caractère bilieux qui prédomine, comme dans l'épidémie dont il donne la description. Il cite l'observation de quelques personnes qui durant cette épidémie prirent l'émétique après une lésion à la tête avec le même avantage que ceux dont la fièvre épidémique formoit la maladie principale.

En voilà plus qu'il ne faut pour nous tenir en garde contre le jugement que nous serions tentés de porter sur les plaies de tête d'après l'examen des seules lésions extérieures. Mais la Chirurgie a des faits plus directs encore pour prouver qu'il n'y a souvent aucun rapport entre l'intensité de

ces lésions et les accidens qu'elles déterminent. Le fait suivant est une preuve nouvelle que les plus grands dangers, la mort même, peuvent survenir après une plaie qui intéresse les tégumens de la tête sans qu'aucun signe les ait annoncés.

« Un garçon Charpentier reçut sur la tête une barre de fer dont l'extrémité se terminoit par une pointe très-fine. Le coup porta sur l'os pariétal du côté droit assez près des sutures : la plaie qui en résulta étoit à peine visible ; elle saigna cependant beaucoup, et les tégumens se tuméfièrent bientôt. Le malade étourdi sur le coup fut brusquement saisi d'un mal de tête horrible qui l'engagea à me faire appeler comme Médecin de la Miséricorde. Je le trouvai en apparence dans le meilleur état ; point de fièvre ni de frisson, point d'assoupissement ni de vertiges. Il étoit tranquille, et à l'exception d'un violent mal de tête le malade sembloit aussi sain que moi-même. J'ordonnai deux saignées dans le jour, une tisane émulsionnée, la diète, le repos, et le soir un bain de pieds avec le vinaigre.

Le lendemain la douleur de tête avoit disparu, je me défiai cependant d'une guérison aussi subite,

et je priai le Cit. Balaguier Chirurgien d'examiner avec moi l'état de la tête ; nous trouvâmes les tégumens fort élevés à l'endroit de la plaie, et leur rapprochement opéré par la tuméfaction de ces parties, laissoit à peine appercevoir un trou gros comme la tête d'une épingle. Le Cit. Balaguier porta une sonde dans la plaie qui lui parut s'étendre jusqu'au péricrâne; mais rien n'annonçoit que les os du crâne fussent intéressés, seulement on pouvoit soupçonner que le péricrâne étoit détaché de ces os et qu'il concouroit à former la tumeur que nous observions, ce qui pouvoit rendre le danger beaucoup plus grave. On appliqua sur la tumeur des cataplasmes émolliens et résolutifs ; on fit encore une saignée au malade, on la répéta le lendemain, et dans l'espace de deux jours la tumeur formée sous les tégumens diminua, et la plaie laissa voir une ouverture plus considérable. Il restoit néanmoins une élévation circulaire autour de la plaie qui paroissoit dure et distincte de la peau ainsi que du tissu cellulaire et des muscles. Le bien-être parfait du malade nous empêcha d'ouvrir la plaie pour pénétrer à la cause de cette élévation. Le malade se croyant guéri reprit son train de vie ordinaire.

Au bout d'une dixaine de jours il vint me

consulter pour un mal-aise général, des insomnies cruelles, des vertiges, et une fièvre qui revenoit chaque jour à la même heure et qui duroit jusqu'au lendemain matin. Je n'avois pas été content de la manière dont s'étoit terminée sa plaie de tête, je demandai à la voir ; je trouvai qu'elle n'étoit point encore cicatrisée, que la même élévation dure et circulaire existoit, mais qu'autour de cette élévation s'étoit formé un engorgement mollasse qui sembloit contenir un fluide épanché. Je fis élargir la plaie pour procurer la sortie de la matière ; ce n'étoit qu'une sérosité épaissie qui par sa consistance pouvoit en imposer pour une matière purulente. En élargissant la plaie, le Cit. Balaquier s'apperçut que les os du crâne étoient dépouillés de leur périoste dans toute l'étendue de la tuméfaction circulaire que nous avions observée, en sorte que cette tuméfaction étoit réellement déterminée par le péricrâne détaché des os, comme nous l'avions d'abord présumé. L'insomnie, les vertiges et la fièvre se soutenoient ; nous étions d'avis, le Cit. Balaquier et moi, qu'on pratiquât l'opération du trépan, deux autres Chirurgiens de la Miséricorde s'y opposèrent, sous prétexte qu'il n'y avoit ni enfoncement de l'os, ni fente, ni fracture. Le

malade languissoit dans le même état sans aucun symptôme alarmant, lorsque tout à coup il sentit comme une percussion violente qui, à son dire, sembloit lui briser le crâne en deux. Il tomba ensuite dans un assoupissement qui devint plus grand par degrés jusqu'à ce qu'enfin il fut suivi de la mort.

Nous nous emparâmes du cadavre pour en faire l'ouverture, nous trouvâmes la boîte osseuse parfaitement saine et de couleur naturelle dans toute son étendue ; elle étoit seulement dépouillée du péricrâne à l'endroit de la blessure ; la partie du péricrâne détachée nous présenta un aspect livide ; intérieurement à la partie du pariétal droit, correspondante à la partie frappée ; la dure-mère s'étoit séparée de l'os, et la séparation s'étoit propagée sur toute la face interne du pariétal. La dure-mère étoit d'un rouge noirâtre, détruite dans quelques points du même côté ; au-dessous de cette membrane nous trouvâmes une grande quantité de matière séreuse, épaisse et grisâtre, accumulée entre la dure et la pie-mère, sur la surface du cerveau, et qui remplissoit plusieurs des cavités de cet organe essentiel. »

En réfléchissant sur toutes les circonstances de ce fait pratique, il semble qu'on auroit sauvé

la vie au malade, en pratiquant l'opération du trépan lorsque nous la proposions. Il n'est pas nécessaire que les os soient fracturés ou enfoncés pour que l'Artiste doive craindre des désordres intérieurs qui autorisent l'emploi du moyen chirurgical. Il suffit que l'irritation vive ou l'inflammation du péricrâne se communique à la dure-mère pour y attirer ou une suppuration ou une fluxion d'humeurs. Dans l'un et l'autre cas on doit craindre un épanchement de matière dont l'ouverture du crâne par le trépan peut empêcher les funestes effets. Or que l'irritation ou l'inflammation du péricrâne se communique à la dure-mère, c'est une chose qui doit arriver sur-tout à l'endroit des sutures où le péricrâne semble plus essentiellement lié à la dure-mère. Dans notre observation la plaie externe étoit voisine des sutures ; ses effets nerveux ou inflammatoires ont donc dû se transmettre plus facilement à l'intérieur et causer tous les désordres qui ont amené la mort.

Concluons avec Hippocrate qu'on ne doit regarder avec indifférence aucune plaie de tête, quelque légère qu'on la suppose ; *nullum capitis vulnus leviter contemni debet*, et qu'il faut y attacher d'autant plus d'importance qu'elles sont

plus voisines des sutures, *cùm circa ipsas suturas ulcus fieri contingerit.* Nous pouvons établir d'après cette observation un dogme pratique très-utile. Lorsque, après une plaie faite à la tête, il se manifeste des accidens tels que fièvres, mal-aises, insomnies, vertiges, etc. et que ces accidens ne suivent pas immédiatement la lesion extérieure, on doit présumer qu'ils annoncent une lésion des membranes internes du cerveau ou du cerveau lui-même, puisqu'ils ne peuvent être attribués à la violence du choc produit par la lésion externe. Dans ce cas on doit penser que l'affection interne est dans son principe ou nerveuse ou inflammatoire, si toutes les parties contenantes ou contenues n'ont éprouvé aucun dérangement sensible. Lorsque les moyens relâchans antiphlogistiques et révulsifs ont été employés long-temps et que les mêmes symptômes subsistent, on doit penser que l'irritation nerveuse ou l'inflammation a été suivie d'une accumulation de matières dans le cerveau qui nécessite le trépan. L'opération chirurgicale est, je crois, alors la seule ressource qui puisse disputer à la mort une victime qu'elle a marquée.

OBSERVATION

SUR le changement de la fibre musculaire en substance graisseuse.

Par les Cit. MARTIN aîné et MARTIN le jeune.

JEAN-FRANÇOIS Prost, âgé de 78 ans, Ouvrier en soie, mourut dans l'Hospice des Vieillards et Orphelins de la ville de Lyon.

Son cadavre fut porté à l'Amphithéâtre pour servir à l'instruction des Élèves.

En disséquant les muscles de la partie postérieure de la jambe, on trouva à la place des jumeaux un sac membraneux qui contenoit une masse graisseuse et affectoit la même forme que les muscles qu'il remplaçoit. Cette masse divisée en tout sens laissa voir la même organisation que le tissu cellulaire adipeux, après un examen attentif, et la matière qui y étoit contenue ne parut différer en rien de la graisse.

En suivant les recherches on trouva que dans les jambes droite et gauche les muscles plantaire, grêle,

grêle, jambier postérieur, solaire, fléchisseur commun des orteils ainsi que leur extenseur commun, étoient réduits au même état, à cela près qu'on y voyoit encore quelques fibres charnues, mais rares, pâles et décolorées.

Dans la cuisse le droit antérieur, le triceps extenseur, le grêle interne, le couturier et les adducteurs étoient imparfaitement frappés de cette perversion, de manière que leur substance paroissoit comme cannelée de colonnes partie graisseuses, partie charnues.

Les différens viscères de ce sujet ne présentoient d'autres particularités que celles que l'âge avancé a coutume d'y produire.

Jean-François Prost exerçoit un état qui le forçoit habituellement à la vie sédentaire. Le goût du vin auquel il s'étoit livré dès sa jeunesse s'étoit tellement accru en vieillissant, qu'il n'étoit pas rare de le trouver ivre-mort étendu dans les corridors et dans les cours de l'Hospice.

Sur la fin de ses jours il se plaignit de douleurs gravatives dans les extrémités inférieures ; ces douleurs qui augmentoient à chaque variation de l'atmosphère, produisirent à la fin une telle débilité qu'il ne put plus quitter son lit.

Quoique ses jambes aient conservé jusqu'au dernier moment la faculté de se mouvoir, elles fléchissoient sous lui et ne pouvoient le soutenir dès qu'il se levoit pour changer de linge ou vaquer à ses besoins.

Le même phénomène s'est retrouvé dans le cadavre d'une *vieille femme*, dans le même Hospice.

Celle-ci n'avoit point perdu la faculté de marcher; sa progression étoit lente et difficile comme dans tous les vieillards, et cependant tous les muscles de la jambe étoient passés à l'état graisseux, à l'exception du jambier antérieur, du fléchisseur propre du gros orteil et du fléchisseur commun des orteils qui n'étoient dans cet état que dans leur moitié inférieure.

Ces deux faits qui servent plus à grossir la nomenclature des infirmités humaines qu'à multiplier les ressources de l'art qui les guérit, intéresseront davantage les Physiologistes et pourront peut-être donner quelques nouvelles lumières sur la composition de la fibre et la nature de l'irritabilité.

OBSERVATION

SUR une aberration du fluide séminal.

Par le Cit. MARTIN l'aîné.

A-T-ON assez étudié la nature du fluide prolifique ? connoît-on suffisamment sa marche dans l'économie animale, ses usages dans le développement des facultés morales et des forces physiques ? a-t-on seulement entrevu la moindre partie des phénomènes qu'il produit pendant la durée de l'exsitence individuelle ? Je crois qu'à toutes ces questions on peut répondre négativement ; je crois que l'étude approfondie de ce fluide vivifiant considéré moins dans ses rapports avec son usage direct et connu que dans ses liaisons avec toutes les parties et toutes les fonctions de la machine humaine, amèneroit les plus belles découvertes en établissant la théorie véritable des forces vitales. Laissons au temps et au hasard le soin de défricher cette partie encore inculte de la science de

l'homme ; rassemblons des faits, accumulons des matériaux qui pourront servir un jour.

L'observation suivante m'a paru neuve, curieuse et intéressante ; je la présente et j'en garantis l'authenticité ; le sujet existe.

« Le citoyen M.... natif de Lyon, Négociant, actuellement âgé de 23 ans, d'un tempérament sanguin, d'une belle stature, devint pubère à l'âge de seize ans. Il s'apperçut de la révolution qui se faisoit en lui par des désirs et par un état nouveau auxquels il refusa constamment d'obéir : six mois après il éprouva dans le fond du bassin des douleurs sourdes qui ne tardèrent pas à se propager en s'étendant sur les organes de la sécrétion de la semence et jusques à l'extrémité du membre viril. Ces douleurs qu'il éprouvoit plus fortement au moment de la digestion, se terminèrent au bout de quelques jours par une copieuse évacuation d'une matière glaireuse de couleur perlée, laissant une impression brûlante sur le canal, et produisant sur les parties circonvoisines sur lesquelles elle se répandoit une inflammation érysipélateuse, ou si l'on veut une véritable phlogose dartreuse. Cette évacuation se soutint pendant trois jours consécutifs,

et se termina sans douleur. Alors le citoyen M.... qui à dater du commencement des douleurs étoit pris d'une espèce de fièvre ardente, y vit succéder le calme le plus parfait. Depuis il a éprouvé souvent de violentes érections, et chaque année les mêmes phénomènes ont reparu et se sont terminés de la même manière. Il est aisé de reconnoître dans ces évacuations périodiques les effets du fluide séminal qui, porté à un degré singulier d'exaltation par la force des organes sécréteurs et par la durée de sa rétention dans les vésicules qui en sont le réservoir, ouvre spontanément les barrières qui le retenoient et s'échappe de lui-même. Jusques-là rien que de bien ordinaire, rien dont on ne puisse citer et observer chaque jour des exemples nombreux. A l'âge de 19 ans, les besoins physiques augmentèrent encore et s'annoncèrent par des apparences plus énergiques et plus multipliées, et le citoyen M..... fut encore sourd aux avertissemens de la nature. Effrayé par la crainte d'un mal trop connu et que la licence des mœurs a singuliérement multiplié dans les grandes villes, n'étant pas à portée de contracter des nœuds légitimes, et ayant lu les tableaux prudemment exagérés que Tissot a placés dans son Onanisme, il persista dans une

continence à laquelle son tempérament avoit tant de peine à se prêter.

Alors le fluide prolifique cessa de se faire jour à travers des barrières qui peut-être s'étoient renforcées en raison de la multiplicité des assauts qu'elles avoient éprouvés.

Il se porta d'abord sur le canal intestinal et produisit une diarrhée mêlée de ces mêmes matières glaireuses de couleur perlée, et laissant autour de l'anus et dans l'intérieur du canal qui y aboutit la même phlogose dartreuse, la même impression brûlante qu'elles avoient produites sur l'urètre.

Quelques mois après il se chercha une issue beaucoup plus éloignée ; il choisit la paume des deux mains pour son émonctoire : alors seulement son évacuation devint continue et cessa d'être sujette à un retour périodique comme auparavant.

C'est dans cet état que je l'ai vu : l'épiderme de cette partie paroît plus épais que dans l'état ordinaire ; il est parsemé de points blanchâtres qui ne ressemblent pas mal aux boutons desséchés des dartres farineuses ; une poussière blanche et ténue s'en détache habituellement, non sans

produire un prurit agréable. Le matin, après les repas et à la vue des personnes du sexe qui lui plaisent, les mains entrent dans une douce chaleur qui s'accroît par gradation et s'étend bientôt à tout le bras. Si alors il met les deux paumes des mains en contact et les frotte l'une contre l'autre, cette chaleur devient brûlante; elle se communique avec rapidité à tout le corps qu'elle embrase, et se termine par une syncope voluptueuse semblable à celle que les sujets les plus luxurieux éprouvent dans l'acte vénérien. Pendant tout ce temps la nature reste muette dans les parties de la génération, qui semblent pour ainsi dire seules ne pas participer au délire voluptueux du reste de la machine animale.

De temps en temps le malade éprouve encore des érections involontaires et même les diarrhées dont nous avons parlé : alors le phénomène des mains cesse comme si le fluide vivifiant, honteux de ses aberrations, vouloit revenir à ses voies ordinaires et à ses usages naturels. »

Le citoyen M.... après m'avoir consulté, est sur le point de chercher dans le mariage le véritable remède de cette maladie ; mais il seroit singulier que la nature, au vœu de laquelle il

a été si long-temps rebelle, se fît un jeu de l'en punir en laissant subsister les choses dans l'état où elles sont, et en prolongeant dans certaines parties l'inertie dont le citoyen M.... les a volontairement frappé pendant si long-temps.

OBSERVATION

Sur une dilatation anévrismale de l'oreillette droite du cœur.

Par le Cit. GILIBERT.

LE citoyen Michel Peilion, âgé de 36 ans, d'une belle conformation, grand, robuste, d'un tempérament sanguin, avoit aimé avec passion dans sa jeunesse à jouer de la clarinette : il s'étoit livré à quelques excès ; aussi fut-il attaqué d'une toux opiniâtre à l'âge de 32 ans, qui fut suivie d'une hémoptysie.

Depuis cette époque, sa santé fut chancelante ; il étoit oppressé dès qu'il se livroit à quelque exercice violent, il éprouvoit des palpitations de cœur. L'année passée, en Mai, il fut plus sérieusement malade ; l'oppression fut très-forte, les palpitations plus considérables. Pendant quinze jours il fut presque toujours incliné sur ses genoux, éprouvant un sentiment de suffocation dès qu'il se relevoit ; il ne pouvoit dormir couché

sur le dos. Après ces quinze jours l'expectoration se décida, il rendit pendant vingt jours une étonnante quantité de crachats purement muqueux; les jambes furent leucophlegmatisées après l'usage des demi-bains animés avec la moutarde. Au commencement de Juin je l'envoyai à la campagne, je lui recommandai de se promener souvent à cheval; cet exercice lui fut avantageux, il n'éprouvoit aucun accident à cheval. Il revint en Novembre à la ville; quelques jours après il me fit appeler, je le trouvai cruellement tourmenté par une colique néphrétique, dont le siége étoit au rein gauche : chaque paroxisme étoit terminé par une abondante évacuation d'urine qui déposoit une grande quantité de sable rougeâtre. En Janvier, Février et Mars, aux palpitations près qui étoient récurrentes au moindre mouvement, il se portoit assez bien; bon appétit, embonpoint ordinaire, visage coloré. Le 5 Avril il demanda une consultation; les Médecins convoqués ne virent qu'un asthme spasmodique humoral, et soupçonnèrent un anévrisme du cœur ou de l'aorte; ils prescrivirent les bains de jambes très-animés avec la moutarde, les fleurs de soufre à haute dose, la potion camphrée, les cloportes: dès le cinquième bain et après les premières prises

des remèdes mentionnés, la leucophlegmatie des jambes, des cuisses, du scrotum se développa en trois jours d'une manière effrayante ; l'oppression, les palpitations furent excessives et sans interruption. Les apéritifs, les diurétiques, les cathartiques ne produisirent aucun effet ; les seules scarifications au scrotum donnèrent issue à la sérosité épanchée, mais sans diminution des symptômes dangereux ; le pouls devint encore plus intermittent, l'orthopnée plus considérable. Le 5 Mai, la face s'abattit, le pouls devint vermiculaire, et le malade ayant toute sa connoissance expira le 6 à sept heures du matin. Nous procédâmes le 7 à l'ouverture du cadavre avec le citoyen Mothe.

Ayant ouvert le bas-ventre, nous n'avons trouvé aucun viscère lésé ; le foie nous a paru seulement d'un plus grand volume; le rein gauche n'offroit aucun gravier. Le sternum enlevé et les côtes renversées, nous avons vu les lobes du poumon noirâtres, refoulés vers le haut ; une masse plus grosse que la tête occupoit la région moyenne de la poitrine, mais nulle apparence de sérosité ni de sang dans la capacité. Ayant ouvert le péricarde, nous avons évalué qu'il contenoit environ une pinte de sérosité jaunâtre :

l'oreillette droite offroit le volume de deux poings réunis ; elle étoit remplie par un sang grumelé : sur ces parois internes, plusieurs concrétions polypeuses adhérentes ; le ventricule droit ou antérieur, deux fois plus gros que dans l'état naturel, offroit la même masse sanguine et plusieurs concrétions polypeuses adhérentes à l'aorte ; la veine cave prodigieusement dilatée, de même que l'artère pulmonaire ; l'oreillette gauche de grandeur naturelle, le ventricule postérieur ou gauche aussi de grandeur naturelle. En ayant examiné l'intérieur, nous avons senti près de la valvule une concrétion osseuse en demi-cercle, épaisse comme le doigt ; les lobes du poumon étoient engorgés d'un sang noirâtre tel que le malade l'avoit craché assez abondamment les deux derniers jours, mais sans aucun point de suppuration ; nous avons seulement senti au tact quelques tubercules : d'ailleurs nulle sérosité épanchée dans la capacité du bas-ventre.

OBSERVATION DE MÉDECINE

Sur un ver lombrical sorti par la narine gauche.

Par le Cit. MARTIN le jeune.

VIRGINE Desparvier, âgée de 60 ans, native de Lyon, vint à l'Hôtel-Dieu pour se faire traiter d'une rache rentrée, qui avoit produit sur le bas-ventre un ulcère dartreux large comme un écu de six livres.

Elle éprouvoit, depuis six jours qu'elle étoit à l'Hôpital, une pesanteur douloureuse et une espèce de bourdonnement (ce sont les expressions de la malade) dans la région des sinus frontaux; la narine gauche étoit affectée d'une démangeaison insupportable à laquelle se joignoient un éternuement presque continuel et un besoin fréquent de se moucher. Le 24 Germinal de l'an 4, (12 Avril 1796) elle éprouva plus fortement que jamais sa douleur et son bourdonnement dans

la tête, la démangeaison fut plus vive et le besoin de se moucher plus fréquent ; la joue gauche fut marquée de rougeur, tandis que la droite resta dans l'état de pâleur, qui étoit commun à tout le reste du visage ; au même instant la narine gauche se trouvant gênée par la présence d'un corps étranger qui, suivant la malade, sembloit descendre du cerveau, elle y porta la main et en retira un ver de la nature des lombricaux, long d'environ trois pouces, et qui a vécu 4 heures après sa sortie.

La malade se sentit à l'instant soulagée, et elle me dit le lendemain matin que la sortie de ce ver l'avoit complétement guérie des accidens qu'elle avoit éprouvés.

Les accidens que je viens d'exposer sont assez exactement ceux qu'on trouve décrits dans les observations intéressantes de Littre et d'Andry ; mais la nature du ver diffère entiérement de celle des insectes trouvés par ces Auteurs. Aussi regardent-ils comme sûr que les vers dont ils rapportent l'histoire étoient nés dans la cavité des sinus frontaux, tandis qu'il nous paroît certain que celui que nous avons rencontré a pris naissance dans l'estomac ou les intestins, et qu'ayant

remonté pendant le sommeil (puisque la malade ne s'en est point apperçue) par l'œsophage et le pharinx, il a gagné les fosses nasales et de là les sinus frontaux au moyen de l'*infundibulum*, canal qui entretient une communication entre ces sinus et le méat moyen des fosses nasales. Si cette observation n'est pas la première d'un ver sorti par les narines, après avoir existé dans les sinus frontaux, on n'en connoît pas où l'insecte sorti ait présenté la nature des vers lombricaux, et je crois pouvoir la présenter comme neuve.

OBSERVATION

SUR la cause de la maladie du mouton, désignée sous le nom de vertige *ou* tournoiement.

Par le Cit. HÉNON, Professeur à l'École d'Économie Rurale de Lyon.

SUR la fin de Décembre 1776 je fut détaché par le Directeur de l'École Vétérinaire d'Alfort pour porter des soulagemens à un troupeau de moutons, attaqués de l'épizootie connue sous le nom de *pourriture.*

Ce troupeau appartenoit à un habitant de Champigny près Nogent-sur-Marne.

Si la maladie n'étoit pas équivoque, ses causes étoient encore moins douteuses. L'habitation étoit entourée d'eaux stagnantes et de petits marais, au milieu desquels on envoyoit paître le troupeau de très-grand matin, avant que le soleil eût dissipé les vapeurs mal-faisantes qui s'en élevoient; l'étable étoit mal-propre et mal aérée.

La

La plupart des moutons avoient les gencives pâles et livides, les yeux ternes et humides, la démarche chancelante et difficile ; dans la gravité du mal il survenoit sous le menton cette tumeur vésiculaire que les Bergers ont nommé *gourmette*.

A ce symptôme fâcheux se joignoit dans quelques sujets celui qu'on connoît sous la dénomination de *vertige* ou *tournoiement*.

Les brebis qui en étoient attaquées étoient regardées comme absolument perdues, et les bergers les désignoient sous le nom de *brebis tourneuses* ou *sauteuses*, parce que leurs mouvemens sont trides et qu'elles tournent toujours de côté.

Après avoir indiqué au propriétaire du troupeau les moyens curatifs et prophylactiques, j'obtins de lui qu'il m'abandonneroit un des moutons attaqués de tournoiement, et je le fis conduire à l'école pour servir à diverses expériences.

Cette maladie est par fois occasionnée par le séjour de quelques vers dans les sinus maxillaires et frontaux ; en nous plaçant dans cette supposition, nous fîmes respirer à l'animal la fumée et même la poudre de quelques substances vermifuges unies à des sternutatoires, par exemple

le camphre avec la poudre de tanaisie, de nicotiane, d'azarum, et même d'ellébore.

Je joignis à ces moyens préliminaires les vésicatoires derrière les oreilles et sous la ganache, et l'usage interne des médicamens antiseptiques et fortifians.

Après dix jours de traitement inutile le mal faisant toujours des progrès, je tentai un moyen conseillé et mis en usage par Wepffer.

J'appliquai deux couronnes de trépan de manière à ne former qu'une seule ouverture sur la partie latérale du pariétal *unique dans le mouton*, qui répondoit au côté sur lequel il penchoit la tête. La dure-mère, étant à découvert, saillit à travers l'ouverture du trépan, je l'incisai, et le cerveau dont la substance me parut saine prit sa place : enfin l'animal étant destiné à des expériences, je fis l'incision de la substance cérébrale dans la direction du ventricule droit. Je ne fus pas médiocrement étonné d'en voir sortir, au lieu de serosité, un corps transparent semblable à l'humeur vitrée.

Ce corps jouissoit d'un mouvement d'ondulation dont le froid ne tarda pas à le priver.

C'étoit, ce dont je ne me doutois point alors,

un véritable insecte désigné par le Docteur *Pallas* sous le nom de ver hydatide, *tænia hydatoïdea*, ver vésiculaire crémite, ordre des vers ronds, quatrième genre de *Bloch*, semblable au ver cucurbitin qui accompagne le ver solitaire, et que quelques-uns croient n'en être qu'un fragment. Ce ver avoit trois anneaux très-distincts, et je l'ai fréquemment retrouvé depuis dans les duplicatures du péritoine et à la surface du foie, de la rate et de la matrice : j'en conserve quelques-uns dans l'esprit de vin.

Je remplis la plaie que j'avois faite d'une compresse mollette humectée d'un peu de vin chaud; je l'assujettis par le moyen d'un morceau de liége taillé suivant la forme de l'ouverture que j'avois faite au pariétal; je rapprochai les parties molles extérieures par un point de suture, et tout l'appareil fut contenu par une espèce de béguin qui enveloppoit la tête.

Après l'opération qui fut longue, la bête tomba dans un affaissement qui dura près de deux heures; on l'en tira par le moyen d'une potion cordiale qu'on lui fit avaler, et en présentant de temps à autre à l'orifice des naseaux de l'alkali fixe.

Le pouls se releva sous l'action de ces médicamens, la chaleur et le mouvement se rétablirent; le lendemain on leva l'appareil, la plaie rendit une sérosité roussâtre et deux caillots de sang. Dès ce moment les symptômes du tournoiement s'évanouirent; le mouton reprit de la gaieté et de l'appétit. Au bout de trois semaines la plaie du crâne étant guérie, il ne restoit plus que beaucoup de maigreur et un épanchement aqueux dans le bas-ventre. Il passa les mois de Janvier et Février dans cet état. Pendant les premiers jours de Mars toute sa laine tomba; et soit que cette circonstance le rendît trop sensible au froid, soit que les organes de la digestion fussent affoiblis par la succession des accidens qu'il avoit éprouvés, il prit une diarrhée dyssentérique qui le fit crever le 29 du même mois.

L'ouverture du cadavre nous fit voir une leucophlegmatie générale et des vers hydatides répandus sur la surface des différens viscères de l'abdomen.

La partie qui avoit subi l'opération offroit une cicatrice solide; la piéce osseuse étoit remplacée par une substance membraneuse et crétacée à laquelle adhéroient les méninges; le lobe droit du cerveau applati et resserré dans

l'endroit de l'incision, ne laissoit appercevoir aucune trace de ventricule.

Cette Observation nous donne le droit de conclure que la maladie du tournoiement est indépendante de celle connue sous le nom de *pourriture* dans le mouton, et que, quand elle est occasionnée par la présence d'un ver hydatide dans les ventricules du cerveau, elle est susceptible d'être guérie par l'opération que j'ai faite; mais je n'affirme point que le tournoiement dépende toujours de cette cause.

OBSERVATIONS ET DOUTES

SUR l'hydropisie.

Par le Cit. PITT, Docteur en Médecine.

LA citoyenne A..... âgée de 21 ans, est le sujet de la première Observation. Les malheurs de cette femme courageuse datent du moment où s'accomplirent ceux de cette Cité, lorsqu'après avoir résisté à cent mille ennemis rassemblés contre elle, il ne restoit aux Lyonnois qui avoient soutenu le siége d'autre parti que la fuite. Cette jeune femme voulut suivre son mari. La sortie fut malheureuse. L'explosion des armes à feu, le sifflement des boulets et des balles, la vue et les cris des blessés et des mourans, les dangers auxquels elle voyoit exposé ce qu'elle avoit de plus cher au monde, les siens propres, et peut-être plus encore l'aspect de la joie insultante de nos ennemis, glacèrent le sang de cette intéressante fugitive. Il en résulta une

suppression qui donna lieu à une hydropisie ascite. Cette maladie traitée par un de nos Confrères, céda une première fois et reparut l'année suivante avec les mêmes symptômes. Un érysipèle brûlant occupoit les extrémités inférieures, lorsque le citoyen Mothe me fit appeler. Nous nous décidâmes d'un commun accord à supprimer pour un temps les hydragogues; le petit-lait aiguisé de quelques grains de tartre vitriolé leur fut substitué, un régime analogue prescrit, et les parties érysipélateuses traitées convenablement. Nous ne reprîmes, que lorsque la guérison de ces symptômes le permirent, les médicamens plus actifs qui auroient consommé la cure si la maladie n'eût été entretenue par une cause insurmontable à l'Art, par un anévrisme dans les vaisseaux du cœur. Mais nous avons eu la satisfaction de conserver dans un état supportable une Citoyenne estimable, chère à ses parens et à ses amis.

La seconde Observation est plus récente et a quelque chose de plus frappant. La femme d'un Pâtissier de la rue Saint-Jean me la fournit. Elle me fit appeler, il y a un peu plus de deux mois, pour lui donner mes soins; elle étoit accouchée depuis environ six; sa grossesse avoit

été accompagnée d'hydropisie, et cette maladie imparfaitement jugée par l'accouchement n'avoit pas tardé à reparoître. Je me rendis auprès d'elle, et trouvai gissante sur son lit une femme âgée de 41 ans, brune, d'un tempérament bilieux et mère de trois enfans tous les trois vivans. C'étoit sa première grande maladie, mais elle paroissoit à son comble. Une toux sèche et continuelle agitoit les poumons; l'abdomen prodigieusement élevé présentoit une fluctuation évidente; la langue étoit rouge et enflammée; le pied, la jambe et la cuisse gauches d'un rouge de feu, dépouillés presque entièrement de l'épiderme, parsemés de pustules dures, profondes et si douloureuses qu'elles ne permettoient à la malade aucun mouvement de ces parties.

La voyant dans cet état, j'hésitai si je me chargerois de la maladie. Le pronostic de Vogel, d'après les Anciens; *Si..... cutis cum rubor vehementer ardet, lethiferum est*, m'épouvantoit. Mais je me sentois en même temps retenir par le spectacle d'une famille désolée et par les larmes d'une mère qui me supplioit de la conserver à ses enfans. Je résolus et je lui promis de faire tout ce qui dépendroit de moi pour la tirer de ce danger. L'absence de quelques mauvais symp-

tômes laissoit luire à mes yeux quelque espérance. En effet le pouls peu fébrile annonçoit plus de force que de dureté ; la voix étoit pleine et assurée, sans être rauque, la soif modérée, aucune décomposition dans les traits du visage : les urines, rares à la vérité, étoient d'une couleur très-approchante de la naturelle ; et quoique le ventre fût un peu ouvert, aucune espèce de colliquation ne s'annonçoit.

J'entrepris donc son traitement. L'indication la plus pressante me parut être de remédier à l'inflammation : j'ordonnai en conséquence la suppression de l'eau de vie allemande employée jusques alors presque uniquement ; le petit-lait aiguisé de quelques grains de tartre vitriolé, à la dose d'un pot dans les vingt-quatre heures, fut prescrit pour unique boisson : on appliqua des cataplasmes fortement émolliens sur les parties enflammées. Une seconde indication me parut aussi urgente ; c'étoit de calmer la toux et la difficulté de respirer qui ne permettoient pas à la malade de se livrer au sommeil et de goûter le moindre repos : une potion béchique où la gomme ammoniaque étoit mariée à la préparation de scille la plus douce, la remplit si parfaitement que la malade après une expectoration

abondante put dès le lendemain prendre dans son lit une attitude plus commode, et que la toux, éteinte par degrés, disparut entiérement. Les urines devinrent plus abondantes, les selles plus fluides et plus copieuses; le ventre diminua sensiblement : cependant l'inflammation locale s'étoit calmée. Dès le troisième jour depuis l'application des cataplasmes, la malade avoit pu remuer la jambe; dès le sixième ou le huitième, elle se crut en état de prendre des remèdes plus actifs et qui pussent la débarrasser plutôt. J'accédai à sa demande, et j'eus lieu de m'en repentir. Les hydragogues produisirent, à la vérité, les effets qu'on a lieu d'en attendre : les eaux furent en peu de jours évacuées; mais ces remèdes décidèrent une inflammation nouvelle. Il se forma une tumeur phlegmoneuse dans la partie supérieure et antérieure de la cuisse, qui força la malade à se remettre au lit, lui causa pendant quatre à cinq jours d'excessives douleurs, et se termina enfin par deux ouvertures séparées l'une de l'autre de quelques lignes et que je crus devoir réunir par une traînée de poudre à cautère. La suppuration fut abondante, l'est encore, et je me propose de l'entretenir jusques au retour des règles. Le régime anti-

phlogistique substitué au régime et aux remèdes échauffans durant cette dernière inflammation, n'a ramené aucun des symptômes de l'hydropisie. L'évacuation des eaux s'est complétement opérée; les toniques substitués depuis plusieurs jours aux évacuans, rendent chaque jour des forces nouvelles; la convalescente remplit sans fatigue tous ses devoirs domestiques; toutes les fonctions se font bien, et tout nous promet une guérison solide et durable. (*)

(*) Ces observations datent du mois de Brumaire an 5. Depuis il y a eu un changement notable dans l'état des malades. Celui de la citoyenne A.... est amélioré; et plus d'une fois nous avons conçu l'espérance, sinon de la guérir complétement et de surmonter un vice organique insurmontable, du moins de la remettre dans la situation où elle étoit avant l'époque funeste que nous avons décrite.

La Citoyenne qui fait le sujet de la seconde observation, eut une rechute peu de jours après que nous l'eûmes communiquée à la Société. Une épidémie catarrhale régnoit alors, elle en fut atteinte; ses poumons s'engorgèrent, et nous eûmes bientôt à combattre une véritable hydropisie de poitrine. Le danger fut souvent extrême; l'oppression portée au plus haut point menaça plus d'une fois d'une suffocation prochaine; mais le courage et la docilité de

Ces deux Observations et quelques autres dont les détails se sont effacés de ma mémoire, mais dont les résultats lui sont bien présens, m'ont fait naître quelques doutes. Fait-on dans l'hydropisie assez d'attention à l'inflammation qui l'accompagne souvent soit comme cause, soit comme effet ?

Si cette inflammation ne se manifeste pas toujours au dehors, n'a-t-on pas raison de la soupçonner au dedans lorsque la soif, la sécheresse et l'ardeur de la langue semblent nous l'annoncer ? Nous ouvrîmes il y a quelques années, le Dr Parat et moi, le musicien Brondel mort d'une hydropisie, et nous trouvâmes des signes manifestes d'une inflammation à l'épiploon.

Les exemples que l'on trouve dans Deidier, Mead, Stoll, Bacher, etc. d'hydropisies guéries par des saignées répétées ou des sucs rafraîchis-

la malade soutinrent le zèle du Praticien : les eaux furent vidées de nouveau par les remèdes tant internes qu'externes. Les orages cessèrent, les forces revinrent, la malade sortit de son lit, bientôt elle put aller et venir librement, et enfin l'air de la campagne et les eaux de Charbonnières achevèrent la cure. Elle n'a plus eu besoin des soins du Médecin depuis plus de six mois, *16 Frimaire an 6.*

sans, ne viennent-ils pas à l'appui de mes inductions ?

Si l'on avoit eu soin plus souvent lorsque l'ardeur de la soif s'allume, lorsque des érysipèles déclarent l'incendie d'un vésuve interne qui fait éruption au dehors, de tempérer, de rafraîchir le malade, le pronostic des Anciens, *Si.... cutis cum rubore vehementer ardet, lethiferum est*, eût-il été si sévère, et eût-il eu aussi constamment des effets aussi funestes ?

Telles sont les réflexions que m'ont suggérées les deux observations précédentes. L'autorité de Stoll, autorité qui doit être d'un si grand poids, me les a fait prendre en plus grande considération. *Ineptiunt*, dit ce grand Praticien, *qui curam hydropis in sola aquarum evacuatione reponunt, reliquis omnibus insuper habitis*, Max. Stoll. Prælect. in div. Morbos chron. pag. 57. Bacher, frappé sans doute de leur importance, a fait un Traité entier dans lequel une multitude d'observations viennent à leur appui.

DESCRIPTION

*D'UN nouveau muscle nommé l'*Accélérateur du canal thorachique.

Par le Cit. HÉNON, Professeur de l'École d'Économie Rurale de Lyon.

EN 1777 étant Démonstrateur d'Anatomie à l'École d'Alfort, je fus chargé par l'illustre Régénérateur de l'Art Vétérinaire, BOURGELAT, de faire des recherches suivies sur les voies lactées dans le cheval, le bœuf, et quelques autres animaux ruminans.

Toutes mes expériences ont été faites sur des animaux vivans, et j'en ai fait un si grand nombre que j'ai été à portée d'observer avec quelque exactitude la marche des vaisseaux chylifères et leurs rapports avec les parties dont ils sont entourés.

De tous les moyens de rendre les vaisseaux lactés bien apparens, le plus sûr est de gorger l'animal sacrifié pour cette expérience d'une grande

quantité de lait, après s'être assuré par un jeûne assez long de la vacuité de son estomac.

On ne réussit pas également quand on emploie à cet usage les teintures de garance, d'épine-vinette, de bois d'Inde ou autre substance colorante rouge.

Le travail de la chylification est assez avancé au bout d'une demi-heure pour qu'on puisse faire la recherche des vaisseaux lactés dans la plupart des animaux.

Dans les bœufs et autres espèces ruminantes il faut un temps plus long, sans doute, à cause de la multiplicité des estomacs que les matières alimenteuses parcourent avant d'arriver au point où le chyle s'en sépare.

Plus l'animal est maigre mieux on voit les vaisseaux du chyle, parce qu'ils ne sont plus masqués par les graisses du mésentère.

Je ne décrirai point ici la manière de procéder à l'ouverture de l'animal, de reconnoître les vaisseaux lactés des premier et second ordres, et de suivre leur marche et leurs ramifications; je ne ferois que répéter des notions qu'on retrouve surabondamment dans une multitude d'Auteurs.

Depuis long-temps j'aurois vérifié une expérience assez connue, qui est que le canal thoracique et la veine azygos traversant l'ouverture que leur présente le diaphragme dans l'intervalle de ses piliers, conjointement avec l'aorte, vaisseau dans lequel le fluide marche en sens contraire de celui des deux premiers, il arrive non-seulement que le canal thorachique et la veine azygos sont comprimés par le battement alternatif de l'aorte, mais qu'ils le sont encore toutes les fois que le diaphragme se contractant, les bords de son ouverture viennent à se rapprocher : aussi il en résulte que le chyle et le sang veineux rétrogradant par l'effet de cette compression, distendent les vaisseaux ténus qui les renferment et les rendent comme variqueux.

Ce fait qu'on ne peut révoquer en doute une fois posé, il me paroissoit assez difficile de trouver soit dans le ressort des parties environnantes, soit dans la réaction des membranes des vaisseaux ainsi distendus la cause qui restituoit au sang veineux et au chyle la force d'ascension dans l'intervalle d'une inspiration à l'autre.

J'imaginois bien qu'il devoit y avoir, pour produire cet effet, un agent particulier, un levier quelconque

quelconque chargé d'exécuter à lui seul cette fonction unique.

Mais où le trouver, aucun Anatomiste n'en ayant même soupçonné l'existence ?

Cependant, à force de recherches, j'ai eu la satisfaction de découvrir enfin cet agent dont mon esprit étoit si fort préoccupé, et je l'ai trouvé dans un muscle assez évident et qui cependant n'avoit encore été apperçu par personne, tant il est vrai que la mine féconde des découvertes dans tous les régnes de la nature est encore loin d'être épuisée.

En voici la description : Ce muscle naît du pilier gauche du diaphragme entre le rein, la capsule rénale du côté gauche, et l'aorte postérieure à l'endroit où elle fournit les artères céliaque et mésentérique antérieure. Il est recouvert par le péritoine et caché encore par la base de la rate et l'angle gauche du pancréas, de manière qu'à l'ouverture de l'abdomen il n'est pas sur le champ sensible à la vue.

Il présente d'abord une bandelette de fibres charnues, large de deux à trois lignes, qui semble n'être qu'une continuation de celles du pilier gauche du diaphragme ; il s'avance horizonta-

lement de devant en arrière dans un trajet de trois pouces et quelquefois moins, pour se terminer par une aponévrose qui, s'insérant entre les deux lames du mésentère toujours du côté gauche, se divise en deux portions dont l'une se termine aux glandes lactées, placées à la base du mésentère, et l'autre se dirigeant en arrière entre les reins va finir aux glandes conglobées de la région lombaire; de sorte que ce muscle qui a des rapports avec la rate, l'estomac, les reins, le pancréas et les capsules surrénales, recouvre encore le ganglion semi-lunaire, le plexus mésentérique antérieur, le rénal et quelques autres filets nerveux.

Je pense que l'ascension du chyle dans les vaisseaux lactés, au moment de l'expiration, constitue le véritable et unique usage de ce muscle auquel j'ai en conséquence donné le nom de *muscle accélérateur du canal thorachique.*

J'ai trouvé quelques animaux, notamment dans l'espèce des ruminans, dans lesquels je ne l'ai point rencontré; mais alors j'ai toujours vu le pilier droit du diaphragme faire une saillie considérable dans l'abdomen, en se contournant de droite à gauche, de manière à embrasser et presser

le canal thorachique ; ce qui m'a donné lieu de penser que dans le moment où le diaphragme cessoit d'être contracté, son pilier droit suppléoit au muscle accélérateur qui manquoit, et exécutoit les fonctions que je crois devoir lui attribuer.

Ce muscle a été vainement cherché dans l'homme par plusieurs Anatomistes de Lyon à qui j'avois fait part de ma découverte ; mais l'inutilité de leurs recherches n'est pas une raison suffisante pour conclure qu'il n'existe pas.

J'ai fait encore un assez grand nombre d'observations aussi curieuses, quoique moins importantes que celle-ci, sur la marche et l'organisation des vaisseaux lactés chylifères. Je me propose de les consigner dans un Mémoire plus étendu, dès que les circonstances me le permettront.

OBSERVATION

SUR le savon de Starkey, *avec un nouveau procédé pour le préparer.*

CONNOITRE les drogues simples, les combiner ensemble après en avoir séparé les principes les plus utiles d'avec ceux qui sont nuisibles ou du moins de peu de vertu, tel est l'un des devoirs du Pharmacien. Cependant il feroit peu pour son art s'il ne portoit plus loin l'étendue de ses fonctions, et s'il suivoit toujours aveuglément ces formules de préparation qui ne prirent leur origine que dans la nuit des temps, et qu'on eût encore long-temps respecté, si un homme justement célèbre en Chimie n'eût pas déjà donné le premier l'exemple de les réformer. Le citoyen *Baumé*, indépendamment des avantages que les Arts ont retirés de ses laborieux travaux, a offert à l'Art de guérir des moyens importans; il a rendu aussi précieux qu'ils peuvent l'être des médicamens qui ne présentoient qu'un assemblage

monstrueux de drogues réunies sans goût, sans principes et sans lumières. Peut-être auroit-il procuré d'autres avantages à la Médecine si, étendant ses recherches judicieuses, il se fût appliqué à fixer le juste dégré de confiance qu'on doit accorder à un certain nombre de préparations dont le nom n'a peut-être jamais rappelé au Praticien l'effet salutaire qu'il croyoit en obtenir. Il en résulteroit sans doute que la liste de ses préparations seroit beaucoup moins nombreuses, mais celles qui y seroient conservées seroient mieux connues soit dans leur effet, soit quant à la nature des substances qui les composent, et par ce moyen elles présenteroient des ressources plus efficaces dans le traitement des maladies.

Le savon de *Starkey* est une de ces préparations qui paroît être tombée dans un oubli dont la cause unique n'est due sans doute qu'à la longueur de l'opération, et sur-tout à la difficulté de donner à cette espèce de médicament le dégré de perfection convenable. Le moyen en effet de conserver à la Médecine une composition qui ne peut être préparée que dans l'espace de six mois environ, et qui après un temps aussi considérable n'offre à l'Artiste pour fruit de ses peines qu'un composé dont la combinaison est impar-

faite, dont la saveur est âcre, et qui est susceptible d'une décomposition partielle par sa seule exposition à l'air. On sait que *Starkey* qui lui donna son nom étoit un Alchimiste Anglois qui chercha laborieusement, selon la coutume des Savans de son espèce, à rendre volatils les alkalis fixes par le moyen des huiles grasses et des huiles essentielles. C'est dans l'ouvrage alchimique qu'il a laissé et qui porte ce titre, *La Pyrotechnie de Starkey*, que l'on trouve avec plusieurs autres le détail de l'opération dont il s'agit. Il versoit sur du sel de tartre bien sec mis dans une cucurbite de verre de l'essence de térébenthine jusqu'à la hauteur de trois ou quatre travers de doigt, et agitoit ce mélange plusieurs fois par jour pendant l'espace de six mois, en ajoutant de temps en temps de l'essence de térébenthine pour remplacer celle qui s'évapore. Il prétendoit par ce procédé que ce mélange devenoit comme une crême blanche et savonneuse; mais il s'en faut beaucoup que les choses se passent ainsi, et d'après cela il ne faut pas s'étonner si *Rouelle* et *Baumé* se sont exercés, il y a quelques années, à chercher le moyen de préparer ce savon avec exactitude et célérité. On sait qu'en 1762 ils faisoient retentir de leurs réclamations les Gazettes

de Médecine, en revendiquant l'un et l'autre le procédé pour préparer ce savon en cinq heures, problême qu'ils avoient donné à résoudre. Ce conflit d'émulation nous a valu de la part de *Baumé* un mode de préparation par lequel abrégeant la longueur du travail il ne présente pas cependant tous les avantages qui restoient à désirer, parce que 1.° on ne peut par son moyen combiner en totalité les substances qu'on emploie; 2.° que malgré l'embarras du procédé la séparation partielle de ces substances ne permet pas de savoir avec précision dans quelle proportion l'huile essentielle de térébenthine et le sel de tartre se combinent mutuellement; 3.° parce qu'en vieillissant il jaunit et acquiert une sorte d'âcreté.

Toutes ces considérations avoient engagé *Macquer* à conseiller le savon blanc avec addition de quelques gouttes d'huile essentielle de térébenthine dans tous les cas qui indiquoient l'usage du savon de *Starkey*. Cette méthode sans doute est prompte et expéditive, mais je ne crois point qu'elle puisse être substituée avec avantage à celle qui peut fournir à l'art de guérir un médicament de cette importance bien préparé. Depuis peu le savon de *Starkey* ayant manqué à la

Pharmacie de l'Hôpital de Lyon, chargé de le préparer je me proposai de ne pas suivre servilement le procédé de son Auteur. Après quelques recherches dans des ouvrages de Chimie, je découvris que *Geoffroi* avoit indiqué une manière de préparer ce savon, insérée dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de l'année 1725. Elle consiste à triturer à chaud dix parties de pierre à cautère et huit d'essence de térébenthine. L'Auteur prétend que le savon se forme instantanément, et qu'il devient très-dur. J'ose assurer d'après mon expérience qu'il est de toute impossibilité de former avec de pareils matériaux un composé qui approche des qualités que doit avoir un véritable savon. Ce mélange, après quelques jours, avoit une couleur brune-roussâtre, étoit presque liquide, et a toujours conservé une âcreté considérable. J'ai donc abandonné ce procédé, et j'ai mis la main à l'œuvre. Je passerai sous silence un certain nombre d'expériences qu'il m'a fallu tenter pour arriver à mon but; je ne citerai que les plus décisives avec les observations qu'elles m'ont fait naître, parce qu'elles m'ont conduit insensiblement au point de perfection que je désirois dans la composition de ce médicament.

Deux parties de térébenthine, une partie de potasse pure m'ayant donné une matière jaunâtre, dure, grumeleuse, très-âcre, je variai les proportions de ce mélange, et je ne réussis pas mieux ; mais le résultat de ces expériences me fit concevoir que l'action de ces deux corps l'un sur l'autre étoit trop rapide, et qu'il falloit trouver un moyen de diminuer la force de combinaison qui existoit entre eux. L'essence de térébenthine me parut remplir doublement l'indication ; d'abord en la mêlant à la térébenthine, je pensai qu'en retardant l'action des deux autres corps par le peu de tendance qu'elle a à s'unir avec la potasse pure, elle en rendroit la combinaison plus lente, mais plus intime et plus parfaite : en second lieu, c'est qu'elle me paroissoit favoriser la saponification, si je puis m'exprimer ainsi, en donnant à la térébenthine une consistance huileuse, condition qui pouvoit être nécessaire, puisque telle est celle des huiles d'olives et d'amandes douces qui entrent dans la composition des savons ordinaires et amygdalins. D'après cela, je combinai ensemble (et ces proportions sont celles qui m'ont réussi le mieux) deux parties de térébenthine, demi-partie d'huile volatile de térébenthine, et une partie de potasse pure. Ce

composé, quoiqu'il me parût se rapprocher davantage de la combinaison savonneuse, ne me satisfit pas entiérement. Je remarquai que l'huile volatile en totalité n'y étoit pas entrée comme telle, mais qu'une portion étoit en partie devenue résineuse par le contact de l'air, tandis que l'autre s'étoit volatilisée, et que cette première portion ne s'y combinoit pas d'une manière intime, que par l'agitation elle restoit interposée dans ce mélange auquel elle donnoit une apparence grumelée, paroissant même s'en séparer par le repos. Je conviens que ce composé auroit réuni un certain dégré de perfection malgré cet inconvénient, s'il eût pu perdre la saveur âcre qu'il a toujours conservée même après un temps assez considérable.

D'après une loi d'affinité de composition qui établit en Chimie, que lorsque deux corps s'unissent ensemble ils forment un être dont les propriétés sont nouvelles et tout-à-fait différentes de celles qu'avoit chacun de ces corps avant de s'unir, je pouvois donc raisonnablement penser que ma composition étoit imparfaite, puisque la saveur âcre et caustique de la potasse pure n'avoit pu disparoître dans l'acte même de la combinaison. Ce fut alors que, jaloux d'atteindre

le but que je m'étois proposé, je pris le parti d'employer un intermède qui pût donner à ma composition toutes les qualités qui lui manquoient ; l'expérience m'apprit que l'huile d'amandes douces pouvoit remplir toutes les indications que je pouvois désirer, parce qu'elle me présentoit un moyen excellent pour combiner en totalité les diverses substances que j'avois mises en jeu, et qu'elle détruisoit entiérement dans le composé cette causticité qui sembloit lui être inhérente. Le procédé suivant me donna une combinaison savonneuse dans l'état le plus parfait :

℞. térébenthine ℥ j.
huile volatile de térébenthine ℥ s.
d'amande-douce
potasse pure ou lessive } ää ℥ j.
de Savonnier

On fait la mixtion des trois premières substances à l'aide d'une douce chaleur dans une capsule de verre ; on verse ensuite par-dessus la potasse pure qui se combine à froid parfaitement bien. Le mélange acquiert d'abord une couleur roussâtre qu'il perd bientôt par l'agitation, et passe ensuite successivement à une cou-

leur blanchâtre tirant sur le jaune qu'il conserve constamment : enfin dans l'espace de dix jours cette composition possède toutes les qualités physiques et chimiques d'un véritable savon. Elle n'est plus âcre, quoique cependant elle conserve une saveur forte ; sa consistance est semblable à celle du savon ordinaire; elle n'a point comme ce dernier l'inconvénient de se durcir avec le temps, elle se dissout dans l'eau qu'elle blanchit, mais l'eau de vie ou l'alcohol mêlé d'eau la dissolvent plus complétement; on y parvient mieux encore à l'aide de l'esprit de vin rectifié. Cette dernière propriété la fait différer du savon ordinaire qui se dissout mal dans ce dernier menstrue. Enfin pour terminer son histoire chimique, j'ajouterai que les acides la décomposent, c'est-à-dire qu'en se combinant avec la potasse pure ils opèrent la séparation des autres principes qui viennent surnager la liqueur sans avoir reçu une altération bien sensible, phénomène qui s'observe dans la décomposition du savon par les mêmes agens. Une analogie aussi frappante me fait donc regarder ce composé comme un véritable savon, et de plus comme un médicament précieux qui pourra être employé avec sureté d'autant mieux que par le procédé on voit avec précision de

quelle substance il est composé, et dans quelle proportion se trouvent les principes qui le constituent.

Le savon de *Starkey* rarement employé ne servoit que dans les pilules de ce même nom, ou pour mieux dire l'un et l'autre étoient peu usités en Médecine. Cette composition, telle que je la présente, doit être mise en usage avec confiance, soit seule soit associée avec quelques substances propres à ajouter à son efficacité. Elle peut produire d'heureux effets dans les maladies des reins, de la vessie, présenter un secours puissant pour fondre les matières glaireuses, et en général les substances qui sont propres à former la pierre. On ne sait que trop combien pour cette dernière maladie la Médecine a de raisons de se plaindre de l'inefficacité de ses moyens. Peut-être aussi en l'employant extérieurement procurera-t-elle des effets avantageux dans les douleurs de rhumatisme; mais c'est à la pratique à prononcer à cet égard, comme il lui appartient de pressentir quel genre d'utilité elle pourroit retirer de l'application de ce procédé sur des substances différentes, ainsi qu'il sera facile d'en juger par les réflexions suivantes.

Elles portent également sur le procédé dont je me suis servi, et sur les nouveaux moyens qu'il présente pour réduire dans l'état savonneux des corps qui paroissoient n'en être pas susceptibles. Il est visible que je me suis beaucoup écarté de la méthode décrite par *Starkey*; j'ai constamment employé dans tous mes essais la potasse pure, ou le sel de tartre dépouillé par le moyen de la chaux vive de tout l'acide carbonique ou air fixe qui le neutralise en partie et qui lui enlève par-là sa tendance à la combinaison. Dans l'état actuel de nos connoissances le sel de tartre devoit être rejeté, par la raison qu'il ne convient pas mieux dans la confection du savon le plus parfait, de celui seul qui doit être employé en Médecine, le savon amygdalin. J'ai également employé la térébenthine, quoique l'Auteur n'en prescrive que l'huile volatile. Mais il a été connu de tout temps, et j'ai moi-même observé que cette dernière ne contracte quelque union avec la potasse pure ou même le sel de tartre, qu'autant qu'elle a acquis un certain dégré d'épaississement soit par la dissipation de ses parties les plus ténues, soit par l'action immédiate de l'oxigène contenu dans l'air atmosphérique. On ne pouvoit donc qu'y substituer

avec avantage la térébenthine étendue, comme je l'ai fait, dans l'huile volatile. J'ai mis en usage, il est vrai, un intermède. J'observerai alors que j'ai moins cherché à faire une combinaison directe de la térébenthine avec la potasse pure, ce qui ne me présentoit aucune difficulté, qu'un composé véritablement savonneux qui pût être utile à la Médecine. Mais ce moyen, quelqu'étranger qu'il paroisse à la préparation, cesse de l'être, puisqu'il est le seul qui puisse remplir avec avantage les indications dont j'ai parlé ci-dessus; bien plus, il présente un grand avantage en ce qu'il offre la faculté de diversifier les composés savonneux. En effet, quel parti la Médecine ne tireroit-elle pas de tous les baumes naturels liquides, de toutes les diverses huiles volatiles employées sous ce nouveau point de vue. Parmi ces dernières je n'en excepte pas même celles qui sont concrètes, tels que le camphre et quelques autres qui pourroient passer également à l'état savonneux, et présenter un nouveau genre de médicamens. Par exemple, le baume de Copahu dont la saveur est si rebutante, associé avec une huile volatile quelconque, soit pour ajouter à ses propriétés ou pour lui servir de correctif, pourroit par ce moyen être administré d'une

manière infiniment moins désagréable. On conçoit déjà quelle suite d'expériences il reste à faire pour épuiser cette nouvelle source de combinaisons ; s'alarmer du nombre des médicamens nouveaux qui pourroient en résulter seroit ne pas reconnoître les bons effets que la Médecine a retirés de tous les composés savonneux. D'ailleurs, tout remède qui doit sa formation à l'exactitude des procédés, et qui est composé d'après les principes sûrs et raisonnés de la Chimie, ne peut que fournir des résultats précieux à l'Art de guérir.

NOTE

NOTE

De quelques espèces de plantes trouvées au Mont-Pila et qui manquent au catalogue qu'en a donné LATOURRETTE.

Par le Cit. BRAVAI, Médecin à Annonay, Correspondant de la Société.

MELICA Lobelii, Villars, Hist. Nat. des plantes du Dauphiné. Cette jolie graminée ressemble beaucoup au *Melica nutans* de Linné, peut-être même n'en est-elle qu'une variété ; on la trouve, mais rarement dans les endroits ombragés, frais et le long des ruisseaux qui descendent du sommet de Pila.

Narcissus minor, Linné ; *Narcissus spathâ uniflorâ, nectario obconico, erecto, crispo, æquante petala lanceolata*, Linn. Syst. vegetab. édition quatorzième. Il n'est pas surprenant que Latourrette ne fasse pas mention de ce narcisse, bien remarquable par la forme et la grandeur de son nectaire, attendu que sa floraison

est très-précoce ; on le trouve assez fréquemment dans les pâturages, au-dessus de la Grange.

Chrysosplenium alternifolium, Linn. *Œder Flora Danica*, Tab. 366, Dorine à feuilles alternes. Cette plante ressemble beaucoup au *Chrysosplenium oppositifolium*, Linn. La position de ses feuilles l'en distingue suffisamment ; elles se trouvent toutes les deux dans les lieux humides et ombragés.

Stellaria undulata, Linn. Stellaire à feuilles ondées, que l'on trouve sur les bords des ruisseaux.

Pedicularis palustris, Linn. J'ai trouvé une variété de cette pédiculaire dans de mauvais pâturages humides ; elle ne s'élève pas comme l'autre, et les péduncules paroissent renflés ou boursoufflés : leur présence annonce toujours des pâturages marécageux.

Antirrhinum supinum, Linn. Cette linaire à tiges coudées se rapproche beaucoup de la linaire champêtre, *Antirrhinum arvense*, Linn. Elle en diffère par ses tiges qui rampent un peu avant de s'élever. Elle se rencontre en descendant de Pila, du côté du Département de l'Ardèche,

dans les terrains secs et pierreux où elle forme souvent une touffe.

Iberis nudicaulis, Linn. Iberide à tiges nues. Cette petite crucifère se rencontre assez fréquemment dans les expositions chaudes et sablonneuses des montagnes.

Orobus tuberosus, Linn. Orobe tubéreux. Cet orobe est très-ressemblant à l'orobe printanier, *Orobus vernus*, de Linné. Le moyen le plus sûr de l'en distinguer consiste à examiner sa racine garnie de renflemens ou nodosités d'espace en espace. Il se trouve sur la fin du printemps dans les taillis et sur les lisières des bois.

Hieracium dubium, Linn. Cette épervière vient dans les pâturages secs, où elle se multiplie au moyen de ses rejets ou drageons.

Carduus eriophorus, Linn. *Carduus, capite rotundo, tomentoso*, Bauh. Pin. 382. Cette belle espèce de chardon se rencontre en descendant de Pila à Saint-Julien-Molin-Molette.

Carduus nutans, Linn. *Carduus moschatus major, capite nutante*, Morison. Les fleurs de cette espèce ont une forte odeur musquée qui se conserve quelque temps après leur dessication.

Orchis maculata, Linn. Orchis à feuilles tachées. Cet orchis se trouve avec toutes les nuances de couleurs, depuis le blanc jusqu'au rouge dans toutes les prairies de la Grange, ainsi que dans les autres prairies des montagnes. Il est surprenant que Latourrette ne l'ait pas trouvée ou reconnue aux mêmes lieux.

Satyrium viride, Linn. Il se trouve en abondance aux mêmes endroits que le précédent, mais il est plus précoce. Ses fleurs ont une teinte d'un vert d'olive pâle, et les feuilles en desséchant prennent une couleur d'un vert foncé.

Holcus mollis, Linn. Cette graminée se trouve sur les revers de Pila, du côt du Département de l'Ardèche, le long des chemins, dans les expositions chaudes et sèches.

Polypodium phegopteris, Linn. Cette fougère croît dans les fentes des rochers humides.

Polypodium filix mas, Linn. *Filix mas, pinnulis cristatis*, Vaillant, Botanicon Parisiense, t. 9, f. 9; la fougère mâle. Elle croît dans les lieux ombragés et humides. Sa racine a été vantée comme un spécifique contre le ver solitaire; les Anciens l'employoient beaucoup dans les affections hypocondriaques : il se peut qu'on ait donné

quelquefois à sa place la racine du *Polypodium filix fœmina* ou la grande fougère, ou celle du *Polypodium aculeatum*, Linn. ou enfin celle du *Pteris aquilina*, Linn. et les Herboristes ne sauroient être trop en garde contre ces sortes de méprises. Le moyen le plus sûr de prévenir toute erreur seroit de les obliger à laisser quelques feuilles aux racines qu'ils apportent.

UNE montagne de notre Département, le Mezenc, éloigné de Pila de quinze lieues, offre bien plus de richesses botaniques en plantes alpines. J'ai trouvé les suivantes : *Salix fusca*, *Arbutus uva ursi* qui est la bousserole, *Ranunculus nivalis*, *Senecio incanus*, *Ornithogalium uniflorum*, *Pinguicula vulgaris*, *Saxifraga stellaris et rotundifolia*, *Osmunda lunaria et crispa* qui est le capillaire des Alpes, *Trollius europæus*, *Satyrium nigrum*, *Lycopodium selago*, *etc.* ainsi que quantité d'autres espèces qui ne se rencontrent pas à Pila. La nature de cette montagne décidément volcanique et par conséquent bien différente de celle de Pila, et son élévation plus considérable contribuent encore à la rendre intéressante. On y rencontre à chaque pas des basaltes, des laves, des pierres-ponces,

de la pozzolane, substances qui sont le produit d'un feu souterrain. Le lac de Saint-Frond paroît situé dans le cratère d'un volcan. En un mot, ce pays est bien digne de fixer l'attention des Naturalistes.

NOTICE HISTORIQUE

SUR la vie et les ouvrages du Cit. TISSOT, Médecin à Lausanne;

LUE dans la première séance publique de la Société de Médecine, par M. A. PETIT.

LA nature en luttant sans cesse contre le dépérissement des êtres, semble en même temps par leurs changemens de forme, par leur décomposition, par leur retour à de premiers élémens, faire servir leur destruction à son active fécondité; elle voit avec la même indifférence le fruit qui tombe, la plante qui meurt, l'animal qui périt. L'homme qui disparoissant du sein de la société emporte les regrets de ses proches et de ses amis, la beauté moissonnée dans son printemps, le vieillard qui meurt blanchi dans l'exercice des vertus, ne sont pas à ses yeux d'un prix plus relevé : dans sa marche aveugle et puissante elle confond tout en assimilant tout. Malheureux à tant d'égards combien la sensibilité

qui distingue l'homme ne l'élève-t-elle pas au-dessus des autres êtres, il meurt; les regrets qui suivent sa perte prolongent sa vie parmi ceux qui le pleurent, il leur est encore présent; on le voit, on lui parle, on l'entend encore, un souvenir douloureux et cher semble rappeler son existence, et cette immortalité passagère annonce la grandeur de son être. Tel est le tribut que l'amitié, la piété filiale, l'amour, préparent à tous les hommes; mais si celui dont nous avons à regretter la perte fut le bienfaiteur de l'humanité toute entière, s'il fut également grand par ses lumières et par ses vertus, s'il étendit la sphère des connoissances humaines, sa mort devient une calamité publique; les regrets qui honorent son tombeau ne sont plus restreints dans le cercle étroit de ceux qui vivoient auprès de lui, ils appartiennent au monde entier, ils appartiennent plus spécialement encore à ceux qui suivant la même carrière ont à regretter en lui, un modèle, un émule, un associé; c'est à ce titre que j'essaierai de déposer quelques fleurs sur la tombe de SAMUEL-AUGUSTE-ANDRÉ-DAVID TISSOT, Médecin de Lausanne, Associé Correspondant de la Société de Médecine de

Lyon, dont la Médecine et les Sciences ont depuis quelque temps à regretter la perte.

Tissot naquit à Grancy, village du Pays de Vaud, le 20 Mars 1728, de *Jeanne-Charlotte Grenus* et de *Pierre Tissot*, Commissaire Planimètre ; il y passa les premières années de sa vie, et ne quitta la maison paternelle que pour aller recevoir à Genève l'éducation qu'exigeoit l'étude de la Médecine à laquelle il étoit destiné. Ses progrès furent rapides ; le jeune Disciple étoit avide d'apprendre, et quand à cet âge l'amour de la science est une passion, elle promet des succès immortels et dure autant que la vie. Il avoit dix-huit ans lorsqu'en 1745 il partit pour Montpellier, l'université de Médecine étoit alors au plus haut point de gloire. Le jeune *Tissot* dut peut-être une partie de ses talens à l'idée heureuse qu'eut son père de le faire entrer comme Pensionnaire chez le fameux Docteur *Sauvages*, que l'Europe appeloit *Grand* et qui mérita ce titre ; ce fut auprès de lui qu'il puisa les premiers élémens de la Médecine. Les idées qu'il reçut furent dès-lors ce qu'elles devoient être toute sa vie, c'est-à-dire claires, précises, justes et méthodiques, parce qu'elles lui furent présentées par un homme de génie,

et que le germe des talens comme celui de la jeune plante confiée à la terre se développe avec plus de promptitude et de force lorsqu'il est cultivé par une main habile.

Tissot ayant été reçu Docteur, revint après quatre ans se fixer à Lausanne. La confiance qui l'y accueillit ne le laissa point oisif. Dans une épidémie de petites véroles le plus grand nombre des malades périssoit par l'emploi des médicamens échauffans, il sauva par une méthode opposée ceux qui furent confiés à ses soins, et le succès qu'il dut aux remèdes rafraîchissans parut alors tenir du miracle ; il étoit en contradiction avec une doctrine établie, aussi trouva-t-il de nombreux contradicteurs. Ce fut pour leur répondre qu'il publia en 1754 l'ouvrage qui a pour titre *l'Inoculation justifiée*, et auquel il dut l'amitié du savant *Zimmermann*. Une fois qu'il se fut élancé dans cette carrière nouvelle, il continua d'y marcher avec gloire. La dissertation de *Bilguer* sur l'inutilité de l'amputation des membres fut traduite par lui et enrichie de notes précieuses. Quoiqu'il soit impossible d'adopter dans son entier la doctrine du Chirurgien Prussien, on dut savoir gré à *Tissot* de la faire connoître en France dans un moment sur-tout où la décision

de l'Académie de Chirurgie de Paris sur cette importante question, sembloit entraîner tous les esprits vers la nécessité des amputations fréquentes.

Ses observations sur la mue de la voix, la maladie noire, le ver plat, la céphalée, l'inoculation, l'irritabilité, la colique de plomb, les maladies causées par le seigle ergoté ou le *raphania*, la petite vérole, l'apoplexie et l'hydropisie, adressées en forme de lettres à *Zimmermann* et à *Haller*, furent réunies sous le titre d'*Epistolæ medico-practicæ, auctæ et emendatæ*, et traduites depuis en François. Dans toutes on reconnoît le Médecin instruit et le Praticien habile.

Les hommes de lettres au fond de leur cabinet, et les gens du monde au sein de leurs plaisirs, ont en général deux points de ressemblance bien marqués : l'un est l'oubli de tous les soins relatifs à la santé quand ils la possèdent; l'autre est la pusillanimité ou l'abattement de l'ame lorsqu'ils l'ont perdue. *Tissot* forma pour les uns et les autres un tableau de préceptes utiles; il compléta ce qui manquoit aux ouvrages de *Ramazini*, *Plattner*, *Pujati*, *Carl*, *Rivin*, et les conseils salutaires que renferment ses deux

écrits ne sont pas le moindre titre qu'il ait eu à sa réputation littéraire.

Dans ses différens Traités sur l'épilepsie, la catalepsie, la migraine, l'hydropisie du cerveau, il épuisa complétement son sujet, et s'il n'indiqua pas de nouveaux moyens pour guérir ces terribles maladies, on peut dire qu'il n'oublia aucun de ceux que l'on avoit employés pour les combattre. Dans son Traité des maladies nerveuses proprement dites, il fut plus heureux; il laissa loin de lui les *Pisons*, *Willis*, *Sydenham*, *Cheyne*, *Hoffman*, *Boerhaave*, *Whytt*, *Lorry*, *Pomme*, *Raulin* et *Pressavin*. Ce qu'il écrivit sur l'anatomie et la physiologie des nerfs, sur les sympathies et les métastases nerveuses est du plus grand intérêt; le traitement général qu'il trace pour les affections nerveuses est dans les principes de la meilleure doctrine, et si cet ouvrage eût été complet, l'art n'auroit eu plus de vœux à former.

Quelque importance qu'il pût avoir aux yeux des véritables Médecins, il ne fut cependant pas celui qui contribua le plus à la célébrité de *Tissot*. Son *Avis au Peuple sur sa santé* avoit déjà depuis quelque temps placé son nom dans toutes les

bouches ; il avoit été traduit dans toutes les langues de l'Europe, et plus de quarante éditions françoises s'étoient rapidement succédées : on le trouvoit par-tout, à la ville, à la campagne, sur la table du savant, sur celle du pauvre, et jusques dans les boudoirs ; comme si le peuple eût voulu par cette preuve d'estime le dédommager du temps qu'il avoit employé pour lui. Sans doute l'ouvrage le méritoit ; tous les principes en sont bons, les préceptes faciles, les exemples bien choisis, et le vrai Médecin y reconnoît son art et la nature. Mais osons le dire, *Tissot* fut abusé par son cœur ; il voulut instruire le peuple, quand c'est assez pour nous de le guérir ; il voulut lui donner des connoissances capables de le guérir dans les maux les plus ordinaires de la vie, sans songer que les demi-connoissances enfantent les fausses craintes et les alarmes illusoires ; il oublia qu'en Médecine, comme en Politique peut-être, la vérité n'est jamais que le partage d'un petit nombre d'hommes instruits, et que l'on est toujours moins éclairé par le flambeau que l'on porte que par celui qui est placé dans les mains d'un guide sage. L'erreur de *Tissot* ne pouvoit pas être de longue durée, il sentit tout

le mal que pouvoit faire son ouvrage ; et sans être séduit par les louanges qu'il lui mérita, il ne laissa depuis échapper aucune occasion de témoigner son regret de l'avoir entrepris.

Celui qui consacre sa vie au soin de soulager les hommes a quelquefois aussi à s'occuper de leurs erreurs ou de leurs crimes ; c'est ainsi que nous avons à prononcer sur des cas de meurtre ou d'empoisonnement, de suicides, de naissances prématurées ou tardives, de maladies héréditaires ou communiquées, et que la justice en nous interrogeant semble déposer en nos mains la fortune ou la vie de nos concitoyens. Pour répondre à d'aussi grands intérêts, il faut dans un Médecin quelque chose de plus que des connoissances ordinaires ; il faut qu'il juge le cœur humain en moraliste profond et en philosophe instruit. *Tissot* se montra l'un et l'autre dans cet ouvrage fameux dans lequel il peignit, sous le nom d'*Onanisme*, ce vice honteux et solitaire par lequel une jeunesse abusée se consume elle-même en trompant la nature. En choisissant tous les traits qui pouvoient le rendre hideux, il sut se garantir du danger qu'il y avoit à le peindre, et l'on peut dire qu'il atteignit son but en ne laissant dans

l'ame de ses lecteurs qu'une impression d'épouvante et d'horreur.

Des ouvrages et des succès si multipliés portèrent au plus haut degré la réputation de *Tissot*. Le Roi de Pologne lui offrit en 1766 le rang de premier Médecin auprès de sa personne, et en 1767 le Roi d'Angleterre lui fit offrir le même honneur. Il refusa l'un et l'autre, et préféra aux avantages que pouvoient lui valoir ces titres, celui de Citoyen de Lausanne. Devenu membre du corps des Deux-cents dont se composent tous les tribunaux de la Magistrature de cette ville, il fut encore nommé Professeur honoraire de l'Académie, avec le droit de voix et de séance. En se l'attachant ainsi par les liens de la reconnoissance, ses Concitoyens travailloient pour leur intérêt et pour leur gloire; Lausanne devint le rendez-vous de tous les Savans étrangers; et lorsque l'Empereur *Joseph Second* y passa sous le nom du Comte de *Falkenstein*, il témoigna pour voir *Tissot* un empressement qu'il n'avoit pas eu pour voir *Voltaire*. Le grand Médecin dut être infiniment sensible à cet hommage d'un grand Prince qui s'honoroit lui-même en rendant au premier des arts un tribut d'estime qu'il

n'accordoit pas à des talens plus brillans. Peut-être *Tissot* ne céda-t-il qu'au sentiment de la reconnoissance lorsqu'il accepta dans l'Université de Pavie une chaire de Professeur en Médecine que *Joseph Second* le sollicita de remplir. Il ne l'occupa que peu de temps, et ce peu de temps lui suffit pour sa gloire, pour celle de l'Université, et pour honorer le choix de l'Empereur. Il se forma une méthode d'enseignement simple et facile, lisant toutes ses leçons et les travaillant avec soin. Chargé de la direction d'un Hôpital clinique, il s'attacha sur-tout au pronostic des maladies par une sorte de prédilection qu'il avoue lui-même dans l'ouvrage qu'il publia en 1785 sous le titre d'*Essai sur les études en Médecine*, et dans lequel il ne fit que développer le superbe plan qu'il avoit conçu dans l'Université de Pavie. Dans le poste qu'il y occupa, il fit plus que d'inspirer l'admiration, il y commanda l'amour. On n'en peut douter en lisant le Recueil de Poésies que ses Élèves firent imprimer en son honneur à l'occasion de son départ, avec son portrait gravé au frontispice, et sous le titre de *Sentimens d'affection et de reconnoissance des Étudians de Médecine de Pavie envers leur*

leur immortel Professeur TISSOT, Pavie, 1783, in-8.°

Tissot cultiva tous les genres de Littérature : actif et laborieux, il se délassoit de ses occupations sérieuses par un travail plus agréable ; il avoit dans l'esprit beaucoup de finesse et de pénétration ; son goût étoit épuré, son jugement sûr ; il animoit l'intérêt qu'il portoit dans la conversation par une grande facilité à manier l'épigramme : on la lui pardonnoit d'autant plus volontiers que ses saillies portoient toujours sur les choses et jamais sur les personnes. Sous un extérieur froid et sévère, il cachoit une sensibilité vive, une douce gaieté et un besoin d'aimer qui lui valurent beaucoup d'amis. Le peuple sentoit qu'il étoit bon ; le pauvre apprit qu'il étoit bienfaisant. Aucun Médecin n'écoutoit ses malades avec une attention plus réfléchie, et ce ne fut peut-être qu'à cela qu'il dut les succès brillans qu'il obtint dans le traitement des maladies chroniques, et qui faisoient recourir à lui dans les cas désespérés comme vers un refuge assuré. Heureux époux, il lui manqua d'être père ; mais les affections dont son cœur étoit plein ne s'y éteignirent pas, elles se répandirent toutes en-

tières sur le neveu d'une épouse chérie ; il voulut qu'il entrât dans la carrière qu'il avoit parcourue avec tant de gloire : il y fut son guide, son instituteur, son ami. Une heureuse adoption répara les torts de la nature, et *Tissot* put croire un moment qu'il étoit père en sentant dans son cœur combien il savoit aimer.

Un de ses amis venoit de descendre au tombeau : le fameux *Zimmermann* n'étoit plus ; *Tissot* crut devoir écrire sa vie, et rappeler au monde savant l'étendue de la perte qu'il venoit de faire. Dans cet ouvrage qui parut en 1797 il répandit un charme religieux, une teinte douce et mélancolique qui sembloit convenir au sublime Auteur des *Délices de la solitude ;* hélas ! son chant étoit celui du cigne ; les larmes qu'il réclamoit pour son ami alloient bientôt couler pour lui : les cyprès dont il entouroit son tombeau alloient manquer au sien ; et la froide pierre qu'il osoit soulever alloit retomber sur lui. Le 14 Avril 1797 fut le premier jour de sa maladie, le 13 Juin suivant en fut le dernier. L'intervalle appartint tout entier à la douleur. Inflammation du poumon, suppuration, fièvre lente, escharre gangreneux, vésicatoires multipliés,

rétention d'urine, chute du rectum, inflammation des yeux et de la bouche, spasme continuel dans les extrémités inférieures; il éprouva tout ce qui peut rendre affreux les derniers momens de la vie, sans que sa patience et sa résignation fussent jamais altérées; il se plaignoit cependant quelquefois de la liberté de sa tête qui le laissoit tout entier au sentiment de ses maux, et disoit qu'*on seroit bienheureux si la stupidité venoit avec la maladie; mais*, ajoutoit-il en parlant de sa poitrine, *mon soufflet est trop bon et j'aurai encore long-temps à souffrir.*

La Société de Médecine de Lyon n'eut pas long-temps à compter *Tissot* au rang de ses plus illustres Associés; mais les courts instans pendant lesquels il lui appartint furent les derniers de sa vie, et les derniers momens de la vie d'un grand homme ont je ne sais quoi de plus intéressant qu'augmente la certitude cruelle de le perdre bientôt. On contemple avec un respect plus religieux ces monumens de la grandeur humaine prêts à tomber en ruine, et l'éclat qu'ils répandent autour d'eux comme les rayons du soleil mourant, semble porter dans l'ame une mélancolie douce. La Société n'aura point le bonheur de

conserver parmi ses œuvres quelques-unes des pensées de *Tissot ;* mais elle y placera son nom, et ce sera beaucoup pour sa gloire ; elle y consignera les regrets que lui causa sa perte, et ces regrets seront à jamais sentis par les ames sensibles et tous les cœurs reconnoissans.

NOTICE

SUR la vie et les travaux d'ANTOINE DOMBEY, Médecin Naturaliste.

Par le Cit. GILIBERT.

ANTOINE DOMBEY nacquit à Chalamont, petite ville du Département de l'Ain, l'an 1743; son éducation fut aussi soignée que put le permettre la médiocrité de la fortune de ses pères; il parcourut avec succès la carrière des Belles-Lettres; les langues savantes lui devinrent familières. Entraîné comme par instinct vers l'étude des productions de la Nature, il n'hésita pas à se livrer en entier à la Science qui s'occupe des objets pour lesquels il se sentoit un goût décidé. Il se rendit à Montpellier vers la fin de l'année 1763; la fréquentation des plus célèbres Naturalistes de cette Université ne tarda pas à lui faire appercevoir qu'il étoit né pour approfondir la science de la Nature; *Gouan* et *Cusson* furent ses guides et ses amis. C'est dans la conversation

de ces hommes célèbres, c'est dans leurs herbiers qu'il puisa pendant trois ans la connoissance de tous les détails de la Botanique à laquelle il ne tarda pas de se vouer par prédilection. Infatigable dans ses courses, bravant sans cesse les ardeurs d'un sol si fécond en végétaux, non-seulement son séjour à Montpellier lui eut bientôt fait épuiser les plantes des environs de la ville, mais deux voyages aux riches Alpes Pyrénéennes lui procurèrent encore tout ce qu'elles recèlent de plus curieux. De retour dans sa patrie en 1768, il parcourut avec avidité les marais de la Bresse qui présentent presque toutes les plantes aquatiques de l'Europe; trois fois il gravit et étudia les hautes montagnes du Bugey; l'année suivante il employa presque trois mois à parcourir les Alpes Delphinales. On imagine aisément qu'après tant de courses et de travaux, il possédoit une riche collection de plantes sèches. En effet il avoit recueilli et préparé presque toutes les plantes méridionales et alpines, les espèces rares exotiques cultivées dans les jardins de Perpignan, de Montpellier ne lui avoient pas échappées; aussi parut-il à cette époque suspendre ses recherches et se préparer à jouir du fruit de ses travaux ou à se livrer à l'exercice de son état dont il avoit étudié

avec soin toutes les parties essentielles. Mais un Naturaliste, avide de connoissances, sait-il jamais se borner ? Il avoit un grand sujet d'émulation dans son compatriote *Commerson* qui étonnoit déjà l'Europe savante par ses nombreuses découvertes. *Dombey* le croyoit heureux ; il soupiroit après les occasions de parcourir la même carrière. Sentant que pour voyager il falloit ou être envoyé par le Gouvernement, ou posséder une fortune qui lui manquoit, ayant consommé dans ses premiers voyages son modique patrimoine, il chercha un protecteur. Le hasard lui fit connoître le Philosophe de Genève qui à cette époque (en 1772) commençoit à se livrer avec ardeur à l'étude de la Botanique. *Dombey* lui fit faire plusieurs herborisations ; non-seulement il plut à *Rousseau* comme savant Naturaliste, mais encore comme un homme qui avoit avec lui plus d'un rapport de caractère. *Dombey* lui fit présent d'un riche herbier. *Rousseau* soit par reconnoissance, soit par zèle pour une science qu'il aimoit avec passion, sollicita auprès de *Buffon* une mission en faveur de son ami. Il obtint en 1775 le brevet de Médecin Botaniste correspondant du Jardin de Paris. Sa destination fut pour l'Amérique Méridionale. Dans

la vue de se rendre plus digne de la confiance du Gouvernement, il alla puiser dans la Capitale de nouvelles connoissances. Il trouva dans *Bernard de Jussieu* un grand Maître qui lui communiqua sans réserve ses herbiers d'Amérique, formés sur les lieux par son frère *Joseph. Lemonnier* et *Richard* lui accordèrent leur amitié et lui firent connoître les riches jardins de Trianon. *Jussieu* le neveu en lui démontrant les plantes les plus rares du Jardin National recueilloit auprès de son savant Élève une foule d'observations sur les plantes alpines et méridionales. *Daubenton* lui fit observer en détail les productions naturelles que les pays qu'il devoit parcourir pouvoient lui offrir; quadrupèdes, oiseaux, poissons, insectes, minéraux, rien n'échappa à l'œil attentif de *Dombey*. Muni des lumières nouvelles qu'il avoit puisées dans la Capitale, notre savant Ami se disposa en Juin 1775 à entreprendre son grand voyage au Pérou.

Pour le rendre plus utile il parcourut encore une fois la France; il se rendit en Suisse par la Lorraine, traversa les Vosges; et après avoir herborisé sur les hautes crêtes des Alpes de Suisse, pendant le mois de Juillet, il vint à Berne étonner le grand *Haller* par la belle

collection de plantes que ces dernières herborisations lui avoient procurées.

Dans le même temps je me rendois en Pologne, appelé par le plus instruit et le plus infortuné des Rois, je désirois voir les plantes rares de la Suisse et sur-tout de converser avec les savans Naturalistes de ces contrées ; occupé à disposer les espèces de ma dernière herborisation, je fus agréablement interrompu par les questions d'un Voyageur qui me dit : « Nous ne nous sommes jamais vus, mais nous nous connoissons, nous nous aimons. Les mêmes goûts, la même ambition nous conduisent vers deux points opposés du globe, vous vous rendez en Pologne, je pars pour le Pérou ; nous allons l'un et l'autre parcourir, au péril de notre vie, de vastes contrées, mais nous serons heureux si nous pouvons reculer les bornes d'une Science qu'on ne peut aimer qu'avec passion. »

Quel plaisir n'éprouvai-je pas à embrasser un savant qui m'étoit bien connu par la correspondance de notre ami commun, le célèbre *Gouan!* Je l'engageai à suspendre sa marche pendant quelques heures, à me consacrer une journée que je compterai toujours pour l'une des plus

agréables de ma vie. L'étude de l'Histoire Naturelle produit rarement chez ceux qui l'aiment ces jalousies trop fréquentes dans ceux qui cultivent d'autres branches des connoissances humaines. Tous les Naturalistes de l'Europe ont formé de tout temps une société fondée sur les liaisons d'une véritable amitié : soit que les dangers qu'entoure cette étude, soit que le besoin de se communiquer rapproche les Botanistes, on les a rarement vus se haïr ou se craindre ; presque tous se sont aimés avec tendresse. Aussi en embrassant *Dombey*, ne fis-je que me livrer aux épanchemens de mon cœur ; et quel intérêt n'étoit pas capable d'inspirer un jeune homme doux, honnête, plein d'énergie, qui alloit exposer sa vie dans un voyage périlleux. Peut-être ma position lui inspira-t-elle les mêmes sentimens à la vue des malheurs qu'il prévoyoit pour moi : aussi notre séparation nous causa-t-elle autant de tristesse que notre entrevue nous avoit donné de joie. Nous nous quittâmes en versant des larmes. Il m'écrivit de Cadix prêt à s'embarquer, en m'adressant une relation très-intéressante de son voyage d'Espagne fait en entier à pied et toujours en herborisant. Il la termi-

noit par le calcul des lieues qu'il avoit ainsi parcourues en l'honneur de Flore.

Dombey s'embarqua pour le Pérou vers la fin de Septembre 1775. Rendu à sa destination, il se forma un plan de recherches sur toutes les parties de l'Histoire Naturelle ; sentant bien qu'il ne pouvoit en embrasser toutes les branches à la fois, il se voua à l'observation rigoureuse des plantes, et se restreignit au titre modeste de Collecteur pour les deux autres règnes. Le Gouvernement François lui avoit assigné des appointemens suffisans en apparence, d'après l'estimation de la valeur du numéraire rendu en Europe ; mais il s'apperçut bientôt qu'au Pérou ses appointemens suffisoient à peine pour le plus strict nécessaire, bien loin de pouvoir subvenir aux frais de ses recherches. Heureusement *Dombey* étoit Médecin, il se livra à la pratique et exerça avec succès cette honorable profession, ce qui lui procura abondamment les moyens de satisfaire sa passion dominante. Quelque assiduité qu'exigeassent les besoins de ses malades, il ne perdit jamais de vue pendant huit ans de séjour le principal objet de son voyage : ses herborisations fréquentes le mirent à portée de déter-

miner, dessécher et préparer près de deux mille espèces, parmi lesquelles il s'en est trouvé plus de six cents absolument neuves ; le plus grand nombre pouvoit, il est vrai, être ramené à des genres déjà constitués, mais il en est plus de trente qui ont formé des genres nouveaux.

Ces herborisations ne pouvoient que satisfaire la passion favorite de *Dombey ;* telle est dans ces climats la fécondité de la nature, qu'il nous a souvent assuré que dans une seule course de deux ou trois milles il avoit recueilli plusieurs centuries de plantes très-curieuses. La vie de notre Observateur fut assez tranquille pendant son séjour au Pérou ; elle ne fut traversée que par une sédition très-sérieuse qui l'obligea pendant six mois, comme tous les autres Colons, à prendre les armes. Cette courte guerre terminée, il continua ses recherches : les deux dernières années ayant fixé l'époque de son retour en France, il prépara plusieurs quadrupèdes, poissons et oiseaux.

Voulant paroître dans sa Patrie avec les dépouilles du Nouveau-Continent, il forma de grandes collections de minéraux et d'insectes ; les seules mines de platine, d'or et d'argent qu'il

avoit rassemblées pouvoient lui faire un sort. *Dombey* revint en France en 1785, et aborda en Espagne sous de malheureux auspices; le Gouverneur de Cadix lui suscita mille difficultés, il fut contraint d'abandonner la moitié de ses collections pour le Musée de Madrid. Rendu dans cette Capitale, un prétendu Professeur de Botanique voulut encore lui disputer ce qu'il s'étoit réservé; il fut menacé d'être assassiné, on tenta même le poison. *Dombey* étoit né sensible, la vigueur de sa constitution ne put le faire résister aux chagrins qu'il éprouva en Espagne, il tomba dangereusement malade; le foie s'engorgea, il fut attaqué de coliques hépatiques qui cessèrent après que l'ictère fut prononcé. Aussi-tôt qu'il put monter en voiture, il chercha à abandonner promptement une terre qui lui avoit été si funeste; il se rendit à Paris. On se rappelle avec quel enthousiasme les Papiers publics annoncèrent son retour; il fut accueilli par les Savans, tous les Amateurs s'en emparèrent; le Contrôleur-Général *Calonne* voulut acheter sa collection, *Dombey* eut le courage de lui persuader que son devoir étoit de la réunir au grand dépôt national; il demanda une pension assez modique, dont le capital n'auroit pas payé les seuls miné-

raux qu'il avoit apportés. La vie qu'il fut obligé de mener à Paris ne convenoit ni à l'état chancelant de sa santé, ni à son caractère : une mélancolie profonde le dominoit ; elle fut portée à tel point qu'il prit en antipathie les objets de sa passion la plus chère. C'étoit le fatiguer que de lui parler même de Botanique ; aussi s'empressa-t-il de rompre tous les liens qui le retenoient dans la Capitale : nous le vîmes arriver dans notre Ville sur la fin de l'année 1786. Soit que l'air natal influât sur son tempérament, soit que les mœurs des habitans de Lyon sympatisassent mieux avec son caractère, sa santé se fortifia rapidement ; il reprit sa tranquillité naturelle. Nous pûmes appercevoir sa guérison par le plaisir qu'il prenoit à raconter ses voyages et à caractériser les belles plantes qu'il avoit découvertes. Malheureusement pour nous il ne s'étoit réservé ni notes ni échantillons ; avant de partir de Paris, il avoit cédé tous ses manuscrits et ses herbiers au Cit. *Lhéritier*, qui a déjà publié dans ses Fascicules quelques genres et plusieurs espèces.

Quoique *Dombey* aimât à fréquenter les Naturalistes, quoiqu'il parlât avec plaisir de ses découvertes, jamais il ne voulut pendant les six

années que nous l'avons possédé à Lyon, ni faire une seule herborisation, ni se procurer un seul volume d'Histoire Naturelle. Si les Savans lui envoyoient leurs ouvrages, après les avoir parcourus il en faisoit présent quelques jours après à ses amis. Sa vie à Lyon a été très-uniforme ; quelques promenades, le délassement du jeu furent son unique occupation. Quant à l'emploi de ses revenus, il caractérise sa belle ame ; il en réservoit un tiers à ses besoins, un second tiers à ses parens, l'autre étoit destiné pour ses amis malheureux ou pour les indigens.

Le siége de Lyon l'affecta vivement; convaincu que les Lyonnois s'étoient battus pour résister à l'oppression, il vit avec la plus vive douleur les malheurs qui accablèrent cette Commune : sa santé en fut singuliérement altérée. Retiré comme Officier de Santé à l'Hôpital militaire, il essuya une dyssenterie qui l'affoiblit sensiblement. Après le siége, il obtint, à la sollicitation du Représentant *Grégoire*, une mission pour les États-Unis d'Amérique. On sait que le vaisseau qui le transportoit fut pris par les Anglois ; qu'ayant relâché les prisonniers malades dans une isle, *Dombey* qui étoit du nombre ne put

résister à tant de maux. Il y succomba, âgé de cinquante-deux ans.

Quoiqu'il n'ait publié aucun ouvrage, son nom n'ira pas moins à la postérité; les espèces et les genres qu'il a le premier caractérisés conserveront sa mémoire aussi long-temps que la Nature aura des observateurs.

Ses vertus, la douceur de son caractère rendront long-temps sa mémoire chère à ses amis.

Le grand *Boerhaave* en peignant *Vaillant*, a tracé les traits caractéristiques de celui que nous regrettons : *Corpore erat procero, concinno, agili, firmo; mente excelsa, candida, proba, prudente, semper actuosa, cum curâ cuncta agente atque verâ methodo; animus illi erat beneficus, fidus, verax, simplex, generosus; impatiens falsi, perfidiæ, adulationis; amicitiæ sanctus cultor, laudis contemptor suæ, nihil minùs quàm lucrum spirans, atque horum omnium exempla dedit splendida; cum ergò acie oculorum acerrimâ, velocitate pedum singulari, corporis agilitate summâ, viribus nunquàm exhaustis; instinctu ad cognoscendas plantas flagrantissimo, sagace pariter et penetrabili mente instructus à naturâ, has eximias ad artem hanc colendam dotes labore constanti, acri excoluit et perfecit.*

LA

LA Société compte avec amertume parmi ses pertes celle d'un de ses plus estimables Membres et de ses premiers Associés, le Cit. PIERRE-JOSEPH GEORGE, Chirurgien domicilié à Lyon.

Il naquit dans le hameau de Loix, Département de l'Ain, de parens peu aisés. L'excessive modicité de leurs moyens laissa à notre Collégue le mérite d'avoir été l'artisan de sa propre éducation. Des vertus modestes, l'amour de l'humanité, un zèle ardent pour les devoirs de son état, caractérisèrent ses premiers pas dans la carrière qu'il s'étoit lui-même ouverte; son nom répété chaque jour sous le toit de l'indigence rappellera long-temps ses travaux, et les bénédictions du pauvre célèbreront ses vertus et ses succès mieux encore que nos regrets et nos éloges.

Il n'a laissé d'autres écrits sur l'art qu'il professa que la thèse inaugurale qu'il soutint pour son admission au Collége de Chirurgie; mais dans un état dont le premier objet est de soulager l'humanité souffrante, le mérite littéraire est souvent subordonné à des succès plus importans. Savant Anatomiste, Praticien éclairé, Opérateur habile, *George* joignit au talent d'observer, l'expérience consommée d'une pratique heureuse; il jouit parmi

ses Confrères d'une réputation méritée et que l'envie même respecta.

Il fut le contemporain et l'émule d'un homme dont la mort n'a pas été la moindre des pertes que la ville de Lyon ait essuyé, et dont la mémoire sera long-temps chère à ses Concitoyens ; il avoit disputé la place importante de Chirurgien-Major de l'Hôpital avec *Bouchet* qui l'emporta sur son concurrent. Si *George* succomba dans cette lutte glorieuse pour l'un et pour l'autre, il eut le mérite de rester l'ami de son vainqueur, auquel il ne s'est dans la suite montré inférieur ni pour les talens ni pour cette sensibilité vive qui distingua *Bouchet* et le rendit si cher à tous ceux qui l'ont connu.

C'est cette sensibilité profonde qui au printemps de leur âge les précipita tous deux au tombeau ; ni l'un ni l'autre ne purent échapper à l'impression que fit sur eux le spectacle effrayant des massacres de Lyon. *Bouchet* put tourner ses regards mourans sur une épouse chérie, sur ses enfans éplorés, il put les bénir ; *George* moins heureux succomba à sa douleur, sans que dans ces funestes circonstances aucun de ses nombreux amis pût recueillir son dernier soupir et rendre les devoirs de la sépulture à sa dépouille mortelle.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS. . . . Page v

Histoire des travaux de la Société de Santé de Lyon ; par MARTIN *l'aîné, Secrétaire de la Société.* . . . 1

Observation d'une tumeur venteuse à la tête, avec fonte et exostose des os du crâne ; par LE CAT. . . . 31

Fracture de la jambe complète, avec fracas, et compliquée non-seulement de plaie, mais encore d'une malignité accidentelle. Réflexions sur le caractère de la malignité, sur l'origine et la nature du virus ; par LE CAT. . . . 79

Observation sur un renversement complet et chronique de la matrice qui en imposa pour un polype, et qui produisit la mort ; par le Cit. PETIT, *Docteur en Médecine, etc.* . . . 103

Observation sur les bons effets du repos absolu et du régime dans les maladies accompagnées des accidens qui caractérisent les anévrismes internes ; par le Cit. CARRET, *ancien Chirurgien-Major de l'Hôpital de Lyon.* . . . Page 111

Observation sur un anévrisme du cœur. 116

Observation sur un fongus du sinus maxillaire, communiquée par le Cit. SYLVI, *Chirurgien à Grenoble.* . 119

Observation sur un déplacement de l'extrémité inférieure du rayon sur la partie antérieure de celle du cubitus ; par le Cit. MARTIN *le jeune, Chirurgien désigné Major de l'Hospice de la Charité de Lyon.* 124

Rapport fait à la Société de Médecine, sur une luxation du radius sur le cubitus, présentée par le Cit. MARTIN *le jeune.* 133

Opération de la taille, suivie d'un épanchement de sang dans la vessie ; par le Cit. DUSSAUSSOY, *ancien Chirurgien en chef de l'Hôpital de Lyon.* 145

Observation sur une hémorragie interne de la vessie ; par le Cit. GUÉRIN, *ancien Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon.* . . . Page 151

Observation sur un dépôt situé à la partie supérieure externe de la cuisse droite, survenu à la suite d'une maladie de l'épine, terminé par résolution ; par DAVID. 155

Plaie pénétrante à la poitrine, guérie par la multiplicité des saignées ; par DAVID. 160

Mémoires et Observations sur une nouvelle méthode de vider les dépôts par la ponction et les ventouses ; par le Cit. PETIT, *Docteur en Médecine.* . 163

Observation de Chirurgie. Extirpation de l'humérus dans l'article ; par le Citoyen MARTIN *le jeune.* . . . 172

Rapport sur une Observation d'imperforation d'anus, communiquée à la Société de Médecine de Lyon ; par le Cit. MARTIN *le jeune.* . . 180

Observation sur une conception extra-utérine dans laquelle un enfant a sé-

journé deux ans dans l'ovaire ; communiquée par le Cit. PETIT, *Docteur en Médecine.* . . . Page 193

Observation sur une rupture du cœur ; par Pierre FINE, *Chirurgien en chef de l'Hôpital-Général de Genève.* . 200

Observation sur une hydropisie de poitrine ; par le Cit. RENAUDIN. . 204

Observation sur une grossesse extra-utérine ventrale ; par le Cit. MARTIN *l'aîné, Chirurgien en chef de l'Hospice des Vieillards et Orphelins de la Charité de Lyon, et Secrétaire-Général de la Société.* 212

Réflexions communiquées par le Citoyen GUÉRIN, *sur le Mémoire du Citoyen* COLOMB, *relatif à une grossesse extra-utérine de quinze mois.* . . . 226

Observation sur les effets de l'électricité dans le traitement de la catalepsie, du tétanos et de l'asthme convulsif, symptômes de l'affection hystérique essentielle ; par le Cit. PETETIN, *de la Société de Médecine de Lyon.* . 230

Observations médicinales sur les principaux effets du froid et du chaud sur le sommet des hautes montagnes ; par les Cit. PARAT et MARTIN jeune. . Page 273

Observation sur une gangrène à la lèvre, attaquée infructueusement par le feu et suivie de mort ; par le Cit. CARRET, ancien Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon. 302

Observation sur une angine trachéale ; par le Cit. LABONNARDIÈRE, Médecin à Crémieux. 309

Mémoire sur l'action altérante des cantharides, employées comme vésicatoire ; par le Cit. DUMAS, Professeur de Santé de Montpellier. 315

Réflexions pratiques sur la gale ; par le Cit. PARAT, Docteur en Médecine, ci-devant Chirurgien Militaire. . . 331

Observation sur une hydropisie du péricarde ; par le Cit. LEVÊQUE, Médecin de l'Hôpital de Saint-Jean-de-Lône, et Correspondant de la Société de Santé de Lyon. 344

Observations sur une fièvre gastrique mal traitée et suivie de mort, avec des réflexions sur des circonstances qui semblent mal-à-propos contre-indiquer l'émétique; par le Cit. DUMAS, *Professeur de l'École de Santé de Montpellier.* . . . . . Page 358

Réflexions sur quelques causes de la râche de lait, et sur les précautions à prendre pour éviter que cette maladie ne complique la petite vérole inoculée; par le Cit. MOTHE. 369

Observation sur une plaie des tégumens de la tête, terminée par la mort, au milieu des symptômes les plus légers; par le Cit. DUMAS, *Professeur de l'École de Santé de Montpellier.* . 374

Observation sur le changement de la fibre musculaire en substance graisseuse; par les Cit. MARTIN *aîné et* MARTIN *le jeune.* . . . 384

Observation sur une aberration du fluide séminal, par le Cit. MARTIN *l'aîné.* 387

Observation sur une dilatation anévris-

male

male de l'oreillette droite du cœur ; par le Cit. GILIBERT. . . Page 393

Observation de Médecine, sur un ver lombrical sorti par la narine gauche ; par le Cit. MARTIN *le jeune.* . . . 397

Observation sur la cause de la maladie du mouton, désignée sous le nom de vertige *ou* tournoiement ; *par le Cit.* HÉNON, *Professeur à l'École d'Économie Rurale de Lyon.* 400

Observations et doutes sur l'hydropisie ; par le Cit. PITT, *Docteur en Médecine.* 406

*Description d'un nouveau muscle nommé l'*Accélérateur du canal thorachique ; *par le Citoyen* HÉNON, *Professeur à l'École d'Économie Rurale de Lyon.* 414

Observations sur le savon de Starkey, *avec un nouveau procédé pour le préparer.* 420

Note de quelques espèces de plantes trouvées au Mont-Pila et qui manquent au catalogue qu'en a donné LATOURRETTE ; *par le Cit.* BRAVAI, *Mé-*

decin à Annonay, Correspondant de la Société. . . . . Page 433

Notice historique sur la vie et les ouvrages du Cit. TISSOT, *Médecin à Lausanne; lue dans la première séance publique de la Société de Médecine, par M. A.* PETIT. . . . 439

Notice sur la vie et les travaux d'Antoine DOMBEY, *Médecin Naturaliste, par le Cit.* GILIBERT. . . . 453

Fin de la Table.

28 FEB. 1903

ERRATA.

Page 8, ligne 6; qui fit, *lisez* qui firent.

Page 14, ligne 20; employoit, *lisez* employoient.

Page 25, ligne 18; ces, *lisez* les.

Page 115, ligne 9 de la note; Valsava, *lisez* Valsalva.

Page 118, ligne 4; perte, *lisez* pléthore.

Page 121, ligne 10; lance, *lisez* lame.

Page 128, ligne 22; l'assertion dans son entier, *lisez* dans son entier l'assertion.

Page 151, ligne 10; au second, *lisez* au vingtième.

28 FEB. 1903